

HISTOIRE SUCCINTE DES PAPES (TOME IV)

LEON XIII

Vincenzo Gioacchino Pecci, né le 2 mars 1810 à Carpineto Romano et mort le 20 juillet 1903 à Rome, est le 256^e évêque de Rome et donc « successeur de Pierre » et pape de l'Église catholique, qu'il gouverne sous le nom de **Léon XIII** (nom latin : *Leo XIII* ; nom italien : *Leone XIII*) de 1878 à 1903.

Son pontificat de plus de 25 ans, l'un des plus longs de l'histoire avec ceux de son prédécesseur Pie IX et de Jean-Paul II, est le premier à n'avoir jamais eu la maîtrise des États pontificaux, supprimés en 1870.

Léon XIII a rédigé 86 encycliques. À travers ces textes, il s'attache à définir la position de l'Église face au monde moderne, notamment dans *Rerum novarum* (1891), qui est considéré comme le fondement de la doctrine sociale de l'Église catholique : il y décrit le droit des travailleurs à un salaire équitable, à des conditions de travail sûres et à la formation de syndicats, tout en affirmant le droit à la propriété et à la libre entreprise, s'opposant à la fois au socialisme et au capitalisme. Sa conviction est que l'activité pastorale au sein de la société est une mission vitale de l'Église en tant que véhicule de justice sociale et de maintien des droits et de la dignité de la personne humaine.

Il donne un nouvel essor au thomisme, système de pensée de Thomas d'Aquin, qu'il désigne comme le fondement politique, théologique et philosophique officiel de l'Église, et il crée la Commission léonine à cette fin. Léon XIII a également consacré onze de ses encycliques au rosaire et approuvé deux nouveaux scapulaires mariaux.

Son tombeau se trouve dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, cathédrale de Rome.

ORIGINES FAMILIALES

Vincenzo Gioacchino Raffaele Luigi Pecci est né au palais Pecci (**it**) à Carpineto Romano, près de Rome. À la suite des victoires militaires de Napoléon Ier, cette partie de l'Italie centrale dépendait alors des 130 départements du Premier Empire français. Il est le fils du comte Domenico Lodovico Pecci (1767–1833), ancien colonel de Napoléon Ier, et de la comtesse, née Anna Prosperi Buzi (1773–1824)[2], qui eurent six autres enfants[3], dont le futur cardinal Giuseppe Pecci (1807–1890).

Les origines patriciennes de sa famille remontent avec certitude en 1531, lorsque Antonio Pecci (son ancêtre à la onzième génération agnatique) acquit dans les monts Lépins une petite terre dépendant de Carpineto Romano. Ses descendants demeurèrent dans la région durant plus de quatre siècles. Dès le XVIII^e siècle, la famille Pecci compta plusieurs membres occupant des fonctions ecclésiastiques (un curial de la Rote, un protonotaire apostolique, un commissaire de la Révérende Chambre)[4].

FORMATION ET CARRIERE DE PRELAT

En octobre 1818, Vincenzo Gioacchino Pecci devient élève au collège des jésuites de Viterbe[5], avant d'entrer en 1824 au Collegium romanum[6] des Jésuites de Rome, avec son frère qui devint ensuite jésuite, ainsi qu'à l'université alors papale de la Sapience. Il poursuit ses études à l'Académie des nobles ecclésiastiques qui prépare les futurs diplomates du Saint-Siège. Réputé studieux et travailleur, il est reçu docteur en théologie en 1831. Il est ordonné prêtre le 31 décembre 1837 par le cardinal Odescalchi[2].

Ses qualités universitaires le font remarquer par le cardinal Lambruschini qui le présente au pape Grégoire XVI. Il est bientôt nommé « prélat de Sa Sainteté »[2].

FONCTIONS DIPLOMATIQUES

Nommé légat pontifical à Bénévent, une enclave pontificale dans le royaume de Naples, les mesures énergiques du jeune prélat de 27 ans mettent fin au banditisme. Le pape Grégoire XVI le transfère ensuite à la légation pontificale de Pérouse[7]. Il y organise la visite de Grégoire XVI dans ce

diocèse de 20 000 habitants. Il y participe à la création d'une caisse d'épargne.

En 1843, il est nommé archevêque titulaire (ou *in partibus*) de **Damiette (de)** et reçoit l'ordination épiscopale, qui lui est conférée des mains du cardinal Lambruschini. Il est alors âgé de 32 ans.

Il est aussitôt envoyé le 28 janvier 1843 en tant que nonce apostolique en Belgique (**en**). Le jeune diplomate y met fin à une opposition entre l'université de Namur, tenue par les jésuites et celle de Louvain. Il entre en contact avec la famille royale belge et bénit le prince héritier Léopold, duc de Brabant et futur roi Léopold II, fils aîné du roi Léopold Ier et de la reine Louise-Marie d'Orléans, âgé de huit ans.

Il soutient l'opposition des députés catholiques contre le gouvernement de Jean-Baptiste Nothomb sur la question des jurys d'examen, opposition qui contraint le ministre à démissionner en juin 1845. Le roi Léopold Ier, soucieux de ne pas froisser la majorité catholique, soutient cette opposition et propose le nonce au cardinalat dans une lettre au pape Grégoire XVI[7]. Durant ce séjour belge, le comte Ferdinand de Meeûs, gouverneur de la Société générale de Belgique, lui expliquera la nécessité pour l'Église de s'intéresser à la nouvelle industrie et au monde ouvrier. N'avait-il pas lui-même créé en famille la Société du Crédit de la Charité ?

ARCHEVEQUE DE PEROUSE

Devenu ensuite archevêque de Pérouse en 1846 (où il resta jusqu'en 1877), il est créé par Grégoire XVI cardinal *in pectore*, c'est-à-dire en secret. À la mort de Grégoire XVI au cours de la même année 1846, l'ouverture des archives secrètes du Vatican dévoilera son titre de cardinal. Le successeur de Grégoire XVI, Pie IX répondit à la sollicitation de Léopold Ier en indiquant qu'il y pourvoirait « en temps convenable », et lui décerna le « chapeau » au consistoire du 19 décembre 1853. Il lui maintient son titre d'archevêque bien que Pérouse ne soit qu'un évêché. Le cardinal Pecci est alors âgé de 43 ans.

Entre 1859 et 1866, le royaume de Sardaigne, avec l'aide de la France de Napoléon III puis des Chemises rouges de Garibaldi, chasse les Autrichiens et leurs alliés de la péninsule, annexe leurs États ainsi que la moitié orientale des États pontificaux. Le roi Victor-Emmanuel II de Sardaigne se fait proclamer roi d'Italie, transfère sa capitale de Turin à Florence. Pérouse passe de la suzeraineté du pape à celle du roi d'Italie. L'indépendance de ce qui reste des États pontificaux ainsi que la ville de Rome sont protégées par l'armée française. En 1870, la défaite française face à la Prusse et la chute du Second Empire libère le roi d'Italie de la présence française et lui permet d'envahir puis d'annexer les États pontificaux et d'établir sa capitale à Rome. Les États pontificaux sont rayés de la carte. Le pape Pie IX se réfugie dans son palais du Vatican, où il se considère comme un captif.

Devenu citoyen italien, le cardinal Pecci s'oppose aux exigences des représentants du gouvernement anticlérical de Victor-Emmanuel II d'Italie[8] et condamne dans ses mandements les « erreurs modernes »[9] dans la ligne du *Syllabus* de Pie IX dont il avait d'ailleurs demandé la rédaction[10]. En septembre 1877, il est nommé cardinal camerlingue de la Sainte Église romaine.

LE CONCLAVE DE 1878

Après la mort de Pie IX, le cardinal Pecci est élu pape le 20 février 1878, à l'âge de 67 ans, au troisième tour de l'élection qui se tient dans l'enceinte du Vatican. Ce conclave de 1878, réunissant 62 cardinaux, le choisit peut-être en raison de sa santé fragile et de son âge, la majorité des cardinaux souhaitant un pape de transition après le long règne de Pie IX (1846-1878)[11]. Il a aussi la réputation d'avoir « [graduellement] mis au point une pensée personnelle » et d'avoir « un sens des réalités contemporaines »[12]. Il prend le nom de Léon XIII en reconnaissance pour ses prédécesseurs Léon Ier le Grand († 461) et Léon XII († 1829).

Après Pie IX, d'abord assez libéral puis conservateur et dogmatique après le virage des révolutions de 1848, et par ailleurs à l'origine du concile de Vatican I (1870) qui a proclamé l'infaillibilité pontificale, l'Église catholique et les fidèles découvrent la figure intellectuelle et diplomate qu'est

Léon XIII. Alors que l'on craint pour sa santé au début de son pontificat, il déjoue tout pronostic et régnera pendant vingt-cinq ans, atteignant l'âge de 93 ans, inégalé depuis des siècles, et enterrant la plupart de ses électeurs.

LE PONTIFICAT

Les principales encycliques

***Rerum novarum* et le catholicisme social**

Sur les pas des catholiques sociaux, tels que Frédéric Ozanam, il se saisit de la question ouvrière, tout d'abord par son appui à la Conférence internationale de Berlin en mars 1890, puis dans l'encyclique *Rerum novarum* du 15 mai 1891. Il y fustige « la concentration, entre les mains de quelques-uns, de l'industrie et du commerce devenus le partage d'un petit nombre d'hommes opulents et de ploutocrates, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires », mais, tandis que Friedrich Engels publie les parties 2 et 3 de l'œuvre *Le Capital* de Karl Marx, mort en 1883, Léon XIII condamne le marxisme comme une « peste mortelle » pour la société. Dans ce document, Léon XIII critique également le libéralisme et son régime de concurrence effrénée qui réduit les ouvriers à la misère, mais rejette le socialisme qui veut abolir la propriété privée, droit naturel, et instaurer la lutte des classes. Il recommande l'association fraternelle des travailleurs et l'intervention de l'État pour régler les rapports entre patrons et ouvriers.

En 1891, l'encyclique *Rerum novarum* est fondatrice du catholicisme social, évoquant les conditions de travail inhumaines de la classe ouvrière et les moyens pour les catholiques d'y remédier. Dès 1890, Léon XIII avait fait part de ses positions sociales lors d'une correspondance avec l'empereur Guillaume II préparant la Conférence internationale de Berlin.

***Æterni Patris* et la relance des études thomistes**

Plusieurs initiatives[13] marquent la volonté de Léon XIII de promouvoir l'étude de la philosophie thomiste au sein de l'Église, appuyant ce modèle sur l'enseignement de Thomas d'Aquin.

Ce renouveau est inauguré dès 1879 par la promulgation le 4 août de l'encyclique *Æterni Patris* sur la philosophie chrétienne et par la fondation le 15 octobre de l'académie pontificale Saint-Thomas à Rome[14]. Un travail de fond est entamé pour la publication des œuvres de Thomas d'Aquin, la recherche d'ouvrages inédits, la vérification et la confrontation des sources et manuscrits existants[13].

Confiée aux Dominicains à travers la Commission léonine, cette œuvre poursuit ses travaux jusqu'à nos jours[13].

***Providentissimus Deus* et les études bibliques**

L'encyclique *Providentissimus Deus*, publiée en 1893, donne une impulsion aux études bibliques, demandant aux catholiques de pratiquer l'exégèse pour réfuter les accusations d'erreurs contenues dans la Bible. Cette encyclique réaffirme le principe de l'inerrance biblique énoncé lors du concile Vatican I, et récuse la notion d'auteur à propos des rédacteurs bibliques : la Bible, ayant Dieu pour auteur direct, ne peut contenir aucune erreur même concernant les faits scientifiques ou historiques. Cette position sera remise en cause lors du concile Vatican II avec la constitution *Dei Verbum*[17].

Pour Christoph Theobald, le cardinal Camillo Mazzella, parlant des textes de la Bible comme « des choses et des assertions que Dieu a voulu faire écrire[18] », a fortement influencé cette encyclique, de même que le cardinal Johann Baptist Franzelin. Dans la mesure où celle-ci, estime Theobald, considère que Dieu est « l'auteur littéraire » des Écritures et que « leur inspiration s'étend à toutes leurs parties », il conclut que cette école dite « romaine », dont font partie Mazzella ou encore Louis Billot, « prend des allures franchement fondamentalistes[19]. » C'est à ces conceptions que se heurtèrent, quelques années plus tard, Marie-Joseph Lagrange et surtout Alfred Loisy, principaux acteurs de la crise moderniste[20].

Émile Poulat note cependant que Léon XIII, en 1903, peu avant de mourir, a décidé de dessaisir le Saint-Office et l'Index de la dénonciation portée contre Loisy par le cardinal français Richard, instituant une « Commission internationale pour les questions bibliques » dont Loisy considérait les membres comme « à peu près tous honnêtes[21]. » L'abbé Loisy sera néanmoins destitué de sa chaire d'exégèse biblique à l'École française de Rome dès 1893.

Les encycliques sur les relations entre religion et société civile

La condamnation du divorce. Dès 1880, Léon XIII publia *Arcanum divinæ*, une première encyclique sur le mariage, qui veut en rappeler le sens authentique et s'attacher à condamner le divorce. Le XIXe siècle assiste à une cristallisation ample et ouverte de remise en cause du mariage chrétien et de séparation de plus en plus marquée de route entre l'Église catholique et les États. En France par exemple, si la révolution promulgua une loi sur le divorce en 1792 abrogée en 1816, le sujet redevint d'actualité, le rétablissant en 1884.

Les trois encycliques « politiques ». La ligne papale sur ce thème s'exprime essentiellement au travers de ce triptyque[22] :

- *Diuturnum*[23], parfois appelée *Diuturnum illud*, en 1881, qui traite de l'origine du pouvoir civil ;
- *Immortale Dei*[23], en 1885, sur les rapports entre l'Église et l'État ;
- *Libertas Præstantissimum*[23], en 1888, sur la liberté humaine.

Les thèmes abordés sont essentiellement l'origine divine du pouvoir, l'attitude que les dirigeants devraient suivre pour se conformer à l'enseignement de l'Église, la reconnaissance de diverses formes de gouvernement (dont la démocratie), la dénonciation de diverses écoles de pensée et philosophies (laïcisme, libéralisme, naturalisme, socialisme, communisme), les réflexions sur la séparation de l'Église et de l'État, ou encore l'implication des laïcs dans la vie civile.

Ces trois encycliques de Léon XIII constituèrent des sources du *Catéchisme de l'Église catholique* publié en 1992.

La condamnation de la franc-maçonnerie. En avril 1884, Léon XIII publiera aussi l'encyclique *Humanum Genus* contre la franc-maçonnerie, dans laquelle il énumère les nombreuses condamnations de celle-ci par ses prédécesseurs, constituant en cela un autre volet du manifeste catholique du contre-modernisme. Cette condamnation restera constante par la suite[24], notamment par la note publiée en 1983 par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi[25].

La condamnation de l'esclavage et de la traite humaine. Enfin, en 1899, il rappelle dans l'encyclique *In Plurimis* l'opposition du christianisme à l'esclavage et la traite humaine, en opposition avec la dignité de tout baptisé, notamment au Brésil, mais aussi au Soudan et à Zanzibar. En gratitude pour l'engagement de la princesse héritière et régente du Brésil Isabelle contre l'esclavage, Léon XIII avait déjà remis à celle-ci en 1888 la distinction papale de la « rose d'or »[26].

Autres encycliques

Alors que le dogme de l'Immaculée Conception a été promulgué par son prédécesseur Pie IX en 1854, Léon XIII publie pendant son pontificat onze encycliques sur le rosaire et une douzième sur la Vierge Marie, s'insérant dans la longue liste des papes ayant promu la pratique de cette prière[27]. Il est également connu pour sa prière à *Saint-Michel, Archange*.

Il est question du culte du Sacré-Cœur dans une des dernières encycliques de Léon XIII, *Annum Sacrum*, publiée le 25 mai 1899, portant sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

Le gouvernement de l'Église et du Saint-Siège

La question romaine

À la suite de l'occupation des anciens États pontificaux et de Rome elle-même par les troupes italiennes en 1870, et tout comme son prédécesseur Pie IX, Léon XIII s'affirme prisonnier du

Vatican, revendiquant ainsi ses droits à la souveraineté temporelle sur les États pontificaux toujours considérés comme usurpée par Victor-Emmanuel II d'Italie décédé quelques semaines avant son élection et auquel a succédé son fils Humbert Ier d'Italie.

Le 20 septembre 1900, Léon XIII dissout officiellement les États pontificaux, mettant ainsi la papauté en accord avec la réalité politique.

En remerciement de l'engagement pris entre 1860 et 1870 par les zouaves pontificaux, des volontaires catholiques du monde entier qui avaient défendu par les armes le pouvoir temporel du pape, Léon XIII encouragea la nouvelle Association des chevaliers pontificaux[28].

La création de cardinaux

Au cours de son pontificat, Léon XIII a créé 147 cardinaux au cours de 27 consistoires. Si la plupart étaient d'origine italienne, il créa une vingtaine de cardinaux français, dont les plus connus furent le cardinal Pie et le cardinal Lavigerie.

C'est également lui qui créa cardinal Joseph Sarto, qui lui succédera sous le nom de Pie X. Parmi les autres cardinaux, l'anglais John Henry Newman, le frère du pape Léon XIII, Giuseppe Pecci, l'américain James Gibbons, auteur d'ouvrages et très actif dans la cause ouvrière, le français Benoît Langénieux (1824-1905), évêque de Tarbes puis archevêque de Reims, Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), premier cardinal canadien.

Enfin, Carlo Christofori est le dernier prélat catholique qui n'était pas prêtre au moment de sa création comme cardinal en 1885.

L'ouverture des archives du Vatican

Alors que la fin du siècle est marquée par un climat anticlérical et globalement hostile au catholicisme, Léon XIII lance dès le début de son pontificat un ambitieux programme d'approfondissement de la recherche historique concernant la papauté et l'Église. Les Archives privées apostoliques du Vatican, devenues en 2019 Archives apostoliques du Vatican sont les archives centrales du Saint-Siège, regroupant tous les actes et documents concernant le gouvernement et l'activité pastorale du pape et des organismes du Saint-Siège, dont la Curie romaine. Elles sont parfois qualifiées à tort de « secrètes » dans la mesure où cet adjectif est à comprendre dans le sens qu'on lui donnait autrefois, c'est-à-dire « privé » ou « réservé au souverain »[29]. En 1881, Léon XIII décide de commencer à les ouvrir à la libre consultation des chercheurs et universitaires. Le cardinal bavarois Joseph Hergenröther en est nommé premier préfet.

Dans cet élan, le pape Léon XIII instaure également :

- une Commission cardinalice pour l'étude des sciences historiques (transformée en 1954 par Pie XII en Comité pontifical des sciences historiques),
- l'École vaticane de paléographie, diplomatique et archivistique, le 1er mai 1884, destinée à former des spécialistes en paléographie et en histoire comparée, une sorte d'école des Chartes, et dont la direction est confiée en premier lieu à Isidoro Carini.

Les papes suivants poursuivront et étendront l'accès aux Archives[29].

La révision de l'index

Instauré à l'issue du concile de Trente (1545-1563), l'*Index librorum prohibitorum* est une liste d'ouvrages jugés immoraux ou contraires à la foi catholique que les fidèles n'étaient pas autorisés à lire. Si Pie IX en restreignit déjà la portée, Léon XIII en a entrepris une révision importante avec l'*Index leonianus*, formalisé par la constitution apostolique *Officiorum ac Munerum* (en)[30] du 25 janvier 1897, restructurant, adoucissant et simplifiant l'Index, tant sur la méthode et les procédures que sur la liste elle-même[31].

L'avortement

L'Église cherche à conjurer la montée du matérialisme et du « paganisme médical ». Le Saint-

Office édicte une série de dix sentences, échelonnées de 1884 à 1901, sur les actes chirurgicaux à caractère abortif considérés comme illicites au regard de l'Évangile, quel que soit le motif et l'âge gestationnel. Le concept d'animation du fœtus (date de la formation de l'âme) perd de sa force, remplacé plus tard par le concept de « vie innocente » dès sa conception (*Humanæ vitæ* 1968)[32].

Sous l'impulsion de Léon XIII, la première association française de médecins catholiques est fondée en 1884 sous le nom de *Société Saint-Luc*, surtout implantée dans le Grand Ouest français, et qui représente en 1910 près de 6 % du corps médical. Cette société lutte contre le rationalisme et l'athéisme, et intervient sur les questions liées à la procréation, notamment en s'opposant à l'avortement thérapeutique[32].

Initiatives apostoliques

Saints et docteurs de l'Église

Au cours de son pontificat, Léon XIII a présidé quatre cérémonies de canonisation, proclamant un total de 27 saints donnés comme modèles et intercesseurs aux croyants. Si la plupart sont d'origine italienne, trois Français parviennent aux « honneurs des autels » selon l'expression consacrée : Benoît-Joseph Labre, Pierre Fourier et Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'ordre des Frères des écoles chrétiennes, consacré à l'enseignement et à la pédagogie.

Parmi les 35 docteurs de l'Église reconnus par l'Église catholique, plusieurs le devinrent à partir des années 1830 (la dernière désignation remontant à 1754), essentiellement des Français (Pierre Damien, Bernard de Clairvaux, Hilaire de Poitiers, Alphonse de Liguori et François de Sales), et dans cette dynamique, quatre le furent sous le pontificat de Léon XIII[33], tous Pères de l'Église : Cyrille de Jérusalem et Cyrille d'Alexandrie en 1882, Jean Damascène en 1890 et Bède le Vénérable en 1899.

Le titre de saint patron a été attribué trois fois par Léon XIII.

- Le 4 août 1880, en application de la politique de relance des études thomistes, Thomas d'Aquin comme patron des Universités, des Académies et des Écoles catholiques[13].
- En 1886, Jean de Dieu comme patron des malades et hôpitaux, patronage qui sera étendu en 1930 aux personnels infirmiers.
- En 1897, l'Espagnol Pascal Baylon[34], frère mineur du XVI^e siècle, comme patron des congrès et des associations eucharistiques[35].

L'approche unioniste avec les autres Églises chrétiennes

Face à une mosaïque d'Églises, l'action de Léon XIII envers l'Orient se développe dans une approche dite « unioniste », au sens d'un appel à l'union à Rome des églises orientales[36],[37].

Sa vision de la Terre sainte s'inscrit dans plusieurs dimensions : spirituelle, diplomatique et apostolique. Le Patriarcat latin de Jérusalem a été restauré en 1847, et un protectorat de la France à l'égard des chrétiens d'Orient s'est mis en place (à la suite de la guerre de Crimée). Une première étape fut franchie avec l'encyclique *Sancta Dei civitas*[38] du 3 décembre 1880 recommandant notamment aux catholiques de soutenir financièrement l'Œuvre d'Orient, fondée à Paris en 1856 et approuvée par Pie IX en 1858, et dont la mission est de venir en aide spirituellement et matériellement aux chrétiens d'Orient. Après l'accueil du Congrès eucharistique international à Jérusalem en 1893, où il se fit représenter par son légat le cardinal Benoît Langénieux, Léon XIII publia deux autres lettres apostoliques : *Praeclara gratulationis*[39] du 20 juin 1894, qui reconnaissait la valeur des rites des Églises d'Orient puis *Orientalium dignitas Ecclesiarum*[40] du 30 novembre 1894. Enfin, six conférences patriarcales se tinrent à Rome du 24 octobre au 28 novembre 1894, présidées par le pape en personne[37].

Par ailleurs, Léon XIII considère que le contexte politico-religieux marqué par le déclin de l'Empire ottoman et la formation de nouveaux États dans l'Europe danubienne et balkanique paraît favorable à des initiatives en direction des populations orthodoxes dont l'émancipation nationale

s'accompagne en général de la revendication de l'autonomie ecclésiastique. Plusieurs initiatives voient le jour dont la reprise de liens diplomatiques avec la Russie[41]. Ces initiatives resteront sans réelle suite concrète dans le domaine des relations interconfessionnelles[42], voire encore empreintes de polémiques.

Parmi les créations cardinalices, Léon XIII choisit Antoine-Pierre IX Hassoun, patriarche de l'église catholique arménienne, lors du consistoire de 1880.

En 1895, il répartit la petite communauté des coptes catholiques (environ 5 000 membres) dans les trois diocèses de l'Église copte catholique, administrés par le patriarche d'Alexandrie résidant au Caire.

Il réorganise les grands ordres, en particulier l'ordre de Saint-Benoît en fondant la confédération bénédictine en 1893 par le bref *Summum semper*. Le 24 janvier 1891, il approuve définitivement les *Constitutions des Filles de Marie et de Joseph*.

Léon XIII authentifia la découverte des ossements retrouvés sous la cathédrale par l'archevêque de Compostelle comme étant les reliques de Jacques de Zébédée. Dans sa lettre apostolique de 1884 intitulée *Deus omnipotens*, il rappelle avec force détails l'origine de Compostelle, reposant sur « une tradition orale constante, répandue partout, qui remonte jusqu'aux temps apostoliques et confirmée d'ailleurs par des Lettres publiques de Nos Prédécesseurs », évoquant à plusieurs reprises la présence à Compostelle du tombeau de l'apôtre sans la mettre en doute[43]. C'est alors la reprise des Chemins de Compostelle.

La diplomatie

Le souverain pontife doit compter avec l'anticléricalisme français qui expulse les congrégations, le *Kulturkampf* prussien qui tente de mettre sous tutelle de l'État les catholiques allemands, la méfiance de l'Italie mais aussi par exemple l'instabilité politique chronique de l'Espagne. Dans tous ces pays de longue tradition chrétienne en voie de laïcisation, le pouvoir du clergé est combattu, tandis que des théories révolutionnaires prônant la violence telles que le nihilisme russe ou l'anarchisme, se développent. L'autorité est aussi largement agressée : le tsar de Russie Alexandre II est assassiné en 1881, l'impératrice d'Autriche en 1898, le roi d'Italie en 1900.

Relations du Saint-Siège avec la France

Devant les appels au renversement des institutions par certains catholiques français[44], Léon XIII rappelle la doctrine traditionnelle de la soumission des sujets à tous les gouvernements, quelle que soit leur forme (Toast d'Alger, encyclique *Au milieu des sollicitudes* et lettre *Notre Consolation*[45]). Il demande une réconciliation des différents courants politiques et l'union de « tous les gens honnêtes » pour contrer le parti anticlérical au pouvoir et parvenir à la mise en sourdine, sinon à la suppression, des lois antireligieuses, comme en Allemagne.

L'opposition d'une partie notable de catholiques aux directives de Léon XIII, à la suite de quelques figures influentes — souvent laïques — de l'Église de France, semble davantage idéologique que politique, plus gallicane que favorable au principe monarchiste. L'opposition à ce qui sera désormais nommé le *Ralliement*, a d'ailleurs pour origine, dès la fin de l'année 1892, les écrits d'Émile Dillon, un ami d'Alfred Loisy (dans un article anonyme de la *Contemporary Review* d'octobre 1892), relayé sinon plagié par un protestant allemand Friedrich Heinrich Geffcken (dans *Léon XIII devant l'Allemagne*[46]) et un ancien ministre piémontais Ruggiero Bonghi. Ces trois auteurs semblent s'être inspirés de *La société de Rome*[47] écrit anticlérical d'Henri Durand-Morimbau dit Henri des Houx sous le pseudonyme de Comte Paul Vasili. Le jésuite Salvatore Brandi s'employa non sans succès, au début de l'année 1893, à réfuter Émile Dillon et Friedrich Heinrich Geffcken dans une série d'articles de la *Civiltà Cattolica*, reprise en France dans l'*Univers* et la *Revue des deux mondes* (puis rassemblés en brochure *La politique de Léon XIII*[48]).

L'opposition aux directives du pape, sans être majoritaire dans une Église de France profondément

marquée par l'école ultramontaine (Louis-Édouard Pie, Louis-Gaston de Ségur, Louis Veuillot, entre autres), influença néanmoins un certain nombre de catholiques ; ainsi, « les dames dévotes de Bretagne et d'Anjou priaient pour la conversion du pape »[49] ; certains vont même jusqu'à soutenir qu'au véritable Léon XIII on a substitué un sosie ; *Les Caves du Vatican* contiennent une allusion à cette fable qu'on a répétée avec Paul VI. La comtesse de Pange raconte[50] que son père, le duc de Broglie, a coutume d'inviter à déjeuner une ou deux fois par an les curés du voisinage ; l'un d'eux, un peu échauffé par le vin de champagne dont il n'a pas l'habitude, n'hésite pas à lancer au dessert un : « Et quand je pense à ce monstre de pape ! », qu'il refuse de retirer.

Prérogative du Saint-Siège, Léon XIII éleva 22 églises comme basiliques mineures en France, ce qui leur donna un titre honorifique et une dignité particulière[51] au sein des églises et des cathédrales.

Relations du Saint-Siège avec l'Empire allemand

Les relations avec le nouvel Empire allemand (proclamé à Versailles le 18 janvier 1871) sont rompues depuis l'arrivée au pouvoir du chancelier Bismarck. Toute la diplomatie de Léon XIII sera tournée vers l'apaisement progressif du *Kulturkampf*. Entre 1871 et 1887, le prince de Bismarck veut renforcer autoritairement et unilatéralement la « solidarité » des composantes de l'Empire et ce, au détriment de l'Église (notamment en rabaissant le parti catholique du Zentrum dont l'un des fondateurs est l'évêque de Mayence Wilhelm Emmanuel von Ketteler). Ainsi, toute critique de l'Empire (cela inclut non seulement la Prusse, mais aussi la Rhénanie prussienne à majorité catholique) est punie de prison. Il veut en fait mater l'esprit d'autonomie des Lorrains récemment annexés (et qui ont élu député le très francophile évêque de Metz Paul Dupont des Loges) et des Polonais de Prusse, de Posnanie et de Silésie, populations catholiques qui trouvent en l'Église un refuge pour leurs activités patriotiques, et en même temps affaiblir l'identité catholique des pays rhénans, pas assez « prussiens » aux yeux du chancelier.

Ce sont les mêmes procédés qu'ailleurs, mais menés tambour battant : mariage civil obligatoire, dissolution de toutes les congrégations, contrôle sur la nomination et la formation du clergé, lois scolaires, etc. Nonobstant, le « chancelier de fer » doit reculer et en 1882, Léon XIII réussit à rétablir les relations diplomatiques avec la Prusse. Le pape a soutenu, avec un certain succès, les évêques dans leur appui aux actions sociales et à la formation d'associations de laïcs d'entraide de travailleurs. Les évêques soutiennent aussi le parti Zentrum dont Bismarck a besoin des voix. Ainsi en 1887, les congrégations peuvent progressivement revenir et les lois les plus répressives de la précédente période du *Kulturkampf* ne sont plus appliquées. Cependant à l'extérieur, à partir du renouvellement de la Triplie en février 1887, puis avec l'abandon du traité de réassurance avec la Russie en 1890, le pape s'inquiète du caractère offensif du dernier système bismarckien dirigé contre la France.

Relations du Saint-Siège avec l'empire d'Autriche-Hongrie

En 1889, il est confronté au drame de Mayerling. François-Joseph, l'empereur d'Autriche, devra envoyer deux télégrammes pour obtenir la dispense permettant à son fils et héritier, mort dans des conditions scandaleuses, d'être inhumé chrétiennement. Le cardinal Mariano Rampolla del Tindaro sera soupçonné par le souverain autrichien de s'être opposé à cet acte de miséricorde du pape. L'empereur s'en souviendra. Lors du Conclave de 1903, il usera de son droit d'exclusive afin d'empêcher le prélat, pourtant favori, de ceindre la tiare pontificale.

Par ailleurs, Léon XIII sera de ceux dont l'héritier de l'empire, François-Ferdinand, arrachera une approbation pour épouser Sophie Chotek en dépit du désaccord de l'empereur François-Joseph[52].

Relations du Saint-Siège avec l'Empire russe

Léon XIII a marqué une politique de détente et de rapprochement avec la Russie, notamment par la signature d'accords diplomatiques dès 1880, la reconnaissance des saints slaves Cyrille et Méthode comme docteurs de l'Eglise[36]. Il en résultera une détente notable des relations entre

l'Empire russe et le Saint-Siège.

Cette action diplomatique n'empêcha pas par ailleurs le pape de condamner dans une des premières encycliques, *Quod Apostolici muneris*, publiée 28 décembre 1878, le socialisme, le communisme et le nihilisme, déclarés alors comme erreurs modernes. Si ces idées gagnent du terrain dans l'empire russe, l'encyclique reste générique et ne pose pas de lien explicite avec la Russie.

Au début de son pontificat, Léon XIII envoie une missive au ton conciliant au tsar Alexandre II de Russie, dans laquelle il rappelle à son bon souvenir l'existence de ses sujets de confession catholique (notamment Polonais et Allemands de Russie) qui souhaitent vivre en loyaux sujets de l'Empire. L'empereur répond tout aussi courtoisement, promettant que ses sujets catholiques disposeront des mêmes droits que les autres. Les relations entre Pie IX et la Russie ayant été exécrables à cause de la question polonaise et rompues depuis 1870, et dans un contexte d'attentats contre des souverains.

À plusieurs reprises, Léon XIII fait lire des lettres en chaire, contre ces attentats. En réponse, des sièges épiscopaux reçoivent enfin l'approbation impériale et sont pourvus. Mais la question polonaise n'évolue guère : le Saint-Siège juge inacceptable l'usage du russe — langue administrative de l'Empire récemment imposée en Pologne — dans l'enseignement et le catéchisme. Plus encore, des Ruthènes en majorité uniates ont été obligés de se placer sous la juridiction canonique de l'Église orthodoxe.

Lorsqu'Alexandre II est assassiné, Léon XIII envoie, en 1881, au couronnement du nouveau tsar Alexandre III un prélat de haut rang pour le représenter[53]. Alexandre III reconnaissant demande au pape d'exhorter les évêques de Pologne à ne pas apporter leur soutien aux mouvements patriotes polonais et à l'agitation politique.

Les relations s'améliorent encore lorsque Léon XIII use de son influence pour rapprocher la Russie de la France. En effet, le pape voit d'un mauvais œil la création de la Triplice, qui réunit une Italie gouvernée par un ministère de gauche anti-clérical et tenté par l'expérience voisine du *Kulturkampf* de Bismarck, un Empire austro-hongrois miné par les nationalismes et un nouvel Empire allemand qui a chassé les congrégations de son pays et promulgué des lois anti-catholiques. D'un autre côté, si le régime politique de la France est jugé insatisfaisant et instable, la Russie a besoin des capitaux français pour se développer et pour se défendre d'une Allemagne trop orgueilleuse à ses frontières, et tandis que la France souhaite sortir de son isolement diplomatique et contrecarrer la puissance de la Triplice.

Après la mort d'Alexandre III en 1894, la question des uniates et de la langue en Pologne est réglée. Un accord de 1896 permet la fondation de nouveaux diocèses catholiques dans tout l'Empire. Dans une dynamique de développement du catholicisme[54], le nouveau tsar Nicolas II facilite le financement de la gestion du grand séminaire catholique de Saint-Pétersbourg, des églises catholiques sont construites dans les grandes villes commerçantes de Russie, tandis qu'en Pologne les derniers sièges épiscopaux vacants sont pourvus.

La nonciature de Saint-Pétersbourg ne rouvre pas.

Relations du Saint-Siège avec le Royaume-Uni

Depuis le milieu du XIXe siècle, le Royaume-Uni est traversé par un mouvement de conversion, dit le mouvement d'Oxford, autour de John Henry Newman.

Dans ce contexte, après avoir réuni un groupe d'experts autour du cardinal Camillo Mazzella, Léon XIII clarifie la position de l'Église vis-à-vis de l'anglicanisme par la lettre apostolique *Apostolicae curae* du 13 septembre 1896 et déclare nul le rite d'ordination sacerdotal anglican.

En juin 1902, le jeune évêque Merry del Val représente le pape au couronnement d'Édouard VII à Londres[55].

Relations avec l'Espagne

En 1885, à la demande du roi Alphonse XII d'Espagne, il élève la capitale du pays, Madrid, au rang d'évêché et crée le Diocèse de Madrid.

Relations du Saint-Siège avec l'Amérique du Nord

En 1899, par la lettre apostolique *Testem benevolentiae nostrae*, il redresse certaines conceptions du catholicisme aux États-Unis - le libéralisme et le pluralisme religieux - en condamnant l'américanisme.

Au **Canada**, après l'envoi d'un premier visiteur apostolique à la fin du pontificat de Pie IX, Léon XIII en envoya un second (en 1883-1884), puis monseigneur Merry del Val (en 1897), et enfin y créa formellement une délégation apostolique le 3 août 1899[55].

Relations du Saint-Siège avec l'Asie

Léon XIII s'intéresse aux développements de l'Eglise catholique en Asie.

Inde - La lettre apostolique *Humanae salutis*[56] datée du 1er septembre 1886 établit la hiérarchie catholique en Inde, alors sous domination anglaise. Quelques années plus tard, l'encyclique *Ad Orientis extremas oras*[57](24 juin 1893) poursuit l'œuvre d'évangélisation dans ce pays en mettant l'accent sur la fondation de séminaires pour la formation d'un clergé autochtone ainsi que sur l'extension de postes missionnaires dans les régions non-chrétiennes du pays.

À partir des années 1880, Léon XIII relance des missions pontificales en Extrême-Orient et y noue des relations diplomatiques[58].

Japon - Il rencontre Yamamoto Shinjiro qui est reçu en audience en tant que Japonais catholique. Il l'encourage à persévérer et répandre la foi catholique en son pays. Benoît XV continuera son œuvre dans ce sens.

AUTRES FAITS

Rencontre avec Thérèse de l'Enfant-Jésus

En novembre 1887, Thérèse Martin, la future sainte Thérèse de Lisieux, est en pèlerinage à Rome avec le diocèse de Coutances. Le 20 novembre, le pape Léon XIII reçoit ce groupe en audience. Désobéissant au protocole, Thérèse Martin profite du moment où elle salue le Saint-Père pour lui demander, en l'honneur du jubilé de ses cinquante ans de sacerdoce, l'autorisation d'entrer au Carmel nonobstant son jeune âge : 15 ans. Le pape lui répond : « Mon enfant, faites ce que les supérieurs vous diront », puis il la bénit et en lui indiquant : « Allons, allons, vous entrerez si le Bon Dieu le veut. »[59]. Si la réponse l'avait laissée déçue, la jeune fille entra au Carmel de Lisieux quelques mois plus tard.

Création de l'ordre pontifical *Pro Ecclesia et Pontifice*

Littéralement « Pour l'Église et pour le pape », la distinction *Pro Ecclesia et Pontifice* a été instituée par Léon XIII le 17 juillet 1888 à l'occasion de son jubilé sacerdotal (50 ans de prêtrise), et étendue en 1898 pour récompenser des services rendus à l'Eglise catholique. La décoration est en forme de croix grecque sur laquelle sont représentés Pierre et Paul, surmontés des armoiries pontificales. Le ruban est blanc et jaune, aux couleurs du Vatican.

Premier pape filmé

Léon XIII est le premier pape à avoir été filmé : en 1896, le cinéaste Vittorio Calcina, représentant des Frères Lumière en Italie, l'immortalise dans un événement, probablement une messe, qui se déroule dans les jardins du Vatican[60].

LA FIN DU PONTIFICAT

Dégradation de sa santé

Le 30 juin 1903, le pape, alors nonagénaire, rapporte de légers sentiments de dyspepsie.

Léon XIII contracte initialement un rhume lors d'une sortie le 3 juillet, mais celui-ci dégénère en une pneumonie. Cette nuit-là, il perd connaissance. Lorsqu'un médecin est appelé au chevet du pape, il détermine que l'huile de ricin avec laquelle Léon XIII avait tenté de se soigner avait dérangé son estomac et aggravé son état. Les neveux du pape sont immédiatement informés de la maladie de leur oncle, tout comme les cardinaux Mariano Rampolla del Tindaro et Luigi Oreglia di Santo Stefano, en leur qualité respectives de secrétaire d'État et de camerlingue de la Sainte Église romaine. Le 4 juillet, le pape fait sa dernière confession au cardinal Serafino Vannutelli. Le jour-même, il perd l'appétit et souffre d'essoufflements. Le lendemain, le médecin déclare qu'une hépatisation affecte les lobes supérieur et moyen du poumon droit, tandis que Léon XIII souffre d'une faiblesse cardiaque considérable et de difficultés respiratoires malgré l'absence de fièvre ou de quintes de toux. Ce même jour, après avoir reçu les sacrements, le pape déclare : « Je suis maintenant près de ma propre fin. Je ne sais pas si tout ce que j'ai fait a été bon, mais j'ai certainement obéi à ma conscience et à notre foi ».

Le 6 juillet, on administre au pape une injection pour le soulager de la douleur qu'il ressent, alors qu'on rapporte que la pneumonie qu'il a contractée commence à se propager au poumon gauche. Le pape, qui avait un pouls imperceptible, a eu une nuit agitée et a dû recevoir de l'oxygène. Ce matin-là, il laisse entendre à ceux qui l'entourent qu'il préférerait que le cardinal Girolamo Maria Gotti lui succède lors du prochain conclave. Lorsque les médecins demandent au pape de se reposer, afin de ne pas aggraver davantage sa santé déclinante, Léon XIII a déclaré : « Si cela ne pouvait être utile, mais je ne crois pas que cela le serait. Le bref reste de ma vie doit être dévoué à Dieu et à l'Église, pas à mon pauvre confort ». Le pape perd connaissance mais se réveille pour recevoir les sacrements à 21 h, avant de vivre une nouvelle nuit agitée. Léon XIII ne dort que trois heures, mais une douleur intense le contraint à se réveiller immédiatement, le souverain pontife se plaignant de douleurs des deux côtés du thorax qui obligent les médecins à le déplacer afin de lui offrir un meilleur confort. Sa situation devient réellement critique dans l'après-midi, où il reçut les derniers sacrements, alors que ses médecins constataient une soudaine détérioration. Le 7 juillet, le pape, affaibli, demande qu'on ouvre les volets de sa fenêtre, déclarant : « Je souhaite revoir une fois de plus, peut-être pour la dernière fois, les rayons du soleil ». Dans les nuits suivantes, le pape souffre de plusieurs crises de toux, transpirant abondamment en raison de sa fièvre montante. La santé de Léon XIII s'améliore légèrement le 10 juillet, lorsqu'il reçoit des pèlerins hongrois. Cependant, épuisé, il s'effondre peu après cette ultime réunion.

Mort et funérailles

Après plus de 25 ans de règne, Léon XIII meurt le 20 juillet 1903 à 15 h 50, dans sa chambre du palais du Vatican après s'être confessé une dernière fois, à l'âge de 93 ans. Les membres du Saint-Siège ont annoncé l'heure de sa mort à 16 h 04 lorsqu'elle fut formellement confirmée. Officiellement, le pape est mort d'une pneumonie, suivie d'une pleurésie hémorragique.

Lors des funérailles, le 25 juillet 1903, le corps du pontife est exposé dans la basilique Saint-Pierre de Rome, avant d'y être inhumé. En 1924, vingt et un ans après sa disparition, le cercueil est transféré dans la basilique Saint-Jean-de-Latran.

Le conclave de 1903

Giuseppe Melchiorre Sarto sera élu pape en 1903, succédant à Léon XIII, et prenant le nom de Pie X.

L'ÉTAT D'ESPRIT DU PONTIFICAT

La question romaine a dépouillé le pape de son pouvoir temporel, réduit à la Cité du Vatican. Léon XIII inaugure donc un nouveau style de pontificat, et fait entrer l'Église dans le **Xxe** siècle : « Quand le cardinal Vincenzo Gioacchino Pecci est élu pape sous le nom de Léon XIII le 20 février 1878, la papauté se trouve dans une situation tout à fait inédite : elle n'est plus souveraine sur le plan temporel, elle ne dispose plus d'aucun support territorial. Le mérite de Léon XIII sera d'en tirer les conséquences et d'inventer une nouvelle façon d'exercer le ministère suprême dans l'Église

ou, si l'on préfère, la façon d'« être pape » dans le contexte d'une société moderne en voie de constante démocratisation et sécularisation. La papauté nouvelle qu'il incarne, détachée de toute préoccupation liée à des intérêts de nature temporelle et prenant progressivement conscience du rôle de l'opinion publique dans la vie politique des États démocratiques contemporains, se veut une papauté ouverte à l'universel, s'efforçant d'exercer une sorte de magistère moral sur le monde des nations[61]. » Léon XIII n'en resta pas moins convaincu de la primauté devant être accordée à Dieu et ancrée dans l'Eglise catholique : « La conviction qu'exprimait Léon XIII, dans sa première encyclique *Incrustabili Dei concilio* (21 avril 1878), était que « tous les maux » de la société moderne avaient « leur principale cause dans le mépris et le rejet de cette sainte et très auguste autorité de l'Église qui gouverne le genre humain au nom de Dieu, et qui est la sauvegarde et l'appui de toute autorité légitime »[62]. »

Un pape »intellectuel «

On a pu considérer que les encycliques du pape Léon XIII, au nombre de quatre-vingt-six, étaient savantes et que peu de gens les ont lues jusqu'au bout, mais elles ont eu une influence notable sur la participation des catholiques aux grands débats intellectuels et socio-politiques de leur époque. Il a renouvelé l'enseignement des séminaires et des universités pontificales, fait progresser les études bibliques et patristiques et ouvert les archives du Vatican.

Son « libéralisme »

À la suite de son prédécesseur, s'il développe une nouvelle forme d'intransigeantisme[62], foncièrement anti-moderne[63], auquel il donne une forme plus conquérante, qui s'attaque au présent[64] afin de « reprendre l'initiative »[63] et proposer « un catholicisme de mouvement »[65], c'est surtout la prudence qui caractérise son pontificat.

Au contraire du style plus lapidaire de Pie IX, illustré par exemple dans le *Syllabus errorum*, Léon XIII quant à lui développe son sens de la pédagogie dans ses encycliques, s'appuyant souvent sur ses prédécesseurs et ouvrant la voie à ses successeurs, sur des thèmes traditionnels comme sur des thèmes nouveaux.

Il poursuit inlassablement sa défense de la liberté de l'Église face aux nouveaux problèmes de la modernité : rupture entre le prolétariat et les classes aisées, mainmise du pouvoir politique sur l'enseignement dans différents pays d'Europe, laïcisation des consciences, et problème de la dissolution des congrégations en France (encyclique *Nobilissima Gallorum Gens*) et dans d'autres pays.

HOMMAGES

Ses successeurs le citèrent régulièrement dans leurs écrits, notamment Pie XI, Pie XII, Paul VI et Jean-Paul II dans plusieurs de leurs encycliques.

- Une rose blanche du nom de « Léon XIII » lui est dédiée en 1890[66].
- En France, un collège de Chateauroux est nommé en son honneur[67].
- Fait rare s'agissant d'un pape, les armoiries de Léon XIII et sa devise, *Lumen in Cælo*, figurent au frontispice de l'église de Rennes-le-Château. Elles subissent toutefois une modification, la comète y étant représentée dans le sens inversé (c'est-à-dire se levant à l'Occident et tournée vers la droite) par rapport aux armoiries du pape.
- Dans l'église de Saint-Gengoux-de-Scissé, une peinture du cul-de-four de l'abside représente ses armoiries.
- Une rue de Bruxelles porte le nom de « Léon XIII »[68].
- Une place de la ville de Luxembourg porte le nom de « Léon XIII »[69].
- Son nom est repris par le premier pape américain de l'histoire, Léon XIV.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Leon XIII a ordonné les évêques suivants :

- Antonio Briganti[70] (1871) ;
- Carmelo Pascucci[71] (1871) ;
- Carlo Laurenzi[72] (1877) ;
- Edoardo Borromeo[73] (1878) ;
- Francesco Latoni[74] (1879) ;
- Jean-Baptiste-François Pitra[75], O.S.B. (1879) ;
- Bartholomew Woodlock (en)[76] (1879) ;
- Agostino Bausa[77], O.P. (1889) ;
- Giuseppe Antonio Ermenegildo Prisco[78] (1898).

PIE X

Giuseppe Melchiorre Sarto, né le 2 juin 1835 à Riese en Vénétie (alors dans le royaume de Lombardie-Vénétie, maintenant Riese Pio X, dans la province de Trévise, en Italie) et mort le 20 août 1914 à Rome, est un prélat italien et saint de l'Église catholique. Il est successivement prêtre, évêque de Mantoue, Patriarche de Venise (archevêque) et cardinal, avant d'être élu pape le 4 août 1903 sous le nom de **Pie X**. En qualité d'évêque de Rome et chef d'État du Vatican, il est le 257^e pape de l'Église catholique jusqu'à sa mort.

Le pontificat de Pie X est marqué par son opposition absolue au modernisme, mais aussi par des réformes ecclésiales, notamment en ce qui concerne la réception quotidienne de l'eucharistie ou la réduction de l'âge minimum des enfants pour l'admission à la première communion.

Il est béatifié le 3 juin 1951, puis canonisé le 29 mai 1954 : il est donc « saint Pie X » pour les catholiques. Sa fête liturgique a été fixée en 1955 au 3 septembre, puis au 21 août à partir de 1969.

JEUNESSE ET ITINERAIRE PASTORAL

Il est né dans une famille très modeste. Son père, Giovanni Battista Sarto (1792-1852), est facteur rural et appariteur de Riese[1]. Sa mère, Margherita Sanson (1813-1894), est couturière[2].

Deuxième d'une famille de dix enfants, Giuseppe Sarto veut être prêtre depuis son enfance, mais la situation économique de sa famille ne le permet pas. C'est le curé de sa paroisse qui trouve le soutien financier, grâce auquel Giuseppe peut entrer au grand séminaire de Padoue, à l'âge de 15 ans, à l'automne 1850. Son père meurt en 1852. Lors de sa dernière année d'études, il est nommé « directeur du chant des clercs » de l'école de chant grégorien, créée par l'évêque de Padoue Grégoire Barbarigo († 1697)[b 1].

Giuseppe Sarto est ordonné prêtre le 18 septembre 1858[b 2]. Ses neuf premières années de prêtre sont celles d'un vicaire d'une église rurale de la paroisse de Tombolo[a 1]. Il y crée une petite école de chant grégorien pour que les paroissiens puissent participer au chant de la messe, dans cette province italienne dépendant de l'Empire autrichien malgré le mouvement fort en faveur d'une unité italienne .

À la suite du conflit entre François-Joseph I^{er} d'Autriche et le royaume de Sardaigne en 1859, Victor Emmanuel, allié à l'empereur des Français, Napoléon III annexe la province de Lombardie et sa capitale, Milan, puis de la quasi-totalité de la botte italienne. Il se proclame roi d'Italie et transfère sa capitale à Florence. Mais la Vénétie où vit Sarto reste encore autrichienne jusqu'en 1866 (défaite de l'Autriche face à la Prusse, qui doit céder la Vénétie à la France qui la rétrocède à son allié italien). L'abbé Sarto qui était sujet du très catholique empereur d'Autriche devient sujet du libéral roi d'Italie:

L'abbé Sarto est alors nommé pendant 8 ans archiprêtre de Salzano paroisse proche de Venise en 1867.

Il est chanoine de la cathédrale de Trévise en 1875[2] et directeur spirituel du séminaire diocésain.

À quarante ans, c'est une certaine promotion pour un prêtre issu d'un milieu modeste. Il est dans la ligne de Pie IX, qui, depuis septembre 1870, a perdu les États pontificaux Rome étant devenue capitale du Royaume d'Italie. Âgé de 78 ans, le pape Pie IX, se considérant prisonnier, s'enferme dans ses palais du Vatican, où il meurt 8 ans plus tard. Le conclave élit Léon XIII qui prône une politique de réconciliation et d'ouverture.

Sarto poursuit son ministère en exerçant de plus en plus de responsabilités à l'évêché, dont il devient chancelier. Comme spécialiste reconnu du chant grégorien, le chanoine Sarto participe, en 1882, au congrès européen d'Arezzo pour la musique sacrée. Il y soutient les moines de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes en faveur de la restauration du chant grégorien, alors que le pape Léon XIII défend plutôt le chant néo-médicéen.

En 1879, l'évêque Federico Maria Zinelli meurt et Sarto est élu vicaire capitulaire pour s'occuper du diocèse jusqu'à l'installation d'un nouvel évêque en juin 1880. Après 1880, Sarto enseigne la théologie dogmatique et la théologie morale au séminaire de Trévise.

Le 10 novembre 1884, à 49 ans, après une dispense car il n'avait pas de doctorat, il est consacré évêque de Mantoue[2]. Sa mère embrasse à plusieurs reprises sa bague et lui dit : « Mais tu n'aurais pas cette belle bague, mon fils, si je n'avais pas celle-ci », lui montrant son alliance. Il effectue deux visites pastorales et organise un synode diocésain. Il est nommé au poste honorifique d'assistant au trône pontifical le 19 juin 1891.

CARDINALAT ET PATRIARCAT

En 1893, le patriarcat de Venise devient vacant. Le pape Léon XIII décide de l'y nommer. Sarto refuse d'abord, puis accepte, déclarant à un journal local qu'il se sentait « anxieux, terrifié et humilié ». Il est nommé cardinal de l'ordre des cardinaux prêtres lors d'un consistoire secret le 12 juin 1893. Lors du consistoire public du 15 juin, le pape lui donne son galero rouge de cardinal, lui assigne l'église titulaire de San Bernardo alle Terme et le nomme patriarche de Venise. Cela pose cependant des difficultés, car le gouvernement de l'Italie réunifiée revendiquait le droit de nommer le patriarche, puisque le précédent souverain, l'empereur d'Autriche, avait exercé ce pouvoir. Ce conflit fit passer le nombre de sièges vacants rapidement à 30. Les mauvaises relations entre la Curie romaine et le gouvernement civil italien depuis 1870 firent qu'il n'eut pas son *exequatur* avant 1894.

Arrivé à Venise, il fut officiellement intronisé le 24 novembre 1894. Il y publie le 1er mai 1895 une *Lettre pastorale sur le chant d'Église* en présentant des principes généraux pour l'organisation et la réalisation de la prière commune, chantée et liturgique.

ELECTION

Léon XIII meurt en 1903. Son successeur le plus probable est le secrétaire d'État, le cardinal Mariano Rampolla del Tindaro, qui totalise 29 voix lors du premier scrutin ; à sa grande surprise, Sarto a 5 voix. Mais chaque vote voit progresser le score de ce dernier tandis que celui de Rampolla tend à se tasser. La révélation au conclave de l'exclusive lancée par l'Autriche-Hongrie à l'encontre de Rampolla scandalise l'ensemble du Sacré-Collège et Sarto refuse la perspective d'être élu pontife. Cependant, ayant cédé aux instances du cardinal-doyen Luigi Oreglia di Santo Stefano, et de l'archevêque de Milan, Andrea Carlo Ferrari, il finit par accepter. Le 4 août, Sarto est donc élu pape en dépassant largement les deux tiers des suffrages nécessaires (50 sur 62)[3]. Il a alors 68 ans.

Il choisit de prendre le nom de Pie X en souvenir des papes du XIXe siècle qui « [avaient] courageusement lutté contre les sectes et les erreurs pullulantes ». Il est intronisé le 9 août. Un de ses premiers actes est d'interdire l'exclusive, pratique qui avait empêché Rampolla d'être élu.

PONTIFICAT

Le nouveau pape n'a pas eu de formation académique poussée, et n'a aucune expérience diplomatique. Aussi s'entoure-t-il de personnalités comme le cardinal Rafael Merry del Val, Espagnol de 38 ans, polyglotte et directeur de l'Académie des nobles ecclésiastiques, dont Pie X fait

son secrétaire d'État.

Issu d'un milieu populaire et voulant continuer de vivre dans la simplicité, Pie X fait aménager au Vatican un appartement d'une grande austérité.

Conservateur et réformateur

Le nouveau pape s'écarte de la conception conciliatrice de son prédécesseur, et affiche tout de suite une tendance théologique conservatrice. En matière administrative par contre, il se montre réformateur: il confie à Pietro Gasparri une refonte du droit canonique, qui aboutit à la promulgation du Code de droit canonique de 1917.

Il publie le *Catéchisme de la doctrine chrétienne* (aujourd'hui appelé *Catéchisme de Pie X*), ainsi que les *Premiers Éléments de la doctrine chrétienne* (ou *Petit Catéchisme de Pie X*).

Ce catéchisme a fait l'objet d'un éloge pontifical public de Benoît XVI lors de l'audience générale du 18 août 2010[4].

Sur le plan financier, il réunit les revenus du denier de Saint-Pierre et ceux du patrimoine du Vatican puis fait acheter de nouveaux bâtiments. Il réforme l'organisation de la curie romaine par la constitution *Sapienti consilio*[5] du 29 juin 1908, supprimant des dicastères devenus inutiles et en concentrant les prérogatives des différents organes.

Avec le décret *Quam singulari* »[6] du 8 août 1910, Pie X demande que les enfants fassent leur première communion dès l'âge de raison, ce qui aboutit en pratique à une inversion de l'ordre traditionnel des sacrements, en plaçant la communion avant la confirmation[7]. Rite de passage important du début de l'adolescence, l'ancienne première communion qui se célébrait vers douze ans est alors maintenue en France en se transformant en cérémonie de profession de foi ou « communion solennelle ».

Antimodernisme

Le modernisme est à l'époque une tendance théologique considérée par les courants intransigeants, dominant les autorités catholiques d'alors, comme « déviante » et menant à des erreurs qui peuvent conduire à l'hérésie.

Dans la constitution apostolique *Lamentabili sane exitu* (1907), Pie X condamne formellement 65 propositions dites « modernistes », rappelées dans l'encyclique *Pascendi*. Celle-ci rejette notamment les thèses d'Alfred Loisy qui est excommunié.

Le résumé de la position antimoderniste est donné dans le *motu proprio Sacrorum antistitum* de 1910, encore appelé serment antimoderniste, que chaque prêtre est tenu de prononcer à l'occasion de son ordination sacerdotale[8]. En 1914 sont publiées les 24 thèses soutenant le thomisme. Quarante ecclésiastiques refusent de prêter serment.

Parallèlement, Pie X encourage personnellement la constitution du réseau dit « La Sapinière », créé par Umberto Benigni et destiné à lutter contre les catholiques soupçonnés de « modernisme », dans une organisation que l'historien Yves-Marie Hilaire décrit comme un système de « combisme ecclésiastique »[9].

La « question française »

Il fait face à la loi française de séparation des Églises et de l'État, votée par le parlement le 9 décembre 1905, et qui s'inscrit dans le prolongement de la politique anticléricale menée par le précédent gouvernement d'Émile Combes, qui a ordonné la dissolution des congrégations religieuses et l'expulsion des religieux réguliers : enseignants, personnel des hospices, etc. (pendant de longues années, les religieux congréganistes désireux d'enseigner devront porter la soutane du clergé séculier).

Pie X se montre moins conciliant et plus dogmatique que son prédécesseur, Léon XIII. Bien que la majorité des évêques français conseille de se plier à la loi, Pie X interdit toute collaboration par

l'encyclique *Vehementer nos* (11 février 1906), l'allocution consistoriale *Gravissimum* (21 février), et l'encyclique *Gravissimo officii munere* (10 août), que Louis Duchesne baptise malicieusement « *Digitus in oculo* » (« doigt dans l'œil »). Le pape affirme alors que la « loi [...], en brisant violemment les liens séculaires par lesquels [la] nation [française] était unie au siège apostolique, crée à l'Église catholique, en France, une situation indigne d'elle et lamentable à jamais »[10].

Cette opposition du pape à la loi française a pour conséquence de compromettre la création des associations culturelles, prévues par la loi, et de faire transférer les biens immobiliers de l'Église au profit de l'État. Ce n'est qu'en 1923 que la situation sera débloquée par la création des associations diocésaines.

En 1911, le concordat portugais prend pareillement fin.

Relations avec le royaume d'Italie

À l'instar de ses prédécesseurs Pie IX et Léon XIII, Pie X maintient sa position de prisonnier du Vatican née de la prise de Rome par les forces armées du royaume d'Italie le 20 septembre 1870. Toutefois, face à la montée du socialisme, il assouplit le *non expedit*. Dans son encyclique de 1905, *Il fermo proposito*, il autorise les évêques à offrir une dispense permettant aux paroissiens d'exercer leurs droits législatifs lorsque « le bien suprême de la société » est en jeu[11].

Liturgie

Avec sa connaissance du chant grégorien et de sa restauration, Pie X achève la plus importante centralisation de la liturgie de l'Église romaine depuis l'époque de Charlemagne, par la publication des livres en latin à la place des liturgies locales. Désormais, l'Église catholique va célébrer ses offices de la même manière jusqu'au II^e concile du Vatican.

Pie X publie son *motu proprio* « *Inter pastoralis officii sollicitudines* »[12] le 22 novembre 1903, fête de Sainte-Cécile, patronne de la musique. Dans ce *motu proprio*, il précise ses instructions concernant la musique sacrée de l'Église romaine.

Pie X est également le fondateur de l'Institut pontifical de musique sacrée à Rome, en 1910[13]. La fondation de cet établissement avait été proposée par Dom Angelo de Santi, le théologien et musicologue de Léon XIII et vieil ami de Pie X, qui est donc nommé le premier directeur de l'institut[14],[15].

Dernières années

Dans l'encyclique *Lacrimabili Statu* du 7 juin 1912[16], Pie X s'élève contre le sort réservé aux Indiens d'Amérique du Sud et appelle les archevêques et évêques à agir en leur faveur, dénonçant les massacres, l'esclavage et les autres traitements indignes auxquels étaient soumises les populations indigènes, y compris par des catholiques, comme l'avait déjà dénoncé son prédécesseur Benoît XIV en 1741 mais sans grand effet.

Pie X est bouleversé lors qu'éclate la Première Guerre mondiale, mais la question se pose de savoir s'il a tenté de la prévenir et si son entourage l'y encourageait[17]. Même si selon une anecdote encore acceptée par Y.-M. Hilaire[18] mais mise en doute par plusieurs historiens[19], y compris des catholiques[20], le pape refuse sa bénédiction aux armées austro-hongroises, disant « Je ne bénis que la paix », Rafael Merry del Val, toujours secrétaire d'État, ne tente rien pour dissuader l'Autriche-Hongrie d'entrer en guerre contre la Serbie. En tout état de cause, l'influence papale reste faible face à la montée des passions nationalistes[18] et l'attitude du Saint-Siège semble incohérente[21].

La mort du pape

Dans les premiers jours d'août 1914, alors que la Première Guerre mondiale plonge l'Europe dans le chaos, Pie X, profondément affecté par la montée des hostilités qu'il avait vainement tenté d'empêcher par des démarches diplomatiques et des appels à la paix, voit sa santé rapidement décliner. Épuisé par le chagrin et la souffrance morale causés par le conflit, il contracte une

bronchite aiguë qui s'aggrave en pneumonie, compliquée par une faiblesse cardiaque et des troubles rénaux.

Après avoir reçu les derniers sacrements le 19 août, le pape Pie X s'éteint dans la nuit du 19 au 20 août 1914 à 1h20 du matin, au Vatican, à l'âge de 79 ans, dans une grande sérénité et un profond abandon à Dieu[22]. Ses dernières paroles furent prononcées en dialecte vénitien : « Gesu, Giuseppe e Maria, vi dono il cuore e l'anima mia ! » (« Jésus, Joseph et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme ! »)[23]. Sa mort, survenue au seuil de sa douzième année de pontificat, provoque une vive émotion parmi les fidèles, qui voient en lui la première grande victime morale de la guerre, et marque la fin d'un pontificat profondément attaché à la paix et à la défense de l'Église[24].

Les funérailles de Pie X furent célébrées avec une grande solennité dans la Basilique Saint-Pierre de Rome, en présence des cardinaux, du clergé romain, de représentants diplomatiques et d'une foule nombreuse malgré le contexte troublé de la guerre. Après la messe de funérailles, Pie X fut inhumé dans une chapelle de la Nécropole papale de la basilique Saint-Pierre, selon son vœu d'être enterré simplement, sans monument fastueux. Sa tombe devint rapidement un lieu de pèlerinage. Des années plus tard, après sa canonisation, son corps fut transféré sous l'autel de la chapelle de la Présentation, à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, dans un sarcophage de bronze ajouré par un vitrage, où il repose aujourd'hui[25].

CANONISATION

Après sa mort, la dévotion envers Pie X ne cesse pas. Sa cause est ouverte dès le 24 février 1923 et on érige à Saint-Pierre de Rome un monument en sa mémoire pour le vingtième anniversaire de son accession au pontificat. Devant l'afflux des pèlerins venus prier sur sa tombe dans la crypte de la basilique Saint-Pierre, on fait sceller une croix de métal sur le sol de la basilique, afin que les pèlerins puissent s'agenouiller juste au-dessus de son tombeau. Des messes y sont dites jusqu'à l'avant-guerre.

Le 19 août 1939, Pie XII prononce un discours à sa mémoire et le 12 février 1943, en pleine guerre, « l'héroïcité de ses vertus » est proclamée. Peu après Pie X est déclaré « serviteur de Dieu ».

La Congrégation des rites ouvre alors le procès de béatification examinant en particulier deux miracles. En premier lieu, celui intervenu auprès de Marie-Françoise Deperras, religieuse qui, d'après les *Acta Apostolicæ Sedis*, était atteinte d'un cancer des os dont elle aurait été guérie en décembre 1928[26] et en second lieu celui d'une *sœur Benedetta de Maria*, de Boves (Italie), qui aurait été guérie d'un cancer de l'abdomen en 1938.

Ces deux miracles sont officiellement approuvés par Pie XII, le 11 février 1951, et aboutissent à la lettre de béatification de Pie X le 4 mars suivant. La cérémonie elle-même a lieu le 3 juin 1951 en la basilique Saint-Pierre, en présence de 23 cardinaux, de centaines d'archevêques et d'évêques et d'une foule de 100 000 pèlerins. Pie XII parle alors de Pie X comme du « pape de l'Eucharistie », pour avoir permis l'accès de la communion aux jeunes enfants et autorisé la communion eucharistique quotidienne[27].

Le 17 février 1952, son corps est transféré de la crypte à son emplacement actuel sous l'autel de la chapelle de la Présentation, à l'intérieur de la basilique, dans un sarcophage de bronze ajouré par un vitrage.

Le 29 mai 1954, deux miracles sont reconnus par l'Église catholique, en premier lieu celui qui aurait permis la guérison d'un avocat italien — Francesco Belsami — d'un abcès pulmonaire, et l'autre celui qui aurait permis la guérison d'une religieuse — Sœur Maria-Ludovica Scorcia — affectée d'un virus du système nerveux[28]. La messe de canonisation célébrée par Pie XII est suivie par une foule de 800 000 fidèles.

Pie X est le premier pape depuis le XVI^e siècle à être canonisé, le dernier ayant été en 1712 Pie V qui avait régné de 1566 à 1572.

La fête de Saint-Pie X est célébrée le 21 août dans le nouveau calendrier liturgique[29]. Il est fêté le 3 septembre dans l'ancien calendrier. Dans les prieurés de la FSSPX (Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X), sa fête est une fête de 1re classe.

La basilique souterraine, plus récente et plus vaste des basiliques de Lourdes, est placée sous son patronage. Une relique de Saint Pie X est exposée à la chapelle 'Pax Christi'.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Pie X a ordonné les évêques suivants[33] :

- Évêque Francesco Cherubin (**it**) (1899)
- Évêque Giacomo Radini-Tedeschi (1905)
- Évêque Ludovicus Baláš de Sipek (**nl**) (1905)
- Évêque Ottokár Prohászka (**hu**) (1905)
- Archevêque Gyula Zichy (**hu**) (1905)
- Évêque Charles du Pont de Ligonnès (1906)
- Évêque Pierre Dadolle (1906)
- Évêque Marie-Joseph Ollivier (1906)
- Évêque Adrien-Alexis Fodère (1906)
- Évêque Eugène-François Touzet (1906)
- Archevêque François-Léon Gauthey (1906)
- Évêque Charles-Paul Sagot du Vauroux (1906)
- Évêque Charles-Henri-Célestin Gibier (1906)
- Archevêque Jean Victor Émile Chesnelong (1906)
- Archevêque François-Xavier-Marie-Jules Gieure (1906)
- Évêque Félix-Adolphe-Camille-Jean-Baptiste Guillibert (1906)
- Évêque Alcime-Armand-Pierre-Marie Gouraud (1906)
- Archevêque Eugène-Jacques Grellier (1906)
- Évêque Jacques-Jean Gely (1906)
- Pape Benoît XV (1907)
- Cardinal Gaetano De Lai (1911)
- Cardinal Adam Stefan Sapieha (1911)
- Archevêque Pio da Langogne, O.F.M.Cap. (1911)

BENOIT XV

Giacomo della Chiesa, né le 21 novembre 1854 à Gênes (royaume de Sardaigne) et mort le 22 janvier 1922 à Rome, est un prélat catholique. Il est successivement prêtre, évêque, archevêque de Bologne et cardinal, avant d'être élu pape le 3 septembre 1914 sous le nom de **Benoît XV** (en latin : *Benedictus XV*, en italien : *Benedetto XV*). En qualité d'évêque de Rome, il est le 258e pape de l'Église catholique ainsi que le chef d'État du Vatican jusqu'à sa mort.

Son pontificat est marqué par la promulgation du nouveau Code de droit canonique en 1917, étape importante dans la centralisation du pouvoir pontifical, ainsi que par une intense activité diplomatique au cours de la Première Guerre mondiale.

JEUNESSE

Né en 1854 à Gênes, le fils du marquis Giuseppe della Chiesa (1821–1892) grandit dans une famille d'ancienne noblesse de cette ville qui se rattache au pape Calixte II et au roi de Lombardie Béranger II[1]. Sa mère, Giovanna Migliorati (1827–1904) appartenait aussi à une famille d'ancienne noblesse mais napolitaine, dont était issu un autre pape, Innocent VII au début du XVe siècle.

Après des études classiques, à cause des réticences de son père envers sa vocation sacerdotale, il entre en 1871 à la faculté de droit de Gênes et obtient son doctorat de droit civil en 1875. Lors de ses études, le climat anticlérical le pousse à s'engager dans l'Action catholique, dont il préside la section locale[1]. Son père accepte alors sa vocation, à la condition qu'il poursuive son cursus à Rome. Prenant résidence au collège Capranica spécialisé dans la formation des jeunes ecclésiastiques il étudie à l'Université grégorienne dirigée par les Jésuites. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1878 en la basilique Saint-Jean du Latran, quelques jours après avoir été reçu avec les autres étudiants par le pape récemment élu, Léon XIII[1].

CARRIERE DANS LA CURIE

Il entre en 1879 à l'Académie des nobles ecclésiastiques, qui prépare les jeunes aristocrates italiens au service diplomatique du Saint-Siège[1]. L'année suivante, il obtient son doctorat de droit canonique. Chaque jeudi, les cardinaux venaient écouter les étudiants sur leurs recherches : alors qu'il enseigne le style diplomatique à l'Académie, il est repéré par le cardinal Rampolla, dont il devient le protégé[1]. Il suit celui-ci dans sa nonciature en Espagne en 1882. Quand en 1887, Rampolla devient cardinal secrétaire d'État, Della Chiesa devient *minutante* aux affaires ordinaires[1]. Il participe ainsi à la négociation entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des Îles Carolines et organise les secours durant une épidémie de choléra. Cette expérience lui procure de plus, une grande connaissance des rouages de la Curie romaine. Comme sa mère se plaint à Rampolla de cette carrière, trop lente à son goût, Rampolla lui répond, « Signora, votre fils ne montera que quelques marches, mais elles seront gigantesques »[2]. En 1901, il est nommé substitut de la Secrétairerie d'État. Lors du conclave de 1903, le cardinal Rampolla, favori parmi les papables, veut le faire désigner pour remplacer le Cardinal Volpini qui vient de mourir, en tant que secrétaire du conclave. Mais c'est le cardinal Rafael Merry del Val qui sera le secrétaire. C'est un premier signe que Rampolla ne sera pas le successeur de Léon XIII. Avec l'élection de Pie X qui choisit Rafael Merry del Val comme secrétaire d'État, Della Chiesa perd son poste, suivant Rampolla dans sa défaite.

Il doit attendre octobre 1907, pour obtenir la charge d'archevêque de Bologne[1].

Après la mort de Rampolla, en 1913, faisant figure de modéré, il est nommé cardinal, lors d'un consistoire secret, le 25 mai 1914[1]. Il reçoit le chapeau de cardinal-prêtre de la basilique des Quatre-Saints-Couronnés (*Santi Quattro Coronati*) le 28 mai.

Lors du conclave qui suit la mort de Pie X le 20 août 1914, peu après le début de la Première Guerre mondiale, s'affrontent deux partis. Le « parti des Pie » est mené par des dignitaires de l'entourage du feu pape, Merry del Val, De Lai ou encore Lafontaine. L'autre défend la politique de Léon XIII, guidé par Domenico Ferrata et Pietro Gasparri. Della Chiesa, qui fait figure de modéré, devient un candidat possible de compromis. Il est élu au dixième tour de scrutin, le 3 septembre 1914[1], avec exactement les deux tiers des voix ; dans ce cas-là il était prévu de reprendre son bulletin de vote (identifié par une devise) afin de vérifier que l'élu, Della Chiesa, n'avait pas voté pour lui-même en contravention avec les règles du scrutin. Il choisit le nom de Benoît XV, en hommage à Benoît XIV (pape de 1740 à 1758), législateur de l'Église moderne[3]. Comme le commenta le diplomate italien comte Sforza : « Pie X était fils de paysan, ne comprenait rien à la diplomatie ; Benoît XV, diplomate issu d'une famille patricienne, ne connaissait rien à la pastorale. Le contraste n'aurait pas pu être plus grand[4]. » Il a 59 ans.

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Sur le plan doctrinal

Le nouveau pape Benoît XV s'emploie aussitôt à calmer les remous de la « crise moderniste ». C'est l'objet de sa première encyclique, *Ad beatissimi*, en date du 1er novembre 1914. Le *Sodalitium Pianum* d'Umberto Benigni, plus connu sous le nom de « La Sapinière », est dissous en 1921. Le cardinal Merry del Val est remplacé par le cardinal Ferrata (dont la mort inattendue est presque

immédiate), puis Gasparri. Néanmoins, De Lai reste à la tête de la Congrégation des Évêques, et Merry del Val est nommé à la tête de la Sacrée Congrégation du Saint-Office.

L'encyclique *Spiritus Paraclitus* (15 septembre 1920) encourage les fidèles à lire la Bible, elle soutient « l'immunité parfaite des Écritures à l'égard de toute erreur ». Le *Manuel biblique* de Vigouroux sera mis à l'Index sous Pie XI, en 1923, et Lagrange se voit empêché de publier ses travaux sur la Genèse. Le sulpicien Jules Touzard subit également les foudres du Saint-Office pour avoir mis en doute l'attribution à Moïse en personne des livres du [Pentateuque](#)[5]. Le serment anti-moderniste est maintenu. En 1915, une Congrégation des études, des séminaires et des universités est créée pour mieux contrôler la formation doctrinale des séminaristes[6].

Benoît XV promeut une piété populaire : il étend à l'Église universelle la fête de la Sainte Famille et appuie la dévotion au Sacré Cœur, à la Vierge des Douleurs, à Notre-Dame de Lorette, patronne de la ville italienne de Loreto, ou encore au Très Précieux Sang[5]. Il canonise Jeanne d'Arc et proclame bienheureuse Louise de Marillac en 1920 ou encore les 22 martyrs de l'Ouganda.

Le pontificat de Benoît XV voit également s'achever le chantier de codification du droit canonique lancé par Pie X. En 1917, le Code de droit canonique est promulgué par la constitution *Providentissima Mater Ecclesia*[7].

En 1919, la révocation du *non expedit* imposé en 1874 par Pie IX permet aux catholiques italiens de participer à la vie politique italienne et au prêtre Luigi Sturzo de fonder le Parti populaire italien.

Première Guerre mondiale

Benoît XV proclame, dans l'*Osservatore Romano* du 3 septembre 1914, la neutralité[8] du Saint-Siège.

Le 1er novembre, il publie l'encyclique *Ad beatissimi* qui se présente comme un appel à la paix, indiquant en conclusion : « Nous appelons de tous nos vœux, en faveur de la société humaine et en faveur de l'Église, la fin de cette guerre si désastreuse. » Il associe cependant l'enjeu du conflit à celui de la question romaine : « Tout en souhaitant instamment que les nations fassent la paix au plus tôt, nous désirons vivement aussi, que le Chef de l'Église cesse de se trouver dans cette condition anormale [la privation d'un territoire propre à l'Église] qui pour bien des raisons est funeste aussi à la tranquillité des peuples. » Dans la lignée du mouvement anti-moderniste, Benoît XV dénonce également le « mal funeste » qu'il considère comme « la véritable cause de la terrible guerre présente » : la société laïque et libérale issue, en France, de la Révolution française, et en Italie, du *Risorgimento*.

Par la suite, Benoît XV se refuse à toute condamnation, malgré les crimes de guerre dont s'accusent les deux camps, et se contente d'appeler de manière générale au respect des règles du droit de la guerre[9]. — ce qui lui vaut l'incompréhension ou l'hostilité des deux parties.

Du côté des puissances alliées, l'opinion est particulièrement choquée par la non-condamnation de l'invasion de la Belgique à la suite du plan Schlieffen, et des atrocités allemandes qui s'ensuivirent. En France, la déception est d'autant plus grande que le cardinal Pietro Gasparri, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, est réputé pro-français[10]. Le catholique et anticlérical Léon Bloy le rebaptise « Pilate XV[11] » et Georges Clemenceau le nomme « le pape boche »[12]. La proposition d'Alexandre Millerand de rétablir l'ambassade près le Saint-Siège à la fin de 1914 ne rencontre ainsi aucune adhésion du Conseil des ministres[13]. En 1917, André Tardieu rappelle au pape que son premier devoir est de « prendre parti entre le bien et le mal »[11]. Les plus anticléricaux accusent le Saint-Siège d'être manipulé par les Jésuites, qui se voient attribuer la responsabilité réelle de la guerre et sont accusés d'avoir incité l'Autriche-Hongrie à attaquer la Serbie[14]. Inversement, Benoît XV est soutenu par l'Action française, et Charles Maurras consacre plus d'une centaine d'articles à le défendre[15].

De son côté, Erich Ludendorff voit en Benoît XV le « pape français »[12], mais il est vrai que Ludendorff accusera de la même façon Pie XI et le futur Pie XII. En effet, les puissances centrales

ne comprennent pas pourquoi le pape refuse de soutenir officiellement l'Autriche-Hongrie, seul pays officiellement catholique, et l'Allemagne, qui compte les très catholiques Bavière et Rhénanie, contre des États visiblement anticatholiques : la protestante Angleterre, « oppresseur » de l'Irlande, la Russie, schismatique, « oppresseur » quant à elle de la Pologne[13], mais aussi la France, « foyer de l'athéisme »[16]. Un courrier de la Secrétairerie d'État adressé à Raffaele Scapinelli di Leguigno, nonce apostolique en Autriche (**en**), est ainsi refusé à la frontière autrichienne au motif qu'il provient d'un pays ennemi[12]. Les Empires centraux font donc attendre leur réponse, tout aussi négative, à l'exhortation de Benoît XV.

Dans son discours au consistoire du 22 janvier 1915, Benoît XV explique :

« Nous réprouvons grandement toute injustice de quelque côté qu'elle puisse avoir été commise, mais impliquer l'autorité pontificale dans les différends propres aux belligérants, ne serait certainement ni convenable ni utile[17]. »

Benoît XV s'efforce à tout prix, en 1914 et 1915, d'éviter l'entrée en guerre de l'Italie restée neutre[18] (voir aussi Italie dans la Première Guerre mondiale). Il seconde les tentatives allemandes pour acheter la neutralité italienne aux dépens de l'Autriche-Hongrie, priée d'abandonner Trieste, le Sud-Tyrol et les terres irrédentes[19]. Cette politique a été interprétée par les opinions publiques alliées comme une manœuvre du Vatican visant à protéger l'Autriche-Hongrie d'une attaque italienne et donc permettre aux Empires centraux de s'épargner un front additionnel. Autre intervention, Benoît XV demande au printemps 1916 à Guillaume II d'empêcher la progression des troupes russes vers Constantinople et redoute de voir les deux patriarchats orthodoxes s'unir contre le Saint-Siège[20]. La requête est retirée quelques jours plus tard, Benoît XV préférant finalement ne pas s'ingérer dans le conflit.

Le 28 juillet 1915, Benoît XV lance sa première tentative de paix négociée, appelant à « résoudre l'épouvantable conflit (...) autrement que par la violence des armes » et à « reconnaître, l'esprit serein, les droits et les justes aspirations des peuples[20]. » Une seconde tentative, appelant au retour au *statu quo*, avorte à la suite des avis négatifs des prélats belge le cardinal Mercier et français Alfred Baudrillart.

Appel de 1917

Le 1er août 1917, Benoît XV envoie une lettre aux belligérants. Baptisée « exhortation à la paix », elle réaffirme la volonté du Saint-Siège de « garder une parfaite impartialité à l'égard de tous les belligérants » et prétend faire tout son possible pour « contribuer à hâter la fin de cette calamité, en essayant d'amener les peuples et leurs chefs à des résolutions plus modérées, aux délibérations sereines de la paix, d'une paix « juste et durable » ». Concrètement, il propose :

- le désarmement des deux parties, reprenant ainsi un thème déjà abordé aux conférences de La Haye ;
- l'arbitrage comme moyen de résolution des conflits ;
- l'abandon de toutes les demandes de réparation ;
- l'évacuation totale de la Belgique et du territoire français ;
- la liberté des mers ;
- la restitution par l'Entente des colonies allemandes.

Le texte souhaite également la fin de la question territoriale opposant l'Italie à l'Autriche (Trentin et Trieste) et de celle entre l'Allemagne et la France (Alsace-Lorraine) en demandant que « les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte, dans la mesure du juste et du possible (...) des aspirations des peuples ». Le pape citait d'autres territoires : « Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques, et notamment celles relatives à l'Arménie, aux États balkaniques et aux territoires faisant partie de l'ancien royaume de Pologne »[21].

L'exhortation de Benoît XV est très mal reçue. Prévue pour rester secrète, elle est rapidement diffusée par la presse[22]. Du côté de l'Entente, la Grande-Bretagne et la Belgique font porter par

leurs ambassadeurs des refus polis. L'Italie se contente de s'associer à cette démarche, et la France, qui n'entretient plus de liens diplomatiques avec le Saint-Siège, ne répond pas[23]. Les opinions publiques de ces deux pays accusent le pape de vouloir saper le moral de leurs troupes. On lui reproche aussi de ne réclamer la paix qu'après l'entrée en guerre des États-Unis : au moment où l'Entente reprend le dessus. Clemenceau résume bien l'opinion majoritaire des Français en dénonçant dans son journal, *L'Homme enchaîné* (18 août 1917) une « paix allemande »[3]. Même les journaux catholiques dirigés par des laïcs se montrent très critiques. Ainsi, le journaliste André Géraud, qui signe sous le pseudonyme de « Pertinax », écrit dans *L'Écho de Paris* que le pape « a gravement manqué à la justice[23] ». Aux États-Unis, le président Woodrow Wilson, tout en saluant l'initiative pontificale, déclare qu'il ne saurait être question de traiter avec le militarisme allemand et le gouvernement de Guillaume II, qu'il juge responsables de la guerre et des atrocités[24].

Du côté des Empires centraux, la presse austro-hongroise fait bon accueil à l'appel pontifical et affirme même qu'il fait écho aux propositions de ces empires, l'autonomie des peuples ayant été envisagée par l'empereur Charles Ier « dans les cadres historiques de la monarchie ». L'appel est interprété comme une mise en garde contre les excès de l'irrédentisme italien, qui a dépossédé le pape de ses États en 1870[25]. L'Allemagne, par contre, refuse toute concession sur la Belgique, ce qui fait capoter le projet pontifical[26].

Si la diplomatie pontificale a connu beaucoup d'insuccès pendant cette période, il n'en demeure pas moins que la guerre a donné lieu à un regain des relations diplomatiques. Ainsi, Sir Henry Howard a été accrédité le 30 décembre 1914 comme ministre plénipotentiaire « en mission spéciale » de la Grande-Bretagne, renouant ainsi des relations brisées depuis le temps d'Élisabeth Ire d'Angleterre. En juillet 1915, la Serbie fait de même, suivie en août par les Pays-Bas ; en mai 1917 c'est le tour du Luxembourg. Pendant l'année 1916, les relations avec l'Amérique latine se normalisent également.

Pourtant, les clergés nationaux ne suivent pas la politique pontificale. Par exemple, pour le clergé français, le père Sertillanges déclare lors d'une cérémonie patriotico-religieuse à Notre-Dame de Paris, le 10 décembre 1917 : « Très Saint Père, nous ne pouvons pas pour l'instant retenir vos appels à la paix. » Les catholiques mettent en avant le « martyr » subi par la cathédrale de Reims (transformée en poste d'observation par l'armée française, puis bombardée défensivement en septembre 1914 par l'armée allemande), qui sera suivi en 1918, le jour du Vendredi saint, par celui de l'église parisienne Saint-Gervais. Au contraire, les clergés nationaux se chargent de mettre en place leurs propres cellules de propagande : à *Der Krieg und der Katholicismus* (« la guerre et le catholicisme ») publié en Allemagne répondent *La Guerre allemande et le catholicisme* et *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne* du Comité catholique de propagande française à l'étranger. Benoît XV ne condamne aucune de ces activités, bien qu'ils aillent à l'encontre de son vœu proclamé d'union de tous les catholiques[28].

Parallèlement à son action diplomatique, Benoît XV mène une politique humanitaire volontariste. En décembre 1914, il confie à Eugenio Pacelli, futur pape Pie XII, la direction d'un service d'assistance aux blessés et prisonniers de guerre. Dans le même temps, il demande aux belligérants d'autoriser l'échange de prisonniers blessés. Cela est accepté, et les échanges commencent dès 1915. Dans ce cadre, 30 000 soldats sont hospitalisés en Suisse. Le Vatican sert également de bureau d'information aux familles : l'Œuvre des prisonniers reçoit 170 000 demandes et envoie 50 000 communications. À ce sujet, le pacifiste Romain Rolland[29] qualifiera ensuite le Vatican de « seconde Croix-Rouge »[12]. Enfin, des rations alimentaires sont distribuées aux enfants des pays en guerre. Toutefois, l'action pontificale connaît là aussi des échecs : en 1914, les belligérants refusent unanimement d'observer une trêve de Noël[12] ; en 1915, le même refus est opposé à la proposition d'un droit de sépulture pour les morts sur le champ de bataille[12].

C'est durant cette période qu'Albert Besnard, directeur de la Villa Medici (1912–1920), fait de lui plusieurs portraits : deux eaux-fortes[30] et un portrait en pied (huile sur toile).

Après la guerre

Le résultat de cette politique est une mise à l'écart du Saint-Siège, amorcée par les accords de Londres de 1915. À la demande de l'Italie, celui-ci est spécifiquement exclu des négociations sur le règlement de la paix (article 15 de l'accord)[31]. Néanmoins, Benoît XV obtient d'envoyer un représentant lors du congrès de Versailles de 1918[7] et une reconnaissance du statut supranational du Saint-Siège (art. 238). Le Saint-Siège ne fera toutefois pas partie de la Société des Nations, Benoît XV soupçonnant initialement l'organisation d'influence socialiste et maçonnique[31]. Il revient sur son opinion par la suite, estimant que la SDN permet « la défense des libertés particulières de chaque État et le maintien de l'ordre social »[32].

Le pape se montre très pessimiste sur le règlement du conflit. Dans son encyclique *Pacem, Dei munus pulcherrimum* du 23 mai 1920, il désapprouve le traitement jugé trop humiliant réservé à l'Allemagne et condamne le découpage opéré par le traité de Versailles dont il estime qu'il n'a pas « extirpé les germes des anciennes discordes »[31].

Au sortir de la guerre, le cardinal Gasparri s'efforce de renouer les liens entre le Saint-Siège et les nations. Le nombre d'États représentés au Vatican augmente, ainsi que les nonciatures à l'étranger. La France finit également par se réconcilier avec le Saint-Siège : Benoît XV canonise Jeanne d'Arc le 16 mai 1920 et à cette occasion, Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères et représentant extraordinaire de la France lors des cérémonies, rencontre le cardinal Gasparri et Benoît XV, première étape au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux États, qui aura lieu en mai 1921[33].

Benoît XV jette également les bases d'une « nouvelle ère des concordats[34] » dans son allocution consistoriale du 21 novembre 1921, en refusant le transfert des prérogatives accordées à l'Empereur aux États nés de la dislocation de l'Autriche-Hongrie[7]. Cette décision lui permet de partir sur des bases neuves avec ces nouveaux États. Le premier concordat de la série est signé avec la Lettonie le 30 mai 1922, et Pie XI poursuivra cette politique.

Mort

Le pape Benoît XV meurt dans sa chambre du Palais apostolique au Vatican le **22 janvier 1922**, après sept ans de pontificat, à l'âge de 67 ans. Après ses funérailles et son enterrement, et au terme du conclave de 1922, le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, est élu. Ce dernier lui succède sous le nom de Pie XI.

Activité pastorale

La Première Guerre mondiale a pour conséquence, en matière missionnaire, une irruption des nationalismes : les missionnaires avaient pris parti au cours du conflit, et les ressortissants des pays vaincus se voient expulsés par ceux des pays vainqueurs, en particulier les congrégations allemandes (par exemple les bénédictins de Beuron et les bénédictins missionnaires d'Afrique). Benoît XV réagit vigoureusement en condamnant, dans sa lettre apostolique *Maximum illud* du 30 novembre 1919, cette « peste affreuse ».

Il encourage la constitution d'un clergé et d'un encadrement indigènes. Il s'appuie pour ce faire sur le père Vincent Lebbe, missionnaire belge en Chine (où il est connu sous le nom de « Lei Ming Yuan »), partisan des droits des populations autochtones, et sur le cardinal Van Rossum, préfet de la *Congrégation pour la propagation de la foi*.

Il encourage l'expansion au Japon du catholicisme encore balbutiant. À cet effet, il reçoit et décore de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand Yamamoto Shinjiro en le félicitant pour ses actions et le gouvernement japonais pour sa bienveillance envers les missions.

En octobre 1917, il fonde l'Institut pontifical oriental dédié aux études orientalistes et c'est lui qui, en 1920, déclare Saint Ephrem de Nisibe, Docteur de l'Église.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Benoît XV a ordonné les évêques suivants[35] :

- Archevêque Antonio Lega (1914)
- Archevêque Sebastiano Nicotra **(it)** (1917)
- Pape Pie XII (1917)
- Cardinal Willem Marinus van Rossum, C.S.S.R. (1918)
- Archevêque Ersilio Menzani **(it)** (1921)
- Cardinal Federico Tedeschini (1921)
- Archevêque Jules Tiberghien (1921)
- Cardinal Carlo Cremonesi (1922)

PIE XI

Achille Ratti, né le 31 mai 1857 à Desio (Royaume de Lombardie-Vénétie) et mort le 10 février 1939 au Vatican, est un prêtre catholique, érudit, évêque, théologien et archevêque de Milan. Créé cardinal en 1921, il est élu pape l'année suivante, le 6 février 1922 sous le nom de Pie XI (en latin : *Pius XI*, en italien : *Pio XI*). En qualité d'évêque de Rome, il est le 259^e pape de l'Église catholique ainsi que le chef d'État du Vatican jusqu'à sa mort.

Son pontificat de 17 ans, est marqué par le règlement de la question romaine, avec la reconnaissance et l'institution de l'État de la Cité du Vatican, par les accords du Latran, en 1929. Il doit faire face à la montée des totalitarismes en Europe : communisme (1917), fascisme (1922) et nazisme (1933), ainsi qu'à la Guerre civile espagnole.

JEUNESSE ET CARRIERE DANS LA CURIE

Naissance et formation

Issu d'une famille de la bourgeoisie lombarde, Ambrogio Damiano Achille Ratti est né le 31 mai 1857 dans la petite ville de Desio près de Milan alors sous domination autrichienne (en 1859 la Lombardie, conquise par les armées franco-sardes, est rattachée au nouveau royaume d'Italie). Son prénom Ambroise-Damien-Achille a été donné par son grand-père Ambroise Ratti (qui était aussi son parrain).

Le futur pape était l'avant-dernier fils (parmi sept enfants) de Francesco Ratti († juin 1881)[a1 1] qui était alors propriétaire d'une filature de soie, et de son épouse, Teresa née Galli († octobre 1918)[a1 1], fille d'un aubergiste originaire de Saronno.

À la fin de son école primaire à Desio, il est placé, à la requête de son oncle, au petit séminaire de Saint-Pierre Martyr à Seveso. Il passe ses vacances chez son oncle Damiano Ratti (prévôt curé d'Asso), qui lui fait approfondir ses études. Après deux années au séminaire de Monza, il devient surveillant pendant une année au collège San Carlo de Milan où il obtient le baccalauréat. Cela lui permet d'entrer au grand séminaire de Milan[a1 1].

En 1874, le jeune Achille prend l'habit des tertiaires franciscains remis par son confesseur Luigi Tavola, curé de Sormano. Il est remarqué par l'archevêque de Milan Luigi Nazari di Calabiana, au presbytère de son oncle d'Asso, pour son esprit studieux et sa piété[a1 2].

Le prélat le charge d'enseigner la grammaire au petit séminaire de Saint-Pierre Martyr, où il avait étudié auparavant, et au collège Saint-Martin[a1 2]. En 1879, il est envoyé avec son ami Alessandro Lualdi au séminaire pontifical lombard de Rome où il réside durant ses études à l'université grégorienne.

Ordination et doctorat

Achille Ratti est ordonné prêtre le 20 décembre 1879, à l'âge de 22 ans, à la basilique Saint-Jean-de-Latran[a1 2]. Il célèbre sa première messe dans la basilique Santi Ambrogio e Carlo al Corso, où est conservé le cœur de saint Charles Borromée, archevêque de Milan[2] et sa troisième [messe](#) au tombeau de saint Pierre dans les cryptes vaticanes[a1 2].

Il obtient trois doctorats, en philosophie, en droit canonique et en théologie, à l'Université

pontificale grégorienne, où il fait la connaissance de Giacomo della Chiesa, futur Benoît XV. C'est l'un des premiers docteurs de l'Académie pontificale Saint-Thomas [d'Aquin], fondée le 13 octobre 1879[a1 2]. Comme le pape Léon XIII souhaitait rencontrer les deux lauréats, Achille Ratti et Alessandro Lualdi, lors de son audience personnelle, à la fin d'une journée, le Saint-Père et les deux jeunes prêtres échangèrent longtemps et intimement leur pensée sur l'enseignement de la philosophie[a1 2].

Erudit

En 1882, il regagne la ville de Milan en tant que vicaire dans la petite paroisse Barni pendant quelques mois. Puis, il est nommé professeur du grand séminaire, où il enseigne durant cinq ans la théologie dogmatique ainsi que l'éloquence sacrée[a1 3]. C'est durant ces années qu'il pratique l'alpinisme à un très haut niveau (voir plus bas.)

Il rejoint les oblats de saint Charles Borromée peu après sa nomination comme « docteur » (c'est-à-dire conservateur[3]) de la bibliothèque Ambrosienne, à la suite du décès d'un de ces docteurs le 5 novembre 1888[a1 3]. Il y travaille jusqu'en 1912. Spécialisé dans la paléographie des écrits médiévaux de l'Église[4], ses recherches sont tournées vers la vie et l'œuvre de Charles Borromée, ainsi que sur le diocèse de Milan. Il travaille aussi sur un apocryphe de Paul. Ces études de qualité, pendant cette période, préparent sa future promotion[a1 3] : en mars 1907, nommé préfet de l'Ambrosienne, il succède à Antonio Maria Ceriani qui avait eu sur lui une profonde influence scientifique[a1 3]. Il entreprend un travail de rénovation et de classement de l'antique bibliothèque qui le fait remarquer de la communauté des savants.

En 1909, il devient en outre conservateur auprès du collégial de la faculté théologique de Milan et devient un proche du cardinal Andrea Carlo Ferrari (12 ans plus tard, il lui succède au siège de l'archevêché de Milan)[a1 4].

Le 20 février 1912, le pape Pie X le nomme vice-préfet de la Bibliothèque apostolique vaticane sous la direction du préfet jésuite Franz Ehrle, tout en lui conservant la responsabilité de l'Ambrosienne. Le 1er septembre 1914, à la suite du départ de Frantz Ehrle, le nouveau pape, qui le connaissait (Benoît XV) lui confie la bibliothèque[a1 4]. Le 15 septembre, le Saint-Père lui accorde une stalle de chanoine à la basilique vaticane, et le 28 octobre, Achille Ratti est élevé à la dignité de protonotaire apostolique.

Jeunesse sportive

Achille Ratti est également un sportif, connu pour son goût de l'alpinisme. Il gravit ainsi de nombreux sommets des Alpes : le Cervin, la pointe Dufour au mont Rose à 4 663 mètres d'altitude, le mont Blanc, et réalise la première traversée du col Zumstein (4 452 m). Le Club alpin suisse mentionne surtout son ascension vers le mont Rose dans le *Guide des Alpes Valaisannes* (tome III, p. 111). En effet, avec ses deux amis, ils subissent des ténèbres exceptionnelles près de la pointe Dufour le 30 juillet 1889, qui les obligent à une nuit passée sur une corniche. Sans nouvelles, une caravane de secours vient les secourir depuis Zermatt. Un de ses amis a les pieds gelés.

Le Docteur Ratti devient membre honoraire des Clubs alpins de Desio et de Milan. Plusieurs voies portent son nom, notamment l'actuelle voie des Aiguilles grises sur le mont Blanc, autrefois dénommée *route du Pape*. Cet étonnant mélange de ténacité physique et d'érudition rigoureuse en faisait un prélat original. Ses historiens y voient la base du tempérament qu'il montra lors du pontificat face aux situations de crise.

Diplomate en Pologne

Il devient ensuite, le 25 avril 1918, visiteur apostolique en Pologne, où la situation diplomatique et militaire est très tendue. L'État polonais est en voie de reconstitution, mais en conflit avec l'URSS. Lorsque l'État est officiellement reconnu, Ratti reçoit formellement le titre de nonce apostolique en Pologne, le 6 juin 1919, et est titré archevêque *in partibus* de *Naupacte (de)* le 3 juillet 1919. Sa consécration en la cathédrale de Varsovie, par l'archevêque Aleksander Kakowski, se tient le 28

octobre suivant en présence des vingt-deux archevêques et évêques du pays et du président de la République Józef Piłsudski, du gouvernement et de tout le corps diplomatique. Il mène à bien des négociations diplomatiques, soutient personnellement les prisonniers et les enfants de ce pays et fait preuve d'un grand courage personnel lors du siège de Varsovie par les Soviétiques, en août 1920. Il en garde un solide anticommunisme.

Sa mission s'achève en demi-teinte : nommé haut-commissaire ecclésiastique en Haute-Silésie, où n'avait pas encore eu lieu le plébiscite dont les résultats devaient déterminer si la région serait rattachée à la Pologne ou à l'Allemagne, il se conforme aux instructions émanant du cardinal Bertram, évêque de Breslau, ordonnant aux prêtres polonais de ne pas prendre parti dans le débat, ce qui favorisait le clergé allemand. En conséquence, Ratti est sévèrement attaqué par la presse polonaise.

À la suite de cette fonction importante mais difficile, l'université catholique de Varsovie lui octroie un doctorat *honoris causa* en théologie en octobre 1921, tandis que le gouvernement polonais le décore en janvier 1922 de l'ordre de l'Aigle blanc.

Archevêque de Milan

Le 13 juin 1921, Achille Ratti est nommé cardinal archevêque de Milan, son diocèse d'origine, par le pape Benoît XV au titre de *Santi Silvestro e Martino ai Monti*. Si son arrivée officielle à Milan est reportée en raison d'un pèlerinage national jusqu'au 3 septembre, le cardinal y participe à un repas offert à 1 000 pauvres par la Fédération des Jeunes catholiques. Le cardinal déploie dans son diocèse une grande activité, en particulier dans le domaine de l'enseignement. Il préconise l'utilisation du catéchisme de Pie X pour les classes élémentaires et réunit une conférence épiscopale sur les questions d'enseignement et de société.

Il assiste avec réserve à la montée au pouvoir de Mussolini récemment devenu député de Milan. Son anticommunisme lui convient, mais la violence de ses troupes et son caractère dominateur l'inquiètent de plus en plus. « Résistera-t-il à la tentation, qui guette tous les chefs, de devenir dictateur absolu ? ».

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Élection et premières actions

Le 6 février 1922, à la mort de Benoît XV, le conclave élit au quatorzième tour le cardinal Ratti[a1 10]. Celui-ci n'était qu'un outsider : le camp conservateur présentait le cardinal Merry del Val, ancien secrétaire d'État de Pie X, tandis que le camp libéral était représenté par le cardinal Gasparri. Élu comme candidat de compromis, il montre très vite son autorité indépendante, en refusant au camp conservateur de renvoyer Gasparri et en choisissant, à l'inquiétude des libéraux, de prendre la tiare sous le nom de Pie XI. Il innove en bénissant la foule de la loggia extérieure de la basilique Saint-Pierre, ce qui constituait symboliquement, après l'isolement du 20 septembre 1870, une ouverture sur Rome et le monde. Il prend comme secrétaire personnel, son secrétaire de Milan, Carlo Confalonieri, et maintient donc comme secrétaire d'État le cardinal Gasparri. Par la lettre apostolique *Galliam Ecclesiae filiam* du 2 mars 1922, Pie XI proclama Jeanne d'Arc, déjà canonisée en 1920, sainte patronne secondaire de la France.

Le rôle de l'Église

Sa première encyclique, *Ubi arcano Dei consilio*, en date du 23 décembre 1922, constitue un programme de sa future action.

« C'est un fait évident pour tous : ni les individus, ni la société, ni les peuples n'ont encore, après la catastrophe d'une telle guerre [(1914-1918)], retrouvé une véritable paix ; la tranquillité active et féconde que le monde appelle n'est pas encore rétablie. [...] Aux inimitiés extérieures entre peuples viennent s'ajouter [...] les discordes intestines qui mettent en péril [...] la société elle-même. Il faut signaler en premier lieu cette lutte de classe qui, tel un ulcère mortel, s'est développée au sein des nations, paralysant l'industrie, les métiers, le commerce, tous les facteurs enfin de la prospérité,

privée et publique. Cette plaie est rendue plus dangereuse encore du fait de l'avidité des uns à acquérir les biens temporels, de la ténacité des autres à les conserver, de l'ambition commune à tous de posséder et de commander. De là de fréquentes grèves, volontaires ou forcées ; de là encore des soulèvements populaires et des répressions par la force publique, fort pénibles et dommageables pour tous les citoyens.

Dans le domaine de la politique, les partis se sont presque fait une loi non point de chercher sincèrement le bien commun par une émulation mutuelle et dans la variété de leurs opinions, mais de servir leurs propres intérêts au détriment des autres. Que voyons-nous alors ? Les conjurations se multiplient : embûches, brigandages contre les citoyens et les fonctionnaires publics eux-mêmes, terrorisme et menaces, révoltes ouvertes et autres excès de même genre [...].

La tâche qui s'impose avant toute autre, c'est la pacification des esprits. Il y a bien peu à attendre d'une paix artificielle et extérieure qui règle et commande les rapports réciproques des hommes comme ferait un code de politesse ; ce qu'il faut, c'est une paix qui pénètre les cœurs, les apaise et les ouvre peu à peu à des sentiments réciproques de charité fraternelle. Une telle paix ne saurait être que la paix du Christ [...] car il fut le premier à dire aux hommes : Vous êtes tous des frères (Matth. XXIII, 8).

[...] Le retour de la paix chrétienne est impossible hors de ce règne : la paix du Christ par le règne du Christ. »

Ce programme est complété, d'un point de vue théologique, par les encycliques *Quas primas* (11 décembre 1925) qui en instituant la fête du Christ Roi se veut une réponse aux persécutions des cristeros au Mexique et *Miserentissimus Redemptor* (8 mai 1928), sur le culte au Sacré-Cœur. Il procéda à de nombreuses canonisations, dont celle de Bernadette Soubirous, Jean Bosco, Thérèse de Lisieux, Madeleine-Sophie Barat ou encore Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, notamment en 1926, 1929, 1933, années jubilaires[nc 2]. Il nomma également quatre nouveaux docteurs de l'Église : Pierre Canisius, Jean de la Croix, Robert Bellarmin et Albert le Grand. Il insista sur le rôle de la prière, recommandant les Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola dans *Mens nostra* (20 décembre 1929) ou encore le rosaire dans *Ingravescentibus malis* (**1a**) (29 septembre 1937).

Il ne montra guère d'intérêt pour la question biblique, et donna une réponse clairement unioniste à la question œcuménique : l'encyclique *Mortalium animos* (6 janvier 1928) souhaitait le retour au sein de l'Église des chrétiens non catholiques romains. Pie XI donna sa vision de l'éducation catholique dans l'encyclique *Divini Illius Magistri* (31 décembre 1929)[7]. D'un point de vue moral, enfin, *Casti connubii* (31 décembre 1930) bornait strictement le cadre des rapports conjugaux.

Il insista sur le rôle des laïcs : « tous les fidèles sont appelés à collaborer [à l'apostolat], car tous peuvent travailler dans la vigne du Seigneur », déclara-t-il ainsi aux évêques colombiens le 14 février 1934. Concrètement, il accorda son appui à l'Action catholique et aux institutions de jeunesse comme la Jeunesse ouvrière chrétienne, fondée par l'abbé belge Joseph Cardijn qu'il reçut en audience en mars 1925. Inversement, il se montra très attentif à l'idéologie des mouvements et organes de presse catholiques ou assimilés. Dans ce cadre, il organisa, dès la fin de 1925, une campagne contre le mouvement monarchiste de l'Action française, jugé coupable d'irrégion – et qui avait été pourtant amplement soutenue auparavant par le clergé français. Son allocution consistoriale du 20 décembre 1926, en guise de clôture d'une série de condamnations plus ou moins indirectes, interdit explicitement toute participation au mouvement de même que la lecture de ses publications. Neuf jours plus tard, les écrits de Charles Maurras, fondateur du mouvement, étaient mis à l'Index de même que le journal *Action française*. Refusant les étiquettes de 'libéral' ou de 'conservateur', il aime dire « j'aime tellement les traditions que j'en crée de nouvelles ».

Pie XI voulut également développer l'œuvre missionnaire de l'Église, ce qui est un aspect fondamental de son pontificat et ce qui le fit surnommer le « pape des missions »[8] : en 1922, il centralisa à Rome l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jusqu'alors à Lyon[9]) et organisa en 1925 une exposition missionnaire. Soucieux de l'ouverture du clergé aux indigènes, il sacra en 1926 les six premiers évêques chinois. Entre 1922 et 1939, il érigea le nombre impressionnant de 37

missions (surtout en Afrique et en Chine), 111 vicariats apostoliques et 148 préfectures apostoliques, sans compter des dizaines de nouveaux diocèses, notamment aux Indes et dans l'empire du Japon[10]. Il s'appuya sur le zèle de deux préfets successifs de la Sacrée Congrégation de la Propaganda Fide, le cardinal van Rossum (rédemptoriste hollandais), jusqu'à sa mort en 1932, puis le cardinal Fumasoni-Biondi (préfet de 1933 à 1960).

Il est toujours soucieux des séminaires. Dès sa lettre d'août 1922, il préconise la création de séminaires inter-diocésains en Italie. Ils sont alors cinq pour 688 élèves. À la fin du pontificat, ils seront quatorze pour 3 500 élèves. En 1931, par la constitution *Deus scientiarum Dominus*, il fait rehausser le niveau des études supérieures ecclésiastiques.

L'État du Vatican succède aux anciens États pontificaux

Le pape arrive au pouvoir en même temps que Benito Mussolini s'impose comme Président du Conseil italien. S'il le soutient dans le souci de contrer le communisme, il s'irrite des exactions fascistes face à l'Action catholique dont il accepte cependant la dépolitisation. Son refus de soutenir la Démocratie chrétienne est important pour le processus qui permet à Mussolini de passer au parti unique. Malgré des difficultés mutuelles (rôle de l'entourage anticlérical du Duce ou du roi Victor-Emmanuel III), le 11 février 1929, le cardinal Pietro Gasparri, secrétaire d'État, signe avec Benito Mussolini, les accords du Latran, créant l'État de la Cité du Vatican. Ces accords plaçaient sous la seule autorité du pape un territoire de quarante-quatre hectares, érigé en État indépendant, pour lui assurer une base temporelle et une représentation diplomatique. Cela mettait fin au différend qui opposait la papauté au royaume d'Italie depuis 1870 - connu sous le nom de *question romaine* - et au statut de *Prisonnier du Vatican* que s'étaient donné les papes depuis 1870. Le pape renonçait à ses droits sur la ville de Rome et aux anciens États pontificaux, tandis que l'Italie reconnaissait un privilège à l'Église catholique et la rémunération des membres du clergé comme officiers de l'état-civil. Le négociateur principal avait été le frère du nonce en Bavière, de la famille Pacelli.

Confrontation avec le nazisme

Depuis 1920, année où monseigneur Eugenio Pacelli, nonce à Munich, fut accrédité à Berlin dans ce but, un Concordat était en cours de négociation avec l'Allemagne. Le 20 juillet 1933, le pape mandata Eugenio Pacelli, devenu cardinal et secrétaire d'État, pour le signer en son nom. Du côté allemand, il le fut par le vice-chancelier Franz von Papen, conservateur catholique, qui avait accepté le 30 janvier d'intégrer un gouvernement dirigé par Adolf Hitler. Pie XI est sans illusion sur la capacité du clergé autrichien de convertir Hitler à une politique pro-catholique[11].

Une position claire et officielle :

Le 14 mars 1937, il publie l'encyclique *Mit brennender Sorge* (*Avec une brûlante inquiétude*).

En prévision de la date du 3 mai 1938, jour de l'arrivée de Hitler à Rome, en visite d'État du 3 au 9 mai auprès de Benito Mussolini et de la monarchie italienne, le pape Pie XI, dès le 30 avril, sort ostensiblement de la Ville Éternelle, entouré de toute la Maison pontificale, de la Gendarmerie pontificale et de la Garde suisse, et, à la stupeur générale, se retire au palais apostolique de Castel Gandolfo (territoire faisant partie de l'État du Vatican, à 20 km de Rome). Le Saint-Siège fait savoir publiquement qu'« il n'y a pas de place, à Rome, pour deux croix, la Croix du Christ et une *autre croix* » (sous-entendu, la croix gammée du nazisme). Avant de quitter Rome, le pape ordonne la fermeture des musées du Vatican pour empêcher le dictateur nazi d'y accéder, et l'extinction de toute lumière à la moindre fenêtre de la Cité du Vatican donnant sur l'extérieur. Pie XI, déjà de toute manière courroucé contre le gouvernement fasciste italien et sa collaboration avec le régime de Berlin, décide de prolonger plusieurs mois d'affilée sa résidence à Castel Gandolfo, jusqu'au 28 octobre suivant, privant ainsi Rome de sa présence durant six mois (la plus longue absence d'un pape hors de Rome depuis le XIXe siècle jusqu'à nos jours). Tant que le pape séjourna au palais apostolique de Castel Gandolfo, les foules de pèlerins y affluèrent pour recevoir sa bénédiction, comme à Rome.

Le 6 septembre 1938, alors que le gouvernement italien prépare les lois raciales fascistes, Pie XI déclare à un groupe de pèlerins belges :

« Par le Christ, et dans le Christ, nous sommes de la descendance spirituelle d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre et de prendre les moyens de se protéger contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. Nous, chrétiens, nous sommes spirituellement des sémites »[12], expression devenue célèbre.

Cependant, cette déclaration n'est reprise ni par *L'Osservatore Romano*, ni par Radio Vatican[13]. Des comptes rendus paraissent dans *La Libre Belgique* du 14 septembre 1938[14], à la une de *La Croix* du 17 septembre 1938[15], et dans *La Documentation catholique*[14]. Pour Sylvie Bernay, qui commente la reprise de la déclaration par Jules Saliège dans « La semaine catholique de Toulouse » et sa publication intégrale dans *L'Univers israélite*, « le pape ne semble manifestement pas prêt à intervenir contre le principe de ces lois racistes, puisqu'il pense qu'il est légitime qu'un État se défende, sans préciser d'ailleurs contre qui ou contre quoi »[12]. De même le théologien Karl Thieme estime en 1940 que ce discours de Pie XI ne marque pas suffisamment la solidarité des chrétiens avec les Juifs, car il ne constitue tout au plus qu'une « déclaration impromptue à des pèlerins » n'ayant pas la valeur d'un texte magistériel[13].

Pie XI ordonne cependant aux universités catholiques d'organiser un enseignement contre l'antisémitisme et le racisme (*Syllabus contre le racisme*). Surtout, juste avant son décès, il fait préparer une encyclique contre le nazisme. Il écrit aussi un discours dénonçant les écoutes et les déformations des propos de l'Église par les fascistes. Ce discours était prévu pour le dixième anniversaire du Concordat entre l'Italie et le Vatican, en présence de Benito Mussolini, mais Pie XI mourut la nuit qui précédait (voir en fin d'article).

Il est difficile de dire quel aurait été le texte précis de la condamnation dans l'encyclique du nazisme. Cependant il est clair que Pie XI montrait une hostilité de plus en plus nette et officielle au rapprochement entre Mussolini et Hitler.

Confrontation avec le communisme

L'encyclique *Quadragesimo anno*, publiée en 1931, condamne le communisme mais aussi les conditions sociales qui favorisent son essor. Au nom de la dignité humaine, Pie XI invite le socialisme à prendre ses distances avec le totalitarisme communiste[16].

Le 19 mars 1937, soit cinq jours après *Mit brennender Sorge*, il publie l'encyclique *Divini Redemptoris*, par laquelle il condamne de nouveau le communisme, qu'il qualifie d'« intrinsèquement pervers », expression devenue célèbre. Pour l'Église, les purges staliniennes de 1934 et 1936 n'ont pas encore convaincu les communistes qu'ils se battent non pas pour la liberté mais pour l'asservissement, et que le matérialisme dialectique est sans issue et débouche sur le néant.

« On ne peut pas dire que de telles atrocités soient de ces phénomènes passagers qui accompagnent d'ordinaire toute grande révolution, des excès isolés d'exaspération comme il s'en trouve dans toutes les guerres ; non, ce sont les fruits naturels d'un système qui est dépourvu de tout frein intérieur. »

Liens avec la France

Il est certain que la vie de Pie XI se consacrait considérablement à la France, notamment au sanctuaire de Lourdes. Lorsque le pape Léon XIII créa deux cardinaux français, Victor Lecot et Joseph Bourret en 1893, Achille Ratti était chargé d'accompagner Giacomo Radini-Tedeschi, prélat de la secrétairerie d'État. Pour le jeune prêtre, le voyage afin d'emporter la barrette cardinalice se termina avec une déviation vers Lourdes[nc 3].

Devenu cardinal-archevêque de Milan, Monseigneur Ratti revisita Lourdes en 1921, en présidant le

pèlerinage national italien[a1 11],[nc 4]. Aussitôt élu pape, Pie XI fit, en faveur de la France, sortir sa première lettre apostolique, en proclamant que la Sainte Vierge demeure la première patronne de ce pays (ainsi que sainte Jeanne d'Arc, *patronne secondaire de la France*)[a1 12],[nc 4] :

« L'immense affluence des fidèles accourant de loin chaque année, même de notre temps, aux sanctuaires de Marie montre clairement ce que peut dans le peuple la piété envers la Mère de Dieu, et plusieurs fois par an, la basilique de Lourdes, si vaste qu'elle soit, paraît incapable de contenir les foules innombrables de pèlerins. La Vierge Mère en personne, trésorière auprès de Dieu de toutes les grâces, a semblé par des apparitions répétées approuver et confirmer la dévotion du peuple français. »

— première lettre apostolique de Pie XI, *Beata Maria Virgo in cælum Assumpta in gallicæ (Galliam ecclesiæ filiam)*, le 2 mars 1922[a1 13],

Il n'est donc pas par hasard que le Saint-Père ait canonisé sainte Bernadette Soubirous le 8 décembre 1933, 75^e anniversaire des Apparitions de Lourdes.

Pie XI rendit hommage aux martyrs français de la Révolution. Ainsi, il béatifia en 1925 Ifigenia de San Matteo et ses 31 moniales françaises exécutées entre les 6 et 29 juillet 1794 à Orange par le Tribunal révolutionnaire. Cette béatification fut suivie de celle de l'archevêque Jean-Marie du Lau d'Allemans et de 190 victimes des massacres de Septembre en 1792. Encore furent ajoutés dans la liste Noël Pinot et Pierre-René Rogue tandis que le martyr Jean de Brébeuf († 1649 au Canada) fut béatifié en 1925 et canonisé en 1930[nc 2]. En bref, le pape ne souhaitait pas que l'histoire néglige les martyrs de l'Église. De même, avec ses béatifications, le pape fit manifester la spiritualité profonde de nombreux fondateurs et fondatrices d'ordres : André-Hubert Fournet († 1834), Michel Garicoïts († 1863), Pierre-Julien Eymard († 1868), Marie-Euphrasie Pelletier († 1868). Il ne faut pas oublier la béatification de Claude La Colombière († 1682).

C'est surtout sous le pontificat de Pie XI que se propagea la dévotion à sainte Thérèse de Lisieux. Pie XI béatifia en 1923 puis canonisa en 1925 la jeune carmélite. La spiritualité du pape s'enracinait dans celle de la religieuse française morte à 24 ans : « Sa statue est sur la table de travail du Saint-Père. Son image sourit au mur de sa chambre à coucher[rf 1]. »[nc 8] Une fois guéri en 1937, Pie XI attribua son rétablissement de santé à la sainte, en disant « Le voilà mon médecin[nc 9]. » Le pape n'hésita pas à adresser son message, surtout aux fidèles français, le 11 juillet 1937 lors de la consécration de la basilique de Lisieux, par biais de la radio[nc 9]. Il n'est pas étrange que la fête de sainte Thérèse ait été inaugurée, par ce Saint-Père, en faveur de toutes les églises catholiques. De surcroît, c'était lui qui fit renforcer le culte de sainte Thérèse tandis que Michel d'Herbigny était envoyé à Lisieux en faveur de la conversion de la Russie[nc 11]. En résumé, il était lié non seulement à cette sainte mais aussi au Carmel de Lisieux.

Enfin, par le bref du 31 mai 1937, Pie XI autorisa un jubilé extraordinaire en France. Cette décision fut tenue à la suite d'un congrès marial de Boulogne-sur-Mer en faveur du tricentenaire du vœu de Louis XIII à Notre-Dame[rf 2]. Le jubilé célébré en 1938, restant méconnu même de nos jours, fut toutefois étudié par le prêtre Claude Billot[18].

Le pape béatifia en 1925 puis canonisa le 8 décembre 1933 Bernadette Soubirous.

La révolte des Cristeros au Mexique

Pie XI eut à faire face à la politique anticatholique du gouvernement mexicain de Plutarco Elías Calles qui renforce les dispositions de la Constitution mexicaine de 1917 contre les Catholiques (interdictions de toute intervention de l'Église à l'école primaire, des ordres monastiques, des célébrations publiques du culte en dehors des églises, restrictions au droit de propriété des organisations religieuses, atteinte aux droits civiques des membres du clergé : interdiction de l'habit religieux, perte du droit de vote, de la liberté d'expression sur les affaires publiques dans les organes de presse) : les « Lois Calles » décident de la fermeture des écoles catholiques, de la limitation du nombre de prêtres par habitant, de l'expulsion des prêtres étrangers, de la condamnation à 5 ans de

prison pour tout commentaire politique émanant d'un prêtre, de la fermeture de chapelles, de 142 églises, créent une immixtion de l'État dans les affaires internes de l'Église par le biais de l'enregistrement obligatoire des curés auprès des institutions locales et de leur autorisation d'exercice du culte, l'État de Tabasco allant même jusqu'à rendre le mariage obligatoire pour être « ministre d'un culte », ce qui visait implicitement le culte catholique, les lois sur l'interdiction de l'action publique catholique entraînent la fermeture d'hospices et d'institutions de bienfaisance. Le gouvernement répond par la violence à la résistance populaire à cette politique et de 1924 à 1937 le Mexique voit une révolte populaire sans précédent conduite au nom du « Christ Roi » (la guerre des Cristeros). De nombreux prêtres furent pendus ou fusillés. Le clergé local était divisé sur l'attitude à adopter : conciliation ou révolte ? Le 11 décembre 1925, le pape promulgua l'encyclique *Quas primas*, instaurant la fête du Christ Roi, qui encourageait les catholiques mexicains à la résistance. La question mexicaine resta épineuse jusqu'en 1937.

Style personnel

Le pape Pie XI avait ce qu'on appelle, en italien, la *terribilità*.

Son allure et son maintien habituels étaient sévères, que tempéraient parfois un rare sourire légèrement ironique. Malgré cet aspect autoritaire, sa personne respirait une indéniable bonté. Il avait un sens redoutable de la formule qui fait mouche ; à un camérier secret qui osait un jour lui suggérer timidement d'alléger les règles protocolaires, Pie XI répliqua du tac au tac : « Apprenez que le protocole sert à remettre à leur place les gens qui ne savent pas rester à leur place »[19].

Son goût pour l'ordre et la discipline était légendaire. Un employé de la Curie qui voulait faire parvenir directement une supplique personnelle au Pape, la rédigea, la mit dans une grande enveloppe sur laquelle il avait calligraphié « *À Sa Sainteté* » et la déposa par terre sur le chemin que Pie XI empruntait pour sa brève promenade quotidienne dans les jardins du Vatican. L'un des camériers se précipite, ramasse l'enveloppe et l'apporte à Pie XI ; le Pape la refuse et ordonne immédiatement au camérier : « Remettez-la où vous l'avez trouvée. Ce n'est pas la voie normale du courrier »[19].

La religieuse milanaise responsable de ses repas, devenue trop âgée, fut remplacée en 1926 par un petit groupe de moines franciscains allemands parmi lesquels Aloïs Stanke. Quand on les présenta au Pape, il leur dit avec ce mélange d'autorité et de fine ironie dont il avait le secret : « Je vous recommande la précision allemande ; je vous recommande le silence allemand ; mais pas la cuisine allemande »[20].

Pie XI donnait ses ordres avec une courtoisie à la fois bonhomme et sèche, lesquels devaient être exécutés sans délai, « non subito, ma prima di subito » (« pas immédiatement, mais avant immédiatement »). Dans son amour du travail parfaitement accompli, il disait souvent à son secrétaire particulier, le futur cardinal [Carlo Confalonieri](#) : « Niente press'a poco » (« *Jamais rien à peu près* »)[19].

Pie XI n'accordait que rarement, après mûr examen, les dispenses que l'on sollicitait de lui, même quand elles étaient en principe autorisées par le droit canonique, faisant souvent répondre au solliciteur, civil ou ecclésiastique : « Les lois sont faites pour être observées, pas pour en être dispensé »[19]. Des cardinaux ont avoué qu'ils tremblaient et priaient intérieurement au moment d'être reçus en audience par le pape ; le cardinal Luigi Sincero a confié qu'il s'y préparait chaque fois « comme un écolier qui doit être examiné »[21].

Le pape Pie XI avait une conscience très aiguë de sa charge apostolique de Vicaire de Jésus-Christ sur la Terre ; il ne se mettait debout pour personne. Quand il donnait audience aux souverains et aux chefs d'État, il demeurait assis, siégeant au trône pontifical.

Domaine liturgique et création de la fête du Christ Roi

Certes, dès son élection le nouveau pape Pie XI ouvrit une porte en faveur de l'œcuménisme, en faisant, lors du jubilé 1925 à Rome, chanter une messe et des hymnes selon le rite byzantin. C'était

une schola de l'Église orthodoxe qui en exécuta[22]. Toutefois, avec sa constitution apostolique *Divini cultus sanctitatem* (1928), le Saint-Père défendait et développa finalement l'idée du *motu proprio Inter pastoralis officii sollicitudines* (1903) dénoncé par le pape saint Pie X. Le projet de l'*Édition Vaticane* fut parachevé sous le pontificat de Pie XI en 1926, sauf quelques textes encore requis, et avec la publication du livre de chant consacré à la fête du Christ Roi, instituée par ce même pape l'année précédente. Il est certain que Pie XI respectait toujours la tradition catholique de la musique sacrée. Non seulement il fit rattacher l'*École supérieure de chant grégorien et de musique sacrée* au Saint-Siège le 22 novembre 1922[23] mais également promouvoir comme l'Institut pontifical de musique sacrée le 24 mai 1931, en tant qu'université pontificale. L'établissement est dorénavant chargé de former les maîtres de chapelle ainsi que les chercheurs. D'ailleurs, c'était la constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus*, de laquelle l'article 31 - h dénonce la promotion de l'école, qui organisait à nouveau la fonction des universités pontificales afin d'adapter aux besoins de cette époque-là[24].

Dernier discours et mort du pape

En 1939, à l'occasion du dixième anniversaire des accords du Latran, Pie XI convoqua pour le 11 février tous les évêques d'Italie pour, selon ce que croyaient certains, leur lire un discours dénonçant les persécutions raciales par les nazis et la marche vers la guerre de l'Italie fasciste. Mussolini multipliait alors les menaces à peine voilées sur l'attitude du pape. Le discours ne fut pas prononcé. Durant la nuit du 10 février le pape mourut d'un arrêt cardiaque, à l'âge de 81 ans.

Les exemplaires imprimés ont été détruits, l'original restant aux archives. L'Église conteste que le dernier discours de Pie XI ait pu porter sur une dénonciation du concordat et une critique plus vive du fascisme, du racisme ou de l'entrée en guerre de l'Italie[25], en s'appuyant sur une lettre de Jean XXIII du 6 février 1959 aux évêques d'Italie[26] qui donnait des extraits du manuscrit inachevé de Pie XI : le discours aurait porté sur l'attention aux séminaires, l'avertissement aux évêques sur la parole de l'Église trop souvent déformée et la fidélité au « tombeau séculaire de saint Pierre » et aux « ossements glorieux des apôtres du Seigneur qui apportèrent les premiers l'Évangile à Rome et y fondèrent l'Église universelle. »

Le texte ayant été déclassifié en 2007, il apparaît que la seconde partie du discours sur la déformation de la parole de l'Église[27], « même si elle n'est pas une condamnation du régime politique (...) constitue une critique du climat d'oppression et d'espionnage que le fascisme fait régner contre l'Église catholique »[28]. Le texte du pape y dénonce durement par exemple « une presse qui peut tout dire contre nous..., jusqu'à la ferme volonté de nier toute persécution en Allemagne ». Il y met en garde expressément et avec humour contre les « indicateurs » et... les écoutes téléphoniques du pouvoir et contre les conversations avec les membres du parti fasciste. Sa conclusion[29] sur la fidélité à la tombe de saint Pierre est implicitement un appel à un changement de régime et s'oppose explicitement au racisme et au bellicisme[30]. « En outre, Pie XI avait demandé à un jésuite, l'Américain John LaFarge, des documents pour réfléchir à la position de l'Église face à l'antisémitisme, et préparer un texte, *Humani generis unitas*, dont personne ne peut dire aujourd'hui s'il avait vocation ou non à devenir une encyclique »[28].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Pie XI a ordonné les évêques suivants[31] :

- Cardinal Oreste Giorgi (1924)
- Cardinal Michele Lega (1926)
- Évêque Philippus Zhao Huaiyi (en) (1926)
- Évêque Melchior Sun De-zhen (en), C.M. (1926)
- Évêque Odoric Cheng Hede (en), O.F.M. (1926)
- Évêque Joseph Hou Joshan (no), C.M. (1926)
- Évêque Aloysius Chen Guodi (en), O.F.M. (1926)
- Évêque Simon Zhu Kaimin (en), S.I. (1926)

- Évêque Januarius Kyunosuke Hayasaka (en) (1927)
- Cardinal Jusztnián Serédi, O.S.B. (1928)
- Cardinal Luigi Sincero (1929)
- Cardinal Alfredo Ildefonso Schuster, O.S.B. (1929)
- Cardinal Jean Verdier, P.S.S. (1929)
- Archevêque Joseph Attipetty (en) (1933)
- Évêque Joseph Fan Heng'an (en) (1933)
- Évêque Jean-Baptiste Nguyễn Bá Tòng (1933)
- Évêque Matthias Li Jun-ho (no) (1933)
- Évêque Joseph Cui Shouxun (en) (1933)
- Archevêque Giuseppe Migone (it) (1936)

PIE XII

Eugenio Pacelli , né le 2 mars 1876 à Rome (Italie) et mort le 9 octobre 1958 à Castel Gandolfo (Italie), est un prélat italien, élu pape le 2 mars 1939 sous le nom de **Pie XII** (en latin : *Pius XII*, en italien : *Pio XII*). En qualité d'évêque de Rome et chef d'État du Vatican, il est le 260^e pape de l'Église catholique jusqu'à sa mort.

Né dans une famille de la noblesse pontificale, il progresse dans la curie, en tant que juriste dans la diplomatie vaticane. Nonce apostolique pendant la Première Guerre mondiale en Bavière puis en Allemagne, où il assiste à une révolte communiste et à la naissance du parti nazi, négociateur de plusieurs concordats, il est créé cardinal en 1929 puis nommé en février 1930 cardinal secrétaire d'État du pape Pie XI. Il travaille avec ce dernier au quotidien, en particulier sur les relations avec l'Allemagne où Adolf Hitler arrive au pouvoir en 1933, avec l'appui du catholique Franz von Papen, avec lequel il négocie un concordat.

Il travaille ensuite pour Pie XI à la lettre de condamnation du nazisme : *Mit brennender Sorge*. Ses capacités de diplomate et la confiance de Pie XI, qui meurt en 1939, en font le favori du conclave, qui l'élit au troisième tour, fait rare, peu avant le début de la guerre.

Tenant de maintenir la paix (au moins pour l'Italie), exposant sa vision du rôle du pape dans l'encyclique *Summi Pontificatus*, il maintient le Vatican dans une neutralité, qui condamne les excès de la guerre (en Pologne surtout) sans nommer explicitement le nazisme, de peur d'aggraver la répression. Sous la surveillance de Mussolini d'abord, puis sous celle des Allemands, il maintient des liens diplomatiques avec tous les régimes, y compris ceux qui collaborent à l'antisémitisme et à la déportation des Juifs, tout en se refusant à condamner l'alliance des Alliés et de l'URSS.

Mis au courant de l'existence des camps d'extermination, le pape condamne les actes, sans en préciser explicitement les victimes, ni les coupables (Noël 1942). Lors de l'occupation de Rome par les nazis, Pie XII agit pour éviter les bombardements de la ville, et pour protéger les Juifs menacés, ce qui n'empêche pas complètement leur déportation, mais lui vaut la reconnaissance de plusieurs personnalités et dignitaires juifs après la guerre.

Après la guerre, il s'oppose aux régimes communistes qui poursuivent la répression des catholiques et accompagne la décolonisation, par la mise en place de clergés locaux. Durant son long pontificat, Pie XII exerce un magistère d'autorité, utilisant l'infailibilité pour affirmer le dogme de l'Assomption, publiant quarante-deux encycliques et effectuant trente-trois béatifications et trente-quatre canonisations. Il affirme une vision hiérarchique de l'Église comme un corps mystique du Christ, insistant sur l'apostolat des laïcs et sur le rôle de la famille chrétienne dans l'éducation. Il encadre les innovations liturgiques et la recherche sur les écritures saintes, met fin à l'expérience des prêtres ouvriers, prend position sur les questions scientifiques, la contraception ou sur les évolutions politiques, utilisant les médias modernes (radio, télévision), et les grands rassemblements.

Après sa mort, en particulier à partir de 1963, à la suite de la parution de la pièce de théâtre *Le Vicaire*, il est l'objet d'une polémique (qui reprend au moment de l'enquête sur sa béatification) entre ceux qui louent son action charitable et déterminée contre Hitler et ceux qui lui reprochent ses « silences » (en particulier sur la Shoah, le génocide des Juifs d'Europe par le régime nazi et ses collaborateurs) et ses ambiguïtés face aux régimes d'extrême droite.

L'ASCENSION DU DIPLOMATE JURISTE

Un modèle de carrière dans la curie

Un représentant de la jeunesse pontificale

Eugenio Pacelli naît à Rome en 1876, dans une famille de la noblesse noire du Saint-Siège fidèle à la papauté pendant la question romaine (refus de l'annexion de Rome par l'Italie entre 1870 et les accords du Latran de 1929) :

- son grand-père, Marcantonio Pacelli (1804-1902), avait été ministre des Finances de Grégoire XVI puis avait accompagné Pie IX en exil à Gaète pour fuir les révolutionnaires en 1849. Au retour du pape à Rome, il était devenu secrétaire à l'Intérieur, pendant la phase autoritaire du pontificat à partir de 1851 jusqu'à la fin des États Pontificaux en 1870. C'était l'un des fondateurs du journal officiel du Vatican, *L'Osservatore Romano*.

- son père, Filippo Pacelli (1837-1916), avocat à la Rote romaine puis avocat consistorial s'était également montré défavorable à l'intégration des États pontificaux au royaume d'Italie après 1870.

- un de ses oncles (Giuseppe Pacelli) a porté le titre de Monsignore (il le baptise à San Celso e Giuliano); un de ses cousins, (Ernesto Pacelli), a été conseiller financier de Léon XIII et son frère (Francesco, docteur en droit canonique et juriste du Saint-Siège) est, en 1929, l'un des négociateurs des accords du Latran.

Sa mère, Virginia Graziosi (1844-1920) vient d'une famille distinguée pour ses services rendus au Saint-Siège.

Avec son frère Francesco et leurs deux sœurs, Giuseppina et Elisabetta, Eugenio grandit à Rome, va à l'école chez les religieuses puis à partir de 7 ans, au Liceo Ennio Quirino Visconti, établissement public marqué par un certain anticléricalisme populaire. Il est le meilleur de ses classes.

Eugenio Pacelli annonce dès 12 ans son intention d'être prêtre et non homme de loi, ce qui n'étonne pas sa famille: il était fasciné par la personnalité de saint Philippe Néri (originaire de Rome) dont le corps était sous l'autel de l'église de la paroisse où il servait comme enfant de chœur.

Étudiant discipliné, sportif (natation, cheval, canot), musicien (violon), s'intéressant à l'archéologie, il commence en 1894 sa théologie à l'université pontificale grégorienne des Jésuites de Rome tout en résidant au Collegio Capranica. De 1895 à 1896, il effectue son année de philosophie à l'université romaine de La Sapienza. Il visite Paris en 1896[1] rejoint l'institut Apollinaire de l'université pontificale du Latran en 1899, y obtient trois licences, l'une de théologie et les autres *in utroque jure* (« dans les deux droits », c'est-à-dire droit civil et droit canonique) avec, parmi ses professeurs, l'Allemand Karl Julius Beloch. Au séminaire, pour des raisons de santé, il échappe au lot commun et obtient de rentrer chaque soir au domicile parental.

Il est ordonné prêtre à Pâques le 2 avril 1899 par Francesco di Paola Cassetta, un ami de la famille.

La carrière dans la curie d'un juriste diplomate

L'abbé Pacelli est invité à travailler dans les bureaux du Vatican par Pietro Gasparri, qui est un proche de Mariano Rampolla, le secrétaire d'État du pape Léon XIII. En 1901, fait docteur en théologie, repéré pour ses dons en langues et en droit, il entre à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, chargée des relations internationales du Vatican, par la recommandation d'un des frères cardinaux Vannutelli, ami de la famille. Il y devient minutante pour le compte du secrétariat d'État, où il rencontre Rafael Merry del Val. Il est choisi par Léon XIII pour porter les condoléances du Saint-Siège après la mort de la reine Victoria[1].

L'abbé Pacelli assiste, en tant que minutante, au conclave d'août 1903, qui voit l'empereur d'Autriche François-Joseph Ier porter la dernière exclusive contre le cardinal Rampolla et aboutit à l'élection de Pie X. Après cette élection, la curie est dominée par les antimodernistes et tout particulièrement le nouveau secrétaire d'État, le cardinal Merry del Val. Pacelli, tout en restant le protégé du cardinal Gasparri, est identifié comme un proche de Pie X, qui le nomme camérier secret et aurait appartenu à l'organisation antimoderniste *la Sapinière*[2] « quoique sa position ne soit pas intransigeante. Il était vu comme un serviteur du Saint-Siège essentiellement étranger aux conflits qui secouaient les milieux du Vatican »[1].

Après avoir été intégré, le 3 octobre 1903, dans la Commission pour la codification du droit canonique (dont il est nommé secrétaire en 1904, par le cardinal Gasparri) il est promu prélat domestique en 1905, et poursuit sa carrière de spécialiste comme juriste, représentant du Saint-Siège et enseignant : il publie une étude sur *La Personnalité et la territorialité des lois, spécialement dans le droit canon*, puis un livret blanc sur la séparation des Églises et de l'État en France où il s'est rendu l'année précédente[1]. Il est un des principaux préparateurs des textes qui mettent fin au droit d'exclusive qui avait marqué le conclave précédent. Nommé représentant du Vatican au congrès international eucharistique de Londres (1908), il rencontre Winston Churchill et représente le Saint-Siège au couronnement du roi George V en 1911.

Pacelli, après avoir décliné de nombreuses offres de chaires de droit canonique, aussi bien à l'Apollinaire qu'à l'université catholique de Washington (à la demande du pape), enseigne cependant à l'Académie des nobles ecclésiastiques, vivier de la curie romaine, puis devient professeur de droit canon de l'université pontificale du Latran et de l'université catholique d'Amérique en 1908. De 1909 à 1914 il est professeur de l'Institut Sant'Apollinare. Il est également chapelain des sœurs de l'Assomption[1].

Sa carrière est une suite de promotions : le 7 mars 1911, il devient sous-secrétaire aux Affaires ecclésiastiques extraordinaires du cardinal Gasparri, puis en 1912, consultant pour le Saint-Office, secrétaire adjoint, et secrétaire le 1er février 1914 (il y succède à Gasparri qui vient d'être promu Cardinal secrétaire d'État). Dès lors, il devient un des diplomates en vue du Saint-Siège. Il conclut un concordat avec la Serbie quelques jours avant l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, qui stipule que les évêques de Serbie seront nommés par le pape, et non plus par l'Empereur. Selon John Cornwell, ce traité aggrava les tensions entre l'Autriche et le royaume des Balkans et « fut sans doute pour quelque chose dans l'ultimatum que l'Empire austro-hongrois lança à la Serbie »[3]. Après le décès du pape, son successeur Benoît XV conserve Gasparri et Pacelli à leurs postes. Pacelli y promeut la politique pacifiste du pape pendant la Première Guerre mondiale (il est chargé du suivi et des échanges des prisonniers de guerre). Il tente en particulier de dissuader l'Italie d'entrer en guerre contre les puissances centrales (Autriche-Hongrie et Allemagne) : en 1915, lors d'un voyage à Vienne, en collaboration avec le nonce apostolique (**en**) Scapinelli, il cherche à amener l'empereur François-Joseph à plus de patience à l'égard de l'Italie. Lorsqu'il sert à Rome, considéré comme le bras droit de Gasparri, il participe à la rédaction des projets de documents pontificaux, souvent majeurs, à l'instar des encycliques comme celle, interrompue du fait de la Première Guerre mondiale, prévue en février 1916 ; il participa au passage sur la condamnation de l'antisémitisme[4].

Un diplomate du Saint-Siège

Le nonce apostolique en terre allemande

Le 20 avril 1917, Benoît XV nomme Pacelli nonce apostolique en Bavière : Munich est alors l'unique représentation pontificale dans l'Empire allemand. Trois jours plus tard, il le nomme archevêque *in partibus* de *Sardes* (**de**) et le sacre dans la chapelle Sixtine, le 13 mai 1917 (jour des apparitions de Fátima). Il est reçu par le roi Louis III de Bavière le 29 mai 1917.

Auprès du Kaiser Guillaume II, Pacelli tente en vain de promouvoir la note de Benoît XV du 1er août 1917, demandant la paix : le chancelier Bethmann-Hollweg, intéressé, doit démissionner.

Pacelli s'efforce de connaître l'Église allemande, visite les diocèses et assiste aux principales manifestations catholiques, comme le *Katholikentag*. Il rencontre son conseiller Robert Leiber, qui sera son *Éminence grise* au Vatican, pendant tout son pontificat et prend à son service, lors de ses vacances d'été, à Rorschach au lac de Constance, l'Allemande sœur Pasqualina, âgée de 23 ans, qui reste sa gouvernante jusqu'à la fin de sa vie.

Après l'effondrement de l'Allemagne, une insurrection éclate en Bavière, en 1919, et des révolutionnaires menacent le nonce apostolique de leurs armes pour prendre sa voiture. La république des conseils de Bavière nationalise l'immeuble de la nonciature, qui est rendu après la protestation officielle du diplomate ; le nonce écrit au Vatican que ce régime — qui dura un mois — est une « très dure tyrannie judéo-russo-révolutionnaire »[5].

En 1919, le Saint-Siège reconnaît la nonciature en Bavière compétente pour l'ensemble du territoire allemand ; le 23 juin 1920 est établie une nonciature en Allemagne qu'Eugenio Pacelli reçoit, en même temps que la nonciature de Prusse (double poste purement formel puisque le personnel et l'adresse sont les mêmes). Eugenio Pacelli demeure toutefois en Bavière jusqu'à la conclusion d'un concordat (1924) où il s'inquiète de la montée de la droite nationaliste : une campagne, en mars 1923, assimile les jésuites, les Juifs et les protestants à des ennemis de l'Allemagne. Il déconseille à cause de ce risque d'amalgame les rapprochements œcuméniques. Il vit à Munich le putsch manqué Hitler-Ludendorff du 8 et 9 novembre 1923. Il alerte au Vatican le nouveau pape Pie XI (élu en 1922) contre le caractère anticatholique de ce coup d'État et, en mai 1924, il estime que le nazisme est « peut-être la pire hérésie de notre époque ».

Il n'emménage à Berlin (au palais neuf de la nonciature) que le 18 août 1925 et conduit, de 1925 à 1929, les négociations d'un concordat avec la Prusse. L'échec d'un concordat global avec l'Allemagne provient d'une méfiance réciproque avec le gouvernement. Hostile aux communistes, proche du père Kaas, membre du Zentrum, il déconseille une alliance politique du parti catholique avec la coalition socio-démocrate/libérale de la république de Weimar. Il appuie toutefois les efforts diplomatiques de l'Allemagne (demande de modération des réparations de guerre, refus de la sécession du clergé de la Sarre souhaitée par la France, aide à la nomination d'un administrateur pontifical pour Danzig et réintégration de prêtres de Pologne).

En août 1929, au nonce autrichien, il décrit Adolf Hitler, comme un « redoutable agitateur politique », ajoutant : « ou bien je me trompe vraiment beaucoup, ou bien tout cela ne se terminera pas bien. Cet être-là est entièrement possédé de lui-même : tout ce qu'il dit et écrit porte l'empreinte de son égoïsme ; c'est un homme à enjamber des cadavres et à fouler aux pieds tout ce qui est en travers de son chemin — je n'arrive pas à comprendre que tant de gens en Allemagne, même parmi les meilleurs, ne voient pas cela, ou du moins ne tirent aucune leçon de ce qu'il écrit et dit. — Qui, parmi tous ces gens, a seulement lu ce livre à faire dresser les cheveux sur la tête qu'est *Mein Kampf* ? »[6].

Son rôle diplomatique déborde le territoire allemand : en l'absence de nonciature auprès du régime de Lénine, Pacelli prend connaissance des discussions entre le Vatican et l'URSS. En 1926, il consacre évêque le jésuite Michel d'Herbigny, chargé de constituer un clergé en Union soviétique. Il relaie des propositions soviétiques pour l'organisation du catholicisme, jusqu'à leur échec en 1927 (arrêt par Pie XI). Afin de régulariser les relations entre le Saint-Siège et les autres États et d'y défendre les activités catholiques, il négocie plusieurs concordats avec la Lettonie en 1922, avec la Bavière en 1924, avec la Pologne en 1925, avec la Roumanie en 1927 enfin avec la Prusse en 1929.

Le secrétaire d'État de Pie XI

Si son élévation à la dignité de cardinal par Pie XI avec le titre de cardinal-prêtre de Saint-Jean-Saint-Paul (1929) ne surprend pas, sa nomination dès février 1930 comme successeur du cardinal Gasparri au poste de cardinal secrétaire d'État crée la « stupeur » dans la curie. Elle y apparaît comme la promotion d'un homme nouveau au service exclusif du pape et « une figure au-dessus des

partis[1] ». Le cardinal Pacelli devient le principal collaborateur de Pie XI qu'il voit au moins deux fois par semaine.

Tout en poursuivant son ascension dans la curie (archiprêtre de la basilique vaticane (1930), grand chancelier de l'Institut pontifical d'archéologie chrétien (1932) et surtout camerlingue de la Sainte Église romaine en 1935), il conduit la diplomatie, la négociation et la signature de plusieurs concordats, régissant les relations entre l'État signataire et l'Église catholique et permettant à cette dernière de faire fonctionner de nombreux groupes et associations (Bade 1932, Autriche en 1933, Yougoslavie en 1935 et Portugal en 1940). Il est associé à la protestation contre l'attitude du gouvernement mexicain (1932), voyage en Argentine (1934), en France (Lourdes en 1935, Paris et Lisieux en 1937), aux États-Unis à titre privé en 1936, (il y rencontre Franklin Delano Roosevelt, Francis Spellman et la famille de Joseph Kennedy). Sur demande de Roosevelt, en novembre 1936, il met fin aux émissions de radio du Père Coughlin, très opposées au New Deal et marquées d'antisémitisme ; une amitié naît à ce moment entre les deux hommes[7]. Il se rend ensuite en Hongrie (où il rencontre le régent Miklós Horthy en 1938).

L'ancien nonce en Allemagne continue à négocier en vain avec la république de Weimar un projet global de concordat. Politiquement, il soutient avant 1933 l'idée d'une coalition entre les catholiques du Zentrum et le DNVP. Cependant l'ancien chancelier Franz von Papen choisit l'alliance avec le NSDAP de Hitler, ce qui entraîne des signes de détente entre le dirigeant nazi parvenu au pouvoir en janvier 1933 et les catholiques: un discours rassurant de Hitler le 23 mars 1933, le retrait du décret des évêques qui avait explicité l'incompatibilité du catholicisme et du national-socialisme (28 mars suivant), l'ordonnance confirmant l'existence du parti catholique Zentrum (23 avril) alors que les autres partis sont interdits, enfin son auto-dissolution le 5 juillet 1933 permettant l'instauration du parti unique.

Pie XI et Eugenio Pacelli profitent de cette phase pour signer le concordat en préparation depuis plusieurs années et qui donne une garantie d'État au catholicisme allemand. Du point de vue de Hitler, la signature permet à la fois d'éviter une activité politique éventuelle du clergé, des organismes et des ordres catholiques, et de rassurer l'étranger (en particulier l'Autriche, l'Espagne et l'Italie catholiques) tout en augmentant son prestige international[8]. Le 20 juillet 1933, le cardinal Pacelli signe avec Franz von Papen, représentant le nouveau chancelier du Reich Adolf Hitler, un concordat avec l'Allemagne.

L'Allemagne nazie ne respectant pas le concordat, le cardinal Pacelli envoie 55 notes de protestations au gouvernement allemand entre 1933 et 1939.

En mars 1937, il rédige à la demande du pape[M 1], avec le cardinal-archevêque de Munich, Michael von Faulhaber, le texte de l'encyclique *Mit brennender Sorge*[9] qui renouvelle ces protestations et condamne la divinisation de la race et le paganisme[M 2]. C'est une des deux seules encycliques écrites en langue non latine. Publiée et importée clandestinement en Allemagne, elle est lue en chaire par tous les prêtres catholiques allemands le dimanche des Rameaux de 1937. Une vague de répression contre les prêtres allemands s'ensuivra.

En 1938, après l'approbation de l'Anschluss par l'épiscopat autrichien, Pie XI fait intervenir Pacelli auprès du cardinal-archevêque de Vienne Theodor Innitzer, pour qu'il revienne sur cette position par une déclaration. Le 6 mai, celui-ci s'exécute, écrivant dans l'*Osservatore Romano*, au nom de tous les évêques d'Autriche :

« La déclaration solennelle des évêques autrichiens [...] n'avait pas pour but d'être une approbation de quelque chose qui est incompatible avec la loi de Dieu et que les gestes de sympathie de l'épiscopat autrichien à l'égard du régime hitlérien n'avaient pas été concertés avec Rome ».

En mai 1938, lors de la visite de Hitler à Rome, Pacelli s'absente ostensiblement du Vatican avec le pape Pie XI. Celui-ci multiplie les prises de positions contre l'alliance entre l'Italie mussolinienne et le nazisme. Il s'oppose à la législation antisémite italienne en déclarant le 6 septembre 1938 à des pèlerins « nous tous... sommes spirituellement des Sémites », demande aux universités catholiques

d'organiser un enseignement contre l'antisémitisme et le racisme, et souhaite prononcer, pour l'anniversaire des accords du Latran un discours contre, notamment, le contrôle de l'information par les fascistes. Mais il meurt dans la nuit. Le cardinal Pacelli, camerlingue, conformément à l'usage ecclésial, assure les cérémonies et détruit le texte imprimé du discours.

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Le conclave de 1939 : l'élection attendue d'un pape diplomate

Le pape Pie XI avait laissé entendre qu'il aurait aimé avoir pour successeur le cardinal Pacelli dès 1937.

À la mort de ce pape, des échanges entre les gouvernements français et britannique montrent leur préférence pour le secrétaire d'État Pacelli ; l'ambassadeur de France François Charles-Roux intervient activement pour soutenir son élection[O 1]. L'ensemble des cardinaux français semble lui apporter son soutien en dehors du Lorrain membre de la curie Eugène Tisserant (lui-même *papabile*), qui aurait préféré Luigi Maglione qu'il considérait plus ferme vis-à-vis de l'Allemagne. À l'intérieur de la curie, on souhaite généralement un pape moins rugueux dans son expression que ne l'était Pie XI, ce qui permettrait à la diplomatie allemande qui venait de réaliser l'Anschluss de l'Autriche catholique de se satisfaire aussi du choix de l'ancien nonce, moins agressif. Ciano et le régime mussolinien, cependant, semblent s'opposer à un Pacelli « trop ami de la France » et trop politique[10].

Soixante-deux cardinaux se réunissent au Vatican. L'élection du cardinal camerlingue Eugenio Pacelli ne fait guère de doute. Mais comme on pense que les chances d'un non-Italien sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été, que les favoris ne sont pas toujours élus (quatre fois depuis 1823 sur 7) et qu'aucun secrétaire d'État n'a été élu depuis 1667 (ni d'ailleurs de Romain depuis 1670), il y a d'autres *papabili* : le primat de Pologne August Hlond, l'archevêque de Cologne Karl Joseph Schulte, un Français, le camérier Eugène Tisserant, l'archevêque de Milan Ildefonso Schuster, le patriarche de Venise Adeodato Giovanni Piazza, l'évêque de Turin Maurilio Fossati et surtout l'évêque de Florence Elia Dalla Costa, favori des Italiens...

Le choix est rapide (le conclave est le plus bref de l'histoire). Le cardinal Pacelli est élu pape le 2 mars 1939, jour de son 63^e anniversaire. Il aurait reçu 35 votes dès le premier tour et 40 au second, les autres suffrages se portant sur Luigi Maglione, Elia Dalla Costa de Florence, et Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve du Québec ; au troisième tour, il aurait reçu une élection par acclamation (61 suffrages), peut-être après avoir reçu exactement les deux tiers des voix nécessaires, et demandé un scrutin supplémentaire pour confirmation (Benoît XV avait dû prouver dans les mêmes conditions qu'il n'avait pas contrevenu à l'interdiction de voter pour lui-même. Pie XII abolit cette procédure en 1945 en portant la majorité à deux tiers plus une voix). À 17 h 30, la fumée blanche apparaît, mais elle semble un temps noircir, ce qui conduit le secrétaire du conclave Vittorio Santoro à confirmer l'élection à Radio Vatican.

Dans la continuité du pontificat précédent et comme l'annonce dans l'*habemus papam* Camillo Caccia Dominioni devant la foule qui entonne l'hymne *Christus Vincit*, le nouveau pape choisit le nom de règne de Pie XII (*Pius XII*) parce que « toute ma vie a été placée sous des papes portant ce nom, et que c'est en particulier, un signe de gratitude en direction de Pie XI »[11].

En rentrant dans ses appartements du palais apostolique et passant devant sa gouvernante, sœur Pasqualina, et les sœurs qui assuraient son service, il leur dit, montrant sa soutane blanche : « Regardez ce qu'ils ont fait de moi ! »

Le pape pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

L'arrivée de Pie XII, diplomate, signifie un changement de style : moins direct dans ses condamnations, il cherche à empêcher la guerre, puis à poser le Saint-Siège en éventuel médiateur et, en tout cas, veut rester neutre. Bien que les archives vaticanes ne soient publiées qu'en partie jusqu'à l'ouverture totale de 2020 (les onze volumes des *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à*

la Seconde Guerre mondiale), on peut retracer les prises de position publiques de Pie XII de 1939 à 1945 en tenant compte de trois éléments : la situation du Vatican, la position doctrinale du pape et l'estimation des menaces sur les catholiques dans les zones sous domination nazie, en particulier dans le cas polonais. Ces prises de position ont donné lieu pendant et après la guerre à un débat polémique et historiographique sur « les silences du pape » en particulier sur l'extermination des juifs dans les "camps de la mort", les ghettos et les territoires de l'est (ce que l'on a appelé plus tard la "shoah par balles").

Une diplomatie pontificale de la neutralité

Dès son élection, Pie XII dirige sa diplomatie pour éviter la guerre sans paraître prendre parti : il nomme le 10 mars le cardinal Luigi Maglione, ancien nonce à Paris réputé francophile, pour le remplacer comme secrétaire d'État[12],[13], envisage une conférence internationale[N 1], qui trouve le soutien de l'ambassadeur britannique Francis D'Arcy Osborne, conseille la modération à la Pologne devant les revendications allemandes sur Danzig, reçoit Sumner Welles (en) (émissaire de Roosevelt) et conforte ses liens avec Joe Kennedy rencontré aux États-Unis[N 2]. Le 31 mars 1939, il salue la victoire de Franco obtenue avec l'aide de l'Allemagne et de l'Italie dans la guerre civile durant laquelle des religieux avaient été victimes du camp adverse : « Élevant notre âme vers Dieu, Nous Nous réjouissons avec Votre Excellence de la victoire tant désirée de l'Espagne catholique[N 3] ». Il reçoit l'ambassadeur allemand Von Ribbentrop le 11 mars. L'entrevue avait été préparée par le prince de Hesse et le vicomte Raffaele Travaglini, ambassadeur de l'ordre des chevaliers de Malte qui rencontrait régulièrement Göring (le but des discussions semble être la révision du Concordat de 1933 pour y inclure les terres annexées : Autriche, Bohême, Moravie...)[14]. Il déclare au roi d'Italie le 24 août : « rien n'est perdu avec la paix, tout est perdu avec la guerre » et, après la déclaration de guerre, tente d'influencer le roi et Ciano, qu'il estime moins bellicistes que le Duce, pour que l'Italie reste hors du conflit. Après les lois antisémites de Mussolini, le pape engage Roberto Almagia, un cartographe juif exclu de l'université de Rome.

Une neutralité sous surveillance

La politique de neutralité de Pie XII rappelle celle de Benoît XV : maintenir au Saint-Siège un centre de renseignement et d'ouverture à la négociation. Mais le Vatican est particulièrement prudent, Pie XII ne voulant qu'on puisse après-guerre l'accuser comme son prédécesseur d'avoir été trop en faveur d'un des deux camps. Il est surtout sous la surveillance policière de l'Italie fasciste, puis sous la menace de l'armée nazie après l'occupation de Rome en 1943. Les valises diplomatiques sont fréquemment fouillées ; les lignes téléphoniques sont mises sur écoute ; l'*Osservatore Romano* est censuré ; les allées et venues des diplomates et journalistes sont étroitement surveillées. Pie XII s'appuie donc surtout sur Radio Vatican pour se faire entendre même si, comme la BBC, celle-ci est brouillée par les Allemands au cours du conflit.

Chargé de l'actif[N 4] centre de renseignement sur les réfugiés et prisonniers de guerre, Giovanni Battista Montini reçoit de nombreuses informations : le 5 novembre 1939, l'avocat allemand Josef Müller lui indique que des officiers de l'Abwehr projettent de renverser Hitler et de faire la paix avec les Anglais[15]. Pie XII en fait part au diplomate britannique D'Arcy Osborne qui en informe Lord Halifax[16].

La position doctrinale de l'encyclique *Summi Pontificatus*

Pie XII donne le cadre théologique et diplomatique de ses prises de position dans sa première encyclique (*Summi Pontificatus* du 20 octobre 1939). Il y confirme les condamnations de Pie XI contre les différentes formes de racisme (et de nationalisme ou de lutte des classes), dénonçant « l'oubli de cette loi de solidarité humaine et de charité, dictée et imposée aussi bien par la communauté d'origine et par l'égalité de la nature raisonnable chez tous les hommes, à quelque peuple qu'ils appartiennent »[17]. Il s'y dresse, mais sans les nommer, contre le nazisme, le fascisme mais aussi le communisme et le libéralisme sans Dieu comme responsables de la guerre, qui n'apportera pas la solution (« l'esprit de la violence et de la discorde verse sur l'humanité la

sanglante coupe de douleurs sans nom »).

L'encyclique cite la Pologne mais ne nomme ni Hitler ni Staline. L'Allemagne nazie réagit ; l'impression et la distribution du texte y sont interdites et réprimées[N 5]. Aux États-Unis[M 3] (le 28 octobre 1939, le *New York Times* reproduit l'intégralité de l'encyclique et titre : « Le pape condamne les dictateurs, les violateurs de traités, le racisme et demande d'urgence le rétablissement de la Pologne »[M 3]) comme en France, les réactions sont positives : Albert Lebrun, président de la république et Édouard Daladier, Président du Conseil des ministres, la saluent et les forces aériennes françaises en lâchent 88 000 copies sur le Reich[M 3]. Cet épisode fut surnommé en France de *Guerre des Confettis*.

L'attitude face aux attaques allemandes

Prises de positions sur la Pologne

Lors de la chute de Varsovie, le pape confie à l'ambassadeur de France en Pologne : « vous savez de quel côté se trouvent mes sympathies. Mais je ne peux pas le dire »[18]. À partir de septembre 1939, les nazis éradiquent les élites polonaises en particulier religieuses (politiques, enseignants, hommes de lettres... 52 000 morts[19] dont 2 350 prêtres et religieux[M 4] et des millions de Polonais envoyés dans des camps de concentration[19],[N 6] avec 2 600 déportés dans le baraquement des prêtres à Dachau[20]). L'encyclique *Summi Pontificatus*, dénonce ces persécutions contre les civils : « [...] déjà dans des milliers de familles règnent la mort et la désolation, les lamentations et la misère. Le sang d'innombrables êtres humains, même non combattants, élève un poignant cri de douleur, spécialement sur une nation bien-aimée, la Pologne [...] »[21],[M 3]. Toutefois, le pape ne se joint pas à la condamnation franco-britannique de l'invasion. D'après le ministre des Affaires étrangères du Reich, il pense ainsi protéger les catholiques allemands[22]. Au représentant de Mussolini, il déclare : « Nous devrions dire des paroles de feu contre ce qui se passe en Pologne, et la seule raison qui nous retienne de le faire est de savoir que, si nous parlons, nous rendrions la condition de ces malheureux encore plus dure »[23]. Son message de Noël 1939 réitère sa protestation : « Nous avons dû, hélas ! assister à une série d'actes inconciliables aussi bien avec les prescriptions du droit international qu'avec les principes du droit naturel et même les sentiments les plus élémentaires d'humanité. Ces actes exécutés au mépris de la dignité, de la liberté, de la vie humaine crient vengeance devant Dieu[24] » et le 18 janvier 1940, après la mort de 15 000 civils polonais, il déclare que « l'horreur et les abus inexcusables commis contre un peuple sans défense sont établis par le témoignage indiscutable de témoins oculaires »[25]. Il condamne parallèlement l'agression de la Finlande par l'Union soviétique[26] le 26 décembre 1939. Le gouvernement d'occupation allemand en Pologne prend prétexte de ces déclarations jugées anti-allemandes quand il durcit la répression anticatholique.

Ce refus par Pie XII de condamner explicitement l'invasion de la Pologne est perçu comme une « trahison »[réf. nécessaire] par une partie des catholiques, prêtres ou membres de la hiérarchie polonaise comme sa réception de la nomination d'Hilarius Breiting (en) en tant qu'administrateur apostolique du Wartheland en mai 1942, ressentie comme une « reconnaissance implicite »[réf. nécessaire] du démembrement de la Pologne. L'opinion du *Volksdeutsche*, qui regroupait les minorités catholiques allemandes vivant en Pologne est plus mêlée[27]. Tardini explicite la position du Saint-Siège aux évêques polonais :

« Tout d'abord, il ne semblerait pas opportun qu'un acte public du Saint-Siège condamne et proteste contre tant d'injustices. Non pas que la matière manque [...] mais des raisons pratiques semblent imposer de s'abstenir. [Une condamnation officielle du Vatican] accroîtrait les persécutions. »

Pie XII précise lui-même :

« Nous laissons aux pasteurs en fonction sur place le soin d'apprécier si, et dans quelle mesure, le danger de représailles et de pressions, comme d'autres circonstances dues à la longueur et à

la psychologie de la guerre, conseillent la réserve — malgré les raisons d'intervention — afin d'éviter des maux plus grands. C'est l'un des motifs pour lesquels nous nous sommes imposé des limites dans nos déclarations. »

Alerté par le Grand Rabbin de la Palestine mandataire, Isaac Herzog, de la déportation des Juifs lituaniens[28], Pie XII appelle Ribbentrop le 11 mars 1940 pour protester contre le traitement des Juifs[29], ce qui est rendu public par le *New York Times*[30],[28].

L'attitude en mai 1940 face à l'attaque sur des pays neutres

La diplomatie vaticane neutraliste veut protéger les non belligérants mais sans soutenir le camp des Alliés, ni celui des régimes totalitaires. Cette attitude est vivement reprochée au pape par Mussolini, mais elle interroge aussi le cardinal français Eugène Tisserant.

Informé par des contacts allemands, le 4 mai 1940, le Pape fait prévenir les Pays-Bas que l'Allemagne va les attaquer le 10. Après l'invasion des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, États neutres, le pape envoie un message de sympathie à la reine Wilhelmine des Pays-Bas, au roi Léopold III de Belgique et à la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, en faisant mention des malheurs qui accablent ces pays, mais sans utiliser le terme « invasion » ni dénoncer ou condamner directement l'envahisseur. Quand Mussolini apprend l'existence de ces messages, il accuse le pape de prendre parti contre les alliés des Italiens et il proteste officiellement auprès du Saint-Siège. Son ministre des Affaires étrangères déclare après l'entrevue que « Pie XII était prêt à être déporté plutôt que de trahir sa conscience »[31] et que « s'il avait un regret à formuler, c'était celui de n'avoir pas parlé avec une clarté suffisante pour condamner la politique nazie contre les Polonais »[32]. En revanche, le cardinal Eugène Tisserant, ancien combattant français, déplore durement la neutralité du Saint-Siège[N 7]. Après la défaite de la France, le secrétariat d'État refait des propositions de paix entre l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni qui refuse[33].

Pie XII dans le conflit (1941-1944)

Le pape face aux questions des pays occupés et à la question juive

1940-1941 : une progressive et prudente prise de distance

Dans la période de domination allemande sur l'Europe (fin 1940-1942), le pape établit ou maintient des liens avec les régimes collaborationnistes des pays occupés par l'Allemagne, Lituanie, régime de Vichy, Croatie d'Ante Pavelić. Il est confronté aux mesures antijuives de ces États. D'une façon générale, il préfère laisser agir les Églises locales, plutôt que de rendre publiques des condamnations qui risqueraient de provoquer des réactions nazies plus fortes. À partir de la fin 1941, Pie XII, qui, par « neutralité », ne souhaitait pas condamner publiquement les persécutions et avait d'abord laissé approuver le statut des lois antijuives de Pétain, prononce des condamnations, mais ne les rend publiques que très partiellement, sous la pression alliée.

L'ambassadeur de l'État français au Vatican, Léon Bérard, s'inquiète de l'avis du Vatican sur le statut des Juifs promulgué par le régime de Vichy en octobre 1940. Le secrétariat d'État du Vatican lui confirme que la législation ne s'oppose pas à l'enseignement de l'Église[34]. Le nonce apostolique en France Valerio Valeri, « embarrassé » par ce blanc-seing pontifical, obtient du secrétaire d'État Luigi Maglione la confirmation que c'est bien la position du Saint-Siège[35],[36],[37] (ce ne sera qu'en 1942, après le second statut et le début des déportations, que le pape Pie XII fera officiellement savoir au maréchal Pétain par son nonce en France, Valerio Valeri, que le Saint-Siège désapprouve totalement les mesures prises par Vichy à l'encontre des Juifs)[38].

Pour la Croatie, en avril 1941, Pie XII accorde une audience à Ante Pavelić, le nouveau dictateur croate. Cette entrevue provoque une note du Foreign Office britannique qui décrit Pie XII comme « le plus grand couard de l'époque »[39]. Le Vatican ne reconnaît toutefois pas le régime croate. S'il ne condamne jamais publiquement les conversions forcées de Serbes orthodoxes par les Croates, il indique sa désapprobation dans un mémorandum confidentiel daté du 25 janvier 1942 et adressé à la

légation yougoslave[40],[41].

Dans une allocution prononcée le 29 juin, Pie XII, faisant allusion aux événements de l'Est, parle d'un « courage généreux au service de la défense des fondements de la civilisation chrétienne » et affirme « une espérance assurée de son triomphe ». Toutefois, il résiste aux demandes d'un certain nombre d'évêques des pays de l'Axe souhaitant le voir prêcher la « croisade contre le bolchevisme ».

En septembre 1941, Pie XII s'oppose au code juif slovaque[43], qui, à l'opposé du statut des Juifs français, interdit notamment le mariage mixte[35]. En octobre, Harold Tittman, délégué américain au Vatican, demande au pape de condamner les exactions commises envers les Juifs ; la réponse du pape fait état de son souhait de rester « neutre »[44], réitérant par là la position du Vatican exprimée dès septembre 1940[44].

À cette date, selon *Le Monde Juif*, l'affirmation d'une entreprise d'extermination des juifs d'Europe parvient au plus haut de la hiérarchie catholique[45].

Au début de 1941, le cardinal Theodor Innitzer informe le pape sur les déportations commises à Vienne[46]. Pie XII condamne lors de son message radiodiffusé de Noël 1941 « l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques » des minorités nationales (à cette date les Luxembourgeois refusent par referendum d'abandonner leur langue au profit de l'Allemand et de s'intégrer au Reich) ainsi que « l'entrave et le resserrement de leurs capacités naturelles » avec « la limitation ou l'abolition de leur fécondité naturelle »[38]. Il vise ainsi la politique d'eugénisme négatif sans en exprimer de condamnation explicite ni rappeler qu'Hitler est excommunié *latae sententiae* depuis 1933 pour encourager un tel programme. En octobre le visiteur apostolique Roncalli écrit que le pape se demande « si son absence apparente de réactions aux agissements du nazisme n'est pas mal jugée par ses contemporains »[47].

1942 : entre la pression alliée et la menace de l'Axe

Surveillé par Mussolini, voulant conserver sa neutralité, le pape est informé des déportations et s'exprime avec prudence, ce qui lui est reproché par les Alliés.

Pie XII qui se refuse à prendre parti, entretient des relations diplomatiques avec tous les belligérants ; ainsi, il évoque au sujet des volontaires franquistes de la Division bleue partis sur le front russe « un courage généreux au service de la défense des fondements de la civilisation chrétienne et d'une espérance assurée de son triomphe » (29 juin)[48] mais il ne s'oppose pas à l'entrée en guerre des États-Unis et fait même savoir par l'épiscopat américain que la condamnation du communisme (*Divini Redemptoris*) par Pie XI n'interdit pas aux catholiques américains de soutenir le prêt-bail accordé par les États-Unis à l'URSS, et de soutenir ainsi sa lutte soviétique contre le Reich après l'invasion du 22 juin 1941[C 1],[49]. En mars 1942, Pie XII établit des relations diplomatiques avec l'empire du Japon, puis avec la Chine nationaliste. Il nomme un administrateur apostolique pour le Wartheland en mai 1942, Hilarius Breitingen (**en**), ce qui est perçu comme une reconnaissance implicite du partage de la Pologne. L'ambassadeur polonais Kazimierz Papée (**en**) s'étonne que le pape ne condamne pas les atrocités commises en Pologne.

En novembre 1942, alors que se prépare l'opération *Torch*, il intervient pour assurer la neutralité du général Franco qui contrôle le Maroc espagnol. Son nonce apostolique à Madrid, Gaetano Cicognani obtient de l'épiscopat espagnol qu'il adhère à la condamnation du nazisme[50]. Franco, qui tient à l'appui de Pie XII pour préserver son régime, rapatrie dès 1943 la plus grande partie de ses forces engagées sur le front russe[50].

En mars 1942, le chargé d'affaires slovaque apprend à Pie XII que le gouvernement slovaque planifie la déportation de « 80 000 juifs » en Pologne[46]. Le Vatican proteste auprès du gouvernement slovaque en « déplorant ces mesures qui enfreignent le droit des gens, du seul fait de leur race »[51]. Lorsqu'en juillet, les évêques néerlandais protestent contre la persécution des Juifs, les Nazis organisent une fouille minutieuse des monastères et des couvents, occasionnant une rafle

des très nombreux Juifs cachés, dont Edith Stein[52],[M 5]. Le 18 septembre 1942, Giovanni Montini lui écrit que « les massacres prennent des proportions effrayantes »[46] et les diplomates américains, anglais, brésiliens, uruguayens, belges et polonais l'avertissent que le « prestige moral » du Vatican est sévèrement compromis par sa passivité face aux atrocités[53] : ils joignent le rapport du bureau de Genève de l'Agence juive pour la Palestine pour convaincre le cardinal Luigi Maglione qui leur avait répondu que les rumeurs n'étaient pas vérifiées. Après le rapport précis et accablant du Gouvernement polonais en exil à Londres sur l'extermination des Juifs sur le sol de la Pologne occupée du 10 décembre 1942, toutes les nations alliées, condamnent officiellement l'extermination des Juifs par les nazis et annoncent que les responsables n'échapperont pas au châtement[54]. Harold Tittmann suggère à Maglione de faire une déclaration similaire[55]. Maglione lui répond que le Vatican « ne peut dénoncer publiquement des atrocités particulières »

Toutefois, devant ces faits et ces pressions, le 24 décembre 1942, dans son long message de Noël[57],[58] radiodiffusé, Pie XII évoque brièvement « les centaines de milliers de personnes, qui, sans aucune faute de leur part, et parfois pour le seul fait de leur nationalité ou de leur race, ont été vouées à la mort ou à une extermination progressive »[N 9] et appelle à la paix. À la suite de ce discours les autorités nazies déclarent que « Le Pape se fait le porte-parole des juifs, criminels de guerre »[O 2].

Aux États-Unis, les réactions à ce message sont contrastées. Le 25 décembre 1942, l'éditorial du *New York Times* note que « la voix de Pie XII est bien seule dans le silence et l'obscurité qui enveloppe l'Europe ce Noël... Il est à peu près le seul dirigeant restant sur le Continent européen qui ose tout simplement élever la voix »[N 10]. Selon le témoignage de l'ambassadeur H. Tittman, ce dernier aurait indiqué au Pape que son message de Noël ne pouvait répondre aux attentes. Pie XII lui aurait répondu qu'« il n'aurait pu, en parlant de ces atrocités, mentionner les nazis sans mentionner également les bolchéviques et, qu'à son avis, cela n'aurait sans doute pas plu aux Alliés »[59]. Il aurait ajouté que « les récits des atrocités étaient certes fondés, tout en lui indiquant par son attitude qu'à ses yeux, il y avait quelque peu d'exagération, voulue à des fins de propagande ». Harold Tittmann (en) estime toutefois dans ses *Mémoires* qu'il « ne peut s'empêcher de penser qu'en évitant de parler, le Saint Père a fait le bon choix ; il a ainsi sauvé bien des vies »[60].

1943 : le pape face aux réalités du conflit

L'attaque des Alliés vers Rome

Lors de l'attaque anglo-américaine vers l'Italie, Pie XII précise sa position sur les persécutions nazies contre les civils et tente d'empêcher tout bombardement de Rome.

Pie XII s'oppose aux bombardements alliés et proteste même contre le jet de tracts sur Rome par l'aviation britannique, certains atterrissages violant la neutralité du Vatican[O 3]. Le bombardement du Vatican, un temps envisagé par les Anglais est refusé par les États-Unis qui ne veulent pas d'une réaction des catholiques dans leurs troupes[O 4]. La progression des Alliés vers Rome est accompagnée par une évolution des prises de positions du pape. Le 2 juin 1943[O 4] devant le collège des cardinaux, Pie XII lance ainsi un appel en faveur du respect des lois humaines au cours des bombardements aériens et exprime parallèlement sa « sollicitude envers ceux qui, à cause de leur nationalité ou de leur race », sont « livrés à des mesures d'extermination » dont il voudrait fustiger toute l'ignominie par le détail et en des termes plus forts (ce que confirmerait les 124 lettres écrites aux évêques allemands pendant la guerre). Il justifie sa prudence : « toute parole de notre part à l'autorité compétente, toute allusion publique doivent être sérieusement pesées et mesurées, dans l'intérêt même des victimes, afin de ne pas rendre leur situation plus grave et plus insupportable ». Il insiste sur « le sort tragique du peuple polonais... le silencieux héroïsme de ses souffrances » espérant « sa place future dans une Europe refaite sur des bases chrétiennes et dans une assemblée d'États exempte des erreurs et des égarements du passé ». Le cardinal Adam Stefan Sapieha, archevêque de Cracovie, indique qu'il n'en demande pas plus par peur des représailles. Le 26 juin 1943, Radio Vatican dans un message à dimension religieuse proche d'une

excommunication indique que « quiconque établit une distinction entre les Juifs et les autres hommes est un infidèle et se trouve en contradiction avec les commandements de Dieu. La paix dans le monde, l'ordre et la justice seront toujours compromis tant que les hommes pratiqueront des discriminations entre les membres de la famille humaine[38] ». Pie XII se serait plusieurs fois livré à des exorcismes à distance à l'égard d'Hitler, témoignant de la conviction du souverain pontife que le dictateur nazi était non seulement un criminel mais qu'il était, au-delà, possédé par le Diable

Les Alliés appellent les Italiens à ne plus « servir Hitler et Mussolini ». Une large conjuration à laquelle Montini a œuvré provoque le renversement du Duce par le roi, après la motion de défiance votée par le grand conseil fasciste. Quelques jours avant la destitution de Mussolini, les Alliés bombardent Rome (19 juillet 1943) sans viser le Vatican. Le pape sort du Vatican et se rend en voiture, accompagné de Montini, dans le quartier détruit de la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs pour manifester sa solidarité aux victimes de ce premier bombardement sur Rome **(en)**. Il en revient le vêtement blanc maculé de sang[16].

Évêque de Rome, ville ouverte

Devant les bombardements et la brusque avancée des Allemands en Italie du Nord, Pie XII plaide en faveur de la déclaration de Rome comme ville ouverte, mais ceci ne se produit que le 14 août 1943, après que Rome a été bombardée à deux reprises[O 5] et sans grand lien avec la demande du pape, même si les Italiens consultent le Vatican sur le libellé de la déclaration[O 6].

L'extraterritorialité et le droit d'asile permettent d'organiser une aide aux réfugiés. Dans cette volonté, un système de cartes d'identité est institué[O 7]. Elle est toutefois limitée: après la capitulation italienne, le Vatican donne des instructions strictes à la Garde suisse pour empêcher toute personne de pénétrer dans la ville-État, en particulier les prisonniers alliés libérés par les Italiens[O 8] dont l'afflux pourrait compromettre sa neutralité, même si certains responsables du Vatican les aident de façon indépendante, tel Hugh O'Flaherty[N 11]. En février 1943, quand des perquisitions allemandes s'annoncent à la basilique vaticane de Saint-Paul-hors-les-Murs, tous les réfugiés sont priés de partir[64].

La brusque occupation de Rome par les nazis a confronté le Pape aux mesures de mise en œuvre de la Shoah. La Cité du Vatican elle-même n'est pas occupée. Un débat entre historiens demeure pour savoir si le pape envisagea en cas d'empêchement une éventuelle démission, et si les rumeurs d'un complot pour enlever le pape qui circulaient étaient fondées[O 9]. Un plan de la gendarmerie pontificale prévoyait son évacuation en cas de tentative d'enlèvement par les nazis[65]. Selon l'historien Pierre Milza, le pape est stupéfait, impuissant, voire inactif devant le massacre des Fosses ardéatines ; il aurait déclaré : « Que me dites-vous ? Ce n'est pas possible. Je ne peux y croire... Il faut tout de suite envoyer un avion à Berlin avec une personne de confiance pour parler avec Hitler »[66].

Durant cette période, la principale préoccupation, au sein du Vatican, aurait été le risque d'anarchie entre la fin de l'occupation allemande et l'arrivée des Alliés plus que l'occupation allemande elle-même[O 10].

Comme évêque de Rome, le pape agit pour les juifs de sa ville. Le Vatican passe du stade des déclarations à celui d'actions concrètes, à la portée limitée, tardive et symbolique pour les détracteurs de Pie XII, ou significative pour ses défenseurs.

L'évêque et les Juifs de Rome

Dès septembre 1943, devant l'arrivée des Juifs venus de l'Italie du Nord, l'Église a accordé le refuge à 477 Juifs à l'intérieur du Vatican, à 4 238 autres dans des monastères et couvents italiens des environs sur ordre[67] 3 000 sont logés à Castel Gandolfo parmi d'autres réfugiés romains qui souffrent de la guerre[64] et 400 enrôlés dans la Garde pontificale[68]). L'action personnelle du pape, le plus souvent prévenu a posteriori consiste principalement à faire convoquer en octobre l'ambassadeur allemand immédiatement par le cardinal Maglione, qui le prie de sauver « tant d'innocents » et ajoute que « le Saint-Siège ne voudrait pas être placé dans la nécessité de dire un

mot de désapprobation »[64]. Devant les atrocités commises par la Gestapo et les SS (une grande rafle a lieu le 16 octobre 1943), le pape Pie XII laisse l'*Osservatore Romano* exprimer l'indignation de l'Église dans son numéro du 25 octobre 1943, saisi par les Allemands, qui menacent de reprendre les perquisitions dans les monastères pour y débusquer les Juifs cachés[69].

À la fin de 1943, le commandant des S.S. de Rome ordonne au chef de la communauté israélite de fournir 50 kg d'or dans les 24 heures sous peine de déportation immédiate de 200 autres Juifs. La collecte n'ayant réuni que 35 kg d'or, le grand rabbin de Rome Israel Zolli demande l'aide de Pie XII, qui lui propose d'avancer une partie de la somme manquante, mais cette offre se révèle inutile, les fonds ayant déjà été réunis[70]. D'après le témoignage de Giovanni Ferrofino, secrétaire du nonce apostolique en Haïti à l'époque, 1 600 visas furent obtenus chaque année de 1939 à 1945 sur la demande de Pie XII, ce qui permit de sauver directement environ 11 000 juifs.

Le grand rabbin de Rome se fait baptiser le 13 février 1945 avec son épouse et sa fille. Il prend en signe de reconnaissance le prénom de baptême du pape, manifestant ainsi l'importance qu'a eue le pape dans sa conversion.

Fin de la guerre

À l'arrivée des Alliés à Rome, Pie XII s'inquiète d'éventuelles représailles de la part de leurs troupes. Il fait ouvrir les portes du Vatican aux soldats allemands désarmés pour les en protéger. Inquiet, semble-t-il, de risques de viols (préludes aux crimes de 1944 en Ciociaria), il signifie dès janvier 1944 par le secrétaire d'État Luigi Maglione et l'ambassadeur de Grande-Bretagne que « le pape espère qu'il n'y aura pas de soldats de couleur au sein des troupes alliées qui seront déployées à Rome après l'occupation [...]. Le Saint-Siège ne fixe pas de limite dans le degré des couleurs, mais espère que sa demande sera prise en compte »[71]. L'état major, surpris et embarrassé, ne change pas ses dispositions.

Diplomatiquement, Pie XII prend des positions plus nettes contre les nazis, qu'il distingue du peuple allemand. Dès mars 1944, par son nonce apostolique à Budapest, Angelo Rotta, le Vatican unit sa voix à celle du roi Gustave V de Suède, de la Croix-Rouge, des États-Unis et de Grande-Bretagne pour protester contre les exactions contre les Juifs hongrois. Pie XII envoie un télégramme le 25 juin au régent Miklós Horthy, lui demandant d'épargner les populations qui souffrent « en raison de leur origine nationale ou raciale[72] ». Les persécutions cessent le 8 juillet 1944[73]. En Allemagne, les émissaires qui servaient depuis 1942 de contacts secrets, soutiennent la logistique de réseaux qui tentent l'assassinat de Hitler ou qui dérobent des documents à son domicile[74]. Le pape finit aussi par reconnaître la France libre après le débarquement en Normandie : le 30 juin 1944, le général de Gaulle est reçu en audience par Pie XII. De Gaulle exige le remplacement du nonce en France, et des sanctions contre le clergé collaborationniste, ce qui indispose Pie XII. De Gaulle rend compte de cette rencontre avec un respect non dénué de double sens : « sous la bienveillance de l'accueil et la simplicité du propos je suis saisi par ce que sa pensée a de sensible et de puissant. Pie XII juge chaque chose d'un point de vue qui dépasse les hommes, leurs entreprises, leurs querelles. Mais il sait ce que celles-ci leur coûtent et souffre avec tous à la fois. [...] Pour lui tout dépend donc de la politique de l'Église, de son action, de son langage, de la manière dont elle est conduite. C'est pourquoi le Pasteur en fait un domaine qu'il se réserve personnellement et où il déploie les dons d'autorité, de rayonnement, d'éloquence que Dieu lui a impartis. Pieux, pitoyable, politique, au sens le plus élevé que puissent revêtir ces termes, tel m'apparaît, à travers le respect qu'il m'inspire, ce pontife et ce souverain »[75]. Les réserves pontificales sont encore sensibles lors de la réception de Jacques Maritain comme ambassadeur au Saint-Siège (10 mai 1945).

À la fin du mois d'août 1944, Pie XII lance un appel aux Londoniens et aux Anglais « pour les inviter au pardon des injures et leur demander de ne pas se venger de l'Allemagne des maux que celle-ci leur a infligés ». Le *Times* publie de nombreuses lettres de protestation[76]. Il insiste aussi sur le courage de reconstruire après les souffrances liées à la guerre dans ses messages à la population romaine du mois de janvier 1945 à des médecins alliés et dans celui du 9 mai 1945.

Après la guerre, les communistes accusèrent le Vatican d'avoir aidé quelques centaines de criminels de guerre oustachis à se sauver, à commencer par leur chef[77]. Ante Pavelić, qui vécut quelque temps à Rome avant de gagner l'Argentine puis l'Espagne[78].

Le pape de l'après-guerre (1945-1958)

La question de l'anticommunisme

La politique des régimes communistes contre l'Église catholique

Lorsqu'au début de la guerre, les puissances de l'Axe tentent de lever le drapeau de la croisade contre l'URSS pour légitimer leur action, Tardini avait répondu que « la croix gammée n'[était] pas précisément celle de la croisade », mais il soutint l'initiative de Franco (Division bleue). En septembre 1944, à la demande de Myron Taylor, il rassure les catholiques américains, inquiets de l'alliance de leur pays avec les Soviétiques. Toutefois, ni le pape, ni Staline ne profitent de la guerre pour établir des relations diplomatiques. Le pape, en particulier en Pologne, souhaite l'établissement d'un régime catholique, et soutient en 1945, les régimes catholiques et anticommunistes d'Espagne et d'Argentine.

La fin de la guerre permet la pénétration du communisme en Europe de l'Est. Les rapports, inexistantes durant la guerre, deviennent mauvais. Les gouvernements liés à Moscou font fermer peu à peu les représentations du Saint-Siège présentes dans les pays de l'Est. Le 14 septembre 1946, le pape Pie XII donne l'audience au rabbin Phillip Bernstein qui avait remplacé le juge Simon Rifkind **(en)** comme conseiller américain pour les affaires juives sur le théâtre d'opérations européen. Bernstein demande au pape de condamner les pogroms, mais ce dernier objecte que le rideau de fer rend difficiles les communications avec l'Église de Pologne. L'arrestation brutale en 1948 du prince-primat de Hongrie, le cardinal Mindszenty, archevêque d'Esztergom, symbolise la tension entre les régimes communistes et l'Église catholique. De même, Alojzije Stepinac, archevêque de Zagreb et primat de Yougoslavie, subit l'emprisonnement et la torture. Michal Beran, archevêque de Prague, se voit interdire d'exercer son ministère. Les Églises catholiques de rite byzantin d'Ukraine et de Roumanie sont incorporées de force dans des Églises indépendantes. Les gouvernements communistes accusent en effet le pape d'être le « chapelain de l'Occident ». En 1952, même le maréchal Tito rompt les relations diplomatiques avec le Vatican. Pour l'année 1953, quatre cardinaux et 149 évêques sont touchés par la répression politique[79] y compris en Pologne où un dialogue avait jusqu'ici été tenté.

En Chine, où le Vatican avait établi des relations en 1946 avec le régime nationaliste, dès l'arrivée des communistes au pouvoir en 1949, les catholiques sont inquiétés par le gouvernement, qui leur refuse toute relation avec le Vatican, considéré comme une forme de « domination étrangère ». De nombreuses arrestations ont lieu, notamment en 1955, où plusieurs centaines de personnes sont arrêtées avec l'évêque de Shanghai, Kung, qui passe 30 années en prison. La rupture est consommée en 1957 quand le pouvoir chinois fonde une association nationale, l'Association catholique patriotique de Chine. Les catholiques chinois fidèles au pape doivent entrer dans une forme de clandestinité.

L'attitude vaticane : deux conceptions à arbitrer

D'un point de vue doctrinal, l'idéologie communiste est athée, matérialiste et anticléricale : elle a fait l'objet de plusieurs condamnations dont celle de 1937 par l'encyclique *Divini Redemptoris*, parue quelques jours après celle qui condamnait le national-socialisme. Si Pacelli avait surtout travaillé à *Mit brennender Sorge* son expérience personnelle l'avait construit dans un anticommunisme marqué. Il avait vécu la révolution spartakiste en tant que nonce en Bavière en 1919. D'après l'historienne marxiste Annie Lacroix-Riz[80], cet anticommunisme est une des clefs de son pontificat, de son attitude pendant et surtout après la guerre; cela expliquerait par exemple une certaine implication (non prouvée) dans les filières d'évasion catholiques des criminels de guerre ou des collaborateurs, ou le soutien (sensible) à des prélats compromis dans la collaboration avec des régimes pro-allemands. Ce point reste un débat entre historiens : certains soulignent au

contraire son opposition à Alois Hudal, connu pour ses sympathies avec le national-socialisme et son rôle dans l'exfiltration d'anciens nazis vers l'Amérique du Sud[81].

Dès la fin de la guerre, Pie XII analyse rapidement la fin de la Grande Alliance. Face à la progression des communistes en Europe de l'Est (et aussi en Italie et en France), il balance « entre sa méfiance quasi instinctive à l'égard du communisme athée et l'inclination du diplomate qu'il était resté à préférer toujours le dialogue à l'affrontement »[C 2]. Dans la curie, coexistent plusieurs sensibilités qu'on peut résumer en deux options : l'une veut rassembler « les forces conservatrices au nom de la défense de la chrétienté contre le communisme »[82]. L'autre voudrait favoriser des « solidarités nouvelles fondées sur une compréhension plus authentique des exigences chrétiennes dans l'ordre politique et social ». Ce débat diplomatique-politique est lié à celui sur le rôle des laïcs[N 12].

La première option, autour par exemple d'Ottaviani, est la « vision hispanique » (allusion au positionnement de l'Église dans les dictatures ibériques et sud-américaines). Elle soutient un pouvoir politique autoritaire, frontalement anticommuniste, ayant une forte composante religieuse, pour mobiliser les laïcs (s'appuyant par exemple sur Fátima dans l'anticommunisme). Elle a le soutien de la tradition antimoderniste de la curie.

La seconde option, autour de Montini, privilégie l'union des actions catholiques (OIC en 1950), voire des démocraties chrétiennes dans la recherche de contacts, d'échanges avec les communistes, pour rechercher une politique de troisième voie (construction européenne, doctrine sociale) acceptant même l'alliance avec la gauche laïque modérée. C'est la « vision française » du cardinal Suhard ou de Maritain qui sépare l'engagement politique des laïcs de l'obéissance à Rome. Elle reconstitue les options et les réseaux « modernistes » et libéraux (voire gallicans) qui parcourent l'Église depuis au moins un siècle et demi.

Ces divergences ne sont toutefois pas ostensiblement conflictuelles : l'autorité du pape est incontestée et c'est à lui seul qu'appartient la décision (il n'a plus de secrétaire d'État depuis le décès de Maglione[N 13] et ses deux collaborateurs principaux, Montini et le fidèle Tardini, ne reçoivent le titre de proto-secrétaire d'État qu'au moment de leur renonciation à la barrette de cardinal). Il déclare : « je ne veux pas des collaborateurs mais des exécutants ».

Les choix doctrinaux et diplomatiques de Pie XII

Pie XII veut incarner l'autorité traditionnelle et défendre la chrétienté dans le monde moderne. S'il accepte le dialogue scientifique, y compris dans l'étude biblique, il combat la résurgence du modernisme religieux en sanctionnant les théologiens et les dominicains français modernistes (1950) et utilise la procédure de l'infaillibilité pontificale pour le dogme de l'Assomption (1950), renonçant à l'idée d'un concile prônée par Riccardo Lombardi (1948 et 1952).

Politiquement, il déclare que « si l'avenir appartient à la démocratie, une part essentielle de son accomplissement devra concerner la religion du Christ et de l'Église »[83]. Il s'oppose fortement au communisme (élections en Italie de 1946 et 1948 en particulier). Frappé par la répression de l'Église à l'Est en 1948/49 et heurté par des positions individuelles de clercs qui se disent communistes (au mouvement de la Paix 1948), il privilégie en Italie le rassemblement des droites proposé par le professeur Gedda, et, le 1er juillet 1949, le Saint-Office excommunie globalement les catholiques adeptes ou militants du communisme. Pie XII fait allusion à cette décision dans son discours de béatification d'Innocent XI, affirmant sa mission de « défense de la chrétienté ».

Diplomatiquement, cela condamne la stratégie du dialogue et de l'engagement laïc au côté des communistes, encore tentée jusque vers 1952/54, soit par les Églises locales, soit en direction de Moscou. En Pologne, le primat, Stefan Wyszyński, avait signé le 12 janvier 1950 un accord garantissant quelques libertés à l'Église catholique polonaise, en échange de son soutien dans la politique de défense des frontières. Le Vatican se montre réservé face à cet accord, mais propose à Moscou une coexistence fondée sur le respect du droit et des libertés fondamentales (Lettre apostolique aux peuples de Russie du 7 juillet 1952). Le refus de Staline (l'auteur ironique du

propos « Le pape, combien de divisions ? ») enterre le projet[C 3]. À l'automne 1953, Wyszyński est arrêté, avec de nombreux autres hommes d'Église, par le gouvernement polonais pour avoir soutenu une vague de protestations populaires qui secouaient alors le pays.

Dès lors, quoique ne reprenant pas complètement la thèse de l'« État chrétien » prônée par Ottaviani, Pie XII marque un désaccord plus sensible avec le maritisme ou la voie de l'ouverture, craignant un risque de laïcisation de l'action catholique. Les marques de ce choix sont nombreuses : la béatification puis la canonisation de Pie X (pape antimoderniste à l'élection duquel il avait assisté), l'ouverture du processus de béatification de Rafael Merry del Val, la condamnation de Congar et celle des prêtres ouvriers. La mise à l'écart de Montini, non promu comme cardinal contraste avec l'élévation d'Ottaviani à la barrette de cardinal. Pie XII ne condamne pas les hiérarchies qui soutiennent les dictatures d'extrême droite et un concordat similaire à celui du 7 mai 1940 avec le Portugal est signé le 7 août 1953 avec l'Espagne : ils confirment les privilèges et le caractère de religion d'État de l'Église catholique dans ces pays, les autres religions n'y étant que tolérées avec d'importantes restrictions, dont l'interdiction de leur culte public. Pie XII aide la dictature argentine à enterrer clandestinement, en 1955, le corps d'Eva Perón à Milan[84]. Enfin, lorsque Moscou fait une proposition de détente en 1956 dans le contexte de la déstalinisation, il ne répond pas malgré les libérations des évêques polonais par Gomulka : l'écrasement de Budapest en novembre lui confirme qu'il faut refuser toute ouverture[C 4], d'où trois encycliques en deux semaines et sa ferme condamnation à la Noël 1956.

D'un point de vue pastoral et doctrinal, les deux dernières années du pontificat portent toutes la marque de ce contexte de défense de l'Église contre le communisme : lancement à Rome de la JOC internationale[85] qui s'oppose à la propagation dans le monde ouvrier du « poison de doctrines matérialistes, d'attitudes faussées par l'opposition des classes et la haine » ; dernières encycliques du pape, sur le Sacré-Cœur, sur le pèlerinage de Lourdes (2 juillet 1957), qui s'expriment clairement contre le matérialisme, comme *Miranda Prorsus* (8 septembre 1957) au sujet des médias, ou surtout *Ad Apostolorum Principis* (29 juin 1958), sur le communisme et l'Église de Chine ainsi que *Meminisse Iuvat* (14 juillet 1958), sur les prières pour l'Église persécutée.

Dernières années du pontificat

Si le début des années 1950 avait été marqué par une activité pastorale importante (question mariale, jubilé de 1950, canonisation de Maria Goretti en présence de sa famille et de son assassin, nombreuses annonces dont la découverte du tombeau de Pierre, prises de position sur l'évolution de l'Église — prêtres ouvriers, rôle des laïcs) et diplomatique (soutien à la construction européenne[86]), la santé du pape décline brusquement en 1954 (crise de hoquet mal soignée[87], [88]) au point qu'il envisage la renonciation[N 14]. De plus en plus diminué par l'arthrose et l'anémie, soutenu par son confesseur, le bibliste jésuite Augustin Bea, protégé par la curie et un entourage qui s'opposent (en particulier la sœur Pascalina — la « Papessa »[89] — ou son médecin Riccardo Galeazzi-Lisi, auteur de nombreuses indiscretions dont la diffusion de plusieurs photos du pape agonisant[90]), il retarde les consistoires et les canonisations, et éloigne certains de ses collaborateurs (en particulier Montini en le nommant archevêque de Milan en 1954). Pour Yves-Marie Hilaire : « isolé, autoritaire, [il] craint de déléguer ses pouvoirs »[91]. Il subit également l'influence de sa secrétaire, la sœur Pascalina, qui est considérée comme son éminence grise. Selon certains, il est envisageable que ce soit sur les conseils de cette dernière qu'il aurait décidé de ne pas nommer de remplaçant au Cardinal Maglione quand celui-ci décède, et d'occuper lui-même la fonction de Secrétaire d'état avec deux assistants[92].

Il continue toutefois de s'exprimer sur des sujets les plus variés en particulier scientifiques pour exprimer la position chrétienne (s'inquiétant lui-même d'une « inflation verbale », 119 et 117 messages dans les deux dernières années)[C 5]. Cette centralisation du pouvoir, cette grande activité et une réflexion longue contribuent, avec la maladie, à ralentir les nominations (en particulier celle des cardinaux ; le sacré collège est incomplet à son décès). Les jugements des témoins s'en ressentent (pour un diplomate, il est « fatigué, pétrifié dans sa gloire »[93]), même si le pape reçoit

de nombreux témoignages d'affection et donne des entretiens le montrant rétabli.

Dans ses dernières années, il est confronté à des visions, confiées à Tardini, dont une de Jésus citée par l'*Osservatore Romano*. Elles rappellent celles d'octobre/novembre 1950, lorsqu'au moment de la proclamation du dogme de l'assomption, d'après le cardinal Federico Tedeschini Pie XII aurait eu trois fois dans les jardins du Vatican la vision du miracle du soleil de Fátima (30-10/31-10, 1-11 et 8-11 à 16 h)[N 16]. Cela attire le propos ironique du cardinal français Tisserant (« Que voulez vous, c'est de son âge »[94]). D'après Jean Guitton, il aurait dit de lui-même qu'il était « le dernier pape Pie », l'« ultime chaînon d'une longue dynastie »[95].

Mort du pape, funérailles et succession

Après une série de réunions, le dimanche 5 octobre 1958, dans sa résidence d'été de Castel Gandolfo, le pape souffre de douloureuses complications. Il essaie de continuer à exercer ses fonctions entre des intervalles de repos. Le lendemain matin, vers 8 h 30, il est victime d'un accident vasculaire cérébral. Les médecins pompent son estomac. Il reçoit les derniers sacrements. Le mardi, son état de santé s'améliore. On rapporte qu'à son réveil, les religieuses ouvrent la porte de la chapelle papale pour qu'il puisse les voir et les entendre prier, ou que, quand ses serviteurs ont ouvert la fenêtre de sa chambre, au soir, le pape regarde les étoiles et dit doucement : « Regardez, comme il est beau, comme notre Seigneur est grand ». Il reçoit même des visiteurs. Mais, le 8 octobre il subit un deuxième accident vasculaire cérébral et au milieu de l'après-midi, ses médecins signalent un grave collapsus cardio-pulmonaire. À 15 h, les médecins pensent que la mort est imminente. Le soir, devant les symptômes d'une pneumonie, les médecins lui apportent de l'oxygène et du plasma sanguin. Sa température ne cesse d'augmenter et sa respiration devient difficile. À 3 h 52 du matin, le jeudi 9 octobre 1958, jour de la fête de saint Denis de Paris, le pape Pie XII lance un dernier sourire, baisse la tête et meurt au terme d'un long pontificat de presque vingt ans, à Castel Gandolfo, résidence d'été des papes, à l'âge de 82 ans. Ses derniers mots auraient été : « Priez. Priez pour que cette situation regrettable pour l'Église puisse prendre fin ». La cause officielle du décès a été enregistrée comme étant une insuffisance cardiaque aiguë (de ne pas s'être assez ménagé selon son médecin[96]).

Son corps, exposé d'abord dans la salle des Suisses de la résidence, est ensuite transféré à Rome lors d'un cortège solennel traversant la ville, suivi par la famille du pape, de hauts dignitaires de l'Église et une foule recueillie. À la basilique Saint-Pierre, le corps est exposé trois jours pour permettre à des milliers de fidèles de lui rendre un dernier hommage.

Les funérailles de Pie XII, marquées par une affluence considérable, sont restées tristement célèbres en raison d'un embaumement raté : son médecin personnel, Riccardo Galeazzi-Lisi, utilise une méthode expérimentale à base d'huile et de plastique, respectant la volonté du pape de ne pas être vidé de ses organes. Cette technique, combinée à une chaleur inhabituelle, provoque une décomposition rapide et visible du corps, qui noircit et se détériore sous les yeux du public, allant jusqu'à l'explosion de la poitrine à cause des gaz de putréfaction, ce qui choque les fidèles et le clergé. L'odeur devient si insoutenable que la garde doit être relevée toutes les quinze minutes[97]. Le 14 octobre, la cérémonie d'inhumation se déroule devant un millier de personnes dans la basilique Saint-Pierre, en présence de cardinaux venus du monde entier, de diplomates, de membres de la noblesse romaine et de la famille pontificale. Le corps du pontife défunt, revêtu des ornements pontificaux, est placé dans un triple cercueil et accompagné de médailles frappées à son effigie et d'un parchemin relatant son pontificat. Après l'absoute et l'éloge funèbre, le cercueil est descendu dans la nécropole papale de la basilique, où Pie XII rejoint ses prédécesseurs[98].

Les indiscretions de son médecin permettent la publication de photos prises sur son lit de mort et le cardinal Tisserant fait procéder très rapidement au départ de la sœur Pascalina (à laquelle il reprochait un contrôle de plus en plus étroit de l'accès au pape).

Son successeur Jean XXIII, élu le 28 octobre 1958, procède rapidement à un changement d'état d'esprit, par le choix de son nom, divers gestes protocolaires, comme la fin de l'usage de manger

seul, l'appel à l'*Aggiornamento* et au concile Vatican II, ce qui provoque une surprise dans la curie. Certes, un concile avait été envisagé en 1948 par Pie XII (le précédent concile avait été suspendu en 1870) mais avec un contenu différent (dogme de l'Assomption) et l'idée avait été écartée par Pie XII au profit du magistère de l'infaillibilité. D'après Tardini et le jésuite Riccardo Lombardi, Pie XII l'aurait toutefois envisagée pour son successeur.

LES DEBATS AUTOUR DES « SILENCES DE PIE XII »

Une polémique sur les « silences de Pie XII » au sujet du génocide entache, dès les années 1950, l'image de Pie XII. Elle s'accompagne d'un débat historiographique. D'abord positive, l'image du pape, en particulier dans la communauté juive, est affectée en 1963, par la pièce de théâtre de Rolf Hochhuth (*Le Vicaire*) qui relance la polémique sur ses silences. À la fin des années 1990 au moment du procès en béatification, en particulier autour du mémorial Yad Vashem, la polémique réapparaît et finit par se concentrer sur la question de l'ouverture des archives vaticanes.

La question du « silence » avant la mort de Pie XII

Les reproches de Mauriac et Maritain

En 1939, le pape ne condamne ni l'invasion de la Tchécoslovaquie, ni celle de la Pologne, ni le Pacte germano-soviétique. Dès mai 1939[99], Emmanuel Mounier dénonce « les silences de Pie XII »[100]. Les Alliés font pression pour qu'il condamne explicitement les invasions et les exactions nazies. Même si Pie XII dénonce les atrocités et les persécutions du régime national-socialiste allemand à la fin de la guerre[101], la faiblesse de sa dénonciation du génocide, du nazisme et de l'antisémitisme fait l'objet de diverses critiques dont celle des Soviétiques et celle de Paul Claudel, le 13 décembre 1945, écrivant à Jacques Maritain, ambassadeur de France au Saint-Siège : « Rien actuellement n'empêche plus la voix du pape de se faire entendre. Il me semble que les horreurs sans nom et sans précédent dans l'Histoire commises par l'Allemagne nazie auraient mérité une protestation solennelle du vicaire du Christ. Il semble qu'une cérémonie expiatoire quelconque, se renouvelant chaque année, aurait été une satisfaction donnée à la conscience publique... Nous avons eu beau prêter l'oreille, nous n'avons entendu que de faibles et vagues gémissements »[102]. Dans sa correspondance, Jacques Maritain déplore cette absence de prise de position comme François Mauriac qui s'adresse directement au pape : « Nous n'avons pas eu la consolation d'entendre le successeur du Galiléen, Simon-Pierre, condamner clairement, nettement et non par des allusions diplomatiques, la mise en croix de ces innombrables « frères du seigneur »[103]. Jules Isaac s'en prend à l'« enseignement du mépris » par l'Église catholique. Il obtient de Pie XII, après la conférence de Seelisberg, que la réforme liturgique de 1955 supprime l'« offense du geste », c'est-à-dire l'omission de l'agenouillement lors de la prière pour les Juifs, mais l'« offense des mots », avec l'adjectif « perfides », reste inchangée jusqu'à Jean XXIII[104].

Les ouvrages de Léon Poliakov

L'historien de l'antisémitisme, Léon Poliakov, publie en 1951 *Le Bréviaire de la Haine* consacré aux rouages de la politique d'extermination nazie (dernière réédition en 1993). Préfacés par François Mauriac qui s'y désole du silence gardé par le pape durant la période nazie et la Seconde Guerre mondiale[105], ses travaux sont les premiers à se pencher sur l'attitude du pape durant la Seconde Guerre mondiale.

Pour lui, les sources disponibles (en particulier les notes de l'ambassadeur du Troisième Reich auprès du Vatican, Ernst von Weizsäcker[N 17], qui se félicite que « bien que pressé de toutes parts, le Pape ne s'est laissé entraîner à aucune réprobation démonstrative de la déportation des Juifs de Rome [...] Il a également tout fait dans cette question délicate pour ne pas mettre à l'épreuve les relations avec le gouvernement allemand »[106]) accréditent la thèse d'une indécision de Pie XII entre une opposition prudente et discrète, une neutralité gênée, et un double-jeu à la limite de la complicité passive. Cela tranche avec son opposition nette aux régimes communistes. Dans son article « Le Vatican et la question juive », Léon Poliakov reconnaît que « payant d'exemple, Pie XII mit personnellement plusieurs kilos d'or à la disposition de la communauté juive de Rome,

lorsqu'une contribution exorbitante fut exigée de celle-ci en septembre 1943 » et que « tout au long des neuf mois que dura l'occupation allemande de Rome, des dizaines de Juifs romains trouvèrent abri et protection dans les édifices et bureaux du Vatican », mais il estime que le pape était plutôt « diplomate » (par opposition à son prédécesseur « militant »)[45]. En termes de « protestations publiques et de condamnations de principe, [...] rien de pareil à certaines manifestations de Pie XI (que l'on se souvienne du célèbre « nous sommes tous spirituellement des sémites... ») ne fut entrepris à Rome sous le pontificat de Pie XII »[107]. Quoique l'information sur l'étendue de l'entreprise d'extermination soit parvenue très tôt au plus haut de la hiérarchie catholique et des gouvernements alliés, il trouve les condamnations publiques très mesurées[45]. Eugenio Pacelli agit en tension : son rôle en tant que pape, « Vicaire du Christ », le pousse à prendre en compte la protection des catholiques, les enjeux diplomatiques voire économiques du Vatican, la crainte d'une victoire du communisme, bref, l'évolution de la guerre à l'échelle mondiale[107]. « Face à la terreur hitlérienne, les Églises déployèrent sur le plan de l'action humanitaire immédiate, une action inlassable et inoubliable, avec l'approbation ou sous l'impulsion du Vatican » mais « l'immensité des intérêts dont le Saint Père avait la charge, les puissants moyens de chantage dont disposaient les nazis à l'échelle de l'Église Universelle, contribuaient sans doute à l'empêcher de prononcer en personne cette protestation solennelle et publique qui, cependant, était ardemment attendue par les persécutés. Il est pénible de constater que tout le long de la guerre, tandis que les usines de la mort tournaient tous fours allumés, la papauté gardait le silence. Il faut toutefois reconnaître qu'ainsi que l'expérience l'a montré à l'échelle locale, des protestations publiques pouvaient être immédiatement suivies de sanctions impitoyables [...] Qu'aurait été l'effet d'une condamnation solennelle prononcée par l'autorité suprême du catholicisme ? La portée de principe d'une attitude intransigeante en la matière aurait été immense. Quant à ses conséquences pratiques, immédiates et précises, tant pour les œuvres et institutions de l'Église catholique que pour les Juifs eux-mêmes, c'est une question sur laquelle il est plus hasardeux de se prononcer »[108].

Des appréciations positives dans les années 1940 et 1950

Toutefois, le pape fait l'objet d'appréciations positives de la part d'autorités de la communauté juive. Dès 1940, un an après son élection, Albert Einstein, dans le magazine *Time*, déplore le silence de la presse et des universités, par opposition à « la lutte de l'Église pour la liberté et la vérité[109] ». Au lendemain de la guerre, de nombreux témoignages de reconnaissance sont adressés au Pape[110]. Ainsi le Congrès juif mondial a exprimé officiellement sa gratitude envers Pie XII.[111],[112]. Le grand rabbin de Jérusalem, Isaac Herzog, déclare en 1944 : « Ce que votre Sainteté et ses éminents délégués [...] font pour nos frères et sœurs [...], le peuple d'Israël ne l'oubliera jamais »[113]. En 1958, Golda Meir, ministre des Affaires étrangères d'Israël, déclare à l'occasion du décès de Pie XII : « Quand le terrible martyr de notre peuple arriva, pendant la décennie de la terreur nazie, la voix du Pape s'éleva pour les victimes [...] Nous pleurons un grand serviteur de la paix »[114]. Elio Toaff Grand rabbin de Rome déclare : « Les juifs se souviendront toujours de ce que l'Église a fait pour eux sur l'ordre du pape au moment des persécutions raciales »[115] et son prédécesseur, Israel Zolli (converti, avec son épouse, au catholicisme, sous le prénom d'Eugenio Pio), explique les raisons de son admiration envers Pie XII: « La rayonnante charité du Pape, penché sur toutes les misères engendrées par la guerre, sa bonté pour mes coreligionnaires traqués, furent pour moi l'ouragan qui balaya mes scrupules à me faire catholique » dans son autobiographie *Prima dell'alba*, publiée en 1954[116].

Pie XII complice par son silence ? La polémique des années 1960

Après la mort du pape, dans le contexte de la guerre froide et de Vatican II d'une part, et de la réflexion sur la notion de devoir de mémoire d'autre part, à partir de 1963, l'accusation est portée contre Pie XII d'avoir cautionné par son « silence » les agissements nazis.

Les ouvrages de Saul Friedländer

Saul Friedländer systématise et approfondit les recherches de Léon Poliakov en particulier dans *Pie XII et le IIIe Reich* (1964 au Seuil) où il « confirme scientifiquement les thèses de

Hochhuth »[117]. Dans *L'Allemagne nazie et les Juifs*[118], Saul Friedländer, se demandant pourquoi Hitler n'a pas reculé dans ses plans d'extermination du peuple juif comme il l'avait fait pour l'élimination des « aliénés ». S'appuyant surtout sur les documents diplomatiques allemands, il ne trouve « qu'une seule réponse vraisemblable : *Hitler et ses acolytes devaient être convaincus que le pape ne protesterait pas* »[119].

Début 1943, les rapports diplomatiques de Bergen, l'ambassadeur allemand au Vatican, indiquent un entretien au cours duquel le pape s'engage à ne pas se mêler des actions allemandes, sauf si des mesures étaient prises qui « le forceraient à parler pour remplir les obligations de sa charge » — Il tolérerait même quelques débordements qui seraient réglés après la fin de la guerre[120], par crainte d'affaiblir l'Allemagne dans sa lutte contre le bolchevisme. En février-mars 1943, dans son journal intime, Goebbels, le ministre nazi de la Propagande, identifie à trois reprises cette opposition entre nazisme et bolchevisme comme un atout dont son gouvernement doit se servir dans ses rapports avec la Curie[120]. Le 5 juillet 1943, à son arrivée au Vatican, le nouvel ambassadeur allemand Weizsäcker confirme que le pape lui réitère « son affection pour l'Allemagne et le peuple allemand, [...] parle de son expérience avec les communistes à Munich en 1919 [...] et condamne la formule absurde [des États-Unis] de « reddition sans condition » exigée [de l'Allemagne] ». L'ambassadeur voit dans le discours du pape « la forme d'une reconnaissance des intérêts communs avec le Reich au moment où a été évoqué le combat contre le bolchevisme »[121]. Après la chute de Mussolini, le 23 juillet 1943, qui entraîne l'arrivée des troupes allemandes en Italie, la peur du communisme grandit au Vatican avec le risque que la résistance communiste prenne de l'ampleur et gagne en popularité puisqu'elle s'oppose désormais à des forces d'occupation étrangères. Weizsäcker informe ses supérieurs qu'il a eu connaissance de trois notes de la Curie datées du jour de la chute de Mussolini, où le cardinal Maglione assure que « l'avenir de l'Europe dépend d'une résistance victorieuse de l'Allemagne sur le front russe. L'armée allemande est le seul rempart possible contre le bolchevisme. Si celui-ci s'écroule, le sort de la culture européenne est scellé »[121]. L'ambassadeur discute avec un diplomate bien introduit dans la Curie qui lui affirme que « le pape condamnait tous les plans qui visaient à un affaiblissement du Reich. Un membre de la Curie dit que, de l'avis du pape, une Allemagne forte était absolument essentielle pour l'Église catholique »[121]. À Berlin même, le secrétaire d'État allemand Gustav Adolf Steengracht von Moyland rapporte que le nonce Orsenigo s'est mis à disserter de son propre chef sur la menace que le communisme fait peser sur le monde et sur le fait que seuls le Vatican sur le plan spirituel et l'Allemagne sur le plan matériel peuvent la contrer efficacement[121].

Ces messages constamment répétés conduisent Goebbels et Hitler, au cours d'une discussion qu'ils ont le 7 août 1943, à considérer que Pie XII peut « être considéré à coup sûr comme un bon ami de l'Allemagne » où il a passé quatorze ans, et qu'il est clair qu'il préfère le national-socialisme au bolchevisme. « En tout cas, il n'a pas tenu de propos malveillants contre le fascisme ni contre Mussolini »[122].

Une pièce de théâtre polémique

La polémique éclate sur la place publique en 1963 avec la pièce de théâtre *Le Vicaire*, œuvre du dramaturge allemand Rolf Hochhuth[123],[124], jouée en Allemagne en 1963. La thèse de l'auteur[125] est avant tout que le pape aurait pu en faire plus.

La pièce, traduite en 20 langues, connaît un grand succès international et soulève d'innombrables questions, dont celle des archives. Le Vatican répond d'abord qu'il faut cinquante ans pour ouvrir les archives, puis en 1964, Paul VI en ouvre une partie à quatre historiens : Pierre Blet, Angelo Martini, Burkhard Schneider et Robert A. Graham[N 18]. Les travaux de l'historien Saul Friedländer reprennent encore plus précisément la thèse de la passivité formulée par Léon Poliakov.

En 2002, le film *Amen.*, du réalisateur gréco-français Costa-Gavras, directement inspiré du *Vicaire*, relance la polémique. Cinq ans plus tard, un officier de la DIE (services d'espionnage roumains) passé à l'Ouest en 1978 et recruté par la CIA américaine, Ion Mihai Pacepa, affirme que le général soviétique Ivan Agayants, chef du service de désinformation du KGB, aurait conçu en 1963 un plan

contre Pie XII en produisant une pièce de théâtre s'appuyant sur de prétendues archives afin de le discréditer. L'auteur officiel, Rolf Hochhuth, aurait juste repris pour *Le Vicaire* un script inventé par Agayants sur la base de documents envoyés à Moscou par des espions roumains qui auraient réussi à infiltrer les archives du Vatican en 1960 et 1962)[126],[127] et ne se serait pas inspiré du témoignage de Kurt Gerstein, pourtant personnage central de l'œuvre.

Si le Vatican estime que l'écriture du *Vicaire* a fortement été influencée par son premier metteur en scène, Erwin Piscator, et plus généralement « par les communistes et les adversaires de l'Église », il met fortement en doute les « révélations » de Pacepa, qui contiennent des invraisemblances flagrantes sur la façon dont les services roumains se seraient procuré leur documentation[128].

La polémique au moment de la béatification

Le débat sur les archives et la polémique sur la responsabilité du pape

Après la polémique sur le *Vicaire*, Paul VI autorise des chercheurs internationaux à publier onze volumes d'archives entre 1965 et 1981 (*Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*)[N 19]. Il défend son prédécesseur lors de la sortie d'un film sur le massacre des Fosses ardéatines qui l'accuse d'inaction[129]. En 1981, un article de *L'Osservatore Romano* juge qu'« il est vrai que Pie XII, accusé d'être un *pape diplomate*, n'a pas pratiqué la *grande diplomatie*. Il ne s'est pas adressé aux belligérants pour exiger la fin des combats [...], il n'a pas excommunié, il n'a pas prononcé de condamnation solennelle à l'encontre des crimes et des criminels nazis »[130].

Lors du procès en béatification, la polémique sur les archives et les silences est relancée par le document « Souvenons-nous : Une réflexion sur la Shoah », publié à Rome le 18 mars 1998[131], qui demande pardon pour « ceux qui n'ont pas été suffisamment forts pour élever des voix de protestation », tout en soulignant « ce que le pape Pie XII fit personnellement ou par l'intermédiaire de ses représentants pour sauver des centaines de milliers de vies juives ».

Les archives du pontificat de Pie XII (1922/1939) sont rendues accessibles en 2006. Pour celles de Pie XII, environ 16 millions de feuillets conservés aux Archives secrètes du Vatican, la publication n'aurait lieu que vers 2014-2015[132].

Des travaux modifient l'historiographie : l'historien israélien Pinchas Lapide affirme que l'Église a pu, par son action charitable, sauver d'une mort certaine environ 850 000 Juifs habitant les territoires occupés par le Troisième Reich[133]. Pourtant, ce chiffre est contesté, si l'on considère que les survivants à la Shoah ont été sauvés par la charité des paroissiens, des religieux ou du pape : Lapide l'obtient en retirant du nombre total de rescapés ceux qui ont été sauvés dans les terres orthodoxes ou protestantes. Lui-même, en 1963, n'en comptait que 150 000 à 400 000[134].

La défense de Pie XII

En 1999, le très défavorable *Pape de Hitler* de John Cornwell[135] réactive la thèse de Saul Friedländer. Le rabbin David Dalin répond, en 2005, par son ouvrage *Pie XII et les Juifs. Le mythe du pape d'Hitler*[136],[137] où au contraire, il déclare que « jamais Pacelli n'a parlé avec Adolf Hitler ni ne l'a rencontré ». Il met en avant le rôle d'un pape « diplomate » condamnant régulièrement le nazisme, sauvant de nombreux juifs par de nombreuses actions diplomatiques et charitables et conclut par une demande reconnaissance comme « Juste parmi les nations »[138]. Cette proposition reçoit un accueil contrasté[137].

Myriam, la fille du rabbin Israel Zolli, converti au catholicisme, défend Pie XII : « Pacelli et mon père étaient des figures tragiques dans un monde où toute référence morale avait disparu. Le gouffre du mal s'était ouvert, mais personne ne le croyait, et les grands de ce monde — Roosevelt, Staline, de Gaulle — étaient silencieux. Pie XII avait compris que Hitler n'honorerait de pactes avec personne, que sa folie pouvait se diriger dans la direction des catholiques allemands ou du bombardement de Rome, et il agit en connaissance de cause. Le pape était comme quelqu'un contraint à agir seul parmi les fous d'un hôpital psychiatrique. Il a fait ce qu'il pouvait. Il faut

comprendre son silence dans le cadre d'un tel contexte, non comme une lâcheté, mais comme un acte de prudence »[139],[127].

En France, Serge Klarsfeld[140] et Bernard-Henri Lévy[N 20],[141] écartent les critiques. Ce dernier s'étonne, dans le magazine *Le Point* du 21 janvier 2010, « pour l'heure, on doit à l'exactitude historique de préciser qu'avant d'opter pour l'action clandestine et le secret, avant d'ouvrir donc, sans le dire, ses couvents aux juifs romains traqués (...), le « silencieux » Pie XII prononça des allocutions radiophoniques (...) qui lui valurent, après sa mort, l'hommage d'une Golda Meir qui savait ce que parler veut dire, et qui ne craint pas de déclarer : « pendant les dix ans de la terreur nazie, alors que notre peuple souffrait un martyre effroyable, la voix du pape s'était élevée pour condamner les bourreaux »[142] ».

Le débat s'élargit au grand public (importante production d'ouvrages, publications internet, pétitions, etc.) opposant à la « légende noire » de Pie XII une « légende dorée » de l'institution catholique et de ses pontifes mais dont la tonalité hagiographique dessert la cause qu'elle veut défendre[143]. D'autres éclairages sont proposés : ainsi Michael Hesemann suppose que Pie XII aurait été influencé par le souvenir de la contre-productivité des courriers du pape Benoît XV auprès du sultan Mehmed V au moment du génocide arménien qui n'auraient fait qu'aggraver la situation[144],[145].

Le mémorial Yad Vashem

Symbole de cette polémique, en 2005, le musée du mémorial de Yad Vashem fait figurer la photo de Pie XII parmi « ceux dont on devrait avoir honte pour ce qu'ils ont fait contre les juifs » reprenant la thèse de sa passivité[146]. En 2007, le nonce, représentant du Vatican en Israël, Antonio Franco, menace de boycotter les cérémonies annuelles pour protester[147] et le président du Mémorial, Avner Shalev, répond que « Yad Vashem se dédie à la recherche historique et [...] présente la vérité historique sur le pape Pie XII telle qu'elle est connue par les chercheurs aujourd'hui. Yad Vashem a dit au représentant du Vatican qu'il était prêt à continuer d'examiner le sujet, en soulignant que si on lui y donne accès, il étudierait avec plaisir les archives de Pie XII, afin de prendre éventuellement connaissance d'éléments nouveaux »[147]. Le nonce revient alors sur sa décision de boycott[148]. En 2009, le comité français pour Yad Vashem prend nettement position contre la béatification[149]. Mais après un atelier scientifique en mars 2009 avec l'Institut de théologie salésienne des Saints-Pierre-et-Paul à Jérusalem, la direction du mémorial confirme que sa position pourrait changer au vu de nouvelles archives[150]. Le ton change en 2011 : l'ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège Mordechai Lewy rappelle, lors de la reconnaissance comme « juste parmi les nations » du prêtre italien Gaetano Piccinini[151], que les couvents et monastères catholiques ont abrité des rescapés de la rafle du Ghetto de Rome le 16 octobre 1943 avec l'accord et le soutien de la plus haute hiérarchie vaticane pour conclure que « ce serait donc une erreur de dire que l'Église catholique, le Vatican et le pape lui-même n'ont rien voulu faire pour sauver des Juifs. C'est le contraire qui est vrai »[152]. Le musée annonce le 1er juillet 2012 qu'« en suivant les recommandations de l'Institut international pour la recherche sur l'Holocauste de Yad Vashem, a été remis à jour le panneau relatif aux activités du Vatican et du Pape Pie XII pendant la période de la guerre. Cette remise à jour reflète les recherches accomplies au cours des dernières années et présente un cadre plus complexe par rapport au précédent » et ajoute que ce n'est pas le résultat de pressions du Vatican[153]. La légende de la photographie du pape souligne alors : « La réaction de Pie XII, Eugenio Pacelli, à l'assassinat des juifs au cours de l'Holocauste est l'objet de controverses parmi les chercheurs »[153].

Archives déclassifiées en 2020

En 2020, le pape François déclassifie des milliers d'archives inédites relatives à la période de règne du pape Pie XII[154]; mais après quelques jours, l'épidémie de Covid-19 interrompt les recherches[155]. David Kertzer (*The Pope at War : the Secret History of Pius XII, Mussolini, and Hitler*, 2022)[156] fait, selon le Vatican, une lecture à charge des documents (sur une négociation en 1940 avec des envoyés de Hitler ou sur le contexte de l'encyclique *Summi Pontificatus*, ainsi que sur

l'attitude du pape en octobre 1943), ce qui lui vaut une réponse de l'*Osservatore Romano*[14].

MAGISTERE ET PASTORALE DE PIE XII

Le magistère

Encycliques de Pie XII

Pie XII a promulgué quarante-et-une encycliques au cours de ses dix-neuf années de pontificat.

***Summi Pontificatus* et le rôle du pape**

Première encyclique (octobre 1939), elle donne le ton de son enseignement socio-politique et explique le rôle de la papauté dans la société moderne, définissant aussi clairement la position doctrinale de l'église face aux régimes politiques et en particulier aux États totalitaires[157]. Se souvenant de la consécration du genre humain au Sacré-Cœur, Pie XII explique les malheurs des temps par l'abandon, dans les sociétés modernes devenues matérialistes, de l'inspiration du Christ Roi[N 21]. Cette déviance les a conduites à idolâtrer, au lieu de la famille humaine faite à l'image de Dieu, soit les faux progrès de la raison libérale sans Dieu, soit un État survalorisant la Nation, l'Ethnie ou la lutte des classes[N 22]. La guerre montre l'échec de l'illusion du progrès sans Dieu. La solution ne peut venir des armes, la loi juste ne peut venir de la seule démocratie : la solution doit s'appuyer sur l'incarnation divine. Le rôle du pape est de condamner les erreurs et de proclamer depuis la Chaire de Saint Pierre le Christ Roi, non qu'il s'agisse de gouverner le temporel, mais bien de répandre sur la planète l'incarnation du message de Paix et d'Amour. Les laïcs doivent le relayer en particulier dans l'éducation des familles. L'État ne doit pas les dominer par une éducation sans Dieu.

***Mystici Corporis Christi* et l'ecclésiologie**

Cette encyclique paraît le **29 juin 1943**, en des temps particulièrement troublés[158]. Pie XII y développe une théologie de l'Église comme corps mystique du Christ.

***Divino Afflante Spiritu* et l'exégèse**

Dans cette encyclique publiée le **30 septembre 1943**, le pape donne à l'exégèse sa norme de liberté en distinguant les différents genres littéraires dans l'Écriture.

***Mediator Dei* et la réforme de la liturgie**

Le 20 novembre 1947, Pie XII publie l'encyclique *Mediator Dei*, consacrée à la liturgie qui « se développe selon les circonstances et les besoins des chrétiens. »

Ce document insiste sur la nature de la liturgie, qui n'est pas seulement un culte public, extérieur, mais surtout un culte intérieur qui s'enracine dans la piété des fidèles (« que ce que nous professons dans nos observances extérieures, s'accomplisse réellement dans notre intérieur »). L'encyclique insiste ainsi sur l'importance de la coopération humaine à l'action divine : « l'Église cherche à faire pénétrer cet esprit dans toute la vie privée, conjugale, sociale et même économique et politique, afin que tous ceux qui portent le nom d'enfants de Dieu puissent plus facilement atteindre leur fin. »

Ce document marque le début d'une entreprise de réforme de la liturgie romaine. Pour le pape Pie XII, un tel mouvement de réforme doit se faire dans le respect d'une certaine continuité, d'une évolution organique de la liturgie ; l'initiative des adaptations doit en outre respecter un principe hiérarchique fort.

Par exemple, le pape n'exclut pas l'usage d'autres langues que le latin : « Dans bien des rites cependant, se servir du langage vulgaire peut être très profitable au peuple : mais c'est au seul Siège apostolique qu'il appartient de le concéder ». Il s'oppose en revanche à « l'excessive et malsaine passion des choses anciennes » : « il n'est pas sage ni louable de tout ramener en toute manière à l'Antiquité ». Il condamne par là l'archaïsme liturgique qui, sous couleur de retour aux sources, est un procédé de rupture avec la tradition.

Pour mettre en œuvre ces idées générales, Pie XII met en place le 28 mai 1948 une commission pontificale pour la réforme liturgique (dont le secrétaire est Annibale Bugnini, qui jouera plus tard un rôle clé dans la réforme liturgique issue de Vatican II)[159]. Cette commission mena à bien une réforme du rite romain de la Semaine sainte et de la vigile pascale. Elle poursuivit ses travaux au cours des pontificats suivants.

***Humani Generis*, la Nouvelle Théologie et la théorie de l'évolution**

Dans cette encyclique publiée le 12 août 1950, Pie XII fait la critique d'un certain nombre de « fausses opinions qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique »[160].

Sans formuler de condamnation précise, il expose ses critiques et mises en garde contre le courant de la Nouvelle Théologie. Il l'accuse de favoriser une forme de relativisme et d'ignorer certains enseignements traditionnels. Le pape expose le point de vue que les théologiens doivent se placer d'abord au service du magistère de l'Église, dans une démarche de développement organique.

L'encyclique évoque également la doctrine de l'évolution : cette théorie n'entre pas en opposition avec la doctrine catholique, « dans la mesure où elle recherche l'origine du corps humain à partir d'une matière déjà existante et vivante — car la foi catholique nous ordonne de maintenir la création immédiate des âmes par Dieu ». En revanche, le polygénisme est clairement rejeté.

***Haurietis aquas in Gaudio*, sur le Sacré-Cœur**

Dans cette encyclique publiée en 1956, Pie XII produit une synthèse de référence sur le sens de la spiritualité du Sacré-Cœur[161]. Pie XII y définit le mystère du cœur de Jésus comme le mystère de l'amour miséricordieux du Christ et de la Trinité tout entière, Père, Fils et Saint Esprit, envers l'humanité[162].

Utilisation de l'infailibilité : le dogme de l'Assomption

Pie XII a proclamé le dogme de l'Assomption de la Vierge Marie par la constitution apostolique *Munificentissimus Deus* du 1er novembre 1950. Cette initiative fait suite à un siècle d'intense réflexion théologique sur la Vierge Marie. Elle confirme aussi officiellement la célébration du mystère de l'Assomption, présente depuis des siècles dans l'Église[T 1].

La proclamation du dogme a aussi été précédée de nombreuses demandes émanant des églises locales. De 1854 à 1945, huit millions de fidèles catholiques ont écrit en ce sens. Lettres auxquelles on peut ajouter les pétitions de 1 332 évêques, et de 83 000 prêtres, religieuses et religieux. La proclamation du dogme, clôture l'année jubilaire de 1950 et est accompagnée de célébrations importantes[163].

Ce dogme se définit ainsi : n'ayant commis aucun péché, Marie est directement montée au paradis à sa mort, avec son âme et aussi avec son corps. En effet, étant épargnée par le péché originel (c'est le dogme de l'immaculée Conception défini en 1854), rien n'oblige son enveloppe charnelle à attendre la résurrection des corps à la fin des temps. « Nous affirmons, Nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et âme à la vie céleste ».

(Pie XII, *Constitution apostolique Munificentissimus Deus*, 1er novembre 1950).

En proclamant le dogme de l'Assomption, Pie XII a exercé, après consultation des évêques du monde entier[163], son infailibilité pontificale. C'est la seule fois, depuis la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale en 1870 lors du concile Vatican I, qu'un pape a procédé à une définition dogmatique couverte par son infailibilité[164].

Autres prises de position

Régulation naturelle des naissances

Contrairement à l'Église anglicane qui autorise la contraception de plus en plus largement depuis la conférence de Lambeth de 1930, Pie XII maintient l'enseignement de l'encyclique *Casti*

connubii de son prédécesseur Pie XI, sur la chasteté dans le mariage. Toutefois dans son discours au congrès de l'Union catholique italienne d'obstétrique du 29 octobre 1951[165], il reconnaît officiellement la possibilité du contrôle des naissances en permettant la continence durant la période féconde du cycle menstruel[166]. Cette possibilité avait été en fait déjà reconnue au siècle précédent, mais seulement à l'occasion de questions posées à la Pénitencerie apostolique[167].

Dans un discours du 8 janvier 1956, il se déclare favorable aux méthodes psychologiques d'accouchement sans douleur, arguant que « tout en punissant Ève, Dieu ne veut pas interdire, et n'interdit pas aux mères, l'utilisation des moyens appropriés pour effectuer l'accouchement plus facile et moins douloureux »[168].

Sur les premières questions de bioéthique

Dans de nombreux discours, Pie XII s'est prononcé sur les aspects moraux de nouvelles techniques médicales disponibles[N 23]. Ainsi, le **13 mai 1956**, il indique que les prélèvements et greffes d'organes sont licites (en précisant des conditions de respect de la dignité humaine)[169]. Il affirme également qu'il est « licite de supprimer la douleur au moyen de narcotiques, même avec pour effet d'amoindrir la conscience et d'abrégier la vie », ce qui permettra à ses successeurs de considérer légitime l'usage des soins palliatifs[N 24].

Sur la théorie du big bang

Dans un discours du 22 novembre 1951 où il fait référence à la théorie cosmologique du Big Bang Pie XII déclare :

•« Il semble en vérité que la science d'aujourd'hui, remontant d'un trait des millions de siècles, ait réussi à se faire le témoin de ce *Fiat Lux* initial »[170].

Cette position, de type concordiste (qui cherche à faire une synthèse entre la foi et la science) fut corrigée en 1952[171] par Pie XII, à la suite de sa rencontre avec le chanoine Georges Lemaître, un des créateurs de la théorie du Big Bang[172].

Sur la question des migrations humaines

Pie XII publie la constitution apostolique *Exsul familia Nazarethana* le 1er août 1952[173]. Inscrite dans le contexte des déplacements de population massifs consécutifs à la Seconde Guerre mondiale, elle fait un bilan des secours apportés par les catholiques et le Saint-Siège depuis le début de la guerre.

Surtout, il s'agit du premier document officiel du Saint-Siège qui aborde de manière globale et systématique le problème de l'aide en faveur des migrants[174]. Appliquant le principe de destination universelle des biens, un des éléments-clés de la doctrine sociale de l'Église, il reconnaît un droit naturel des familles à l'immigration : « Il est inévitable que certaines familles soient obligées de se déplacer, à la recherche d'une nouvelle terre d'accueil. Alors – selon l'enseignement de *Rerum Novarum* – le droit de cette famille à un espace de vie est reconnu. Lorsque cela se produit, la migration atteint son objectif naturel, ainsi que le montre l'expérience. Nous entendons par là la distribution la plus favorable des hommes sur la surface de la Terre cultivée ; cette surface que Dieu a créée et préparée pour l'usage de tous »[175].

La pastorale

L'apostolat des laïcs

Pie XII a encouragé l'apostolat des laïcs dans le monde[T 1]. Comme Pie XI, son prédécesseur, il a soutenu les mouvements de l'Action catholique[C 6], alors à son apogée[T 2], mais a également encouragé d'autres formes d'apostolat des laïcs comme les instituts de laïcs consacrés, ou instituts séculiers (cf. constitution apostolique *Provida mater ecclesia*, 1947)[C 7]. Il a aussi stimulé la vocation missionnaire des laïcs, en leur proposant de consacrer plusieurs années de leur vie au service des nouvelles Églises locales dans le monde (encyclique *Fidei donum*, 1957)[T 3]. Il a ouvert le premier grand congrès mondial de l'apostolat des laïcs, en 1951 qui est suivi d'une seconde

édition en 1957[C 6].

S'il a souligné la vocation des laïcs à « collaborer à l'édification et au perfectionnement du corps mystique du Christ » et les a encouragés à être actifs dans l'organisation de la société[C 6], il a rappelé avec netteté que leur place subordonnée dans la hiérarchie. Cette réflexion sur la place des laïcs dans l'Église s'inscrit sur fond d'un débat avec des penseurs catholiques, comme Jacques Maritain, qui sont rappelés par le pape à l'obéissance. Cette question préfigure les thèmes qui sont discutés lors du concile Vatican II durant lequel on assiste à une sensible réhabilitation des théologiens écartés par Pie XII (Henri de Lubac par exemple).

Internationalisation du haut clergé

Pie XII a particulièrement veillé à aider les églises locales fondées récemment, en Chine et en Afrique notamment. Il a levé des difficultés (en Chine, la querelle des rites est réglée dès décembre 1939[176]), et il a suscité et accompagné la formation d'un clergé autochtone, favorisant l'ordination d'évêques issus de ce clergé local[T 1]. Il est ainsi le premier pape des temps modernes à avoir ordonné des évêques d'origines africaines (ainsi Joseph Nakabaale Kiwanuka), en 1939[T 3], [177] et il établit la hiérarchie ecclésiastique en Chine en 1946. Il s'oppose au racisme aux États-Unis, où il relève de ses fonctions un prêtre qui avait déclaré qu'« aucun Noir ne pourrait jamais atteindre la sainteté »[71].

L'encyclique aux missions de 1951, *Evangelii præcones* (en)[178], poursuit une évolution favorable à l'indépendance des clergés dans les pays de mission : « L'Église doit être fermement et définitivement établie chez les nouveaux peuples et recevoir une hiérarchie propre choisie parmi les habitants du lieu »[179]. Pie XII a soutenu ces églises locales en détachant auprès d'elles des prêtres occidentaux prêtés par leurs diocèses (encyclique *Fidei Donum* en 1957) et mis à la disposition des évêques africains[T 3],[T 4]. Anticipant la décolonisation, il permet ainsi que l'assimilation entre l'Église romaine et le colonisateur ne soit pas systématique[180].

Pie XII a aussi contribué à l'internationalisation de la Curie romaine (en nommant notamment parmi ses conseillers des jésuites allemands et néerlandais, Robert Leiber, le futur cardinal Augustin Bea, et Sebastiaan Tromp (en)) et du Sacré-Collège, en créant, durant son pontificat, une majorité de cardinaux non italiens[T 1].

Arrêt de l'expérience des prêtres ouvriers

Pie XII a mis un terme, en 1953-1954, à l'expérience des prêtres ouvriers. Cette décision a pu être motivée par la crainte du glissement de ces prêtres vers le marxisme. Le pape a sans doute estimé aussi que cette expérience mettait en cause la conception traditionnelle du sacerdoce[T 5]. La mission des prêtres-ouvriers pouvait occulter « la mise à part » des prêtres en vue du service de l'Église et des fidèles. On risquait aussi de confondre les missions respectives des fidèles laïcs, plus présents dans la société au quotidien, et des prêtres qui doivent rester disponible pour leur ministère et l'annonce explicite de l'évangile. Cette décision du Saint-Siège n'a pas été reçue favorablement par une partie des fidèles, des prêtres et de l'épiscopat français. Ce dernier a alors créé les « missions ouvrières », pour coordonner l'apostolat des fidèles laïcs et du clergé en monde ouvrier.

Le pape et les médias modernes

Pie XII use, à la suite de son prédécesseur, de la radio. Durant la guerre, il adresse ainsi cinq messages radiophoniques :

le 1er juin 1941, sur l'anniversaire de *Rerum novarum* ;

- à Noël 1941, sur l'ordre international ;

- à Noël 24 décembre 1942, sur l'ordre intérieur des nations : « ... Ce vœu (de retour à la paix), l'humanité le doit à des centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, pour le seul fait de leur nationalité ou de leur origine ethnique, ont été vouées à la mort ou à une progressive extinction »...

- le 1er septembre 1944, sur la civilisation chrétienne ;
- à Noël 1944, sur les problèmes de la démocratie.

Il est le premier pape à utiliser la télévision. Le 23 décembre 1950, il y annonce la découverte de la tombe de saint Pierre, retrouvée exactement à l'aplomb de la coupole de Michel-Ange (sous l'autel majeur) à la suite de fouilles archéologiques. Filmé de façon régulière, il approuve un film, *Pastor Angelicus*, ou des reportages photographiques qui le montrent dans les jardins hors de ses apparitions officielles, dont le port maîtrisé voire hiératique et la gestuelle ample, en particulier devant les foules, sont caractéristiques. Une photo de lui, prise sans autorisation alors qu'il est sur son lit de mort, est publiée par *Paris Match*.

À la fin de son pontificat, il précise la vision chrétienne de l'utilisation des médias modernes, qu'il encourage dans l'encyclique *Miranda Prorsus* sur le cinéma, la radio et la télévision. L'Église doit utiliser ces moyens pour diffuser la vérité et le bien, et doit veiller à s'opposer à la diffusion du mal (matérialisme...). De même que son prédécesseur, Pie XI, avait recommandé aux évêques la création d'offices catholiques permettant d'informer les fidèles de la qualité morale des films[181] [(comme, en France, la Centrale catholique du cinéma fondée en 1927)[182], Pie XII recommande aux évêques la création d'offices analogues pour la coordination des activités des catholiques dans les domaines de la radio et de la télévision[181]. Il demande aux autorités publiques et aux groupes professionnels de veiller au contenu moral des programmes diffusés afin de « sauvegarder la morale publique basée sur la loi naturelle », et d'éviter « l'abaissement du niveau culturel et moral des masses ». L'encyclique s'oppose à « la théorie de ceux qui, malgré les ruines morales et matérielles évidentes causées dans le passé par de semblables doctrines, défendent la « liberté d'expression[N 25] » [...] comme liberté de diffuser sans aucun contrôle tout ce que l'on veut, fût-ce immoral et dangereux pour les âmes »[181]. Elle insiste, à propos de la télévision, sur la protection de la famille et de l'enfance.

Dialogue avec les scientifiques

En 1936, Pie XI avait fondé l'Académie pontificale des sciences pour promouvoir le progrès des sciences mathématiques, physiques et naturelles, et l'étude des problèmes qui leur sont liés. Cette académie permet au Saint-Siège, dans un dialogue avec des scientifiques reconnus, d'approfondir la connaissance des découvertes récentes dans différentes disciplines scientifiques, ainsi que leurs enjeux[183]. Pie XII a poursuivi avec intérêt ce dialogue et est intervenu lors des sessions de l'Académie à de nombreuses occasions[184],[185].

Canonisations

Il prononce 33 canonisations notamment celles de :

Gemma Galgani	Marie Euphrasie Pelletier	L-M Grignion de Montfort
Catherine Labouré	Françoise Xaviere Cabrini	Nicolas de Flue
Jeanne de Lestonnac	Jeanne de France	Maria Goretti
Emilie de Vialar	Pierre Chanel	Pape Pie X
		Dominique Savio

PROCES EN BEATIFICATION

Le procès en béatification du pape Pie XII est officiellement introduit dès le 18 novembre 1965, sous le pontificat de Paul VI, en même temps que celle de Jean XXIII (décédé deux ans plus tôt) [186].

Le 8 mai 2007, les membres du tribunal de la congrégation pour la Cause des saints votent à l'unanimité le jugement positif et conclusif du procès en vue d'établir « les vertus héroïques » de Pie XII. Toutefois le pape Benoît XVI décide de reporter la signature de ce décret, préférant attendre encore[186],[187].

Deux ans plus tard, le 19 décembre 2009, le pape Benoît XVI signe le décret reconnaissant les

vertus héroïques de Pie XII, condition canonique pour que l'Église le reconnaisse comme vénérable, selon le terme en usage[188]. Cette étape doit précéder nécessairement le procès en béatification proprement dit. Celui-ci est conditionné par la reconnaissance d'un miracle postérieur à la mort du vénérable et attribué formellement à son intercession[187]. De plus, le Vatican laisse entendre, en 2009, que Pie XII ne serait pas béatifié avant l'ouverture complète des archives de son pontificat, procédure soumise à des dates strictes et qui, une fois la chose possible, nécessitera encore des années de travail[189].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

- Archevêque Johann Evangelist Müller **(de)** (1923)
- Évêque Michel-Joseph Bourguignon d'Herbigny, S.I. (1926)
- Cardinal Giuseppe Pizzardo (1930)
- Évêque Alois Scheiwiler **(de)** (1930)
- Archevêque Luigi Centoz **(it)** (1932)
- Cardinal Francis Joseph Spellman (1932)
- Évêque Alois Hudal (1933)
- Archevêque Albert Levame **(en)** (1934)
- Archevêque Carlo Serena **(de)** (1935)
- Archevêque Antonino Arata **(en)** (1935)
- Archevêque Saverio Ritter **(en)** (1935)
- Archevêque Alcide Marina **(en)**, C.M. (1936)
- Archevêque Maurilio Silvani (1936)
- Cardinal Eugène-Gabriel-Gervais-Laurent Tisserant (1937)
- Cardinal Efrem Forni (1938)
- Archevêque Aldo Laghi **(de)** (1938)
- Évêque Josephus Meile **(de)** (1938)
- Évêque Thomas Roch Agniswami, S.I. (1939)
- Évêque Louis La Ravoire Morrow **(de)**, S.D.B. (1939)
- Évêque Ignace Ramarosandratana (1939)
- Archevêque Joseph Kiwánuka **(en)**, M.Afr. (1939)
- Évêque James Colbert **(de)** (1939)
- Évêque Jean Larregain, M.E.P. (1939)
- Évêque Blasius Sigibald Kurz, O.F.M. (1939)
- Évêque Henri Martin Mekkelholt **(id)**, S.C.I. (1939)
- Cardinal Thomas Tien Ken-sin, S.V.D. (1939)
- Évêque William Francis O'Shea **(en)**, M.M. (1939)
- Évêque Urbain Étienne Morlion **(de)**, M.Afr. (1939)
- Évêque Francesco Benedetto Cialeo **(de)**, O.P. (1939)
- Cardinal Carlo Confalonieri (1941)

JEAN XXIII

Angelo Giuseppe Roncalli, né le 25 novembre 1881 à Sotto il Monte, près de Bergame en Italie, et mort le 3 juin 1963 au Vatican, est un prélat italien et saint de l'Église catholique, élu pape le 28 octobre 1958 sous le nom de **Jean XXIII** (en latin *Ioannes XXIII*, en italien *Giovanni XXIII*). En qualité d'évêque de Rome et chef d'État du Vatican, il est le 261^e pape de l'Église catholique jusqu'à sa mort.

Il convoque le II^e concile œcuménique du Vatican, appelé aussi concile Vatican II (1962-1965), dont il ne voit pas la fin car il meurt le 3 juin 1963, deux mois après avoir achevé l'encyclique *Pacem in Terris*.

Béatifié par le pape Jean-Paul II à l'occasion du jubilé de l'an 2000, puis canonisé par le pape François en 2014 (en même temps que Jean-Paul II), il est considéré comme saint par l'Église catholique et fêté le 11 octobre, jour de l'ouverture de Vatican II. En Italie, on lui donne le surnom affectueux d'*Il Papa Buono* (« Le Pape Bon » ou « Le Gentil Pape »).

JEUNESSE ET CARRIÈRE DE NONCE

Vie familiale et prêtrise de Bergame à Rome

Angelo Giuseppe Roncalli naît le 25 novembre 1881 à *Brusicco*, une des *frazioni de Sotto il Monte*, village de la campagne de Bergame, en Lombardie. C'est le quatrième enfant (et premier fils) dans une famille de quatorze enfants de milieu campagnard modeste. Son père Giovanni Battista Roncalli (1854–1935) et sa mère Marianna Giulia Mazzolla (1854–1939) sont de simples métayers, bien qu'existe une ascendance masculine de petite noblesse appauvrie (et, par là, une parenté avec le compositeur Ludovico Roncalli, issu de la petite noblesse de Bergame). Son oncle et parrain, Zaverio, est engagé dans l'action catholique, assez proche des idées de Luigi Sturzo.

Angelo entre au petit séminaire à l'âge de douze ans grâce à l'aide financière de son oncle et de prêtres dont le curé Giovanni Morlani, propriétaire des terres qu'exploitait sa famille. Élève assez brillant, il suit le cursus ecclésiastique classique, devenant boursier au séminaire dell'Apollinare de Rome. Il effectue de nombreux pèlerinages au sanctuaire marial de la Madone du Bosco d'Imbersago. À partir de 1895, il tient un journal qu'il continue jusqu'à sa mort. Il fait son service militaire en 1901 au 73^e régiment d'infanterie, dans des conditions difficiles, pour que son frère reste sur l'exploitation.

Présenté au pape Pie X qu'il apprécie pourtant moins que son prédécesseur Léon XIII, en 1904, il est ordonné prêtre dans la basilique Santa Maria in Montesanto le 10 août 1904[1]. Peu après, il est nommé secrétaire de Giacomo Radini-Tedeschi, nouvel évêque de Bergame, connu pour son soutien au monde ouvrier en particulier lors des grèves de 1909. Roncalli reste à son service jusqu'à la mort de ce dernier le 22 août 1914. Pendant cette période, il enseigne également l'histoire de l'Église au séminaire de Bergame, en étudiant particulièrement saint Charles Borromée et le concile de Trente (qu'il voit comme un concile réformateur plus qu'anti protestant), saint François de Sales et Grégoire Barbarigo, proclamé saint sous son pontificat. Il donne des conférences à des laïcs sur l'histoire de l'Église.

En 1915, il est, comme sergent de l'armée royale italienne, incorporé dans le service de santé des armées, avant de devenir aumônier militaire dans les hôpitaux.

Après la guerre, il revient au séminaire de Bergame comme directeur spirituel. Son activité le fait pressentir par le cardinal Willem Marinus van Rossum pour travailler au Vatican, à Rome aux œuvres pontificales missionnaires. Comme il ne souhaite pas forcément aller à Rome, sa réponse est assez caractéristique de sa personnalité : « Je suis un homme capable de peu. J'écris très lentement. Paresseux de nature, je me laisse facilement distraire dans mon travail ». Il est néanmoins nommé par Benoît XV et, en 1921, se trouve à la curie romaine, dans la *Propaganda Fide* (future Congrégation pour l'évangélisation des peuples), où il travaille en particulier au motu proprio de Pie XI (*Romanorum Pontificum*) sur la coopération des missions. Il profite aussi de cette charge pour visiter de nombreux diocèses et ordres missionnaires italiens.

Il vit à Rome, modestement, avec deux de ses sœurs et se lie avec Giovanni Battista Montini (futur Paul VI) dont il avait connu la mère (lors d'une grève de femmes de l'UFC) et le père député démocrate chrétien, restant proche des milieux qui souhaitent une alliance de la démocratie chrétienne avec les antifascistes. Ayant fait un sermon sur le « nationalisme comme amour de la patrie » par opposition à une « militarisation de la nation », il apparaît comme rétif à la ligne de dialogue avec Mussolini que suit alors Pie XI soucieux de régler la question romaine.

Visiteur apostolique en Bulgarie

En 1925, Pie XI l'écarte de l'Italie en le promouvant évêque pour l'envoyer, contre son gré (il

voulait l'Argentine), en Bulgarie, terre orthodoxe, en tant que premier visiteur, puis délégué apostolique. Élevé à la dignité d'archevêque titulaire d'Areopolis (**de**), consacré à Rome par le Cardinal Giovanni Tacci Porcelli, il choisit comme devise épiscopale *Obedientia et Pax* (obéissance et paix), empruntée au cardinal César Baronius[2]. Malgré les encouragements de Montini, il est atterré. Il arrive dans une situation tendue : en 1924, un grave incident interreligieux avait marqué les esprits. Roncalli, par une visite et un sermon, contribue à faire tomber la tension (« les bons sentiments vers nos frères séparés ne sont pas suffisants, si vous les aimez vraiment, donnez-leur le bon exemple et transformez votre amour en action »). Devant affronter l'épineuse question du rite latin et du rite oriental, il marque son habituelle bonhomie par de nombreuses visites dans la petite communauté urbaine catholique ou uniate.

L'hôpital catholique soigne gratuitement les malades de toutes confessions, en particulier lors de l'attentat manqué à la cathédrale orthodoxe contre le roi Boris III. Le roi l'en remercie par une entrevue privée, honneur inhabituel, puisque Roncalli n'avait pas de statut diplomatique. Il se rend aussi au centre du pays en 1928, frappé par un tremblement de terre.

Il doit surtout négocier la délicate préparation du mariage du roi Boris III (orthodoxe) avec Jeanne de Savoie, fille catholique du roi Victor-Emmanuel III. Le pape Pie XI avait accepté la dispense à la condition qu'un rite catholique soit célébré et que les filles du couple soient éduquées dans la religion catholique. Or, en plus de la cérémonie catholique d'Assise (25 octobre 1930), une seconde, orthodoxe, fut célébrée à Sofia, ce qui irrita Pie XI, d'autant plus que les filles du couple furent baptisées selon le rite orthodoxe en 1933. Toutefois, la fille du Roi d'Italie ne fut pas excommuniée. Divers indices indiquent que la souplesse de Roncalli ne convenait pas à Pie XI (le bruit courut, sans doute à tort, qu'il l'aurait laissé 45 minutes à genoux pour lui marquer son mécontentement que le fils de Boris, Siméon, ait été baptisé dans le rite orthodoxe).

À l'écart de l'Italie pendant la dictature fasciste, il indique : « Mon exclusion des affaires de l'Italie me paraît une bénédiction. Ce que je lis dans les journaux me navre. » Roncalli attend une réaffectation. Éloigné de ses sœurs et de ses parents, il s'avoue « insatisfait » de ne « pouvoir faire davantage » et de devoir « se renfermer dans une vie de parfait ermite, allant contre sa tendance intime de travailler au ministère direct des âmes »[3].

Délégué apostolique en Turquie

En 1935, il reçoit enfin une réaffectation. Mais sa promotion (avec un titre d'archevêque titulaire de *Mesembria*) pour le même poste à Istanbul, comme délégué apostolique en Turquie et en Grèce entre 1935 et 1944, n'est guère plus aisée : plus loin encore de sa famille (il ne peut enterrer ni son père, ni sa mère) il doit couvrir un espace important. La communauté catholique est isolée en Grèce orthodoxe et assez fractionnée dans la Turquie d'Ankara, alors dirigée par Atatürk en pleine période de laïcisation de la société (il doit se déplacer en civil, ce qui lui fait dire que l'on est prêtre aussi bien en pantalon qu'en soutane). Il fait de courts passages en Grèce et salue l'élection du nouveau patriarche de Constantinople.

Sur le plan religieux, il fait entrer dans la liturgie des passages dits en turc, ce qui est dénoncé jusqu'à Rome, et indique dans un sermon en 1944, son désir d'un concile œcuménique.

Sur un plan diplomatique, il insiste sur la neutralité du Vatican, dans l'État neutre de Turquie, se refuse à trancher en faveur de Vichy ou de la France libre, et surtout il joue un rôle important pour le sauvetage des réfugiés d'Europe centrale vers la Palestine pendant la guerre, des victimes du nazisme, juifs, surtout mais aussi membres du clergé venus de toute l'Europe et particulièrement de Hongrie et de Bulgarie.

Prévenu dès septembre 1940 des persécutions nazies par l'arrivée de réfugiés polonais, il fait distribuer des permis gratuits d'émigration par la délégation apostolique en particulier vers la Palestine sous mandat britannique, des certificats de baptêmes temporaires et des sauf-conduits, ainsi que des vivres et vêtements en s'appuyant sur la Croix-Rouge locale.

Il envoie une lettre au roi Boris III de Bulgarie, pour qu'il désapprouve la déportation de 25 000 Juifs de Sofia et obtient son aide pour faire sauver par la Croix Rouge des milliers de juifs slovaques, qui étaient déportés en Bulgarie. Il aide le rabbin Yitzhak HaLevi Herzog à alerter le Vatican pour sauver les juifs de Moldavie, et en 1944, ceux de Roumanie (seuls 750 dont 250 orphelins arrivèrent en bateau à Jérusalem). Il rétorque à Franz von Papen qui lui demandait de dire au pape Pie XII que celui-ci doit rejoindre la croisade anti soviétique :

« Et que devrais je dire au Saint Père au sujet des milliers de Juifs qui sont morts en Allemagne et en Pologne, aux mains de vos concitoyens ? » En janvier 1943, il soutient la demande de Berlas auprès du Vatican, pour soutenir la requête d'ouvrir d'autres pays neutres à l'émigration juive, informe le gouvernement allemand que l'agence Juive de Palestine dispose de 5 000 certificats d'immigration légaux et fait demander, en vain, à Radio Vatican de diffuser un message, comme quoi toute aide à des juifs est un acte de miséricorde que l'église approuve. Quoiqu'ayant peu de marges de manœuvre, Roncalli prend des risques en 1944, recevant dans le cadre d'une visite officielle d'État Ira Hirschmann, délégué de l'American War Refugee Board, et un immigrant hongrois, et en leur proposant de renforcer une opération de sauvetage locale (des nonnes délivraient des certificats de baptême à des enfants juifs, que les nazis reconnaissaient, ce qui permettait aux enfants de quitter la Roumanie). Les sœurs de Notre Dame de Sion délivrèrent des certificats, visas – souvent faux – aux Juifs Hongrois.

Ces gestes, pour ceux qu'il nomme les « cousins et compatriotes de Jésus » auraient sauvé de 24 000 à 80 000 Juifs, ce qui justifie pour la fondation internationale Raoul Wallenberg de demander son inscription comme juste entre les nations. Toutefois, en 1943, même s'il approuve le sauvetage des Juifs de Rome, il indique un « trouble spirituel » à ce que ce soit le Vatican qui les envoie en Palestine, leur permettant de reconstituer une « espérance messianique »[4] (il y avait sans doute aussi des raisons diplomatiques, vis-à-vis des Britanniques, et cela correspondait à la perception du secrétaire d'état Maglione). Dans son témoignage écrit, envoyé pour le procès de Nuremberg, Roncalli affirme par ailleurs que Von Papen (ambassadeur du Reich en Turquie) aurait permis ce sauvetage de 24 000 Juifs (qu'il aurait pu dénoncer, et pour lesquels il fournit des papiers en règle). Reçu chez lui à l'heure du repas il avait troublé le couple Von Papen en demandant « conseil » pour « choisir » les enfants qu'il devait livrer et ceux qu'il devait sauver.

Il accueille avec « beaucoup de calme » la fin du pouvoir de Mussolini en 1943 : « Ce geste du Duce, je le crois un geste de sagesse, qui lui fait honneur. Non, je ne lui jeterai pas la pierre... Ainsi pour lui Sic transit Gloria mundi. Mais le grand bien qu'il a fait à l'Italie reste. Son retrait est toutefois le résultat de quelques-unes de ses erreurs. *Dominus parcat illi*. [Que Dieu ait pitié de lui.] »

Nonce en France

Tout en restant éloigné du centre de la diplomatie papale, Roncalli est consulté par le pape Pie XII (dès 1941, en particulier pour avoir son avis sur la façon dont son silence vis-à-vis des Juifs pourrait être jugé après la guerre[5]). Il est également bien connu de Montini, l'homme de confiance du pape le plus en lien avec la France.

Or, en 1944, le général de Gaulle souhaite voir remplacer le nonce apostolique en France, Valerio Valeri, qui avait soutenu le clergé favorable à Pétain. Pie XII choisit Roncalli pour cette mission, peut-être en signe d'agacement, montrant qu'il n'envoie pas à Paris un diplomate de premier rang. Roncalli, très surpris de cette promotion, y négocie avec succès le problème des évêques compromis avec le régime de Vichy, dont le gouvernement français demandait le remplacement dans le cadre de l'épuration[6]. Pie XII n'accepte que les démissions de trois prélats (sur les 25 demandées) : les évêques Auvity (Mende), du Bois de La Villerabel (Aix) et Dutoit (Arras), et quelques autres personnalités (l'auxiliaire de Paris Roger Beaussart, et trois vicaires d'outremer) trop proches de Vichy. Favorable à la promotion au cardinalat de Roques et Julleville, Roncalli est initialement défavorable à celle de Saliège, qui avait protesté contre l'enfermement des Juifs, et qui était demandée par le gouvernement français. Le nonce craignait que cela ne ternisse par contraste

l'image des évêques qui étaient restés silencieux, et il estimait que l'infirmité de l'archevêque de Toulouse était un obstacle à l'accès à cette haute fonction[7]. Il entretient, semble-t-il, de bonnes relations avec le cardinal Suhard et l'épiscopat français. Mais le nonce Roncalli déconcerte et agace à la fois le pape et la diplomatie française par ses visites non protocolaires et chaleureuses dans l'ensemble des diocèses en province, déroutant ses interlocuteurs par sa conversation volubile peu diplomatique. Ce comportement en apparence superficiel lui permet, en fait, d'éviter les conflits. Les sources de tensions sont en effet nombreuses : avec l'État, c'est la question de la laïcité de l'école, qui menace l'unité des coalitions gouvernementales des démocrates-chrétiens du MRP et de la gauche laïque non-communiste[8]. Avec l'Église française, le trouble vient des condamnations par Pie XII des prêtres ouvriers et d'un certain courant moderniste (nouvelle théologie ou ressourcement) en 1950.

Les constantes interventions, dans les choix d'évêques, des chefs du MRP (Bidault) et leur catholicisme nationaliste et résistant, agacent le nonce. Les propositions de Roncalli pour les nominations épiscopales, faites dans le cadre de l'accord de 1921, déplaisent tant au gouvernement français qu'à une partie de ses supérieurs au Saint-Siège[8]. Si les membres du MRP (même Schuman) souhaitent son rappel (en 1970, Georges Bidault témoigne contre sa béatification[9]), Vincent Auriol et De Gaulle le tiennent en haute estime pour sa francophilie, sa compréhension tolérante — en particulier quand il calme un début de guerre scolaire — et sa bonhomie, teintée d'humour (attribuant par exemple à la pluie le rétrécissement de la jupe d'une interlocutrice, lui qui est conservateur sur le plan moral). Moins enthousiaste, le Saint-Siège indique qu'il a été « un observateur attentiste, prudent et plein de confiance envers les nouvelles initiatives pastorales » du clergé français. Premier observateur du Saint-Siège à l'UNESCO, il est créé cardinal en 1953, au moment de son départ. Il reçoit la barrette de cardinal du président Vincent Auriol[10], qui en avait fait la demande, au titre d'un ancien privilège des souverains français. Les autorités françaises souhaitent en effet que le poste de nonce à Paris conserve le rang de « nonciature à chapeau », alors que les deux précédents nonces avaient quitté Paris sans barrette[11].

Patriarche de Venise

En 1953, le cardinal est enfin renommé en Italie, conformément à sa première vocation pastorale : à 71 ans, Roncalli devient patriarche de Venise. Cette « fin de carrière » lui permet de nouveau de montrer ses talents de pasteur débonnaire et diplomate. Il y organise un synode diocésain, utilise les transports en commun, les gondoles, multiplie les signes de présence joviale et d'ouverture en direction des paroissiens (« Je veux être votre frère, aimable et compréhensif ») et des Italiens, comme ce message de bienvenue lors du congrès des socialistes en 1957. Mais il ne prend pas de position divergente par rapport à Pie XII (il condamne ainsi, en 1957, « les cinq plaies crucifiant aujourd'hui : l'impérialisme, le marxisme, la démocratie progressiste, la franc-maçonnerie et la laïcité »).

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Le conclave de 1958

Le pontificat de Pie XII a été très long (19 ans), et marqué par une centralisation progressive et un exercice solitaire du pouvoir. Lorsque Roncalli arrive au conclave, les cardinaux souhaitent à la fois un changement de style gouvernemental et marquer un temps de réflexion face à un monde moderne en rapide évolution. Le pontificat monarchique de Pie XII a éclipsé la présence de personnalités fortes au sein du Sacré Collège. Aucun successeur ne se dégage.

Après trois jours de conclave et dix tours de scrutin infructueux, le cardinal Roncalli apparaît comme un « pape de transition » idéal au terme d'un conclave cherchant à assurer un changement sans rupture[12]. De tempérament bonhomme et habile diplomate, francophone et francophile, le patriarche de Venise était, comme son prédécesseur Pie X, d'origine modeste mais, marqué par le catholicisme social, il était à l'aise dans le travail pastoral exercé dans une Italie du Nord en plein essor industriel. Il est élu pape le 28 octobre 1958, à l'âge de 76 ans.

Il crée une première surprise en choisissant de s'appeler « Jean XXIII » (*Ioannes XXIII*), reprenant un nom abandonné depuis le XIV^e siècle (Jean XXII fut pape de 1316 à 1334), lui aussi à l'issue d'une élection mouvementée, et chez qui on avait également vu un « pape de transition » en raison de son âge (72 ans), mais qui régna 18 ans[13]. Le nouveau souverain pontife explique ce choix de nom ainsi : « Nous choisissons Jean, un nom qui nous est doux parce qu'il est celui de notre père, doux parce qu'il est celui de l'humble église paroissiale où nous avons été baptisé, et le nom solennel de nombre de cathédrales érigées à travers le monde dont notre propre basilique, et nous aimons le nom de Jean parce qu'il nous rappelle Jean le Baptiste, précurseur de Notre-Seigneur, et l'autre Jean, le disciple et évangéliste. Peut-être pouvons-nous, en prenant le nom de cette série de saints-pères, recevoir quelque chose de leur sainteté et de leur force d'esprit, même, si Dieu le veut, dans la sanctification. »

Le choix d'un nom qui n'avait plus été utilisé depuis plus de six cents ans devait également marquer le changement de style de gouvernement[12]. Jean XXIII est intronisé le 4 novembre 1958.

Un pape réformateur

Dès le début de son pontificat, il met l'accent sur l'aspect pastoral de sa charge ; c'est ainsi qu'il est le premier, depuis Pie IX, à sortir de l'enceinte du Vatican après son élection, ce qui lui permet d'assumer pleinement son rôle d'évêque de Rome, souvent négligé par ses prédécesseurs. Il prend solennellement possession de la basilique Saint-Jean-de-Latran et visite les paroisses romaines.

Ses visites à l'hôpital des enfants (Noël 1958) et en prison (1^{er} janvier 1959) marquent les esprits et il abandonne, durant ces occasions, l'usage du nous de majesté pour s'exprimer devant les enfants et les prisonniers. Symboliquement, il rompt avec la tradition voulant que les papes prennent leurs repas de façon solitaire, tradition qui avait été interrompue par Pie X et Benoît XV et qui avait été reprise par Pie XI et Pie XII. De plus, il recommande à la direction de l'*Osservatore Romano* de cesser l'usage des superlatifs d'usage pour qualifier le souverain pontife. Il désigne Domenico Tardini, un prélat d'expérience, à la secrétairerie d'État (poste qui avait été laissé vacant par Pie XII depuis 1944), où il fait cesser la politique d'affrontement sans dialogue vis-à-vis du bloc de l'Est. Un appel à la paix est directement adressé par le pape au dirigeant de l'URSS lors de la construction du mur de Berlin en 1961, ce qui entraîne un réchauffement des relations permettant la venue d'évêques du bloc communiste au concile.

Dès son premier message « *Hac trepida hora* », il évoque les persécutions communistes contre l'Église, pour les juger « en contraste flagrant avec la civilisation moderne et avec les droits de l'homme, acquis depuis longtemps » (approbation implicite des Droits de l'homme et de la civilisation moderne, selon ses commentateurs). Il rétablit le travail en coordination avec les dicastères[12]. Il engage également la réforme du Code de droit canonique, datant de 1917, qui s'achève en 1983. Un *Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens* est créé, et a pour résultat la présence de plusieurs dizaines d'observateurs d'Églises chrétiennes non catholiques.

Il œuvre également à mettre fin aux troubles qui agitaient l'Église melkite, à la suite de changements liturgiques effectués au sein de cette branche du catholicisme. Acceptant la requête du patriarche Maxime IV Sayegh, il déclare autorisée l'utilisation de la langue vernaculaire lors de chaque célébration de la liturgie byzantine. Jean XXIII consacre aussi évêque un prêtre melkite, le Père Gabriele Acacio Coussa. Pour cela, Jean XXIII use du rite byzantin, fait rare pour un pape, et utilise sa tiare en guise de couronne.

Surtout, dès le 25 janvier 1959, Jean XXIII annonce publiquement vouloir convoquer le deuxième concile du Vatican, qui devait être le vecteur d'une importante modernisation de l'Église catholique romaine. Cette décision surprend voire inquiète la curie romaine, qui redoute des innovations trop marquées. Mais la préparation du concile est confiée à la secrétairerie d'État, ce qui entraîne, après une enquête auprès des évêchés un ordre du jour très peu réformateur. Cette impression d'un concile sans réforme est d'abord confirmée par le synode des prêtres de Rome, sorte de répétition générale du concile à l'échelle de l'évêché, et qui ne débouche que sur un code de conduite du prêtre et le

rétablissement du lavement des pieds à certaines dates.

Après un pèlerinage à Assise et Lorette, le pape continue la préparation du concile, alors que sa santé se dégrade.

Le lancement du concile Vatican II

Le 11 octobre 1962, le concile, couramment désigné depuis lors sous le nom de « Vatican II », est solennellement ouvert. Jean XXIII y prononce un important discours, rédigé personnellement pour sa plus grande partie :

« L'humble successeur du Prince des apôtres qui vous parle, le dernier en date, a voulu en convoquant ces importantes assises donner une nouvelle affirmation du magistère ecclésiastique toujours vivant et qui continuera jusqu'à la fin des temps. Par le Concile, en tenant compte des erreurs, des besoins et des possibilités de notre époque, ce magistère sera présenté aujourd'hui d'une façon extraordinaire à tous les hommes qui vivent sur la Terre. (...) Ce qui est très important pour le Concile œcuménique, c'est que le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit conservé et présenté d'une façon plus efficace. »

Ce discours est complété le soir même du 11 octobre 1962 par une allocution improvisée depuis un balcon à destination de la foule assemblée « sous la lune », dans lequel il évoque avec beaucoup d'humanité (évoquant les larmes des enfants) le souhait « que nos sentiments soient toujours comme nous les exprimons ce soir, devant le ciel et devant la terre : foi, espérance, charité, amour de Dieu, amour des frères. Et puis, tous ensemble, aidons-nous ainsi, dans la sainte paix de Dieu, à faire le bien ». L'émotion papale est sensible (et peut-être liée au fait qu'on venait de lui diagnostiquer un cancer).

Rapidement l'ordre du jour préparé par la curie conservatrice est désavoué par les pères conciliaires et le pape ordonne une refonte des tâches du concile, qui se lance alors, sous l'impulsion de Montini, avec clarté dans une œuvre réformatrice.

Jean XXIII demande que la question des relations de l'Église catholique avec les Juifs soit abordée au concile. Plus généralement, les conclusions très substantielles de ce concile aboutissent à inviter les catholiques, tout en rappelant leur devoir de fidélité à leur foi, à faire preuve de tolérance envers les fidèles des autres confessions chrétiennes et des autres religions. Elles affirment, dans la déclaration *Nostra Ætate*, et ce d'ailleurs dans la lignée du concile de Trente, que ni les Juifs du temps du Christ, ni les Juifs d'aujourd'hui ne peuvent être collectivement considérés comme plus responsables de la mort de Jésus que les chrétiens eux-mêmes. Des observateurs non catholiques sont invités au concile. Les patriarches, invités à l'ouverture du concile, qui avaient été placés sur des strapontins derrière les cardinaux sont, à sa demande, placés à ses côtés.

En septembre 1962, un cancer de l'estomac est diagnostiqué. Jean XXIII s'efforce cependant de permettre au concile de continuer son travail.

Le 25 octobre 1962, lors de la crise de Cuba, il lance aux Grandes Puissances, en français, sur Radio Vatican, un appel pour la Paix[14]. Le 11 avril 1963, il promulgue une encyclique qui est perçue comme étant son testament spirituel : *Pacem in terris*[15]. Au-delà du monde catholique elle est adressée « à tous les hommes de bonne volonté », fait l'apologie de la démocratie, affirme que la guerre ne peut être un instrument de justice et préconise que ce soit désormais la « loi morale », qui régit la relation entre les états, prônant la solidarité, la justice et la liberté[12]. Le 11 mai 1963, il reçoit le prix Balzan pour son engagement en faveur de la paix. C'est là sa dernière apparition publique.

Maladie et mort

Les premières rumeurs sur la mauvaise santé du pape circulent en novembre 1962. Dès lors, son état de santé retient l'attention des médias du monde entier, car il est régulièrement victime de « crises », qui l'affaiblissent jour après jour.

Atteint d'un cancer de l'estomac et d'un cancer de la prostate, il est victime d'une hémorragie interne le 28 mai 1963, ainsi que d'une péritonite[16]. Il est dès lors alité en permanence.

À partir de ce jour, Radio Vatican transmet quotidiennement un bulletin de santé du pape, l'entourage indiquant que, entre lucidité et inconscience, il continue d'exercer son pouvoir papal jusqu'aux derniers moments. Jean XXIII reçoit les derniers sacrements et, à l'issue d'une longue agonie et au terme d'un court pontificat de presque cinq ans, meurt dans la soirée du 3 juin 1963 au Palais apostolique, le lundi de Pentecôte, à l'âge de 81 ans.

BEATIFICATION, CANONISATION ET POSTERITE

Le pape laisse une image de profonde humanité et de simplicité dans les comptes rendus des médias de l'époque. Son initiative du lancement du Concile est tenue comme majeure.

Il est béatifié le 3 septembre 2000 par Jean-Paul II[17]. Le miracle qui a ouvert la voie à la béatification a eu lieu le 25 mai 1966, en faveur d'une religieuse italienne, sœur Caterina Capitani, de la congrégation des Filles de la charité, considérée comme mourante par les médecins à la suite d'une opération en vue de l'ablation d'une tumeur à l'estomac et qui a soudainement guéri, après en avoir appelé à l'intercession du pape défunt[18].

À l'ouverture en janvier 2001 du triple cercueil en sapin, chêne rouvre et plomb où il reposait, son corps est découvert en excellent état de conservation[19], conséquence de l'intervention, quelques heures après la mort, d'un expert en traitement des cadavres, Gennaro Goglia, qui le révélera dans le numéro de juin 2001 du magazine *Famiglia Cristiana*[20]. Complété d'un masque de cire, il repose depuis lors dans un cercueil de cristal sous l'autel de la chapelle Saint-Jérôme de la [basilique Saint-Pierre](#)[19].

En 2002, Giorgio Capitani réalise, pour la télévision, *Jean XXIII : le pape du peuple*, film d'une durée de trois heures narrant la vie d'Angelo Roncalli, Jean XXIII. Parmi les acteurs figurent Edward Asner, qui incarne Angelo Roncalli, et Claude Rich, qui interprète le cardinal Alfredo Ottaviani.

Le 2 juillet 2013, les évêques et cardinaux membres de la Congrégation pour les causes des saints se réunissent en assemblée plénière pour évoquer différents cas de béatifications et de canonisations. Dès le 5 juillet suivant, le pape François autorise la congrégation à promulguer le décret permettant la canonisation des bienheureux Jean-Paul II et Jean XXIII. Lors du consistoire convoqué le 30 septembre 2013, le pape François fixe la date de la cérémonie de canonisation de ses deux prédécesseurs au 27 avril 2014, en la solennité de la miséricorde divine[21], correspondant à la date anniversaire des 75 ans du cardinal Stanislaw Dziwisz, actuel archevêque émérite de Cracovie (et ancien secrétaire de Jean Paul II). Cette double canonisation résulte de la volonté du pape François d'équilibrer « politiquement » deux figures très différentes de la catholicité[22]. Jean XXIII bénéficie d'une procédure simplifiée, approuvée par François, et qui le dispense du deuxième miracle habituellement nécessaire pour la canonisation[18].

Le 27 avril 2014, lors de la messe du dimanche de la divine Miséricorde, le pape François préside la cérémonie de canonisation conjointe des papes Jean-Paul II et Jean XXIII. C'est la première fois dans l'histoire de l'Église qu'une double canonisation de papes a lieu. Le pape François préside la double cérémonie en présence de son prédécesseur Benoît XVI[23].

ENCYCLIQUES

Ad Petri Cathedram, 29 juin 1959, inauguration du pontificat ;

- *Sacerdotii nostri primordia*, 31 juillet 1959, sur Jean-Marie Vianney, curé d'Ars ;
- *Gratia Recordatio*, 26 septembre 1959, sur le Rosaire ;
- *Princeps Pastorum*, 28 novembre 1959 sur les missions ;
- *Mater et Magistra*, 15 mai 1961, commémoration de *Rerum novarum* ;
- *Aeterna Dei Sapientia*, 11 novembre 1961 ;

- *Pænitentiam agere*, 1er juillet 1962, sur le futur concile ;
- *Pacem in terris*, 11 avril 1963, sur la paix.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Jean XXIII a ordonné les évêques suivants[24] :

- Archevêque Antonios Grigorios Voutsinos **(de)**, A.A. (1937)
- Archevêque Joseph Emmanuel Descuffi, C.M. (1938)
- Cardinal Alfredo Pacini (1946)
- Archevêque Giacomo Testa **(en)** (1953)
- Évêque Augusto Gianfranceschi (1953)
- Cardinal Silvio Oddi (1953)
- Évêque Giuseppe Olivotti **(it)** (1957)
- Évêque Pio Augusto Crivellari **(it)**, O.F.M. (1958)
- Cardinal Mario Casariego y Acevedo, C.R.S. (1958)
- Archevêque José Floriberto Cornelis, O.S.B. (1958)
- Cardinal Angelo Dell'Acqua (1958)
- Cardinal Giuseppe Antonio Ferretto (1958)
- Cardinal Carlo Grano (1958)
- Pape Jean-Paul Ier (1958)
- Évêque Charles Msakila **(de)** (1958)
- Cardinal Domenico Tardini (1958)
- Cardinal Corrado Bafile (1960)
- Cardinal Paul Zoungwana, M.Afr. (1960)
- Cardinal Jérôme Louis Rakotomalala (1960)
- Cardinal Bernard Yago (1960)
- Évêque Dominic Yoshimatsu Noguchi **(ja)** (1960)
- Évêque Joseph Kilasara **(de)**, C.S.Sp. (1960)
- Cardinal Peter Poreku Dery (1960)
- Évêque Joseph Mikararanga Busimba **(de)** (1960)
- Évêque James Hagan **(de)**, C.S.Sp. (1960)
- Évêque Aloysius Louis Scheerer **(de)**, O.P. (1960)
- Évêque Eusebius John Crawford **(de)**, O.P. (1960)
- Évêque Anthony Denis Galvin, M.H.M. (1960)
- Évêque Rénatus Lwamosa Butibubage **(de)** (1960)
- Évêque Thomas William Muldoon **(de)** (1960)
- Évêque François Xavier Rajaonarivo **(de)** (1960)
- Cardinal Pericle Felici (1960)
- Cardinal Egano Righi-Lambertini (1960)
- Cardinal Dino Staffa (1960)
- Archevêque Joseph Francis McGeough **(en)** (1960)
- Archevêque Giuseppe Mojoli **(en)** (1960)
- Évêque Carlos Schmitt **(pt)**, O.F.M. (1960)
- Évêque Edward Ernest Swanstrom **(en)** (1960)
- Évêque Francesco Bertoglio (1960)
- Cardinal Gabriel Acacius Coussa, B.A. (1961)
- Évêque Hippolyte Berlier **(de)**, C.S.S.R. (1961)
- Archevêque Francis Carroll **(en)**, S.M.A. (1961)
- Archevêque Joseph Cheng Tien-Siang **(de)**, O.P. (1961)

- Évêque Angelo Cuniberti **(de)**, I.M.C. (1961)
- Évêque Caesar Gatimu (1961)
- Évêque John Baptist Gobbato, P.I.M.E. (1961)
- Évêque William Zephyrine Gomes **(de)** (1961)
- Archevêque Pius Kerketta, S.I. (1961)
- Archevêque Stanislaus Lo Kuang **(de)** (1961)
- Évêque Thomas Albert Newman, M.S. (1961)
- Évêque Placidus Nkalanga **(en)**, O.S.B. (1961)
- Évêque Ignatius Phakoe **(de)**, O.M.I. (1961)
- Évêque Sebastian U Shwe Yauk **(de)** (1961)
- Évêque Petrus Pao-Zin Tou **(de)** (1961)
- Cardinal Alfredo Ottaviani (1962)
- Cardinal Alberto di Jorio (1962)
- Cardinal Francesco Bracci (1962)
- Cardinal Francesco Roberti (1962)
- Cardinal André-Damien-Ferdinand Jullien (1962)
- Cardinal Arcadio María Larraona Saralegui, C.M.F. (1962)
- Cardinal Francesco Morano (1962)
- Cardinal William Theodore Heard (1962)
- Cardinal Augustin Bea, S.I. (1962)
- Cardinal Antonio Bacci (1962)
- Cardinal Michael Browne, O.P. (1962)
- Cardinal Joaquín Anselmo María Albareda y Ramoneda, O.S.B. (1962)
- Cardinal Enrico Dante (1962)
- Cardinal Cesare Zerba (1962)
- Cardinal Pietro Palazzini (1962)
- Archevêque Giovanni Battista Scapinelli di Leguigno **(it)** (1962)
- Archevêque Beniamino Nardone **(de)** (1962)
- Cardinal Paul-Pierre Philippe, O.P. (1962)

PAUL VI

Giovanni Battista Montini, né le 26 septembre 1897 à Concesio (royaume d'Italie) et mort le 6 août 1978 à Castel Gandolfo (Italie), est un prélat catholique italien et saint de l'Église catholique, élu pape le 21 juin 1963 sous le nom de **Paul VI** (en latin *Paulus VI*, en italien *Paolo VI*). En qualité d'évêque de Rome et chef d'État du Vatican, il est le 262^e pape de l'Église catholique jusqu'à sa mort.

Comme souverain pontife il succède à Jean XXIII et s'attache à poursuivre et conclure le concile Vatican II, amorçant ainsi une profonde mise à jour (*aggiornamento*) de l'Église. Paul VI joue un rôle central dans la réforme de la Curie romaine, la création du synode des évêques, la modernisation de la liturgie (notamment l'introduction des langues nationales dans la messe), et la publication de plusieurs encycliques majeures comme *Ecclesiam Suam* (1964), *Populorum progressio* (1967) sur le développement des peuples, et *Humanæ vitæ* (1968) sur la régulation des naissances.

Premier pape à voyager hors d'Europe depuis 1870, il marque l'histoire par ses nombreux déplacements apostoliques sur tous les continents : Terre sainte, Inde, ONU à New York, Fátima, Colombie, Ouganda, Extrême-Orient, etc. Il s'engage aussi résolument dans le dialogue œcuménique, levant en 1965 l'excommunication mutuelle entre Rome et Constantinople datant du schisme de 1054, et rencontrant de nombreux chefs d'Églises chrétiennes.

Son pontificat, traversé par les bouleversements des années 1960-1970, est marqué par le souci de l'ouverture au monde moderne, la défense de la doctrine catholique et la promotion du dialogue, mais aussi par des tensions internes, certains jugeant ses réformes trop timides, d'autres trop audacieuses.

Paul VI est béatifié par le pape François le 19 octobre 2014, puis canonisé le 14 octobre 2018. Sa fête liturgique est célébrée le 29 mai, date de son ordination sacerdotale.

JEUNESSE ET ASCENSION

Origines

Issu d'une famille **catholique** d'origine montagnarde[1], Giovanni Battista Enrico Antonio Maria Montini est le fils de Giorgio Montini (1860-1943), directeur du journal catholique *Il cittadino di Brescia*, plusieurs fois parlementaire, et de Giuditta Alghisi (1874-1943).

Après avoir achevé ses études de droit en 1882, Giorgio Montini prend la direction du journal catholique de la ville de Brescia, *Il Cittadino di Brescia*. Représentant dans sa province du Mouvement catholique (*Movimento cattolico*)[note 1], il fonde des cuisines économiques, un dortoir Saint-Vincent pour accueillir les déshérités, et un « Secrétariat du peuple » destiné à donner des conseils juridiques et administratifs aux paysans et aux ouvriers[2].

Giuditta Alghisi est originaire de Verolavecchia, un village situé au sud de Brescia. Ayant perdu ses parents très jeune, elle fut placée sous l'autorité d'un tuteur et envoyée dans un pensionnat religieux à Milan. Elle épouse Giorgio Montini le 1er août 1895 à 21 ans, quinze jours à peine après sa majorité.

Giovanni Battista Montini naît le 26 septembre 1897 à Concesio. Il est baptisé à l'église de Pieve di Concesio le 30 septembre de la même année[3].

Il a deux frères : l'aîné, Lodovico (né le 8 mai 1896[4], décédé en 1989)[5], devient député puis sénateur de la Démocratie chrétienne, et le puîné, Francesco (décédé le 8 janvier 1971)[6], médecin.

Comme le veut la coutume pour les familles bourgeoises de Brescia, il est confié à une nourrice. C'est Clorinda Zanotti, une mère de quatre enfants vivant à Sacca di Nave (près de Concesio), qui s'occupe de lui pendant quatorze mois.

Giorgio Montini meurt en janvier 1943. Giuditta meurt en mai 1943, quelques mois après son mari.

Études (1902-1920)

Scolarité

En 1902, Giovanni Battista commence sa scolarité au collège Cesare-Arici de Brescia, tenu par des jésuites. Il y fait la connaissance d'Andrea Trebeschi, avec qui il entame ses premières grandes actions[Lesquelles ?] pendant la Première Guerre mondiale. Il fréquente également en parallèle la congrégation des oratoriens de Santa Maria della Pace, inspirée par Philippe Néri.

De santé fragile, il est handicapé par une croissance trop rapide et souffre de problèmes cardiaques[7], ce qui le contraint à suspendre sa scolarité au bout de deux ans. Sa mère le fait alors étudier à la maison.

L'année suivante (en 1905), Montini reprend l'école. Ses études, quoique décousues, sont assez brillantes, si bien que ses camarades le surnomment « le bûcheur ». Il doit suspendre à nouveau ses études en 1910, toujours pour des raisons de santé. Ses parents décident alors de le retirer définitivement du collège et de lui faire donner des cours particuliers, afin qu'il puisse présenter l'examen de fin d'études secondaires en candidat libre.

Dès le collège, il rejoint l'association Manzoni, du nom de l'auteur italien Alessandro Manzoni, qui rassemble des élèves et des étudiants catholiques.

En 1913, il présente un examen d'études secondaires au lycée d'État de Chiari puis passe

sa *maturità classica*, l'équivalent italien du baccalauréat français, en juin 1916. Il est admis au séminaire à la rentrée suivante.

Séminariste sans passer par le séminaire

Naissance de sa vocation

Giovanni Battista Montini n'ayant laissé aucun journal intime, on ne peut déterminer avec exactitude comment est née sa vocation. Plusieurs épisodes de sa jeunesse l'ont néanmoins marqué, ce qui a pu déclencher chez lui les premières interrogations.

En 1903, son père annonce la mort du pape Léon XIII à son fils de 6 ans. Paul VI avouera plus tard qu'il en ressentit « une grande émotion[8] ».

La famille Montini se rend à Rome en 1907 et est reçue par le pape Pie X. La même année, Giovanni Battista Montini, qui a 10 ans, fait sa première communion et reçoit quinze jours plus tard le sacrement de confirmation. Toujours la même année, les Montini emménagent au 17 via delle Grazie à Rome, à proximité de l'église Santa Maria delle Grazie. Ce sanctuaire marial est régulièrement fréquenté par la famille.

En 1910, une communauté bénédictine s'installe à Chiari. Giovanni Battista Montini, 13 ans, contraint de rester chez lui pour étudier, assiste souvent aux complies et y fait quelques retraites spirituelles. Il restera toujours en contact avec les moines de cette abbaye : recevant en 1973 au Vatican des abbés bénédictins, il leur dit que c'est à Chiari qu'a germé sa vocation.

Enfin, après avoir quelque temps songé à la vie religieuse, il entre au séminaire en septembre 1916.

Déroulement du « séminaire »

C'est au séminaire Santangelo de [Brescia](#) que Giovanni Battista Montini entre en septembre 1916. Pourtant, il ne suit pas la même formation que ses confrères séminaristes : son état de santé demeurant fragile, le supérieur du séminaire et l'évêque de Brescia acceptent d'emblée que le jeune homme ne soit pas soumis à la vie d'[internat](#). Assistant d'abord aux cours en habits civils, il ne peut rapidement plus venir au séminaire. S'ensuit alors une formation solitaire, à la maison, où quelques prêtres viennent l'assister.

Ces temps de solitude lui permettent de garder un lien fort avec la société qui l'entoure. Il prend tout d'abord la présidence de l'association Manzoni en 1917, grâce à laquelle il lance une « bibliothèque du soldat » destinée à envoyer aux soldats du front de bons livres leur permettant de se distraire et de nourrir leur foi chrétienne. Il fonde en parallèle la « Maison du soldat français »[réf. nécessaire], où les militaires peuvent lire journaux et livres.

En juin 1918, Giovanni Battista Montini s'attelle à un autre grand projet : défendre la liberté de l'enseignement. Il lance avec des amis le magazine *La Fionda*, dans lequel il réclame notamment la création d'une université catholique.

Enfin, il prend position en faveur du PPI dont son père est député à trois reprises. Ce parti prône la liberté de l'enseignement, la défense de la famille et d'autres points plus administratifs.

Ces actions sociales entament nécessairement le temps de formation sacerdotale du jeune séminariste, dont les études sont alors parcellaires et discontinues. Hormis les quelques cours particuliers que certains prêtres viennent lui dispenser, il étudie des compendiums et lit des ouvrages éclectiques, religieux comme profanes. Ce sont des « lectures variées et hétérogènes, vastes et désordonnées[9] ».

Le 21 novembre 1919, il revêt enfin la soutane. Six mois plus tard, il est ordonné prêtre : entre les deux dates, il reçoit la tonsure le 30 novembre, puis les ordres sacrés, notamment le sous-diaconat le 28 février 1920 qui le conduit à l'ordination sacerdotale.

Prêtre (1920-1954)

Ordination

Après une retraite spirituelle qu'il doit interrompre à cause de la chaleur, Montini est ordonné prêtre le 29 mai 1920. Une dérogation a dû lui être accordée du fait de son âge, le Code de droit canonique disposant alors que le candidat doit avoir vingt-quatre ans révolus.

Il célèbre sa première messe le lendemain en l'église Santa Maria delle Grazie de Brescia ; la nappe d'autel a été taillée dans une robe de sa mère. Les images d'ordination qu'il a fait imprimer portent une citation de Pie X : « Accordez, ô mon Dieu, que tous les esprits s'unissent dans la Vérité et tous les cœurs dans la Charité ».

Études romaines

Arrivée à Rome

La santé de don Battista Montini ne lui permettant pas de lui voir confier la charge d'une paroisse, son évêque Gaggia, qui a repéré ses qualités intellectuelles et spirituelles, décide de l'envoyer à Rome pour compléter ses études[10].

Don Battista Montini arrive à Rome le 10 novembre 1920, demeurant au séminaire pontifical lombard. Il y étudie dans deux universités : à la Grégorienne (dirigée par les Jésuites) et à la Sapienza (université d'État, laïque). Cette double formation coïncide avec la ligne directrice qui orientera son pontificat : l'ouverture vers le monde laïc. Parallèlement à ses études, il continue de collaborer pour *La Fionda* et écrit des nouvelles.

Il aide en outre son père à mener sa campagne électorale pour la XXVI^e législature du royaume d'Italie. Le Parti populaire italien n'y obtient que 107 sièges. Pour la première fois, 35 fascistes (dont Mussolini) y sont élus.

Admission à l'Académie des nobles ecclésiastiques

Le 27 octobre 1921, Montini se fait connaître des autorités vaticanes par l'intermédiaire d'un ami de son père, le député Giovanni Maria Longinotti (**it**). Il est reçu par Giuseppe Pizzardo, substitut à la secrétairerie d'État. Recommandé par Longinotti, Montini se voit proposer une inscription à l'Académie des nobles ecclésiastiques sise à Rome. Cette institution de haut niveau avait été fondée en 1701 par Clément XI pour former les clercs destinés au service diplomatique du Saint-Siège.

Intégré à contre-cœur en novembre à l'Académie, Montini y étudie le latin, l'histoire ecclésiastique, la diplomatie et le droit. Il publie un opuscule commentant l'ouvrage de son maître spirituel le père Giulio Bevilacqua (oratorien de Brescia qu'il fera cardinal en février 1965[11]), *La Lumière et les ténèbres*.

Après avoir voyagé en Allemagne et en Autriche durant l'été 1922, le jeune prêtre passe son doctorat en droit canon le 9 décembre suivant.

Attaché à la nonciature de Varsovie

En mai 1923, don Battista Montini apprend qu'il est affecté à la nonciature de Varsovie en tant qu'*attaché à la nonciature*. Sans attribution déterminée, il ne touche aucun traitement et vit de l'argent que ses parents lui envoient et des honoraires de messes. De la Pologne, il suit la politique italienne et dénonce dans ses lettres le rapprochement de certains membres du PPI avec le parti de Mussolini. Don Battista est admis à revenir à Rome en octobre 1923, grâce à Lauri, nonce de Varsovie, et à son père qui fait valoir que la santé de son fils supporterait très mal l'hiver polonais.

Aumônier du Cercle romain de la FUCI

La FUCI (Fédération des universitaires catholiques italiens) est une branche de l'Action catholique italienne (ACI). Il s'agit d'une association composée de différents cercles en liens étroits avec la hiérarchie ecclésiastique, chaque cercle étant spirituellement dirigé par un aumônier.

Un an après son retour de Pologne, Montini est nommé fin novembre 1923 aumônier du Cercle

romain de la FUCI par son protecteur et ami Pizzardo. Son travail est de remettre de l'ordre dans ce cercle en y épurant ses activités politiques agitées pour y remettre un sang neuf de vie culturelle et religieuse, dans le but indirect de renforcer les liens entre la FUCI et l'ACI.

Don Battista n'abandonne pas pour autant son combat politique et milite pour l'indépendance du PPI face au fascisme pour les élections législatives de 1924. Toutefois, le parti est divisé et n'obtient plus qu'une quarantaine de fauteuils à l'assemblée.

Durant l'été 1924, Montini fait un séjour d'un mois en France : il prend des cours de français à l'Alliance française de Paris dispensés par René Doumic, et visite notamment le musée du Louvre ainsi que la ville de Lisieux et son carmel, où repose sainte Thérèse.

Secrétairerie d'État

Alors qu'il n'a que vingt-sept ans, Montini reçoit une lettre de Pizzardo l'informant que le pape Pie XI l'autorise à le faire entrer à la secrétairerie d'État. Il commence sa fonction le 24 octobre 1924 en tant que *préposé*, le poste le plus modeste.

Employé à la Curie

Après plusieurs mois d'apprentissage, on le nomme *minutante* le 9 avril 1925 à la section des Affaires ordinaires. Il est chargé de rédiger, d'après les instructions reçues, les brouillons, instructions et circulaires envoyés par la section.

Montini continue en parallèle son apostolat auprès des jeunes, travaillant au Vatican le matin puis au Cercle romain de la FUCI l'après-midi. Son activité apostolique n'est pas de tout repos : il organise des conférences, donne des leçons sur la morale chrétienne et prêche des retraites. Pourtant, un incident survient au printemps 1925 : don Battista organise une semaine d'études sociales pour les jeunes où son frère Lodovico, alors enseignant en sciences économiques et sociales à Milan, fait une intervention. Le quotidien du PPI vante l'engagement politique des Montini dans lequel est inclus le jeune prêtre. Le cardinal Pompili se plaint auprès de Pizzardo que le Cercle se « politise ».

Camérier secret et aumônier national de la FUCI

Mais les événements internes à la FUCI incitent le pape Pie XI à nommer Montini aumônier national de la FUCI en vue de « dépolitiser » la fédération, de la désolidariser du PPI et de contrôler les mouvements étudiants.

Pour renforcer l'autorité de l'aumônier, Pie XI le nomme camérier secret, titre qui ne correspond plus à une fonction précise. Don Battista donne une ligne plus culturelle et religieuse à la fédération.

La direction spirituelle de la FUCI doit faire face aux multiples incidents qui naissent entre les étudiants catholiques et fascistes. Par exemple, à l'occasion de la réouverture de l'église Saint-Yves de Rome, un journal (*La Sapienza*) est édité, on y trouve des critiques contre le gouvernement et, indirectement, contre le pape lui-même, jugé inactif. Pie XI convoque Montini pour avoir le nom de l'auteur de l'article provocateur. La tentative d'assassinat de Mussolini, le 31 octobre 1926, envenime ces oppositions.

Montini adopte alors une nouvelle stratégie pour évangéliser le milieu étudiant sans risquer de heurts : le *combat culturel*, visant à former de l'intérieur le milieu étudiant en donnant un nouvel élan à la culture catholique. Il fonde la maison d'édition Studium et crée un bimensuel, *Azione fucina*. Tout en publiant des articles, il rédige aussi une importante étude sur la vie et l'enseignement du Christ d'après le Nouveau Testament. Ses écrits témoignent de l'influence qu'exercent sur lui l'abbé Maurice Zundel[[note 4](#)] et le philosophe Jacques Maritain[[note 5](#)].

La montée du fascisme inquiète Montini, qui émet les plus grandes réserves lors de la conclusion des accords du Latran. « La méfiance et la prudence ne doivent jamais cesser, voilà la conclusion, et seuls les superficiels et les irresponsables peuvent éprouver, d'une façon méprisable, une joie complète », écrit-il à ses parents une semaine après la signature des accords[12]. Il accepte toutefois d'y assister. Peu après, il exclut de la FUCI les étudiants qui refusent de quitter le Groupement

universitaire fasciste. Malgré ses concessions, il est repéré à l'intérieur comme à l'extérieur de la curie comme un des tenants de la ligne d'opposition au fascisme. Il rencontre de futurs dirigeants de la Démocratie chrétienne, parmi lesquels Aldo Moro, avec lequel il entretient des rapports personnels d'amitié.

***Primo Minutante* et démission forcée de la FUCI**

Un an après la signature des accords du Latran, le cardinal Pietro Gasparri abandonne sa charge de secrétaire d'État, poste rapidement pourvu par le cardinal Pacelli, futur Pie XII. Ce changement de poste est précédé par un remaniement au sein de la congrégation, et Montini est nommé *primo minutante* en succession de Domenico Tardini, nommé sous-secrétaire.

Malgré son nouveau poste et l'accroissement de la charge de travail en découlant, Montini continue son apostolat auprès des étudiants de la FUCI.

Néanmoins, le mouvement essuie bientôt de grandes difficultés, et Montini se voit contraint d'en démissionner.

D'une part, la presse fasciste soupçonne la FUCI et autres mouvements catholiques d'être des « organisations concurrentes des corporations fascistes », ce qui conduit Mussolini à interdire aux adhérents du Parti fasciste d'appartenir à tout mouvement d'action catholique[13]. Des accords sont signés le 2 septembre 1931 entre le Saint-Siège et le gouvernement, dans lesquels l'Église fait de nombreuses concessions, ce que désapprouve Montini.

D'autre part, Montini lui-même doit faire face à plusieurs accusations. Le nouvel aumônier du cercle romain de la FUCI, Ronca, dénonce la circulaire envoyée par Montini (aumônier national) pour Pâques 1931, dans laquelle il critique notamment « l'inutile et malséante multiplicité de candélabres, palmes, fleurs, etc. » qui décore les autels des églises[14], ce qui choque plusieurs aumôniers locaux du mouvement. Ensuite, son ouvrage *La Via di Cristo (La Voie du Christ)* n'obtient que difficilement le *nihil obstat* de l'évêque de Brescia. Enfin, des rivalités naissent entre la FUCI et les jésuites, qui enseignent à la Grégorienne, l'enseignement des deux mouvements étant en concurrence.

Le 12 mars 1933, un article anonyme d'*Azione fucina* annonce la démission de Montini de sa charge d'aumônier national des associations universitaires catholiques. Beaucoup pensent qu'il s'agit là d'une démission forcée[15].

Une fois démis de ses fonctions, Montini consacre son temps, parallèlement au léger travail qu'il exerce à la secrétairerie d'État, à l'enseignement et à l'écriture. Il poursuit en effet son enseignement d'histoire de la diplomatie pontificale à l'université du Latran et assure un cours d'introduction au dogme catholique dans la même université. Il publie en outre *La Vie du Christ* et une *Introduction à l'étude du Christ*, et réalise une traduction de *La Religion personnelle* du père de Grandmaison. L'été 1934 est pour lui l'occasion de voyager en France, en Grande-Bretagne et en Irlande. Il s'éloigne de Rome pendant toute l'année 1935 pour des raisons de santé, et se repose près de sa région natale de Brescia. À son retour, il retourne à son travail à la secrétairerie d'État, sans entrain et avec lassitude.

Substitut aux Affaires ordinaires

Fonctions du substitut

Lors du consistoire du 13 décembre 1937, le pape Pie XI crée cardinal Pizzardo. Ce dernier est remplacé aux Affaires extraordinaires par Tardini, lui-même remplacé à sa charge de substitut aux Affaires ordinaires par Montini.

Cette promotion importante, faisant connaître Montini au-delà du Vatican, s'accompagne d'autres promotions annexes : consultant de la Congrégation consistoriale et consultant de la Congrégation du Saint-Office. Montini quitte alors le palais du Belvédère pour loger au palais apostolique, sous les bureaux de la secrétairerie d'État. En tant que substitut aux Affaires ordinaires, Montini devient

un proche collaborateur du pape et il est chargé des relations du Saint-Siège avec les grands organismes de l'Église ; il peut transmettre des recommandations et des directives de la part de l'autorité supérieure, en plus d'un rôle d'intermédiaire où il fait part notamment du point de vue du Saint-Siège à des personnalités venant le visiter. Sa journée-type commence par une étude des dossiers, puis une réception par le secrétaire d'État Pacelli, avant la réception de cardinaux, évêques ou diplomates lors des audiences qu'il accorde.

Seconde Guerre mondiale

Cependant, la Seconde Guerre mondiale bouscule cette organisation. Montini, présent lors de la signature du concordat du 20 juillet 1933 entre le Saint-Siège (représenté par Pacelli, le futur pape Pie XII) et le Troisième Reich[16], est en effet un témoin privilégié de la guerre et de l'action du Saint-Siège face à celle-ci. Le nazisme, déjà condamné par Pie XI dans l'encyclique *Mit brennender Sorge*, continue d'inquiéter le Saint-Siège quand l'Allemagne annexe l'Autriche en mars 1938, lors de l'Anschluss.

Le 10 février 1939, le pape Pie XI meurt ; son successeur, le cardinal Eugenio Pacelli, est élu le 2 mars suivant et prend le nom de Pie XII. Pendant le temps du conclave, Montini veille à l'organisation matérielle des lieux où se réunissent les cardinaux. Une fois élu, Pie XII nomme le cardinal Luigi Maglione secrétaire d'État, mais garde les deux substituts. Montini et le pape se voient tous les jours avant la guerre et pendant celle-ci, multipliant les audiences et les productions de documents. En juillet et août 1939, le Dr Manfred Kirschberg, de Paris, demande à Montini d'attribuer aux juifs d'Europe un territoire en Angola (territoire portugais) pour les préserver des persécutions, mais le projet n'aboutit pas[17].

Dès le début de la guerre, Montini se voit confier la responsabilité du Bureau d'informations, organe de liaison entre les prisonniers de guerre ou internés civils et leurs familles, notamment en donnant à ces dernières des nouvelles des prisonniers par radio. En janvier 1940, Pie XII demande à Montini de diffuser des messages via Radio Vatican pour dénoncer le sort réservé par les nazis au clergé et aux civils polonais. Après l'entrée des Allemands dans Paris le 14 juin 1940, Montini adresse un message de soutien à l'abbé Martin, seul Français de son service[18]. Outre les activités prenantes du Bureau d'informations, le substitut accorde de nombreuses audiences aux diplomates en visite au Vatican, et participe à la distribution de secours, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, aux prisonniers et aux populations civiles.

Rapidement, Montini est au centre de deux incidents diplomatiques entre l'Italie fasciste et le Saint-Siège. D'une part, fin avril 1941, il est accusé par le ministre Galeazzo Ciano, gendre de Mussolini, d'avoir diffusé un tract antifasciste à des étudiants romains, mais aucun tract n'est retrouvé ; d'autre part, une note envoyée au Saint-Siège l'accuse d'avoir organisé une réunion antifasciste dans les appartements du Vatican, avec des diplomates étrangers : l'information est vite démentie par le secrétaire d'État.

En novembre 1941, le substitut préside la nouvelle « Commission pour les secours », chargée d'envoyer des aides financières et des médicaments aux prisonniers, alliés ou non. À partir de 1942, le Saint-Siège est informé du sort réservé aux Juifs d'Europe. Ceux de Slovaquie sont momentanément préservés de la déportation grâce à l'intervention de la secrétairerie d'État[19] mais, très vite, on informe le Saint-Siège des conséquences de ces interventions : le 24 juin 1942, le nonce apostolique à Berlin Cesare Orsenigo informe Montini que les démarches tentées en faveur des Juifs « ne sont pas bien accueillies ; au contraire, elles finissent par indisposer les autorités »[20]. À partir de ce moment, le Saint-Siège, et en particulier le pape Pie XII, réagissent discrètement face aux atrocités nazies, de peur des représailles[21].

À partir de septembre 1942, Montini se trouve au cœur d'un complot visant à renverser Mussolini. La princesse de Piémont, Marie-José de Belgique, épouse du prince-héritier et belle-fille du roi Victor-Emmanuel III, est reçue en audience le 3 septembre 1942 par Montini. Elle explique au substitut que le peuple italien est prêt à abandonner le régime fasciste, que des hommes sont prêts à

assurer la relève et qu'une paix séparée peut être conclue avec les Alliés[23]. Montini, à qui sa fonction permet de rencontrer les diplomates alliés, fait donc part de ce projet aux Alliés, qui font preuve de bonnes dispositions. Néanmoins, ils mettent en œuvre leur propre stratégie : ils commencent par débarquer en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, se rapprochant ainsi de l'Italie. À l'issue du bombardement de Rome par les Alliés le 19 juillet 1943, Montini accompagne Pie XII dans les rues de la ville afin de prier et de secourir les pauvres. L'approche des Alliés ébranle le gouvernement fasciste ; le 24 juillet 1943, le Grand Conseil du fascisme vote les pleins pouvoirs au roi Victor-Emmanuel III. Le 25 juillet au matin, l'un des membres du Conseil qui a voté les pleins pouvoirs, Alberto De Stefani (it), demande à Montini que le Saint-Siège serve d'intermédiaire entre les Alliés et le nouveau gouvernement à venir[24]. Le lendemain, le roi demande au maréchal Badoglio de former un ministère et ce dernier fait arrêter Mussolini. Le 13 août 1943, un nouveau bombardement allié survient sur Rome : Montini accompagne à nouveau le pape sur les lieux touchés afin de réconforter la population. Le lendemain, le gouvernement Badoglio proclame Rome « ville ouverte ».

Jusqu'à la fin de la guerre, Montini est témoin des différents événements qui touchent Rome, notamment l'occupation de la ville par les Allemands à partir du 10 septembre 1943, puis sa libération par les forces alliées le 4 juin 1944. Cette guerre est aussi pour lui le temps des épreuves : ses parents meurent en 1943, et plusieurs de ses amis sont déportés dans des camps de concentration ; enfin, son ami Longinotti (qui l'avait fait entrer à l'Académie des nobles ecclésiastiques), meurt dans un accident de voiture en 1944.

Après la guerre

Le secrétaire d'État Luigi Maglione meurt d'une crise cardiaque le 22 août 1944. Le pape Pie XII ne le remplace pas et la fonction de secrétaire d'État reste vacante jusqu'à l'élection de Jean XXIII.

Malgré cela, Montini a un rôle important dans les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et les États sortant de la guerre. Bien qu'il n'ait pas pris place dans le dialogue entre Pie XII et le gouvernement français pour remplacer quelques évêques « collaborateurs »[25], il sert d'intermédiaire entre le pape et Jacques Maritain, nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège, au sujet de la responsabilité du peuple allemand. Pie XII avait en effet estimé que le peuple allemand n'était pas collectivement coupable de la Seconde Guerre mondiale, ce à quoi le philosophe Jacques Maritain répondait que le peuple allemand était responsable comme peuple. L'ambassadeur français insiste aussi auprès de Montini pour que Pie XII renouvelle son soutien au peuple juif en faisant une déclaration solennelle de compassion en faveur des victimes de la Shoah. Au sujet des pays d'Europe de l'Est soumis au régime soviétique, Montini adresse aux diplomates occidentaux plusieurs rapports sur la situation de ces pays. Il continue d'œuvrer au sein du Bureau d'informations en faveur des prisonniers libérés et des nouveaux prisonniers que l'épuration a créé. De plus, il se charge de la création d'un service d'assistance aux émigrés à la fin de l'année 1946, pour venir en aide aux populations italiennes, allemandes et polonaises contraintes de quitter leur territoire du fait des nouvelles frontières dessinées.

Parallèlement au devenir de l'Europe d'après-guerre, Montini a un rôle déterminant dans l'évolution politique de l'Italie, jusque dans les années 1950. Face à la Démocratie chrétienne dirigée par Alcide De Gasperi, d'autres partis dits chrétiens apparaissent, notamment à gauche. Montini refuse un tel pluralisme et Démocratie chrétienne se trouve seule à la tête du gouvernement italien, les autres partis ne recevant pas le soutien de l'Église. Lors de l'élaboration de la Constitution de l'Italie faisant suite au référendum du 2 juin 1946, Montini insiste pour que les accords du Latran soient inscrits dans le texte constitutionnel. Lors de la signature du traité de l'Atlantique nord en 1949, il se prononce pour l'adhésion de l'Italie à l'OTAN, exprimant ainsi sa propre volonté et celle de Pie XII. Concernant les syndicats, il inspire la création des Associations chrétiennes des travailleurs italiens (ACLI). Il promeut en même temps la création de syndicats indépendants de l'Église catholique.

Le bras droit de Pie XII

Le pape Pie XII n'ayant pas pris de secrétaire d'État depuis la mort de Luigi Maglione, Montini devient donc le subalterne direct du Saint-Père aux affaires ordinaires. Partant, il rédige ou signe pour le pape un grand nombre de discours, messages ou allocutions à des organisations, personnalités ou pèlerins de passage au Vatican. En outre, il aide le souverain pontife dans la rédaction des encycliques et autres grands textes pontificaux. Par exemple, à Frédéric Joliot-Curie qui demande au pape d'intervenir pour inciter les pays à réduire leur armement, Montini répond que la véritable paix a sa source « dans la doctrine enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ[26]. » Autre exemple : quand l'archevêque orthodoxe d'Athènes Spyridon Ier demande au pape de venir à une célébration pour l'occasion du XIXe centenaire de l'arrivée de saint Paul en Grèce, c'est encore Montini qui décline l'invitation.

Pour autant, ces décisions ne reflètent pas toujours la personnalité du substitut lui-même. Ce dernier est réputé pour être ouvert d'esprit, et les théologiens condamnés par le Saint-Office ou en passe de l'être viennent d'abord se référer à Montini avant d'aller voir le pape. Un adage se forme ainsi dans les milieux ecclésiastiques : « Pourquoi aller à la *montagne* (Pie XII) quand on peut passer par *Montini*[27] ? » Un exemple permet de mieux comprendre le rôle d'intermédiaire joué par le substitut : le père Yves Congar et le père Féret publient dans *La Maison-Dieu* un article critiquant la nouvelle traduction latine du psautier engagée par Pie XII. Recevant le père Congar le 21 mai 1946, Montini dialogue avec lui sur ces critiques puis sur les thèses d'avant-guerre du père relatives à l'œcuménisme, jugées suspectes par Rome[28]. Montini transmet aux dicastères compétents des dossiers, envoyés par le père Congar, sur l'œcuménisme. Montini apporte aussi son soutien au père Henri de Lubac, théologien controversé depuis son ouvrage *Surnaturel*. En 1948, il réussit à convaincre Pie XII de recevoir en audience Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, suspecté d'approuver les idées du père Teilhard de Chardin. Le 1er septembre de la même année, il épargne de l'*Index* le livre de Maxence Van der Meersch, *La Petite Sainte Thérèse*. Puis, en mars 1949, il reçoit le frère Roger Schutz et Max Thurian, responsables de la Communauté de Taizé, pour entamer avec eux un dialogue œcuménique et préparer leur audience prochaine avec le pape.

En 1950, Pie XII charge Montini de la préparation matérielle de l'Année sainte : calendrier des pèlerinages nationaux et des audiences publiques, et possibilités d'hébergement notamment. Quelques jours avant l'ouverture de cette Année sainte, il anime une conférence à Rome devant les autorités civiles et politiques de la capitale, visant à présenter ladite année. L'assistance admire le prélat et d'aucuns y voient déjà un futur pape[29].

1950 est aussi l'année de la publication de l'encyclique *Humani Generis*, dans laquelle le pape dénonce notamment « quelques opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique »[30]. Montini relativise la portée du texte en confiant à son ami Jean Guittou que le pape ne dénonce pas des *erreurs* mais seulement des *opinions* pouvant aboutir à des erreurs[31].

Autre grand fait majeur pour l'Église en cette même année : la proclamation du dogme de l'Assomption le 1er novembre. Les protestants s'insurgent contre cette proclamation car elle attribue un privilège supplémentaire à la Vierge Marie qui n'est pas attesté historiquement et, aussi, elle engage l'infaillibilité du pape, notion que les protestants refusent également. Recevant Roger Schutz et Max Thurian au Vatican, Montini leur fait part de son souhait d'une « plus grande discipline et un texte qui précise la pureté de la doctrine »[32].

Montini reçoit beaucoup de prélats et de diplomates au Vatican. Parmi ceux-ci, dom Hélder Câmara avec qui il évoque la création d'une conférence épiscopale pour le Brésil. Enfin, le substitut effectue un voyage au Canada et aux États-Unis en 1951, où il rencontre notamment Francis Spellman, archevêque de New York.

Pro-secrétaire d'État

Refus présumé d'une promotion cardinalice

En novembre 1952, Montini et Tardini obtiennent le titre de *pro-secrétaires d'État*, distinction purement honorifique. Lors du consistoire du 12 janvier suivant, Pie XII annonce aux nouveaux cardinaux qu'il les a nommés pro-secrétaires d'État car ils ont refusé la barrette de cardinal[33].

Selon certains, Pie XII lui aurait « suggéré » de renoncer à cette promotion, probablement parce qu'il ne voulait pas de lui comme successeur[34]. Quelques auteurs, dont Jean Guittou, l'ont en effet affirmé. Le philosophe et ami de Montini dira plusieurs décennies plus tard : « Il y a des choses que je sais et qui sont difficiles à dire. Il est certain que ce fut dramatique. À un certain moment, Pie XII a conçu pour Montini de la défiance. Il a compris que c'était son devoir d'empêcher Montini de devenir pape[35]. » Plusieurs prises de position politiques lui sont en effet reprochées au sein même de la secrétairerie d'État, comme l'unité des catholiques dans la Démocratie chrétienne ou encore l'hostilité à la création d'un syndicat catholique. De plus, il adopte des positions différentes du Saint-Siège, quand il défend sans ambiguïté le livre *Vraie et Fausse Réforme de l'Église* d'Yves Congar[36] ou encore quand il dit à Marcel Lefebvre que l'Église ne doit pas condamner Réarmement moral[37], organisation pourtant critiquée par le Saint-Office en 1955. Enfin, quand Alcide de Gasperi était président du Conseil, Montini l'encouragea discrètement, en contradiction avec les instructions de Pie XII, à se rapprocher du Parti Socialiste Italien, dirigé par Pietro Nenni, pour éloigner ce dernier des communistes. Le théologien jésuite Alighiero Tondi compromis dans une affaire d'espionnage soviétique au Vatican en 1953 fut le secrétaire de Montini[38].

Malgré tout cela, Tardini, substitut aux Affaires extraordinaires, affirma plus tard que Montini et lui ont refusé la barrette rouge quand Pie XII la leur proposa en mai 1952[39]. Pourtant, ils l'accepteront tous les deux dès le premier consistoire de Jean XXIII le 15 décembre 1958.

L'affaire des prêtres-ouvriers

L'année 1953 est aussi pour l'Église l'occasion d'interdire progressivement l'apostolat des prêtres-ouvriers dans les usines, ceux-ci étant suspectés d'être trop politisés et de se situer dans une mouvance marxiste[40]. En juillet, le cardinal Giuseppe Pizzardo (préfet de la Congrégation des séminaires) interdit aux séminaristes d'effectuer des stages dans des usines ; en août, interdiction est faite aux « religieux-ouvriers » de fréquenter les usines ; en septembre enfin, le nonce à Paris, Roncalli, (futur Jean XXIII) demande aux évêques français d'interdire l'expérience des prêtres-ouvriers en France. Dans toutes ces condamnations, Montini approuve le Saint-Siège et justifie ses décisions. Néanmoins en 1965, devenu pape, il rétablira l'expérience des prêtres-ouvriers.

Archevêque de Milan (1954-1963)

Une nomination mal ressentie

Le cardinal Schuster, archevêque de Milan depuis le 26 juin 1929, meurt le 30 août 1954. Peu de temps après, Pie XII annonce à Montini qu'il songe à le nommer à cette fonction.

Bien que le siège archiépiscopal de Milan soit considéré comme illustre, Montini ressent cette nomination comme une sanction[41]. Il souffre qu'on l'éloigne ainsi de Rome. Plusieurs raisons ont été avancées pour tenter d'expliquer cette nomination : Pie XII, ne voyant pas Montini devenir pape, souhaitait l'éloigner du Vatican ; Montini s'écarte de la tradition de l'intransigeantisme ; Montini serait entré en contact, à l'insu du pape, avec les autorités soviétiques pour améliorer les relations entre l'URSS et le Vatican, ce qui aurait scandalisé Pie XII et l'aurait incité à éloigner son pro-secrétaire d'État[42].

Cependant, le siège de Milan est cardinalice, et même « papable » : Pie XI venait de Milan. En lui donnant l'expérience pastorale du plus gros archevêché d'Italie, Pie XII compense partiellement son refus de créer cardinal celui qui va devenir l'un des principaux candidats à sa succession, immédiate ou non.

Quoi qu'il en soit, le futur évêque se prépare à sa nouvelle charge, et reçoit dès le mois de novembre 1954 l'évêque auxiliaire et le vicaire général de l'archidiocèse de Milan. Et le 6 novembre, Montini

fait ses adieux aux membres du corps diplomatique du Saint-Siège.

La consécration épiscopale a lieu le 12 décembre 1954 en la basilique Saint-Pierre. Pie XII, malade, ne peut procéder lui-même au sacre. Le cardinal Eugène Tisserant est donc le principal consécrateur du nouvel évêque ; il est secondé par Giacinto Tredici **(it)** et Domenico Bernareggi **(en)**. Le pape a néanmoins enregistré un message qui est diffusé lors de la cérémonie, dans lequel il adresse sa bénédiction à son « fidèle collaborateur, devenu aujourd'hui son frère dans l'ordre épiscopal »[43].

Montini est amené à choisir son blason et sa devise épiscopale « *In nomine Domini* » (« Au nom du Seigneur »).

Arrivée dans le diocèse

Montini part de Rome le 4 janvier 1955 pour son nouveau diocèse, après avoir dit la Messe à l'autel saint Pie X dans la basilique Saint-Pierre. Il prend le train jusqu'à la ville de Lodi, où il est reçu par l'évêque du lieu et le vicaire général de Milan. Puis, se rendant à Milan en voiture, le nouvel archevêque descend du véhicule et embrasse le sol de son nouveau diocèse.

Le 6 janvier suivant, jour de la solennité de l'Épiphanie, Montini fait son entrée officielle à Milan devant une foule nombreuse et les autorités civiles et religieuses de la ville. Debout dans une voiture précédant une file de véhicules officiels, l'archevêque bénit ses fidèles à travers les rues de la ville. Arrivé au dôme de Milan, il prononce un discours mêlant esprit de tradition (« Notre catholicisme doit être intègre et fidèle ») et esprit d'ouverture (il faut œuvrer à la « pacification de la tradition catholique italienne avec le bon humanisme de la vie moderne »).

Grands traits de l'épiscopat

Tâches de l'archevêque

Le nouvel évêque prend la charge du [diocèse de Milan](#), le plus important d'[Italie](#) avec plus de trois millions d'habitants, la charge d'un diocèse difficile à gérer, lui qui n'a jamais eu à diriger de paroisse en tant que prêtre.

Montini se constitue progressivement un cercle restreint de clercs qui seront aussi ses conseillers, notamment le supérieur du séminaire de Milan qu'il reçoit tous les mercredis. Puis, très vite, le prélat s'implique totalement dans la vie politique et sociale de son diocèse : visite de la Foire internationale de Milan en avril 1955[[note 8](#)], visite des hôpitaux, des usines, des paroisses et des communautés religieuses de son archevêché.

L'archevêque s'implique aussi dans la construction de nouvelles églises : à son départ en 1963, il a fait construire soixante-douze églises, et mis une vingtaine en chantier. C'est pour lui l'occasion d'inviter les artistes contemporains à créer pour l'Église. Il reconfigure les paroisses, incitant les curés à y inclure des salles de spectacles et des équipements sportifs. Il crée des mouvements pastoraux comme un bureau d'études promouvant de nouvelles méthodes de catéchèse et éditant des manuels de liturgie ; un « Office pastoral social » pour insérer les immigrants dans les églises ; et enfin, un « Office d'assistance sociale » distribuant des secours aux nécessiteux.

L'intensité de ces activités fragilisant davantage sa santé, l'archevêque obtient la nomination de deux nouveaux évêques auxiliaires pour l'aider dans sa tâche[[note 9](#)] : Sergio Pignedoli et Schiavini.

Il continue à recevoir Roger Schutz, Max Thurian et des ecclésiastiques anglicans, ainsi que des évêques avec qui il jouera plus tard un grand rôle pendant le Concile, tels Maurice Roy (archevêque de Québec) ou encore Léon-Joseph Suenens (évêque auxiliaire de Malines). Politiquement, il prend position contre l'ouverture à gauche de la Démocratie chrétienne, dont le secrétaire élu en 1959 était Aldo Moro.

Selon son ami Jean Guitton, Montini était triste et « souffrait le martyre », éloigné de Rome et des affaires du Saint-Siège où il avait travaillé pendant 30 ans.

La mission de Milan (novembre 1957)

Peu après son installation, l'archevêque émet l'idée d'une grande mission diocésaine lors d'une réunion avec des prêtres. Cette mission, limitée à la seule ville de [Milan](#), a pour but d'aller vers tous ceux qui sont éloignés de l'Église, les « égarés et les tourmentés, les perdus et les solitaires ».

Le projet est annoncé officiellement au début de l'année 1956[[note 10](#)], Pendant plusieurs mois, de multiples réunions sont organisées et des livres de chants et de prières pour la famille sont édités.

La mission se déroule durant vingt jours, du 5 au 24 novembre 1957. L'événement est considérable : deux cardinaux (Giuseppe Siri et Giacomo Lercaro), vingt-quatre archevêques et évêques, plus d'un millier de prêtres et religieux[[44](#)] sont mobilisés pour prêcher dans les lieux de la ville. Églises, places publiques, magasins, usines, hôpitaux, écoles et administrations profitent des prédications toutes construites sur le thème « Dieu le Père ». Montini insiste pour que la mission n'offense personne et s'ouvre à tous les Milanais. Il utilise tous les moyens modernes (hélicoptère...).

Les fruits de la Mission seront pourtant médiocres car, après une courte ferveur, la situation religieuse et morale[[pas clair](#)] de la ville va en se dégradant. Montini déclarera plus tard lors d'un synode diocésain : « L'impulsion de ferveur religieuse suscitée par la mission citadine de 1957 n'a pas eu les suites positives auxquelles nous nous attendions. La situation religieuse de la ville est alarmante. »

Centenaire des apparitions de Lourdes

Pour fêter les cent ans des apparitions mariales de Lourdes, le prélat organise un pèlerinage sur ce lieu avec 4 500 fidèles de son diocèse, du 26 juin au 1er juillet 1958. Ils rendent grâce ensemble pour les fruits de la Mission de Milan. Montini fait deux retraites le mois d'août suivant, dans l'abbaye d'Einsiedeln puis dans celle d'Engelberg en Suisse. Encore visite-t-il le sanctuaire de Lourdes les 3 et 4 octobre 1962, à l'occasion d'un pèlerinage organisé par le journal milanais *L'Italia*[[45](#)].

Cardinal

Mort de Pie XII et élection de Jean XXIII

Le pape [Pie XII](#) meurt le 9 octobre 1958 à [Castel Gandolfo](#), à l'âge de 82 ans, après trois jours d'agonie. Depuis son ordination épiscopale, Montini ne l'avait vu qu'à quelques audiences publiques mais jamais personnellement. En se recueillant devant la dépouille du pape le 10 octobre, le prélat aurait murmuré « Comme je lui voulais du bien. Et pourtant nous ne nous sommes pas compris »[[46](#)].

Bien que Montini ne soit pas cardinal, certains envisagent quand même son élection au trône de saint Pierre, ce qui est canoniquement possible mais ne s'était pas produit depuis l'élection d'Urbain VI en 1378. Certains cardinaux, dont Giuseppe Siri, s'y opposent néanmoins farouchement[[47](#)].

Le conclave de 1958 s'ouvre le 26 octobre et, après deux jours et dix scrutins infructueux, le cardinal Angelo Giuseppe Roncalli est élu le 28 et prend le nom de Jean XXIII. Le patriarche de Venise est un ancien diplomate du Vatican en Bulgarie, en Turquie et en France, qui avait été en contact direct avec Montini, dès le début de sa carrière, et qui en est proche.

Le consistoire du 15 décembre 1958

Peu de temps avant son couronnement du 4 novembre 1958, Jean XXIII écrit à Montini pour l'informer qu'il sera très bientôt créé cardinal, avec notamment Domenico Tardini (nouveau secrétaire d'État), pour réparer ce que l'archevêque ressent encore comme une injustice de la part de Pie XII. L'annonce de la nomination de 23 nouveaux cardinaux devient officielle le 17 novembre suivant.

Montini est finalement nommé cardinal-prêtre au titre de *Santi Silvestro e Martino ai Monti* lors du consistoire du 15 décembre 1958.

Début du concile Vatican II

Préparation du concile

Le 25 janvier 1959, Jean XXIII annonce officiellement son intention de procéder à un concile œcuménique, afin de prolonger les travaux du concile Vatican I, interrompu en 1870. Le lendemain, Montini adresse un communiqué à ses diocésains en affirmant que ce concile est un « événement historique de première grandeur [...], grand pour l'Église entière et pour l'humanité ».

Le 17 mai de la même année est créée une commission antépréparatoire au concile, dirigée par le secrétaire d'État Domenico Tardini, afin tout d'abord de recueillir les vœux des évêques du monde entier sur les sujets à débattre au concile. Parmi toutes les réponses recueillies, reviennent régulièrement une proclamation d'un dogme de la médiation de la Vierge Marie, la condamnation du communisme et l'instauration de la langue vernaculaire dans la liturgie. Montini, interrogé en tant qu'archevêque de Milan, propose lui aussi l'instauration de la langue vernaculaire, mais ne souhaite aucune proclamation de dogme ni aucune condamnation de doctrines dangereuses. Il propose en outre, pour préparer le concile, des réunions contradictoires entre catholiques, protestants et orthodoxes.

Le 5 juin 1960 sont créées dix commissions préparatoires chargées de rédiger des *schémas*, textes qui seront soumis au vote des évêques lors des sessions du concile. Parmi ces dix commissions, la commission théologique, celle de la liturgie et celle des missions. Trois secrétariats y sont adjoints : secrétariat pour les questions concernant la presse, secrétariat technique et administratif, ainsi que secrétariat pour l'unité des chrétiens. C'est le pape qui préside la commission centrale, chargée de superviser l'ensemble des organismes.

Chaque commission est présidée par un cardinal, composée de plusieurs évêques, prêtres ou religieux compétents dans la matière concernée, et corroborée par des experts (« consultants ») à qui l'on pouvait faire appel pour divers conseils. Jusqu'en juin 1962, ces commissions tiennent des sessions puis soumettent leurs travaux à l'approbation de la commission centrale. Montini ne fait partie d'aucune de ces commissions mais des proches, dont son théologien privé don Carlo Colombo, en font partie et peuvent ainsi le tenir informé de l'évolution des travaux. Le cardinal organise néanmoins plusieurs sessions d'études dans son propre diocèse, où il montre un fervent optimisme, expliquant que ce concile, « à la différence de beaucoup de ceux qui l'ont précédé, se réunit en un moment paisible et fervent de la vie de l'Église »[48].

À la fin de l'année 1961, Jean XXIII nomme le cardinal Montini membre de la commission centrale. L'archevêque y prend la parole une soixantaine de fois durant les cinq sessions qui se tiennent avant l'ouverture du concile, refusant la proclamation d'un dogme de la médiation de la Vierge Marie, ou encore se prononçant pour l'abolition de la censure[*note 11*]. De plus, il se prononce en faveur de la liberté religieuse définie comme un droit que l'homme a, par sa nature même. Recevant quelques membres de la commission préparatoire de la liturgie, le cardinal prend position pour l'emploi de la langue vernaculaire (tout en conservant le latin pour le canon de la Messe)[49].

L'ouverture du concile est fixée au 11 octobre 1962, trop tôt selon le cardinal Montini[50] ; en effet, beaucoup de textes vont être proposés à la discussion des évêques, et aucun plan d'ensemble n'est prévu.

Première session

Le concile Vatican II s'ouvre à Rome le 11 octobre 1962 ; plus de 2 000 évêques et supérieurs d'ordres religieux du monde entier, ainsi qu'une trentaine d'observateurs non catholiques, se rassemblent pour l'occasion dans la basilique Saint-Pierre. Montini y est présent, et il a fait inviter son ami Jean Guitton parmi les observateurs.

Montini, que Jean XXIII a pris soin de loger dans une maison attenante à la basilique, est resté très discret durant cette première session. Il ne prend en effet la parole qu'à deux reprises (en latin, comme l'exige le règlement). Le 11 novembre d'une part, pour défendre le schéma sur la liturgie qui

est proposé au vote, en rassurant les évêques que les dispositions du texte inquiètent. D'autre part, il intervient dans les débats le 5 décembre : il y appuie la proposition du cardinal Léon-Joseph Suenens qui, deux jours auparavant, avait émis le souhait que la deuxième session ait pour thème l'Église. Il demande en outre au pape le 20 novembre, en compagnie des cardinaux Albert Meyer et Paul-Émile Léger, de retirer le texte sur la Révélation car il estime que ce schéma offre trop peu d'ouverture à l'égard des non-catholiques.

De manière générale, Montini déplore que le concile ne suive pas de plan précis. Dans une lettre adressée au cardinal Amleto Cicognani^[51], il propose que le concile suive trois sessions : la première aurait pour but de définir l'Église, la deuxième les fonctions de l'Église (liturgie, morale et missions), et la troisième les relations entre l'Église et le monde (œcuménisme, dialogue interreligieux et relation avec les États). Dans le journal catholique de Milan, l'archevêque publie des *Lettres du concile* dans lesquelles il résume les travaux conciliaires. À ce titre, il se plaint que les schémas proposés manquent de cohérence et que les pères conciliaires prennent trop souvent la parole.

Les 5 et 6 décembre, la voix de Montini est écoutée : Jean XXIII proclame la création d'une commission de coordination ayant pour but de relier les autres commissions entre elles ; elle est composée de cinq cardinaux : Léon-Joseph Suenens, Paul-Émile Léger, Giacomo Lercaro, Julius Döpfner et Giovanni Battista Montini. De plus, le pape réduit le nombre des schémas de 70 à 17.

Voyages et autres activités

Montini, outre ses activités au concile et à Milan, prend des positions publiques et fait des voyages qui en font un papabile de plus en plus vraisemblable après Jean XXIII. Il donne ainsi une image de modernité ouverte sur le monde tout en maintenant une position morale stricte.

Voyages

- en Amérique (juin 1960) : Montini accomplit un voyage de treize jours aux États-Unis et au Brésil à l'invitation de Juscelino Kubitschek, président de la République du Brésil, adressée à l'archevêque pour visiter le pays (Montini avait auparavant salué l'inauguration de la capitale Brasília le 21 avril précédent). Il quitte Milan le 3 juin. Arrivé aux États-Unis, il passe une journée à New York en compagnie du cardinal Francis Spellman puis visite l'université Notre-Dame (Indiana). Il reçoit dans cette dernière un doctorat '**honoris causa**' en même temps que le président Eisenhower, à qui il offre une statuette de bronze représentant un ange brisant une chaîne. Ensuite, le cardinal visite Chicago et Boston où il rencontre successivement le cardinal Albert Meyer et le cardinal Richard James Cushing. Puis, il se rend à Philadelphie, Washington puis New York à nouveau. Le 11 juin, l'archevêque atterrit à Brasília où il est reçu comme un chef d'État. Il visite la capitale en compagnie du président Kubitschek. Il parcourt ensuite les villes de São Paulo (où il rencontre le cardinal Carlos Carmelo de Vasconcelos Motta) et de Rio de Janeiro. Il reçoit dans cette dernière un nouveau doctorat *honoris causa* et il rencontre Hélder Câmara qui lui fait visiter une favela de la ville. Montini rentre à Milan le 16 juin ;
- en Irlande (printemps 1961) : le cardinal Montini effectue un voyage privé en Irlande, où il revoit son ami Antonio Riberi (qu'il nomme cardinal en 1967) et Amleto Cicognani (qui devient secrétaire d'État en juillet suivant) ;
- en Afrique (19 juillet au 10 août 1962) : ayant lancé une mission en Rhodésie en 1961 et souhaitant revoir Hurley, archevêque de Durban, le cardinal Montini se rend en Afrique, devenant ainsi le premier cardinal européen à visiter le continent noir^[52]. En Rhodésie, Montini visite la mission italienne et donne le sacrement de confirmation à des jeunes Africains. Puis, en Afrique du Sud, il bénit la première pierre d'une église mais ne rencontre pas les autorités politiques du pays (montrant ainsi son désaccord avec l'apartheid). Lors de l'étape suivante, au Nigeria, il visite les différents hôpitaux, écoles et missions de la région. Puis, au Ghana, il visite plusieurs sites et villes avant de rentrer à Milan.

Parmi ses prises de positions, on peut noter la condamnation assez ferme de *La dolce*

vita de Federico Fellini, dans le cadre d'une polémique interne entre les jésuites et le conservateur Siri, polémique et interdiction qui aurait contribué paradoxalement au succès du film[53].

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Conclave de 1963

Jean XXIII meurt le 3 juin 1963, à l'âge de 81 ans. Dans l'éloge funèbre qu'il prononce dans la cathédrale de Milan le 7 juin suivant, Montini exprime son admiration face au pape disparu, attestant que « sa tombe ne peut renfermer son héritage, ni la mort étouffer son esprit ». Le 15 juin, la veille de partir au conclave, Montini écrit au père Bevilacqua qu'il faut maintenant à l'Église « un pape efficace et sage », mais précise de suite « Non certes moi, comme l'habitude de désigner des papes préfabriqués peut l'insinuer »[54].

Montini part pour le conclave le 16 juin : il loge d'abord chez les sœurs de Marie-Enfant puis à Castel Gandolfo. Le 18 juin, il célèbre la messe à l'abbaye Sainte-Priscille.

Le conclave qui va élire le successeur de Jean XXIII s'ouvre dans l'après-midi du 19 juin 1963, dans la chapelle Sixtine. Avec 80 cardinaux présents, c'est à l'époque le conclave qui réunit le plus grand nombre d'électeurs de l'histoire.

Le premier scrutin commence le lendemain, 20 juin. Pour être élu, le futur pape doit recevoir au moins 54 voix en sa faveur. Les favoris, papables, sont les cardinaux Montini, Lercaro et Siri.

Après cinq scrutins, le cardinal Montini est élu pape au sixième tour, le 21 juin, avec quelque 60 voix : il a 65 ans. Il devance les cardinaux Siri, Lercaro, Antoniutti, Agagianian et Suenens. Il était pressenti favori par tous à tel point que le journal *La Croix* publia son édition spéciale sur sa nomination quelques minutes à peine après l'annonce officielle.

Au cardinal doyen (Eugène Tisserant) qui lui demande s'il accepte la lourde charge qui lui est confiée, Montini répond « *Accepto in nomine domini* » (« J'accepte au nom du Seigneur »), reprenant ainsi sa devise épiscopale. À la question portant sur le nom choisi, il répond « *Vocabor Paulus* » (« Je m'appellerai Paul ») : le nouveau pape se nomme donc **Paul VI**, en hommage à saint Paul et Paul V, pape qui avait mis en œuvre les décisions du concile de Trente et canonisa Charles Borromée.

Vers midi, le cardinal Ottaviani annonce l'élection du nouveau pape à la foule massée place Saint-Pierre. Selon la formule rituelle, il prononce ces mots : « *Annuntio vobis gaudium magnum ; habemus Papam* »[55] (*Je vous annonce une grande joie, nous avons un pape*).

Quelques instants plus tard, le nouveau pape apparaît à la loggia de la basilique Saint-Pierre : il y donne sa première bénédiction *Urbi et Orbi*, mais ne prend pas la parole.

Installation du nouveau pape

Après son apparition [place Saint-Pierre](#), le nouveau pape retourne parmi les cardinaux et partage un banquet avec eux, en prenant la même place que pendant le conclave[56].

Le lendemain, il prend possession des appartements pontificaux, aux deuxième et troisième étages du palais du Vatican. Dès les mois suivants, il y ordonne d'importants travaux (entre autres : remplacement des meubles dorés par un mobilier au design moderne ; mise en place d'œuvres d'art contemporain dans les musées du Vatican ; rénovation de la chapelle Pauline ; aménagement d'une terrasse sur le toit du palais pour sa promenade quotidienne, avec installation d'un ascenseur). Le premier soir où il loge dans ses appartements, il se plaint d'être gêné par le bruissement des fontaines de la place Saint-Pierre. Sous son pontificat, elles seront coupées tous les soirs à partir de 23 h puis remises en fonction le matin.

Le 22 juin, lendemain de son élection, le pape s'adresse aux cardinaux réunis dans la chapelle Sixtine dans un message retransmis par Radio Vatican. Il affirme les principaux objectifs de son

pontificat : reprendre le concile Vatican II (« La partie la plus importante de notre pontificat sera occupée par la continuation du deuxième concile œcuménique du Vatican, vers lequel sont tournés les yeux de tous les hommes de bonne volonté. »), œuvrer à la paix entre les peuples et à l'unité des chrétiens.

Le 30 juin 1963 a lieu le couronnement de Paul VI. Pour la première fois dans l'histoire de la papauté, la cérémonie se déroule à l'extérieur de la basilique Saint-Pierre, en raison de l'affluence prévue[*note 13*]. Une centaine d'États sont représentés par leur souverain ou chef d'État. Le pape arrive en *sedia gestatoria*. Au cours d'une longue cérémonie, l'épître et l'évangile sont chantés en latin puis en grec, puis Paul VI fait une allocution au cours de laquelle il parle en neuf langues[*58*]. Il y déclare notamment : « Nous défendrons la Sainte Église contre les erreurs de doctrine et de pratique qui tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église menacent son intégrité et cachent sa beauté »[*59*].

Après cette allocution, le cardinal Ottaviani, protodiacre, pose sur la tête du souverain pontife la tiare qui a été dessinée selon les indications du nouveau pape : simple et fuselée. Paul VI aura été le dernier pape à porter la tiare, son successeur Jean-Paul Ier la refusera.

Le pape du concile

Reprise annoncée du concile

Le 27 juin 1963, le secrétaire d'État Amleto Cicognani annonce que le concile reprendra le 29 septembre. Pour préparer cette reprise, Paul VI réunit à deux reprises la commission de coordination, les 3 juillet et le 31 août. Il approuve l'idée d'organiser les sessions selon un plan précis, confirme le cardinal Suenens en tant que légat au sein du concile[*note 14*], et émet le souhait d'unifier les tendances traditionalistes et progressistes. Lors du mois d'août 1963 qu'il passe à Castel Gandolfo, le nouveau pape s'adonne aux derniers préparatifs de la reprise du concile : élargissement du conseil de présidence à douze membres (trois nouveaux membres nommés : les cardinaux Albert Meyer, Giuseppe Siri et Stefan Wyszyński) et nomination de quatre modérateurs chargés de diriger les travaux des congrégations générales (les cardinaux Julius August Döpfner, Giacomo Lercaro, Léon-Joseph Suenens et Grégoire-Pierre XV Agagianian).

Il précise ses intentions pour le II^e concile du Vatican dans un discours du 6 septembre : « Aujourd'hui, ce mot glorieux *aggiornamento* constitue tout un programme. Le concile œcuménique, chacun le sait, l'a fait sien, polarisant en lui les objectifs de réforme et de renouveau. Il ne faut pas voir dans cet adjectif qui accompagne les manifestations les plus hautes et les plus caractéristiques de la vie ecclésiale un fléchissement inconscient, mais nocif, vers le pragmatisme et l'activisme de notre temps, au détriment de la vie intérieure et de la contemplation, lesquelles doivent avoir la première place dans l'échelle de nos valeurs religieuses. »

Enfin, le 21 septembre, il s'adresse à la Curie romaine et lui annonce deux projets de réforme : création d'un conseil d'évêques du monde entier en qualité de membres dans les congrégations de la Curie romaine (futur *motu proprio Pro comperto sane* du 6 août 1967) et réforme générale de la Curie romaine (futur Règlement général de la Curie romaine du 22 février 1968).

Suite et fin des sessions du concile

La deuxième session du concile s'ouvre le 29 septembre 1963. Encore peu d'évêques des pays communistes sont présents à cette session. En revanche, nombreux sont les observateurs non catholiques et laïcs. Parmi ces derniers, outre Jean Guittou déjà présent lors de la première session, assistent désormais douze autres laïcs du monde entier (dirigeants d'organisations catholiques internationales). Ces observateurs prennent part à la rédaction de certains textes. La presse est aussi plus largement informée des déroulements de la session, une conférence de presse étant organisée quotidiennement.

Dans le discours d'ouverture de cette deuxième session, le pape réaffirme la vérité de la foi catholique mais invite en même temps à reconnaître les « richesses spirituelles » qu'ont gardées

les « frères séparés » ; il affirme aussi que l'Église doit demander pardon pour les offenses qu'elle a commises dans le passé.

Plusieurs schémas y sont discutés, modifiés et renvoyés devant les commissions compétentes : le schéma sur l'Église, où a été âprement discutée la thèse de la primauté du pape ou à l'inverse celle de la collégialité des évêques ; le schéma sur la Vierge Marie, qui ne fut finalement qu'un chapitre à l'intérieur du schéma sur l'Église, et où la qualité de « Marie médiatrice de toutes grâces » ne fut pas adoptée. En outre, est discutée la question de la collégialité des évêques et les questions sur l'œcuménisme commencent à jaillir.

Lors de la clôture de cette session le 4 décembre 1963, Paul VI promulgue deux textes : le décret *Inter Mirifica* sur les moyens de communication sociale, et la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie. Enfin, le pape annonce solennellement qu'il accomplira son premier voyage à l'étranger en janvier suivant : un pèlerinage en Terre sainte. Cette annonce remarquable entraîna une salve d'applaudissements. C'est la première fois depuis Pie VII qu'un pape quitte l'Italie.

Mise en œuvre du concile

Selon René Laurentin, dès la fin du concile, Paul VI prend en main personnellement la tâche très importante de mise en œuvre des réformes, en évitant toute interférence. Puis, inquiet de la crise de 1968, de la contestation dans l'Église (lors du synode des évêques de 1969) ainsi que du peu de fruits des grandes ouvertures aux idées neuves (liberté, pluralisme, etc.), il s'attacha de manière prédominante au souci de restaurer l'ordre et les bases de l'Église[60].

En 1972, il déclare dans une homélie une phrase devenue célèbre : « Devant la situation de l'Église d'aujourd'hui, nous avons le sentiment que, par quelque fissure, la fumée de Satan est entrée dans le peuple de Dieu. Nous voyons le doute, l'incertitude, la problématique, l'inquiétude, l'insatisfaction, l'affrontement. »[61]

Enfin, Paul VI aurait trouvé une issue à son déchirement entre rénovation et remise en ordre, dans une dynamique intérieure de l'Esprit Saint, caractérisée par une série de textes évocateurs. C'est dans cet esprit qu'il lança l'Année sainte de 1975, à partir de laquelle ses forces commencèrent à décliner et qu'il ralentit le rythme de ses réformes[60].

Dialogue interreligieux

Le dialogue avec les religions non chrétiennes, en particulier le judaïsme, se développe pendant le pontificat de Paul VI, sous l'impulsion de la déclaration *Nostra Aetate*.

En dehors du monde chrétien, le pape rencontre en 1971 Kalou Rinpoché lors de son premier voyage en Occident. Le 30 septembre 1973, Paul VI reçoit en audience le 14^e dalaï-lama, Tenzin Gyatso au Vatican[62]. Le 17 janvier 1975, il reçoit en audience le 16^e karmapa, Rangjung Rigpe Dorje[63]. En 1974, il rencontre les oulémas d'Arabie

Dialogue politique

Paul VI reste fidèle aux traditions italiennes qui fait du pape un acteur important de la vie politique et un leader, de fait, de la Démocratie chrétienne. Au moment où il lance l'*Ostpolitik* du Vatican par le biais de Casaroli pour améliorer le sort des catholiques vivant dans les pays communistes, Paul VI bloque toutes les tentatives du PCI et de son chef Berlinguer pour accéder au pouvoir en s'alliant à la Démocratie chrétienne. En effet, Paul VI ne veut pas donner l'impression de négocier avec les Soviétiques en position de faiblesse ou pour des raisons de politique intérieure. Le PCI ne s'y trompe pas et tente d'amadouer le pape. Il se retrouve en effet au cœur de la tension entre ces deux tendances de la démocratie chrétienne (celle anticommuniste de Giulio Andreotti, et celle favorable à l'alliance de son ancien étudiant Aldo Moro).

La veille du jour où il doit signer le "compromis historique", actant l'alliance gouvernementale entre Démocratie chrétienne et Parti communiste, Aldo Moro est enlevé par les Brigades rouges, dont le

chef est Mario Moretti. Aldo Moro demande une négociation pour sa propre libération alors que le parti de la Démocratie chrétienne refuse, avec Andreotti, toute discussion avec les terroristes, appuyé en cela par le cardinal Giuseppe Siri qui déclare qu'Aldo Moro « a eu ce qu'il méritait »[64]. Un des membres du commando est d'ailleurs le fils d'un ami du pape, qui est appelé au secours par Moro et qui écrit une lettre demandant la libération (mais en ayant ajouté « sans préalable ») [réf. nécessaire]. Moro dans ses lettres se montre critique vis-à-vis de cette action trop faible à son goût. Après l'assassinat de Moro qui affecte profondément le pape, il fait une homélie marquante.

Mariologie

Le 3 février 1964, Geraldo de Proença Sigaud remet au pape un document, signé par 510 évêques de 78 pays, demandant de faire droit à une demande de Notre-Dame de Fátima : consacrer le monde au Cœur immaculé de Marie pour la conversion de la Russie. Paul VI ne fait pas droit à cette demande mais concède d'accorder à la Vierge Marie le titre de « Mère de l'Église » lors de la troisième session du concile.

Célibat des prêtres

Paul VI publie en 1967 une encyclique, *Sacerdotalis Cælibatus*, défendant le célibat des prêtres. Le **25 janvier 1970**, dans le cadre du « Concile pastoral de la province ecclésiastique des Pays-Bas », les évêques néerlandais se prononcent en faveur de l'ordination d'hommes mariés[66]. Après avoir exprimé « de graves réserves » dans une lettre du **2 février 1970** au cardinal Villot face à la suggestion de permettre l'ordination d'hommes mariés dans les cas de forte pénurie de prêtres, Paul VI décide de réunir, fin 1971, un synode des évêques sur ce thème. 107 pères optent pour une formule extrêmement restrictive, 87 adoptent une position proche de la réforme envisagée dans la lettre au cardinal Villot, et il y a 2 abstentions et 2 bulletins nuls[68]. La réforme n'est pas adoptée. Pour Louis de Vaucelles, la procédure est responsable de cet échec : les dossiers préparés par les conférences épiscopales ont été sous-utilisés, il n'y a pas eu de débats, les échanges se réduisant à une série de monologues[69], et la présidence (trois présidents nommés par le pape) a éludé des questions de manière arbitraire[70]. Ces difficultés ont été accrues par la diversité des mentalités et des situations pastorales[71].

Le renouveau charismatique

Paul VI encouragea le renouveau charismatique catholique, qu'il considérait comme une chance pour l'Église et pour le monde.

Il déclara lors de son discours au III^e congrès international du renouveau charismatique catholique [archive], le 19 mai 1975 : « Car Dieu s'est fait homme en Jésus-Christ, dont l'Église est le Corps mystique, et c'est en elle que l'Esprit du Christ fut communiqué au jour de la Pentecôte, quand il descendit sur les Apôtres réunis dans « la chambre haute », « assidus à la prière », « autour de Marie, mère de Jésus » ».

La profession de foi de Paul VI

Publiée sous forme de *motu proprio* le **30 juin 1968**, à l'issue d'une « année de la foi », Ce texte [archive] a été rédigé principalement par Jacques Maritain et transmis à Paul VI par le cardinal Journet

L'encyclique *Humanæ Vitæ* et la sexualité

Le 25 juillet 1968, Paul VI publie l'encyclique *Humanae vitae*, qui proscrit la contraception, tandis que la déclaration *Persona Humana*[73], qu'il publie le 29 décembre 1975, prône la chasteté avant le mariage, sanctionne la masturbation et interdit l'homosexualité.

Préoccupations environnementales

Le pape Paul VI est le premier pape à avoir fait état de préoccupations écologiques.

Le lundi 16 novembre 1970, à l'occasion du 25^e anniversaire de la FAO, il déclare[74] :

« Mais la mise en œuvre de ces possibilités techniques à un rythme accéléré ne va pas sans retentir dangereusement sur l'équilibre de notre milieu naturel, et la détérioration progressive de ce qu'il est convenu d'appeler l'environnement risque, sous l'effet des retombées de la civilisation industrielle, de conduire à une véritable catastrophe écologique. Déjà nous voyons se vicier l'air que nous respirons, se dégrader l'eau que nous buvons, se polluer les rivières, les lacs, voire les océans, jusqu'à faire craindre une véritable « mort biologique » dans un avenir rapproché, si des mesures énergiques ne sont sans retard courageusement adoptées et sévèrement mises en œuvre. »

En 1971, pour le 80e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*, il identifie dans sa lettre apostolique *Octogesima adveniens* l'environnement comme l'une des thématiques sociales émergentes que l'Église doit désormais considérer sérieusement[75] :

« Brusquement l'homme en prend conscience : par une exploitation inconsidérée de la nature, il risque de la détruire et d'être à son tour la victime de cette dégradation. Non seulement l'environnement matériel devient une menace permanente : pollutions et déchets, nouvelles maladies, pouvoir destructeur absolu ; mais c'est le cadre humain que l'homme ne maîtrise plus, créant ainsi pour demain un environnement qui pourra lui être intolérable. Problème social d'envergure qui regarde la famille humaine tout entière. »

En juin 1972, il envoie un message pour l'ouverture de la conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm[76] :

« Mais comment ignorer les déséquilibres provoqués dans la biosphère par l'exploitation désordonnée des réserves physiques de la planète, même dans le but de produire de l'utile, comme le gaspillage des ressources naturelles non renouvelables ; les pollutions du sol, de l'eau, de l'air et de l'espace avec leurs atteintes à la vie végétale et animale ? Tout ceci contribue à appauvrir et à détériorer l'environnement de l'homme au point, déclare-t-on, de menacer sa propre survie. Il faut enfin relever avec force le défi lancé à notre génération de dépasser les objectifs partiels et immédiats pour aménager aux hommes de demain une terre qui leur soit hospitalière. »

Allégations d'homosexualité

En avril 1976, un article de l'hebdomadaire *Tempo* relate les déclarations de l'ancien diplomate et écrivain français Roger Peyrefitte, qui dénonce la supposée hypocrisie de Paul VI sur la question de l'homosexualité. L'écrivain dit tenir de personnes de la haute noblesse italienne des informations selon lesquelles lorsqu'il était archevêque de Milan, Paul VI aurait eu une aventure homosexuelle avec un jeune acteur de cinéma, dont il dit connaître le nom[77]. Paul Hofmann, correspondant à Rome du *New York Times*, reprend ces affirmations et donne le nom de l'acteur italien Paolo Carlini[78]. De son côté, Franco Bellegrandi, membre de la Garde noble pontificale, affirme que Paul VI, alors archevêque de Milan, se serait fait interpellé par la police locale au cours d'une de ses visites nocturnes, que sous son pontificat des employés auraient été licenciés pour faire place à ses favoris, et réaffirme l'allégation selon laquelle l'acteur aurait eu libre accès aux appartements pontificaux[79].

Tentative d'assassinat aux Philippines

Le 27 novembre 1970, à son arrivée à l'aéroport international de Manille, Paul VI réchappe d'une tentative d'assassinat[80] perpétrée par Benjamín Mendoza y Amor Flores, artiste-peintre bolivien de trente-cinq ans originaire de La Paz[81]. Déguisé en prêtre, crucifix en main, Mendoza parvient à approcher le pape avant de le frapper de deux coups de poignard dans le cou, portés de part et d'autre de la veine jugulaire. Le secrétaire particulier de Paul VI, Pasquale Macchi, atténue la violence des coups en retenant le bras de l'agresseur[82],[83]. Le col rigide que porte le pape pour le soulager de l'arthrose cervicale contribue à la légèreté des blessures dont l'existence n'est toutefois révélée qu'après sa mort en 1979. Paul VI poursuit sa visite officielle selon le programme prévu. Mendoza, qui affirme lors de son procès « vouloir sauver l'humanité de la superstition », est condamné pour tentative de meurtre. Après avoir purgé une peine de 38 mois de prison aux

Philippines, il est expulsé vers la Bolivie en 1974[84].

Maladie, mort et funérailles

Dans les derniers mois de sa vie, Paul VI, déjà affaibli par une arthrose avancée, vit reclus et presque toujours alité dans sa résidence d'été de Castel Gandolfo. Malgré la fatigue et la fièvre, il continue de travailler autant que possible, recevant encore le président italien Sandro Pertini quelques jours avant sa mort et suivant de près les affaires de l'Église. Son entourage note qu'il a longuement médité sur la mort, qu'il souhaitait vivre dans la discrétion et l'offrir comme un « don d'amour à l'Église »[85].

La nuit précédant sa mort, du 5 au 6 août 1978, est particulièrement agitée. Le matin du 6 août, fête de la Transfiguration, son état s'est aggravé au point qu'il doit renoncer à célébrer la messe en public. Il assiste alors, depuis son lit, à la messe célébrée par son secrétaire, don Pasquale Macchi, recevant l'onction des malades et la communion. Dans l'après-midi, il est victime d'une crise cardiaque suivie d'un œdème pulmonaire. Entouré de ses proches collaborateurs, le pape Paul VI s'éteint paisiblement à 21 h 40, à l'âge de 80 ans, après quinze ans de pontificat. Ses dernières paroles, prononcées d'une voix faible, sont une prière pour l'Église et pour le monde[86].

Les funérailles de Paul VI, célébrées le 12 août 1978 sur le parvis de la basilique Saint-Pierre, marquent une rupture avec la tradition : il avait expressément demandé des obsèques simples, sans le faste habituel, et que son corps ne soit pas exposé sur un catafalque élevé, mais placé à même le sol, recouvert d'un simple drap. La cérémonie, présidée par le cardinal Jean-Marie Villot, secrétaire d'État, réunit des milliers de fidèles, de cardinaux et de chefs d'État venus du monde entier. Après la messe solennelle, la dépouille du pape est inhumée dans les grottes vaticanes, sous la basilique Saint-Pierre, selon sa volonté de simplicité et d'humilité[87].

Lors du conclave d'août 1978 sera élu son successeur, Jean-Paul Ier, qui meurt rapidement le 28 septembre suivant après 33 jours de pontificat. Le cardinal polonais Karol Wojtyła succède à ce dernier sous le nom de Jean-Paul II, au terme du conclave d'octobre de la même année.

BEATIFICATION ET CANONISATION

Béatification

Son procès en béatification a été ouvert en 1993 par l'Église catholique qui le reconnaît donc officiellement « Serviteur de Dieu ». Le pape Benoît XVI proclame l'héroïcité de ses vertus le 20 décembre 2012 : Paul VI devient donc, jusqu'en 2014, le vénérable Paul VI[88]. Le pape Paul VI est béatifié le 19 octobre 2014, l'annonce officielle en a été faite par le Vatican, le 10 mai 2014.

Canonisation

Le 6 février 2018, la Congrégation pour les causes des saints attribue une guérison miraculeuse à l'intercession de Paul VI. Le pape François le canonise le 14 octobre 2018 sur la place Saint-Pierre de Rome, durant le synode des évêques pour les jeunes[89]. Il devient ainsi *Saint Paul VI*.

PASTORALE

Textes

Encycliques

Ecclesiam Suam (6 août 1964) ;

• *Mense Maio* (29 avril 1965) ;

• *Mysterium Fidei* (3 septembre 1965), sur la doctrine et le culte de l'eucharistie ;

• *Christi Matri* (15 septembre 1966) ;

• *Populorum Progressio* (26 mars 1967), sur le développement des peuples ;

• *Sacerdotalis Cælibatus* (24 juin 1967), sur le célibat sacerdotal ;

• *Humanae Vitae* (25 juillet 1968), sur le mariage et la régulation des naissances. Les réactions à cette encyclique furent très vives : elle apparaissait comme un acte d'autorité pontificale. En fait, le texte avait été préparé depuis 1965, date à laquelle Paul VI avait suspendu certains passages de la constitution *Gaudium et spes*. En outre, le pape souhaitait confirmer l'enseignement de *Casti connubii* de Pie XI, promulguée le 31 décembre 1930.

Exhortations apostoliques

Quarta Sessio (28 août 1965) ;

- *Postrema Sessio* (4 novembre 1965) ;
- *Petrum et Paulum Apostolos* (22 février 1967) ;
- *Signum Magnum* (13 mai 1967) ;
- *Recurrrens mensis october* (7 octobre 1969) ;
- *Quinque iam anni* (8 décembre 1970) ;
- *Evangelica Testificatio* (29 juin 1971) ;
- *Marialis Cultus* (2 février 1974) ;
- *Nobis in Animo* (25 mars 1974) ;
- *Paterna cum benevolentia* (8 décembre 1974) ;
- *Gaudete in Domino* (9 mai 1975) ;
- *Evangelii Nuntiandi* (8 décembre 1975).

Voyages

Paul VI fut le premier pape depuis [Pie VII](#) à voyager hors d'Italie et à populariser la pratique de baiser la terre à son arrivée sur un sol étranger, pratique reprise par Jean-Paul II[90].

Au cours de son pontificat, il prit part à onze voyages apostoliques, dont neuf hors d'[Italie](#)[91].

• Pèlerinage en Terre sainte (du 4 au 6 janvier 1964).

« Nous avons décidé, après mûre réflexion et non sans avoir beaucoup prié, de Nous faire pèlerin sur la terre de Jésus Notre Seigneur... Nous verrons ce sol béni, d'où partit Pierre et où nul de ses successeurs ne revint ». C'est lors du discours de clôture de la deuxième session conciliaire de Vatican II que Paul VI annonça son intention de faire un premier voyage en Terre sainte. Jusqu'à la dernière minute, le projet de pèlerinage était demeuré secret.

À Jérusalem, il est submergé par la foule et manque d'être étouffé et piétiné. Il rencontre à cette occasion le patriarche œcuménique de Constantinople Athénagoras Ier. Paul VI déclara notamment : « grande est notre émotion, profonde est notre joie, en cette heure vraiment historique où, après des siècles de silence et d'attente, l'Église catholique et le Patriarcat de Constantinople se retrouvent à nouveau... » Après une déclaration commune, ils s'échangèrent des cadeaux (Athénagoras remit à Paul VI une icône représentant deux apôtres, Pierre le « coryphée » et André, le premier à suivre Jésus-Christ) ;

• Pèlerinage en Inde (du 2 au 5 décembre 1964). Il se rendit à Bombay en Inde. Après son voyage œcuménique en Terre sainte, Paul VI effectue ici un voyage sur le thème de la pauvreté. S'adressant au peuple de l'Inde, le pape s'adressait en fait au monde entier, en demandant : « Puissent les nations cesser la course aux armements et consacrer en revanche leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Puisse chaque nation... consacrer, fût-ce une partie de leurs dépenses militaires, à un grand fonds mondial pour la solution des nombreux problèmes qui se posent pour tant de déshérités... » ;

• Congrès eucharistique national d'Italie (1965) ;

• Visite à l'Organisation des Nations unies (du 3 au 4 octobre 1965). Il part aux États-Unis où il prononce le 4 octobre 1965 un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Après avoir rappelé le propos de John Kennedy quatre ans plus tôt, « l'Humanité devra mettre fin à la

guerre ou c'est la guerre qui mettra fin à l'Humanité », il ajouta « ... jamais plus la guerre, jamais plus la guerre ! C'est la paix, la paix qui doit guider le destin des peuples et de toute l'Humanité ! » ;

- Pèlerinage à Fátima (le 13 mai 1967). Visite du pape au sanctuaire de Notre-Dame de Fátima au Portugal, pour le cinquantenaire des apparitions. Sœur Lucie, seul enfant encore vivant à avoir vu les apparitions de la Vierge Marie, est présente au côté du pape qui lui donne la communion ;
- Visite en Turquie (juillet 1967). Paul VI devient le premier pape à visiter la Turquie, où il rencontre le 25 juillet 1967 le patriarche Athénagoras Ier à Istanbul, pour une nouvelle rencontre œcuménique (Athénagoras Ier sera reçu par le pape à Rome, trois mois plus tard, du 26 au 28 octobre 1967) ;
- Pèlerinage apostolique à Bogotà (août 1968). Il est le premier pape à aller en Amérique latine, en allant en Colombie célébrer des messes à Bogota et Medellín. Plus d'un million de personnes se massent le long du parcours qu'emprunte le cortège de Paul VI, de l'aéroport à la place Bolívar. Il va réunir pendant son séjour tous les évêques d'Amérique latine à une conférence épiscopale. Celle-ci va servir à redéfinir l'engagement de l'Église à l'endroit des pauvres et à donner naissance au concept de théologie de la libération ;
- Visite à Genève (10 juin 1969). Paul VI est reçu à Genève, en Suisse, il parla devant l'Organisation internationale du travail et devant le Conseil œcuménique des Églises ;
- Pèlerinage en Ouganda (juillet 1969). Premier pape à aller en Afrique, il va prêcher en Ouganda, pour honorer les martyrs de ce pays. Il voulut consacrer lui-même le maître-autel du sanctuaire de Namugongo, érigé sur le lieu où Charles Lwanga et ses compagnons subirent le martyre ;
- Pèlerinage au sanctuaire marial de la basilique Notre-Dame de Bonaria à Cagliari (1970) ;
- Pèlerinage en Asie orientale, Océanie et Australie (du 26 novembre au 5 décembre 1970). Paul VI effectue une série de visites pastorales en Asie orientale et Océanie. Les 26 et 27 novembre, il commence par Téhéran en Iran. Le 27 novembre, il fait une halte à Dacca au Pakistan oriental (actuellement le Bangladesh), avant de séjourner du 27 au 30 novembre à Manille aux Philippines, où il échappe à un attentat perpétré par Benjamín Mendoza y Amor Flores, un Bolivien. Le 30 novembre, il fait une halte à Pago-Pago aux Samoa occidentales. Du 30 novembre au 3 décembre, il est à Sydney en Australie. Du 3 au 4 décembre, il est à Jakarta en Indonésie. Il fait une halte le 4 décembre à Hong Kong, avant d'aller à Colombo au Sri Lanka les 4 et 5 décembre.

Audiences

La première audience générale de Paul VI a lieu le 13 juillet 1963. Jusqu'à sa mort, il tiendra une audience hebdomadaire tous les mercredis, sauf les jours de fête et ceux où il y a un empêchement majeur (voyage, maladie, retraite de carême)[note 15]. Certaines de ces audiences ont lieu dans la salle Paul VI, inaugurée en 1971 et pouvant accueillir jusqu'à 12 000 personnes debout.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Archevêque Giuseppe Schiavini **(de)** (1955)

- Évêque Cesário Alexandre Minali, O.F.M.Cap. (1955)
- Évêque Teofano Ubaldo Stella **(it)**, O.C.D. (1955)
- Archevêque Domenico Enrici (1955)
- Évêque Aristide Pirovano **(it)**, P.I.M.E. (1955)
- Évêque Adolfo Luís Bossi **(de)**, O.F.M.Cap. (1958)
- Évêque Antonio Fustella **(en)** (1960)
- Cardinal Giovanni Colombo (1960)
- Évêque Luigi Oldani **(de)** (1961)
- Évêque Francesco Rossi **(it)** (1963)
- Archevêque Paolino Limongi **(it)** (1963)
- Archevêque Joseph Khamsun Nittayo **(vi)** (1963)

- Archevêque Igino Eugenio Cardinale **(it)** (1963)
- Évêque José García Villas **(de)**, C.M. (1963)
- Évêque Baptist Mudartha **(de)** (1963)
- Évêque Arnold Ralph Cotey **(de)**, S.D.S. (1963)
- Évêque Didier Pérouse de Montclos, M.Afr. (1963)
- Évêque Étienne-Marie-Félix Courtois, M.Afr. (1963)
- Évêque Franz Hoenen **(de)**, S.V.D. (1963)
- Évêque Felicissimus Alphonse Raeymaeckers **(ru)**, O.F.M.Cap. (1963)
- Évêque Franciscus Xaverius Eikichi Tanaka **(ru)** (1963)
- Archevêque Clement P. Chabukasansha **(no)** (1963)
- Évêque Albert Reuben Edward Thomas **(en)** (1963)
- Archevêque Victorinus Youn Kong-hi **(de)** (1963)
- Archevêque Angelo Palmas **(it)** (1964)
- Cardinal Johannes Gerardus Maria Willebrands (1964)
- Archevêque Giovanni Fallani **(it)** (1964)
- Évêque Ernesto Camagni **(de)** (1964)
- Évêque Pierre François Jean-Baptiste Salmon, O.S.B. (1964)
- Évêque Bernard Oguki-Atakpah **(de)** (1964)
- Évêque Alberto Zambrano Palacios, O.P. (1964)
- Évêque Bernard Charles Ratsimamotoana **(de)**, M.S. (1964)
- Évêque Lawrence Patrick Moran **(de)** (1964)
- Évêque Marcel Evariste Van Rengen **(de)**, C.I. (1964)
- Archevêque Leobard D'Souza **(de)** (1964)
- Cardinal Giacomo Violardo (1966)
- Cardinal Ferdinando Giuseppe Antonelli, O.F.M. (1966)
- Évêque Oscar Zanera **(de)** (1966)
- Archevêque Dino Tralbalzini **(it)** (1966)
- Cardinal Loris Francesco Capovilla (1967)
- Cardinal Ernesto Civardi (1967)
- Archevêque Antonio Mauro **(it)** (1967)
- Cardinal Agostino Casaroli (1967)
- Archevêque Amelio Poggi **(en)** (1967)
- Archevêque Raymond Philip Etteldorf **(en)** (1969)
- Archevêque Antonio Maria Travia **(it)** (1969)
- Évêque Matthieu Kanyama **(de)** (1969)
- Évêque Sabás Magaña García **(de)** (1969)
- Évêque Abel Costas Montaña **(de)** (1969)
- Archevêque Eugène-Marie Ernoult (1969)
- Évêque Adhemar Esquivel Kohenque (1969)
- Évêque Thomas Benjamin Fulton **(de)** (1969)
- Évêque Bernard Joseph McLaughlin **(en)** (1969)
- Évêque André Bernard Michel Quélen (1969)
- Évêque Andrea Bernardo Schierhoff **(en)** (1969)
- Archevêque Paul Casimir Marcinkus (1969)
- Évêque Barnabas R. Halem 'Imana **(de)** (1969)
- Évêque John Baptist Kakubi **(en)** (1969)
- Évêque Albert Edward Baharagate Akiiki **(en)** (1969)
- Évêque Serapio Bwemi Magambo **(en)** (1969)

- Archevêque Emmanuel Milingo (1969)
- Archevêque André Fernand Anguilé **(de)** (1969)
- Archevêque Raphael S. Ndingi Mwana a'Nzeki **(en)** (1969)
- Évêque Emile Njeru **(fi)** (1969)
- Évêque Anthony Saliu Sanusi **(de)** (1969)
- Évêque William Mahony **(de)**, S.M.A. (1969)
- Évêque Constantin Guirma (1969)
- Évêque Jean-Marie-Joseph-Augustin Pasquier **(de)**, O.M.I. (1969)
- Évêque Louis Vangeke **(de)**, M.S.C. (1970)
- Archevêque Samineni Arulappa **(en)** (1972)
- Archevêque Edoardo Pecoraio **(en)** (1972)
- Archevêque Dermot Ryan **(en)** (1972)
- Archevêque Edward Louis Heston **(it)**, C.S.C. (1972)
- Cardinal Giuseppe Casoria (1972)
- Cardinal Paul Augustin Mayer, O.S.B. (1972)
- Archevêque Annibale Bugnini, C.M. (1972)
- Archevêque Federico Limon **(de)**, S.V.D. (1972)
- Évêque Patelisio Punou-Ki-Hihifo Finau **(it)**, S.M. (1972)
- Évêque Efraím Basílio Krevey **(pt)**, O.S.B.M. (1972)
- Évêque Hernando Velásquez Lotero **(de)** (1972)
- Archevêque Carlos José Ruiseco Vieira **(de)** (1972)
- Évêque Antal Jakab **(ro)** (1972)
- Archevêque Charles Amarin Brand (1972)
- Archevêque Joseph Powathil **(it)** (1972)
- Évêque Joannes Baptist Matthijs Gijsen **(it)** (1972)
- Évêque Desiderio Elso Collino **(fi)** (1972)
- Archevêque Cesare Pagani **(it)** (1972)
- Archevêque Edward O'Meara **(en)** (1972)
- Archevêque Mario Pio Gaspari **(en)** (1973)
- Cardinal Jean Jérôme Hamer, O.P. (1973)
- Évêque Appasinghe Paul Perera **(fi)** (1973)
- Évêque François-Marie Morvan, C.S.Sp. (1973)
- Archevêque Filippo Franceschi **(it)** (1973)
- Évêque Antonio Mazza **(it)** (1973)
- Évêque Francis Lodonu **(en)** (1973)
- Évêque José Maria Maimone **(pt)**, S.A.C. (1973)
- Évêque Enrico Bartolucci Panaroni, M.C.C.I. (1973)
- Évêque Tadeusz Józef Zawistowski **(pl)** (1973)
- Archevêque Gabriel Montalvo Higuera (1974)
- Cardinal Angelo Acerbi (1974)
- Archevêque Nicola Rotunno **(it)** (1974)
- Évêque John Mackey **(en)** (1974)
- Évêque Dieudonné M'Sanda Tsinda-Hata **(de)** (1974)
- Cardinal Andrzej Maria Deskur (1974)
- Évêque Thomas Nantha **(it)** (1974)

JEAN PAUL Ier

Albino Luciani, né le 17 octobre 1912 à Canale d'Agordo en Italie et mort le 28 septembre

1978 au Vatican, est le 263^e pape de l'Église catholique, élu le 26 août 1978 sous le nom de **Jean-Paul Ier** (en latin *Ioannes Paulus I*, en italien *Giovanni Paolo I*). Son pontificat ne dure que 33 jours, ce qui en fait le plus court du XX^e siècle et l'un des plus brefs de l'histoire de la papauté.

En Italie, il est surnommé *il Papa del sorriso* (« le pape du sourire » ou « le pape au sourire ») et *il sorriso di Dio* (« le sourire de Dieu »). Albino Luciani est à ce jour le dernier pape italien, ses quatre successeurs étant de nationalités polonaise pour Jean-Paul II, allemande pour Benoît XVI, argentine pour François et américano-péruvienne pour Léon XIV.

Alors qu'il est reconnu vénérable par l'Église catholique en 2017, il est proclamé bienheureux par le pape François le 4 septembre 2022 et est fêté le 26 août, date de son élection au trône de saint Pierre.

JEUNESSE ET FAMILLE

Albino Luciani naît dans une famille très modeste dans une région montagneuse de l'Italie du nord — région qui donna six papes à l'Église catholique au XX^e siècle. Son père, Giovanni Luciani, fut travailleur saisonnier puis maçon, de tendance socialiste anticléricale. Sa mère, Bortola Tancon, était en revanche une fervente catholique qui travailla à la plonge à l'asile Saints-Jean-et-Paul de Venise.

Sa mère encourage la vocation précoce de son fils. Celui-ci entre au petit séminaire de Feltre, puis au grand séminaire de Belluno. Brillant élève, il rejoint ensuite à Rome l'université pontificale grégorienne. Il y obtient un doctorat de théologie, intitulé « l'origine de l'âme dans la pensée de Rosmini ».

Il a deux frères et une sœur : Federico, mort à l'âge d'un an, Edoardo (1917-2008[1]) qui épouse Antonietta Marinelli dont il aura neuf enfants, et Nina qui épouse Ettore Petri dont elle aura deux enfants.

SACERDOCE

Albino Luciani est ordonné prêtre le **7 juillet 1935**, et nommé vicaire dans sa ville natale. Il enseigne à l'Institut technique minier, puis au grand séminaire de Belluno, dont il prend en charge la chaire de théologie dogmatique. Il en devient vice-directeur en 1937.

EPISCOPAT

Luciani est consacré évêque de Vittorio Veneto par Jean XXIII - qui avait été patriarche de Venise - le 27 décembre 1958 (il est l'un des premiers évêques du pontificat de Jean XXIII). En août 1962, il est confronté à un scandale immobilier dans son diocèse : deux prêtres spéculent avec l'aumône des paroissiens. L'évêque refuse de les couvrir, rembourse toutes les victimes en vendant un bâtiment et des trésors ecclésiastiques[2]. Il participe au concile Vatican II.

Entre 1967 et 1969, il affronta le schisme de Montaner : presque tous les habitants de Montaner, un hameau de la commune de Sarmede, ont abjuré le catholicisme et embrassé la religion orthodoxe, en raison de sérieux désaccords avec Albino Luciani. Par contre, la communauté orthodoxe de Montaner rencontra quelques problèmes d'identité, parce que sa fondation fut causée plus par le désaccord avec Albino Luciani que par une véritable identité orthodoxe.

Le 15 décembre 1969, il devient patriarche de Venise. Trois ans plus tard, il prend la vice-présidence de la conférence épiscopale italienne. En 1972, lors d'une visite à Venise, Paul VI remet au patriarche son étole papale (signe qu'il va bientôt l'élever au cardinalat). Il est effectivement élevé à la pourpre cardinalice en mars 1973, par Paul VI.

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Conclave d'août 1978 et élection

Albino Luciani est élu pape le 26 août 1978, dès le premier jour du scrutin. Lorsque s'ouvre le

conclave de 1978 destiné à élire le successeur de Paul VI, deux camps sont en présence : les conservateurs menés par l'archevêque de Gênes, le cardinal Giuseppe Siri, et les libéraux représentés par l'archevêque de Florence, le cardinal Giovanni Benelli. Ces derniers reporteront ensuite leurs suffrages sur le cardinal Sergio Pignedoli.

Luciani est élu au quatrième tour de scrutin, obtenant entre 99 et 107 voix sur 110 votants. Il n'était pas parmi les favoris[3], et semble avoir été choisi à l'issue d'un vote de compromis entre les différentes tendances. Il prononce les mots « *tempestas magna est super me* » (« une grande tempête est sur moi »)[4].

« Pape au sourire »

À l'âge de 65 ans, il prend le nom de règne de Jean-Paul Ier (*Ioannes Paulus I*), en hommage à ses deux prédécesseurs immédiats Jean XXIII et Paul VI, ainsi que par allusion à la basilique San Zanipolo (« Saints-Jean-et-Paul »), où reposent un grand nombre de doges de Venise et où travaillait sa mère. Ce choix est fait à la surprise générale : il faut remonter au Xe siècle pour trouver un pape « inaugurant » un nouveau nom de règne. De plus, jamais un nom composé n'avait encore été utilisé.

Le nom italien est *Giovanni Paolo*, sans trait d'union, et dans sa version française *Jean Paul* comme *Jean-Paul* ont été utilisés dans un premier temps par la presse, qui adopta ensuite l'usage français du trait d'union, comme l'a fait le site du Vatican sur les pages en français.

Innovations introduites

Dès son avènement, Jean-Paul Ier s'efforce d'humaniser la charge pontificale : en s'exprimant à la première personne, abandonnant ainsi dans la pratique courante le nous de majesté pour s'autodésigner, comme cela était la tradition pour les papes. De même il refusa de paraître sur la *sedia gestatoria* (il y est cependant contraint par son entourage, afin de pouvoir être vu par la foule) et refusant, le jour de son intronisation, de coiffer la tiare, à laquelle il préfère une simple mitre d'évêque et la remise du *pallium*.

Il fut le premier pape à parler de lui-même en termes humains, et n'a pas hésité à parler de sa personnalité, l'humilité et la timidité de son caractère, rappelant publiquement le moment où, encore patriarche de Venise, le pape Paul VI avait placé sur ses épaules son étole, le rendant « rouge de honte », ainsi que la peur qu'il éprouva le jour de son élection.

Pensée et style

Sur le plan doctrinal, il reprend les positions prises par Paul VI dans l'encyclique *Humanae vitae* et confirmant l'opposition de l'Église catholique à l'avortement et à la contraception.

Informé de suppositions d'actes répréhensibles à la Banque du Vatican, Jean-Paul Ier demande à Jean-Marie Villot, le cardinal secrétaire d'État et chef de la curie papale, de mener une enquête de fond.

Il est immédiatement aimé des catholiques, touchés par sa simplicité, qui le surnomment « *le pape au sourire* »[5]. Son bref règne ne lui permet cependant pas de mener à terme d'actions de grande ampleur.

Très sensible à la question de la pauvreté, en particulier au Sud du globe, il met l'accent sur l'opulence du monde. Sur la question sociale, il parle de l'importance de donner un « salaire équitable » aux travailleurs. Les quatre seules audiences générales de son pontificat dressent le sens de son message pastoral. Durant la première, consacrée à l'humilité, le pape appelle un enfant de chœur à comprendre le sens et l'importance de l'humilité. La seconde est dédiée à la foi, et en cette occasion spéciale, Jean-Paul Ier lit un poème de Trilussa. La troisième est consacrée à l'espérance, et le pape cite saint Thomas d'Aquin. Dans la quatrième et dernière audience, la veille de sa mort, il parle de la charité et cite quelques passages de *Populorum Progressio* (l'encyclique de Paul VI). Au début de cette dernière audience, la foule l'acclame et lui souhaite longue vie.

Mort, funérailles et théories

Jean-Paul Ier meurt dans la nuit du 28 septembre 1978 d'un supposé infarctus, à l'âge de 65 ans. Son corps est retrouvé à 5 h 10 du matin par la sœur Vincenza Taffarel. Il se levait à 5 h et la sœur déposait une tasse de café devant la porte de sa chambre. En constatant dix minutes plus tard que la tasse intacte était toujours là, elle appelle le pape et entre dans sa chambre[9] : assis sur son lit, la lampe de chevet allumée, il porte ses lunettes de lecture et tient quelques feuillets dans ses mains[10].

Dans une biographie publiée en 2012, Marco Roncalli[11] indique que lors de son élection, le 27 août 1978, Jean-Paul Ier était déjà très malade. Tuberculeux dans sa jeunesse, il est traité pour hypertension artérielle depuis des années. Il suivait un régime de vie très strict, et le 27 septembre en audience générale devant des malades, infirmières et médecins, il révèle qu'il a été hospitalisé huit fois et subi quatre opérations chirurgicales[9].

Deux jours avant sa mort, son infirmière note que les mains du pape sont enflées, et le pape répond que ses pieds aussi, mais qu'il est inutile d'appeler son médecin qui l'a déjà examiné peu de temps auparavant. La veille au soir, il souffre d'une oppression et son infirmière lui administre un remède par voie sublinguale (probablement trinitrine), elle le quitte à 22 heures en lui demandant de sonner en cas de problème. Lorsqu'il est retrouvé mort au matin, le médecin archiatre constate que le corps est froid en présentant un début de rigidité cadavérique, il certifie une mort subite par infarctus du myocarde survenue vers 23 heures, l'autopsie n'étant pas nécessaire. Selon Roncalli « le pape est mort seul, à cause du poids de sa charge et de ses scrupules à déranger son entourage »[9].

Inhumé le 4 octobre, Jean-Paul Ier repose dans la crypte de Saint-Pierre de Rome. Sa tombe consiste en un sarcophage rectangulaire en marbre veiné de gris, flanqué de deux petites colonnes précédées de deux anges ailés (œuvres d'Andrea Bregno issues du tabernacle de la Sainte Lance) [12]. Le conclave à l'issue duquel sera désigné son successeur s'ouvre le 14 octobre 1978.

Des rumeurs commencent à circuler dès l'annonce de sa mort, amplifiées par le fait que le corps du défunt [pape](#) ne sera jamais autopsié.

Ainsi, dans un ouvrage polémique (*Au nom de Dieu*, Bourgois, 1984), David Yallop prétend que le pape aurait été empoisonné sur ordre du cardinal Villot et de Paul Marcinkus. On aurait retrouvé dans ses papiers le texte de la destitution de Villot, qui n'attendait que sa signature. Ces rumeurs ne reposent sur aucun fait concret prouvé.

Une première libre évocation cinématographique de cette théorie est tournée en 1982, *Meurtre au Vatican* de Marcello Aliprandi, avec Terence Stamp dans le rôle du pape fictif « Jean-Clément Ier », empoisonné à peine quelques jours après son élection. Une version analogue apparaît également dans le film *Le Parrain III*, dont une partie du scénario lie également la mort du pape en 1978 au scandale de la Banque Ambrosiano. Le décès soudain de Jean-Paul Ier est également évoqué dans la série *The New Pope* (ép. 2), en analogie avec la disparition soudaine et similaire du pape fictif François II, fraîchement élu.

Les services secrets, et des organisations criminelles comme la Loge P2 ou la mafia, sont également mis en cause par certaines rumeurs[13],[14],[15].

BEATIFICATION

Reconnaissance des vertus

Après sa mort, des fidèles catholiques ayant gardé un bon souvenir du pape défunt[16] ont demandé par l'intermédiaire d'une pétition signée par des évêques brésiliens en 1990 l'ouverture de la cause de béatification d'Albino Luciani.

Le 23 novembre 2003, le procès en béatification est ouvert dans la cathédrale de Belluno[17]. La procédure diocésaine est close le 10 novembre 2006. Le 27 juin 2008, la Congrégation pour les causes des saints publie le décret de validité du procès diocésain[18].

La bibliographie en forme de dossiers pour cette béatification a été livrée entre les mains du préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints, Angelo Amato par Enrico dal Covolo le 17 octobre 2012, anniversaire de sa naissance, afin d'examiner la cause pour que Jean-Paul Ier soit ou non déclaré vénérable[19],[20]. Après une pause en avril 2015, sa béatification a été relancée en juillet 2016 par le cardinal Beniamino Stella[21],[22].

Le 26 août 2016, un musée en son honneur est inauguré dans sa ville natale de Canale d'Agord pour les 38 ans de son élection[23]. À l'occasion de l'inauguration, la messe est célébrée par le cardinal Pietro Parolin.

François a reconnu le 9 novembre 2017 les vertus héroïques de Jean-Paul Ier, le déclarant ainsi vénérable[24].

Reconnaissance d'un miracle

Le 13 octobre 2021, François reconnaît le caractère miraculeux de la guérison d'une fillette argentine de 11 ans en 2011 attribuée à l'intercession de Jean-Paul Ier, et signe le décret permettant sa béatification.

Il est solennellement déclaré bienheureux par le pape, le 4 septembre 2022, lors d'une messe célébrée sur la place Saint-Pierre au Vatican.

Pour pouvoir être canonisé, et entrer alors officiellement au catalogue des saints, il faudra alors qu'un deuxième miracle soit reconnu par l'intercession du bienheureux Jean-Paul Ier.

JEAN-PAUL II

Karol Józef Wojtyła, né le 18 mai 1920 à Wadowice (Pologne) et mort le 2 avril 2005 au Vatican, est un prélat polonais et saint de l'Église catholique. Il est successivement prêtre, évêque puis archevêque de Cracovie et cardinal, avant d'être élu pape le 16 octobre 1978 sous le nom de **Jean-Paul II** (en latin *Ioannes Paulus II*, en italien *Giovanni Paolo II*, en polonais *Jan Paweł II*)[a]. En qualité d'évêque de Rome, il est le 264^e pape de l'Église catholique ainsi que le chef d'État du Vatican jusqu'à sa mort.

Étudiant polonais en philologie, il joue dans un groupe de théâtre antinazi et entre au séminaire clandestin en 1942. Ordonné prêtre en 1946 en Pologne communiste, il est envoyé pour des études à Rome, et de retour en Pologne, affecté auprès de la jeunesse à partir de 1949. Après sa thèse sur l'amour, particulièrement conjugal, il est nommé à l'université par le cardinal Sapieha. Il devient, en 1958, le plus jeune évêque polonais et s'oppose au matérialisme communiste, notamment en faisant construire une église à Nowa Huta, malgré l'opposition du pouvoir.

Pendant Vatican II, sa maîtrise des langues et de la théologie en font le porte-parole de l'épiscopat polonais, ce qui le fait remarquer par le futur Paul VI. Archevêque, puis cardinal en 1967 (le plus jeune), il se fait l'avocat des ouvriers face au régime communiste, défendant les droits de l'homme. S'intégrant à la Curie sous le pontificat de Paul VI, il reçoit des voix lors du conclave d'août 1978. À l'issue du conclave d'octobre 1978, qui fait suite à la mort subite de Jean-Paul Ier, il est élu, sur proposition du cardinal König. C'est le premier pape non italien depuis le pape néerlandais Adrien VI en 1522, ainsi que le premier pape polonais et slave de l'histoire du catholicisme.

En tant que pape, il s'oppose à l'idéologie communiste et par son action, notamment en Pologne, favorise la chute du bloc de l'Est. Sa volonté de défense de la dignité humaine le conduit à promouvoir les droits de l'homme, tant que cela concerne les pays communistes. Il améliore sensiblement les relations du catholicisme avec les juifs, les orthodoxes, les anglicans et les musulmans. Il est à l'origine de la première réunion internationale inter-religieuse d'Assise en 1986, réunissant plus de 194 chefs de religion.

Son pontificat (26 ans, 5 mois et 18 jours) est le troisième plus long de l'histoire catholique après ceux de saint Pierre (37 ou 34 ans selon la tradition, non documentée) et Pie IX (31 ans et 8 mois). Il a parcouru plus de 129 pays pendant son pontificat, plus de cinq cents millions de personnes

ayant pu le voir durant cette période[D 1], et institué de grands rassemblements, comme les Journées mondiales de la jeunesse. Il a béatifié 1 340 personnes et canonisé 483 saints, soit plus que pendant les cinq siècles précédents.

Jean-Paul II est généralement considéré comme l'un des meneurs politiques les plus influents du XXe siècle[b]. Plus encore, il est présenté de plus en plus comme le modèle de la nouvelle évangélisation, portée par l'ensemble de sa vision pastorale et incarnée jusque dans sa sainteté de vie[1]. Béatifié en 2011 par son successeur le pape Benoît XVI, puis canonisé par le pape François en 2014, il est considéré comme saint par l'Église catholique et est fêté le 22 octobre, date de son intronisation pontificale.

BIOGRAPHIE

Jeunesse

Karol Józef Wojtyła naît à Wadowice, petite ville de Petite-Pologne, le 18 mai 1920 où réside une communauté juive importante qu'il côtoie quotidiennement[A 1].

Son père, Karol Wojtyła (né en 1879), est militaire de carrière. Sous-officier dans l'armée austro-hongroise, il devient, après l'indépendance de la Pologne en 1918, officier de l'armée polonaise. Il prend sa retraite en 1927 avec le grade de capitaine. Il épouse en 1906 Emilia Kaczorowska, de cinq ans sa cadette. Le couple a trois enfants : Edmund Antoni (né en 1906), Olga Maria (morte dès sa naissance, en 1916), et enfin Karol Józef (prénoms de son père et de l'ex-empereur Charles Ier d'Autriche) en 1920. Très tôt, le petit Karol perd sa mère, atteinte d'une infection rénale (1929)[H 1], et son frère aîné, devenu médecin, emporté par la scarlatine (1932)[H 1].

Adolescent, Karol Wojtyła est passionné de littérature et de théâtre[G 1]. Il participe à des représentations théâtrales données par son lycée[A 2]. Il se lie d'amitié avec deux actrices de sa troupe, Halina Krolukiewicz et Ginka Beer, joue dans de nombreuses pièces et obtient souvent les rôles principaux, remplaçant même au pied levé un acteur qui ne pouvait être présent[G 2]. Il rencontre Mieczysław Kotlarczyk[A 3], professeur d'histoire au lycée des filles de Wadowice et passionné de théâtre[G 3] qui, à partir de 1936, le forme à sa propre technique théâtrale, essentiellement fondée sur la force de la parole et du texte[G 3]. Ils échangent sur la place de la langue dans la culture et l'identité polonaises et Karol lui écrit même après son départ de Wadowice. Karol Wojtyła a alors la volonté de devenir acteur et souhaite se consacrer au théâtre[A 3].

À quinze ans, il devient président d'une association de jeunes qui se consacre à la Vierge Marie[A 4]. Le 6 mai 1938, Karol Wojtyła reçoit le sacrement de confirmation[A 3]. son père et lui quittent Wadowice, pour Cracovie. Il y suit des études de lettres à l'université Jagellonne[A 5]. Il approfondit sa connaissance de l'étymologie, de la phonétique polonaise, du théâtre et de la poésie lyrique[A 5] et se spécialise en philologie polonaise.

La défaite polonaise de 1939 entraîne le démembrement et l'occupation du pays par l'Allemagne nazie et l'URSS. Parmi d'autres mesures, l'occupant allemand impose la fermeture de l'université[A 6], et l'interdiction de fêter les saints polonais[A 6]. Karol Wojtyła rencontre alors Jan Tyranowski, tailleur fêré de spiritualité, homme de prière engagé dans sa paroisse[G 4]. Une fois pape, Jean-Paul II dit de celui qui était devenu un proche qu'il était « l'un de ces saints inconnus, cachés comme une lumière merveilleuse au bas de la vie, à une profondeur où règnent habituellement les ténèbres »[A 7]. Celui-ci lui propose de participer au Rosaire vivant[A 8], organisation catholique clandestine. Jan Tyranowski pousse les membres du Rosaire vivant à prier, à se former, à vivre en présence de Dieu et à faire que « chaque instant serve à quelque chose »[A 7],[G 4]. Tyranowski conseille à Karol Wojtyła la lecture des écrits de saints de l'Ordre du Carmel, comme Jean de La Croix[G 4], Thérèse d'Avila et Thérèse de Lisieux[2].

Karol Wojtyła continue à être acteur dans des pièces de théâtre[B 1]. Il écrit aussi trois pièces, David, Job et Jérémie[A 9]. Dans ces pièces on peut voir des parallèles entre le destin de la Pologne

et d'Israël. Le théâtre est conçu par Karol Wojtyła comme un moyen de résistance et de défense de la patrie polonaise contre l'occupant nazi[A 9]. Karol Wojtyła donne des représentations clandestines avec des amis : c'est le théâtre surnommé Studio 39[A 9].

Pendant l'automne 1940 dans la carrière de Zabrze[A 10], il découvre la réalité du travail manuel, puis, en octobre 1940, il se fait embaucher en tant qu'ouvrier dans l'usine chimique Solvay[A 11], ce qui lui permet d'échapper au service obligatoire allemand. Cette expérience marque durablement sa vie : « Cette expérience de la vie ouvrière avec tous ses aspects positifs et ses misères, aussi bien qu'à un autre niveau, les horreurs de la déportation de mes compatriotes polonais dans les camps de la mort, ont profondément marqué mon existence »[A 10].

Le 16 février 1941 survient le décès de son père[A 12], dernier membre vivant de sa famille[c].

En juin 1941, l'Allemagne nazie déclare la guerre à l'URSS et toute la Pologne passe sous le joug nazi.

En juillet 1941, son ancien professeur de théâtre Mieczysław Kotlarczyk rejoint Cracovie avec son épouse. Ils sont hébergés dans l'appartement de Karol Wojtyła. Un mois plus tard, avec un groupe d'acteurs incluant Karol Wojtyła, Kotlarczyk fonde le « théâtre rhapsodique ». Ce style théâtral, d'une grande sobriété de moyens, met en exergue le texte à travers un art déclamatoire très travaillé[G 5]. Pour Kotlarczyk, la tension dramaturgique provient de la « parole » exprimée et reçue, plus que d'une mise en scène spectaculaire. Ce travail sur la puissance, en soi, de la parole, influence profondément Karol Wojtyła dans son apostolat de prêtre, puis d'évêque et de pape[G 5].

L'éradication de la culture polonaise est un des moyens utilisés par les nazis pour supprimer toute résistance à long terme dans le pays. Le théâtre rhapsodique fait dès lors partie d'un vaste mouvement de résistance culturelle clandestine, baptisé Unia[G 6]. L'Unia a aussi une branche militaire. Mais Karol Wojtyła refuse d'entrer dans la résistance armée, préférant des moyens plus pacifiques, comme le combat culturel et la prière[G 6],[A 13]. La troupe du « Théâtre rhapsodique » se produit dans la clandestinité, les acteurs risquant le peloton d'exécution s'ils se font prendre[G 5].

Au cours de l'automne 1942, après un long temps de réflexion, il décide de devenir prêtre, et entre au séminaire clandestin de Cracovie[A 14],[G 7].

Séminariste sous l'occupation

Karol Wojtyła est accepté au séminaire clandestin qu'Adam Stefan Sapieha, archevêque de Cracovie, a organisé malgré l'interdiction allemande de former de nouveaux prêtres, en octobre 1942[A 15]. Chaque étudiant est suivi par un professeur ; les cours ont lieu dans des églises ou chez des particuliers[A 15]. Karol travaille comme ouvrier la journée et étudie le soir[B 2]. Il lit alors le *Traité de la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie*, de saint Louis-Marie Grignion de Montfort[A 16]. La lecture de Louis-Marie Grignion de Montfort a eu un grand impact dans sa vie, (sa devise en tant qu'évêque puis pape « Totus Tuus », est issue de la lecture du *Traité de la dévotion à la très Sainte Vierge Marie*). Ses armoiries comportent un écu d'azur à la croix d'or accompagné dans le canton en pointe senestre de la lettre M, en hommage à la Vierge Marie[3]. Il s'initie aussi à la philosophie, et notamment à la métaphysique. Celle-ci, dans un premier temps, le déroute. Mais au bout de deux mois de travail intensif, il y trouve les raisons profondes de son existence et la confirmation de ses intuitions sensibles[G 8]. Il restera toute sa vie passionné de philosophie[G 9].

Le 29 février 1944, il frôle la mort. Il est renversé par une voiture et se retrouve pendant quinze jours à l'hôpital, victime d'un traumatisme crânien[A 17].

Le 6 août 1944, Hitler décide de réprimer l'insurrection de Varsovie. Karol Wojtyła échappe à une rafle qui a lieu dans son immeuble, restant silencieusement en prière dans son appartement situé en sous-sol[G 10],[A 18]. Menacé par la répression, il trouve refuge au palais épiscopal où Sapieha décide de cacher les séminaristes[A 19]. Il ne sort que très rarement du palais épiscopal[A 18] et avec de faux papiers[B 3]. Il ne retrouve sa liberté de mouvement que le 17

janvier 1945, à la suite de la libération de Cracovie par l'Armée rouge. L'armée soviétique salue l'attitude de l'archevêque face aux nazis[B 4].

Le 28 janvier 1945 en plein hiver, dans la gare de Jędrzejów, le jeune séminariste donne son manteau à Edith Zierer, qui gît exténuée et affamée[4],[5]. Elle vient d'un camp nazi près de Częstochowa, où les Juifs fabriquaient des munitions pour les nazis et qui a été libéré par les Russes. Elle est vêtue de son uniforme de prisonnière portant son numéro de matricule. Il lui offre un sandwich et du thé. Elle lui explique qu'elle veut se rendre à Cracovie, où elle pense trouver ses parents. Il la porte sur son dos pendant trois kilomètres jusqu'à une autre gare. Elle sera sauvée. Plus tard, elle émigre en Israël et fonde une famille[6],[7],[8]. Edith Zierer se rend à l'audience de Jean-Paul II au Vatican en 1998. Elle le revoit l'année 2000 au mémorial Yad Vashem à Jérusalem[9],[10]. Elle lui dit alors en polonais : « Kto ratuje jedno życie – ratuje cały świat » (« Qui sauve une vie sauve le monde »).

B'nai B'rith et d'autres autorités disent que Jean-Paul II a protégé des Juifs contre les nazis. Durant l'occupation nazie de la Pologne, une famille juive envoie son fils Stanley Berger dans une famille de Gentils à la campagne. Les parents de Berger meurent exterminés par les nazis et, après la guerre, ses nouveaux parents demandent à Wojtyła de le baptiser ; celui-ci refuse, arguant que le garçon devait grandir dans la foi juive de ses parents et de son peuple. Il fait alors l'impossible pour que Stanley Berger quitte la Pologne et aille aux États-Unis. En avril 2005, peu après la mort de Jean-Paul II, le gouvernement israélien crée une commission pour honorer le legs du pape. Emmanuele Pacifici, représentant de la communauté juive italienne, propose pour lui la médaille des Justes. Dans son dernier livre, Jean-Paul II décrit les 12 années de l'ère nazie sous le terme de « bestialité », citant le théologien et philosophe Konstanty Michalski. Jean-Paul II est aussi un ami d'Ariel Sharon[11].

Karol Wojtyła séminariste étudie particulièrement la théologie de Jean de La Croix, de Thérèse d'Ávila et de Thérèse de Lisieux[B 5]. Il pense d'ailleurs un temps à devenir carme, mais y renonce[G 11],[12]. En 1946, Sapieha, qui vient d'être nommé cardinal, décide de l'envoyer compléter sa théologie à Rome. Il avance la date de son ordination pour faciliter son départ[B 5]. Karol Wojtyła est ordonné prêtre lors de la Toussaint, le 1er novembre 1946. Il a 26 ans.

Ministère de prêtre

Karol Wojtyła poursuit ensuite sa formation à l'Angelicum de Rome, université alors dirigée par les dominicains, adeptes de la néoscholastique traditionaliste, et où les cours sont dispensés en latin[B 6]. Il y reste deux ans, pour préparer une thèse de doctorat en théologie sur « La foi dans la pensée de saint Jean de la Croix »[B 5],[A 20], sous la direction de Réginald Garrigou-Lagrange, strict thomiste. Il loge dans le collège belge, où il apprend le français[B 6]. Pour les besoins de sa thèse, il apprend aussi l'espagnol[13]. Mais il n'imprime pas ce travail et, finalement, obtiendra l'habilitation à l'université Jagellone grâce à un travail sur Max Weber. C'est ainsi qu'il deviendra aumônier des étudiants de Cracovie puis professeur de philosophie morale[14].

Le cardinal Sapieha lui demande de visiter l'Europe pendant ses vacances afin d'y étudier les méthodes pastorales. Il voyage alors en France et en Belgique. Pendant ce séjour, il découvre la réalité du début de la déchristianisation de la France mais aussi les nouvelles méthodes pastorales[B 7]. Il rencontre le théologien Henri de Lubac et observe l'expérience des prêtres-ouvriers. En Belgique, il rencontre l'abbé Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne[B 7]. À son retour en Pologne, il publie dans la revue catholique de Cracovie son impression positive sur les nouvelles formes d'évangélisation en France, pays d'une « magnifique culture intellectuelle catholique », mais pays de mission ayant de nombreux incroyants[C 1]. Il voit alors la nécessité de s'adapter aux situations nouvelles liées à la disparition d'une foi plus traditionnelle et observe avec intérêt les nouvelles formes d'évangélisation, qui « montrent de nouvelles voies, de nouvelles méthodes pour le travail apostolique »[C 2] : une nouvelle évangélisation.

En juin 1948, il est envoyé à Niegowić[B 8], un petit village de la campagne galicienne à cinquante

kilomètres de Cracovie[A 21]. Il y découvre le développement du stalinisme en Pologne. Il lit Lénine et Karl Marx, afin de mieux comprendre la logique communiste[A 22]. Il défend cette conception : « Le socialisme n'est pas contraire aux enseignements de l'Église, mais les méthodes des communistes sont contre l'Église. Le communisme prétend imposer aux gens des conceptions matérialistes, il torture la nation »[A 22]. Face aux pressions faites par le régime communiste, Karol Wojtyła conseille de ne jamais résister, affirmant que « les choses mauvaises doivent être vaincues par la bonté. Nous devons montrer le bon exemple, faire preuve d'humilité »[A 23].

Le cardinal Sapieha le nomme en mars 1949 à la paroisse universitaire Saint-Florian de Cracovie. Pendant cette période il découvre « l'importance fondamentale de la jeunesse »[A 23],[15]. Il encadre alors un groupe de jeunes, à qui il donne des conférences[B 9].

Il apprend avec eux, fait du ski avec eux[B 10] et organise une nouvelle forme d'évangélisation[A 23]. Il organise des excursions[B 9], composées de temps de réflexion, de prière et de sport, ceci deux fois par an pendant quinze jours[B 11]. Il célèbre la messe sur un canoë, chose assez rare avant le concile Vatican II, et s'habille en civil, afin de ne pas se faire repérer par le régime communiste[A 24]. Au cours de ces excursions, il écoute et discute beaucoup avec des jeunes, souvent fiancés, avec qui il parle des différents aspects de la vie conjugale[A 24]. Il innove en discutant ouvertement de la sexualité[A 25]. Il invite hommes et femmes « à apprendre à être ensemble avant de s'engager dans une relation plus intime. Ils devraient apprendre à se comporter l'un vis-à-vis de l'autre, à être patients, à s'entendre, à se comprendre mutuellement »[A 26]. Il développe une réflexion profonde sur la vocation du mariage, qui restera toute sa vie l'une des grandes thématiques de son enseignement.

Il est nommé à l'université par le cardinal Sapieha contre sa volonté[B 12]. Il étudie alors pour rédiger une thèse de philosophie. Il se spécialise en éthique et précisément sur la question de l'amour en général et de l'amour conjugal[B 13]. Il étudie la philosophie de saint Thomas d'Aquin et les phénoménologues, dont Edith Stein[G 12], et sa thèse porte sur le phénoménologue Max Scheler. Il apprend l'allemand, afin de mieux comprendre Scheler[B 14]. Il obtient son doctorat de philosophie en 1953[B 14]. Il continue cependant ses excursions avec les jeunes pendant l'été[B 14].

En 1953, il occupe la chaire de théologie morale et éthique sociale de la Faculté de théologie de l'université Jagellonne[B 15]. Il écrit des poèmes sous le pseudonyme d'Andrzej Jawień[B 16]. Le régime soviétique accentue alors sa répression, développant un culte de la personnalité autour de Staline. Des personnalités catholiques comme le cardinal Stefan Wyszyński sont emprisonnées en septembre 1953[A 27]. Le prêtre responsable du Rosaire Vivant est condamné à mort[A 27]. L'enseignement catholique est interdit dans les écoles[A 20], et la faculté de théologie de l'université Jagellonne, où enseigne Karol Wojtyła, est fermée[B 17] en octobre 1954[A 27]. Après la mort de Staline, les relations deviennent plus libres. Des manifestations en faveur de la liberté religieuse ont lieu et le cardinal Wyszyński est libéré[B 18] en 1956[A 28]. En 1954, Karol Wojtyła est nommé professeur d'éthique à l'université catholique de Lublin. Il fonde dans cette ville un Institut de morale dont il conserve la direction jusqu'en 1978.

Karol Wojtyła participe alors secrètement autour du doyen et des professeurs de philosophie à des réunions afin de discuter de la situation de l'Église et de la nation. Ensemble, ils développent des moyens subtils afin de saper le communisme de l'intérieur, spirituellement et philosophiquement. Karol Wojtyła critique le communisme, considérant que l'éthique marxiste ne permet pas d'appréhender la réalité de l'homme en tant que tel[A 29]. Ainsi il estime que les marxistes « considèrent l'homme comme quelque chose qui peut être créé dans le communisme - mais il n'y a pas de place pour l'individu, pour l'essence de l'homme. Parce que l'essence de l'homme s'incarne en chaque individu »[A 29]. Karol Wojtyła estime aussi que l'approche chrétienne de la vie et de la société est extrêmement réaliste, alors que l'approche marxiste finit par « être purement idéaliste, faute d'être concrète »[A 29]. Face à cette opposition, il ne cherche jamais à développer un affrontement armé ou violent avec les communistes. Il cherche ainsi à fuir les problèmes politiques

et les conflits, afin de ne pas gaspiller de temps, et concentre son activité au développement de la connaissance, afin de se consacrer à un travail positif[A 29]. Ainsi on ne trouve pas de réaction officielle du futur pape lors du soulèvement de Poznań en 1956[A 29].

Évêque à Cracovie

Le 4 juillet 1958, le pape Pie XII le nomme évêque auxiliaire de Cracovie. Ordonné évêque le 28 septembre 1958 à 38 ans, Karol Wojtyła est le plus jeune évêque de la république populaire de Pologne[B 19]. Cette nomination est validée par le régime communiste, car Karol Wojtyła est considéré comme une personne qui ne s'intéresse pas aux débats politiques, contrairement au cardinal Stefan Wyszyński[A 30]. Le régime communiste voit dans le nouvel évêque un moyen de contrer et de diviser l'épiscopat polonais[A 30].

C'est à cette époque qu'il choisit sa devise « *Totus tuus* » (« tout à toi »), inspirée[16] de la spiritualité de Louis-Marie Grignion de Montfort et illustration de sa dévotion à la Vierge Marie.

En tant qu'évêque auxiliaire il est responsable de la pastorale des étudiants[B 20]. Il continue alors d'enseigner la morale à la faculté de théologie[B 21]. Il enseigne principalement saint Thomas d'Aquin, Scheler, Husserl, Heidegger, Ingarden[B 21]. Il tente de concilier dans sa réflexion, mais aussi dans les articles qu'il publie, la philosophie de saint Thomas avec la phénoménologie. Il considère que la phénoménologie propose des outils mais qu'il lui manque une vision générale du monde propre au thomisme[B 18].

Il continue ses activités littéraires, donnant même en 1960 une pièce de théâtre, *La Boutique de l'orfèvre*, dont le sous-titre est : « Méditation sur le sacrement de mariage qui, de temps en temps, se transforme en drame »[17], puis en 1964, une dernière pièce, *Rayonnement de la paternité*, sous-titrée : « Un mystère ». Il collabore aux revues *Znak* et *Tygodnik Powszechny*, signant ses poèmes du pseudonyme « Andrzej Jawień ».

En 1962, l'administrateur apostolique de Cracovie, Eugeniusz Baziak, meurt. Karol Wojtyła est alors nommé pour le remplacer le 13 janvier 1964, devenant ainsi le plus jeune administrateur de diocèse en Pologne[B 22].

Pendant plus de vingt ans, Karol Wojtyła défend les paroissiens de la ville nouvelle de Nowa Huta, cité communiste modèle, privée initialement de lieu de culte. Il soutient la construction d'une église en célébrant des messes de Noël en plein air[D 2]. Paul VI lui offre une pierre de l'ancienne basilique vaticane[A 31], qui devient la première pierre de l'église de l'Arche du Seigneur (**de**), inaugurée en 1977[18].

Concile Vatican II

Peu de temps après sa nomination comme évêque, le nouveau pape Jean XXIII décide d'ouvrir le IIe concile œcuménique du Vatican[A 32]. L'évêque Karol Wojtyła est alors invité à participer au concile. La phase préparatoire se déroule du 2 janvier 1959 au 11 octobre 1962[B 23]. Dans la réponse au questionnaire pour le concile Vatican II, Karol Wojtyła demande que le concile se prononce clairement sur « l'importance de la transcendance de la personne humaine face au matérialisme croissant de l'époque moderne »[A 33]. Il souhaite que soit renforcé le rôle des laïcs dans l'Église, mais aussi le dialogue œcuménique et le célibat des prêtres qu'il défend[A 34],[D 3]. Même s'il n'a jamais joué un rôle essentiel au cours du concile, sa position semble s'être progressivement renforcée au fil du concile au sein de la délégation des évêques polonais[A 35].

En effet, dès la première session du concile du 11 octobre au 8 décembre 1962[B 23] Karol Wojtyła, parlant le français, l'anglais, l'allemand, le polonais, le russe, l'espagnol, l'italien et le latin, devient progressivement le porte-parole de la délégation polonaise[A 36]. Cette délégation étant la plus importante du monde communiste, elle jouit d'une certaine autorité sur les questions concernant la vie de l'Église au sein du bloc de l'Est[A 37]. Au fil des débats, Karol Wojtyła se lie d'amitié avec des évêques africains[B 24], qu'il sent animés d'une foi jeune, vivante, mais aussi avec les évêques allemands[A 37]. Il croise des théologiens tels que Hans Küng et Joseph Ratzinger[D 4]. La

nomination de Karol Wojtyła comme archevêque en 1964, lui permet d'avoir une plus grande stature au sein de la délégation[A 38].

Il participe de manière active au Schéma XIII du concile Vatican II, contribuant principalement au développement de l'exhortation sur l'Église dans le monde de ce temps[B 13]. Lors du concile Vatican II, deux tendances s'affrontent sur la conception de l'athéisme, souvent liée à la représentation existante du marxisme. Karol Wojtyła ne prend jamais ouvertement position pour l'une d'entre elles, mais défend sa conception face à l'athéisme, lors d'une tribune le 21 octobre 1964 : « Nous poursuivons une quête en même temps que nos frères humains... Évitions de faire de la morale ». Il invite l'Église à employer la méthode heuristique, exactement « comme on aide l'élève à découvrir la vérité par lui-même »[A 39]. Karol Wojtyła demande alors de considérer l'athéisme, non dans sa composante sociologique ou politique, mais avant tout dans son état intérieur de la personne humaine[A 39]. Ainsi lors de son intervention du 28 septembre 1965, il déclare : « L'athée croit fermement à son « ultime solitude », parce qu'il croit que Dieu n'existe pas. D'où son désir de se rendre d'une certaine manière immortel, à travers la vie de la collectivité. Nous devons donc nous demander pourquoi le collectivisme favorise l'athéisme et vice versa ».

Le 30 novembre 1964, Paul VI reçoit pour la première fois Karol Wojtyła lors d'une audience privée. Le pape avait suivi ses interventions lors du concile, et il lui apparaissait comme la figure la plus marquante parmi la délégation polonaise[A 31], celle d'un évêque attaché à la tradition mais recherchant résolument le renouveau de l'Église, défendant l'autorité de l'Église sans étroitesse d'esprit, tout en étant doté d'une volonté de mettre la personne humaine et son salut au cœur des préoccupations[A 40].

À la fin du concile, les évêques polonais envoient une lettre aux évêques allemands, appelant à la réconciliation des deux nations. La dernière phrase « Nous pardonnons et implorons le pardon »[B 25], est vivement critiquée par le régime politique polonais[A 31], qui stigmatise l'attitude des évêques et leur manque de patriotisme[D 5]. L'objectif était de favoriser la réconciliation entre les deux nations et d'éviter les revendications de territoire entre celles-ci[D 6], tout en n'oubliant pas la réalité des tensions historiques entre les deux pays, liées aux guerres et aux camps de concentration.

Archevêque

Paul VI le nomme archevêque de Cracovie le 30 décembre 1963[A 41] au côté du Cardinal Wyszyński, primat de Pologne, et figure de proue de l'épiscopat polonais dans la résistance au communisme. Il entre en fonction le 13 janvier 1964[19]. Cette nomination continue à être soutenue par le régime communiste, qui considère toujours Karol Wojtyła, du fait de son absence d'implication dans les débats politiques, comme un allié face au cardinal Wyszyński[A 36],[D 7]. Cette nomination intervient alors même que le cardinal Wyszyński voulait promouvoir d'autres personnes à ce poste[A 41]. Ce titre posa des problèmes à Karol Wojtyła qui craignait que le pouvoir communiste utilise et développe une concurrence entre les deux archevêques de Pologne. Wojtyła choisit alors de soutenir inconditionnellement le cardinal Wyszyński[B 26],[D 7]. Il est secrètement convoqué par le régime communiste. Il décide en juillet 1965, sans l'en avertir, de reprendre et de défendre les conceptions du cardinal Wyszyński sans montrer la moindre divergence avec lui[A 42]. Ainsi Wojtyła refuse de participer au premier synode des évêques, qui a lieu à Rome, car le cardinal Wyszyński n'est pas autorisé par le régime à y participer[D 7]. Karol Wojtyła est alors mis sous écoute et espionné par le pouvoir en place ; il est parfois suivi lors de ses déplacements[D 8].

Célébration du Millénaire

En 1966, l'archevêque Wojtyła organise la célébration du millénaire de la Pologne, lié à la commémoration du baptême de Mieszko Ier de Pologne, le 4 avril 966[D 9]. Il préside plus de cinquante messes d'anniversaire, dont une messe pontificale au nom du pape Paul VI, qui n'est pas autorisé à entrer en Pologne, au sanctuaire Jasna Góra de Częstochowa, haut lieu du catholicisme polonais[A 42]. L'objectif de la célébration du millénaire de la Pologne est aussi de mettre en avant

l'héritage profondément chrétien du pays[B 27] alors même que le gouvernement communiste promeut l'athéisme.

Amour et responsabilité

En 1962[B 28], il publie *Amour et responsabilité* dans lequel il développe une conception philosophique et chrétienne de l'amour et de la sexualité.

Cardinal

Paul VI le crée cardinal de *San Cesareo in Palatio*, titre cardinalice de l'église de San Cesareo de Appia à Rome, dédiée au Saint Césaire de Terracina, le 26 juin 1967[B 29]. Il est alors, à 47 ans, le plus jeune de tous les cardinaux vivants[A 43]. À la suite de cette nomination, il passe deux mois par an au Vatican[B 30]. Il y devient membre de quatre congrégations : celle pour le clergé, pour l'éducation catholique, pour le culte divin, et pour les Églises orientales[A 43]. Paul VI le nomme aussi consultant du Conseil des laïcs[A 43].

Au printemps 1968, une révolte des étudiants polonais éclate face à la censure du régime communiste. Celui-ci accuse les Juifs d'être responsables de la révolte. Karol Wojtyła prend alors publiquement la défense des étudiants[D 10] et invite, à une conférence organisée à l'archidiocèse de Cracovie, le philosophe juif Roman Ingarden, montrant ainsi son soutien à la communauté juive[A 44]. L'année suivante il visite officiellement une synagogue, affichant une nouvelle fois sa solidarité envers la communauté juive[D 11].

Au cours de ces années, Karol Wojtyła organise l'aide secrète à l'Église de Tchécoslovaquie, en grande partie détruite par le régime communiste. Il ordonne alors secrètement des prêtres à Cracovie[D 12]. Après la mort de l'évêque tchèque Štěpán Trochta en 1974, le pouvoir interdit à Karol Wojtyła de venir célébrer les obsèques. Néanmoins, il salue publiquement la figure héroïque du défunt[D 13].

Les ouvriers de Pologne se révoltent en 1970 face à l'augmentation des prix. La répression du régime entraîne la mort d'une quarantaine de personnes. Le cardinal Wojtyła, tout en se défendant de vouloir agir politiquement, prend la défense des ouvriers. Il tente d'éviter le durcissement des conflits[A 45].

Une nouvelle révolte éclate le 25 juin 1976. Des ouvriers manifestent dans la rue. Karol Wojtyła prend la défense des droits de l'homme[D 10], affirmant, lors de l'homélie de la veille du jour de l'an, qu'il défendait « le droit de manger à sa faim, le droit à la liberté... une atmosphère d'authentique liberté sans contraintes... que rien ne menace »[A 44]. Il critique plus tard ouvertement la censure[A 45] et les obstacles à la pratique du catholicisme. Cette défense des droits de l'homme se fait de plus en plus ouvertement. Il va jusqu'à affirmer en 1977 que « les droits de l'homme ne peuvent être accordés sous la forme de concessions. Ce sont des droits innés, qu'il s'efforce de concrétiser au cours de sa vie. Et s'il ne peut pas les réaliser, les vivre pleinement, l'homme se révolte. Et il ne peut en être autrement, car il est homme, son sens de l'honneur l'exige »[A 46]. Cette défense des droits de l'homme va de pair pour le cardinal Wojtyła avec la défense et la reconnaissance de la nation. Il rejette la conception d'une nouvelle Pologne rattachée au mouvement communiste international et qui oublierait l'histoire et l'héritage du pays[A 47].

Parallèlement à ces prises de positions publiques, le cardinal encourage l'émergence du réseau d'intellectuels clandestins Odrodzenie (Renaissance), dialoguant fréquemment avec eux.

Le cardinal Wojtyła participe aussi à des congrès internationaux, invité par la philosophe américaine Anna-Teresa Tymieniecka, tant à Naples où il débat avec des phénoménologues sur la place de l'auto-détermination (1974), qu'à Harvard où il participe à une conférence en 1976[A 48]. Ces voyages lui permettent de rencontrer l'épiscopat américain, et d'acquérir progressivement une stature internationale[20].

Selon une enquête journalistique, relayée par la chaîne de télévision TVN, Karol Wojtyła était informé d'abus sexuels sur mineurs par des prêtres de son diocèse, sans pour autant intervenir.

Pour Thomas Patrick Doyle, auteur d'un rapport sur des prêtres pédophiles aux États-Unis, « Il devait savoir mais il n'y avait pas de preuves. Et là, on a une preuve »[21].

Humanæ Vitæ

Dès la fin du concile Vatican II, le pape Paul VI nomme Karol Wojtyła membre de la commission sur les questions de la contraception et de la sexualité[A 43]. Le cardinal polonais joue un rôle important dans le groupe qui conseille Paul VI sur le thème de la contraception juste avant l'encyclique *Humanæ Vitæ*, publiée en 1968. Il reprend la conception de la sexualité qu'il avait développée au début de son ministère de prêtre. Il préside une commission d'étude dans son diocèse. Celle-ci est composée de laïcs et de membre du clergé[A 49]. Il envoie directement au pape Paul VI le fruit de ses réflexions[A 49]. Lors de la publication d'*Humanæ Vitæ*, Karol Wojtyła se dit très satisfait d'avoir « aidé le pape ». Un prêtre du diocèse de Cracovie affirme que près de soixante pour cent de l'encyclique provient du rapport de Wojtyła[A 49].

Synode diocésain

Une de ses initiatives originales, en tant qu'archevêque de Cracovie, est l'ouverture, en 1972, d'un synode pastoral visant à partager la collégialité de Vatican II avec les prêtres et fidèles de l'archidiocèse[B 31],[D 14]. Plus de 500 groupes d'études, composés de fidèles de toutes conditions, vont approfondir régulièrement les textes de Vatican II. Ce sont en tout plus de onze mille personnes qui étudient ainsi les enseignements du concile[A 50]. Ce synode de Cracovie se poursuit jusqu'en 1979 et contribue à mettre en pratique les principes du concile dans l'archidiocèse[B 32],[G 13],[22].

Synode des évêques

Karol Wojtyła participe aux synodes des évêques de 1969 sur la collaboration des épiscopats nationaux avec le siège apostolique (Ire Assemblée générale extraordinaire), puis à celui de 1971 sur le sacerdoce et la justice dans le monde (Ile Assemblée générale ordinaire). Il est, en 1974, le rapporteur du synode sur l'évangélisation dans le monde contemporain[B 33] (IIIe Assemblée générale ordinaire).

Paul VI reçoit souvent le cardinal Wojtyła[A 49], dont plus de onze fois pendant la période 1973 à 1976. Cette connivence entre le cardinal Wojtyła et Paul VI conduit ce dernier à proposer à Karol Wojtyła de prêcher les *Exercices spirituels* du carême 1976[D 15] au pape et à la curie romaine[A 49],[23]. La préparation des Exercices spirituels conduit à un échange de correspondance entre Karol Wojtyła et le théologien allemand Joseph Ratzinger qui lui envoie son introduction au christianisme. Ce sera le début d'une amitié entre les deux hommes[F 1]. Cette retraite prêchée au Vatican fait connaître Karol Wojtyła auprès de la Curie, le rendant pour la première fois *papabile*[A 49],[24]. Au cours de ces homélies il développe l'idée que les catholiques devaient être un signe de contradiction dans le monde, affirmant la vérité de Dieu, face au silence. Il critique tant le consumérisme de l'Occident que l'athéisme d'État communiste[D 16].

Personne et Acte

En 1969 paraît en Pologne une première version de ce qui est considéré comme l'œuvre philosophique majeure du futur Jean-Paul II, *Osoba i czyn* (« Personne et Acte »). Il y développe sa conception de l'amour et de l'homme. Après sa rencontre avec Anna-Teresa Tymieniecka en 1973, commence une amitié « intense » (selon le journaliste Edward Stourton (en) qui sous-entend une amitié amoureuse d'après les 300 lettres de la main de Karol Wojtyła retrouvées dans la Bibliothèque nationale de Varsovie)[25] et une longue collaboration qui aboutira en 1979 à la publication en anglais de la version définitive de l'ouvrage, *The Acting Person*[26].

Le développement de sa conception de l'homme donne une place primordiale à l'autodétermination de l'être humain, l'individu devant donner forme à sa vie et décider ce qu'il veut en faire. Cette conception centrée sur la personne constitue le fondement pour le cardinal Wojtyła du rôle des systèmes politiques, qui ont pour vocation d'aider les individus à se déterminer eux-mêmes. Cela le

conduit à critiquer les dérives des systèmes politiques : « Si, d'une part, un système sociopolitique ne donne pas à l'individu ce droit légitime — c'est le cas des régimes totalitaires et communistes, qui abolissent l'autodétermination de l'être humain —, l'État est pernicieux. D'autre part, si les sociétés et les cultures autorisent l'individu à devenir strictement individualiste et à négliger les liens avec la communauté que cette autodétermination exige et établit à la fois, la cohésion sociale s'effrite »[A 51].

Conclave d'août 1978

Le 26 août 1978, à la mort de Paul VI, Karol Wojtyła, cardinal, participe à l'élection du futur pape. Albino Luciani, patriarche de Venise, est alors élu, et prend le nom de Jean-Paul Ier[A 52], en hommage aux deux précédents papes qui ont ouvert et fermé le concile Vatican II Jean XXIII et Paul VI. Jean-Paul Ier meurt trente-trois jours plus tard. Au cours de ce conclave, Wojtyła aurait déjà reçu quelques voix de cardinaux[27].

Pape de l'Église catholique

Élection et premier discours

D'après l'opinion qui s'imposa par la suite, le conclave aurait été divisé entre deux favoris: Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, plutôt conservateur et Giovanni Benelli, archevêque de Florence proche de Jean-Paul Ier et grand électeur du conclave précédent[28],[G 14]. Mais aucun ne s'impose[B 34] et Karol Wojtyła, qui était aussi pressenti, est élu au huitième tour de scrutin, le 16 octobre 1978, pape de l'Église catholique. On sait d'autre part, que König, archevêque de Vienne, était très proche de lui, et paraît avoir été l'un de ses grands électeurs[B 35].

Enfin, les cardinaux allemands ont activement fait campagne pour l'archevêque de Cracovie ; parce qu'ils représentaient une Église aux moyens financiers considérables, ils passaient beaucoup de temps en déplacements hors d'Europe pour mettre en œuvre une action caritative importante (hôpitaux, écoles, etc.) ; ils disposaient d'une forte notoriété auprès de prélats africains et sud-américains et donc, d'une influence importante ; moins de quarante ans après l'agression nazie sur la Pologne, ce soutien était particulièrement symbolique.

D'après George Weigel, plusieurs facteurs peuvent expliquer son élection. Cardinal depuis onze années, Karol Wojtyła était bien connu des autres électeurs[29]. Ses interventions lors du concile Vatican II et sa prédication pendant la retraite papale en 1976 avaient été remarquées[30]. Il avait une longue expérience de la résistance culturelle au communisme qui pouvait contribuer à renouveler l'Ostpolitik du Saint-Siège. Mais avant tout, selon Weigel, il avait marqué les esprits dans sa mission d'évêque diocésain, montrant qu'une direction ferme pouvait être possible au milieu des tensions post-conciliaires[G 15]. De même, pour Bernard Lecomte, le souhait général des cardinaux était « d'élire un pasteur, un homme ayant l'expérience du terrain »[31]. Son énergie et sa jeunesse l'imposent aussi comme une garantie de vitalité nécessaire après la fin de règne de Paul VI et la mort subite de Jean Paul Ier.

La surprise n'en est pas moins très grande : il est le premier pape slave de l'histoire et le premier non italien depuis Adrien VI en 1522. La foule croit d'abord avoir affaire à un cardinal africain, et nombre de commentateurs sont pris de court lors de l'annonce, ignorant tout du nouveau pape, le service de presse du Vatican n'ayant lui-même pas prévu de fiche biographique. Jean-Paul II se démarque dans la succession des papes par sa nationalité, sa relative jeunesse et sa condition d'ancien athlète. Surtout, il vient d'un pays communiste, d'au-delà du rideau de fer. Dans sa première déclaration, ce détenteur de l'infailibilité suggère avec humour à la foule de le corriger s'il fait des erreurs... en italien. Le pape est polyglotte.

Après avoir, semble-t-il, renoncé à prendre le même nom que le saint patron de la Pologne, Stanislas, sur demande du cardinal-primat de Pologne, il choisit Jean-Paul II, en continuité avec ses trois prédécesseurs immédiats. Il inaugure son pontificat le 22 du même mois.

Son pontificat est le troisième plus long (9 664 jours) de l'histoire bi-millénaire de la papauté. Sur

ses 263 prédécesseurs, seul Pie IX (1846-1878) a régné plus longtemps que lui (31 ans, 7 mois et 17 jours), mais saint Pierre, le premier des évêques de Rome, aurait régné encore plus longtemps (34 ans ou 37 ans dont 25 à Rome). Durant son règne, il aura connu trois présidents français, cinq présidents des États-Unis, et sept chefs d'État d'Union soviétique puis de Russie[32].

Premières années du pontificat

Les premiers jours de son pontificat sont marqués par des changements de forme : il prépare personnellement ses premiers discours, et va directement à la rencontre du public, montrant alors sa grande indépendance vis-à-vis du protocole et de la curie[A 53].

Les premiers discours de Jean-Paul II marquent son attachement au concile Vatican II, à la collégialité dans l'Église, mais aussi au respect de la tradition, de la liturgie et sa volonté de poursuivre le dialogue œcuménique et la recherche de la paix et de la justice[A 54].

Le 22 octobre 1978, lors de la messe inaugurale de son pontificat, il prononce le discours « N'ayez pas peur » qui marque le début de son pontificat, montrant sa détermination, appelant à un christianisme plus engagé et à l'ouverture des frontières, interpellant :

« N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ. À sa puissance salvatrice, ouvrez les frontières des États, les systèmes politiques et économiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation et du développement. N'ayez pas peur ! Le Christ sait ce qu'il y a dans l'homme ! Et lui seul le sait[33] ! »

Il visite alors Assise, et se proclame porte-parole de « l'Église du silence », représentant l'Église sous les régimes communistes[A 55]. Il défend très vite les droits de l'homme, considérant la liberté de pratiquer sa religion comme le fondement de toutes les autres libertés lors d'un discours pour le trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme[A 56].

Jean-Paul II décide d'aller au Mexique en 1978. Au cours de son voyage, il multiplie les rencontres et les allocutions. Il visite le sanctuaire marial de Notre-Dame de Guadalupe. Au cours de ce voyage le pape critique les fonctions politiques que prennent certains prêtres[B 36], en partie liés à la théologie de la libération. Cependant le refus par le pape de fonctions trop politiques de la part du clergé ne l'empêche pas de prendre position pour la défense des pauvres et des indigènes[A 57]. Il invite ainsi à lutter contre l'injustice et dénonce les atteintes portées à la dignité de l'homme[B 37].

Dès l'année suivante il visite la Pologne, l'Irlande, les États-Unis (il est le premier pape à se rendre à la Maison-Blanche[34]) et la Turquie[A 58]. Il débute au cours des audiences papales du mercredi une véritable catéchèse sur la destinée humaine, la sexualité ou la théologie du corps. En 1980 il se rend en Afrique, en France et au Brésil. Il défend l'appartenance à l'Église catholique de l'Église uniate, que Staline avait voulu dissoudre et annexer au patriarcat orthodoxe[A 58].

Attentat de mai 1981

Le mercredi 13 mai 1981, jour de l'audience générale hebdomadaire qui se tient place Saint-Pierre à Rome, et devant une foule de 20 000 fidèles, Jean-Paul II est victime d'un attentat[A 59]. Mehmet Ali Ağca, un jeune turc de 23 ans, déjà condamné dans son pays pour un assassinat commis deux ans plus tôt, fait feu sur le pape avec un pistolet automatique Browning de calibre 9 mm, à une distance de moins de six mètres. Six semaines plus tôt avait eu lieu à Washington la tentative d'assassinat du président américain Ronald Reagan.

Atteint par trois balles, le pape doit être opéré en urgence, mais aucun organe vital n'est atteint[35]. L'attentat ayant lieu le jour-anniversaire de la première apparition de la Vierge de Fátima, qu'il devait mentionner dans son discours, Jean-Paul II attribue sa survie à l'intervention de la Vierge de Fátima[A 60], et il pense que cet attentat est celui évoqué dans le message de Fátima.

Plusieurs thèses ont été formulées sur un possible commanditaire. Selon certaines sources, cet attentat pourrait être l'œuvre du GRU, les services de renseignements de l'armée soviétique[A 61] ; cependant, l'étude des archives des services secrets bulgares par Allen Weinstein et les membres d'une commission d'enquête américaine du Center for Democracy ne permit pas de

découvrir de preuves susceptibles d'attester d'une participation bulgare ou du KGB[réf. nécessaire]. D'autres personnes, du fait de la nationalité de Mehmet Ali Ağca, pensent que des groupes islamistes radicaux pourraient être à l'origine de l'attentat[A 62], le jeune Turc étant contre la visite du pape en Turquie, voyant en lui « le Commandant des Croisades, Jean-Paul déguisé en chef religieux. Si cette visite n'est pas annulée, je ne manquerai pas de tuer le pape-Commandant »[A 63]. D'autres sources laisseraient entendre qu'il s'agirait d'une action menée par la mafia turque commanditée par la mafia italienne. Enfin, certains n'y ont vu que la volonté propre de Mehmet Ali Ağca, considérant qu'il souffrait de troubles psychiatriques[A 64].

À la suite de cet attentat, qui a manqué de peu de lui coûter la vie et qui lui laissera des séquelles, le pape circule parmi la foule dans une voiture blindée, surnommée la « papamobile ». En 1983, il se rend dans la cellule de Mehmet Ali Ağca pour lui accorder son pardon[D 17].

Pologne

En août 1980, Lech Wałęsa, qui lance le syndicat Solidarność, place sur les grilles des chantiers navals de Gdańsk des affiches de Jean-Paul II, qu'il présente comme une référence morale. Il obtient la permission de rencontrer le pape en 1981 ; il affirme alors que « sans l'Église rien ne peut se passer » en Pologne[A 65],[D 18]. Jean-Paul II publie sa première encyclique sociale entièrement consacrée à la question du travail, *Laborem Exercens*[36]. Il affirme dans cette encyclique la supériorité du travail sur le capital, définissant une anthropologie catholique du travail. Il défend aussi la légitimité des syndicats[A 66].

Par cette encyclique, il montre son soutien à la cause polonaise de Solidarność. Il pousse les évêques polonais à défendre les accords qui ont lieu en Pologne[A 67]. Cette période marque un fort rapprochement entre l'administration Reagan et Jean-Paul II, qui partagent des informations confidentielles sur la Pologne[d]. Ronald Reagan soutient aussi la position du pape sur les questions liées à l'avortement. Le 12 décembre 1981, face à l'augmentation des protestations en Pologne, le général Wojciech Jaruzelski déclare la loi martiale[A 68]. Jean-Paul II cherche alors à apaiser les revendications, craignant un bain de sang, et affirmant qu'il faut promouvoir la paix. Lors de sa visite en Pologne en 1983, il soutient les opposants au régime. Il appelle les Polonais à suivre leur conscience, à « faire un effort pour être un individu doté de conscience, appeler le bien et le mal par leur nom et de ne pas les confondre... développer en soi ce qui est bon et chercher à redresser le mal en le surmontant en soi-même ». Par la suite il défend la justice sociale, les droits fondamentaux, les salaires équitables et les syndicats interdits par la loi martiale[A 69]. Au cours de cette visite, il reçoit le titre de docteur honoris causa de l'université Jagellonne[37].

Attaque à Fatima en 1982

Dans le film *Testimony*, portant sur la vie de Jean-Paul II, le cardinal Stanisław Dziwisz affirme que le souverain pontife a été blessé par un coup de poignard lors d'une visite au sanctuaire marial de Fatima au Portugal en 1982.

Le pape, qui venait remercier, dans ce sanctuaire, la Vierge Marie pour avoir échappé aux coups de feu tirés contre lui par Mehmet Ali Ağca, est attaqué par Juan María Fernández y Krohn, un prêtre intégriste espagnol opposé à la libéralisation de l'Église. Celui-ci se précipite sur le pape avec un poignard à la main, mais il est rapidement maîtrisé. L'information n'est pas diffusée et le pape termine son voyage sans révéler ses blessures. « Je peux aujourd'hui révéler que le Saint-Père avait été blessé. Quand nous sommes entrés dans la salle, nous avons vu qu'il saignait », déclare Stanisław Dziwisz dans le documentaire.

Amérique latine

Jean-Paul II fait un voyage en 1983 en Amérique centrale, au cours duquel il prend position contre la théologie de la libération. Il défend la lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui touche ces populations, mais s'oppose aux révolutions armées[A 70]. Face aux théologiens voulant concilier révolution et christianisme, il appelle à l'unité de l'Église et au dialogue, montrant une opposition à

certain aspects de la théologie de la libération[A 71]. S'il condamne la théologie de la libération et le communisme, il adopte une posture plus ambiguë envers les dictatures militaires implantées en Amérique latine. Au Nicaragua, il refuse de donner la main au père Ernesto Cardenal, agenouillé devant lui, pour son adhésion à la théologie de la libération et sa participation au gouvernement sandiniste en tant que ministre de la Culture. Pourtant, au cours de ce même voyage en Amérique centrale, il rencontre et salue le dictateur guatémaltèque Ríos Montt, ultérieurement condamné à 80 ans de prison pour génocide, et au major salvadorien Roberto D'Aubuisson, chef des paramilitaires responsables de l'assassinat de l'archevêque Óscar Romero[38].

Lors de son séjour en Argentine alors sous dictature militaire, en juin 1982, après avoir été accueilli « avec une profonde affection » par le général Leopoldo Galtieri, il refuse de recevoir les organisations humanitaires et s'abstient de toute critique au sujet des atteintes aux droits de l'homme. En 1987, il est reçu par Augusto Pinochet au Chili. Le 3 avril, des opposants à la dictature se rassemblent afin de tenter d'obtenir le soutien du souverain pontife. La police charge la foule et des carabiniers ouvrent le feu ; une personne est tuée, six cents sont blessées et des dizaines arrêtées mais en dépit de ces violences Jean-Paul II n'interrompt pas sa messe donnée à proximité et n'y fait pas allusion[38]. Cependant le pape ne critique pas lors de cette visite le vicariat à la solidarité, organisé par l'Église chilienne, qui aide les opposants au régime[A 72]. Au cours de cette visite, il demanda en privé à Augusto Pinochet de démissionner et de rendre le pouvoir à la société civile[D 19].

Il rencontre Mère Teresa et lui demande à partir de 1986 d'être son porte-parole pour défendre la position de l'Église concernant la vie, et notamment son opposition à l'avortement[D 20]. En 1986, il lance les premières Journée mondiale de la jeunesse. Ces journées sont nées de sa volonté de répondre aux préoccupations des jeunes et de les rencontrer. Stanisław Dziwisz affirme que ces journées sont issues des rassemblements qu'il a eus avec les jeunes, et particulièrement celui ayant eu lieu à Paris, au Parc des princes, en 1980[D 21]. Ces rencontres réunissent des millions de personnes, et ont lieu tous les deux ou trois ans.

En 1988, il publie l'encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*[39], où il défend une vision chrétienne du progrès social, tout en dénonçant les inégalités criantes entre le Nord et le Sud[D 22].

Rencontres d'Assise

Jean-Paul II a pris l'initiative d'inviter les représentants de toutes les grandes religions à Assise, le 27 octobre 1986, pour participer à une Journée mondiale de la prière. Pour la première fois dans l'histoire, toutes les religions sont représentées ensemble afin de prier pour la Paix[D 23]. Sa démarche ne relevait pas du syncrétisme : toutes les religions étaient ensemble pour prier, mais ne priaient pas d'une seule voix[D 24]. Cette démarche inter-religieuse fut critiquée par Marcel Lefebvre[D 24]. Au cours de cette journée le pape pria avec les autres chefs religieux, et fit acte de repentance, affirmant que les catholiques n'avaient pas toujours été des bâtisseurs de paix[A 73].

Au cours de cette journée pour la paix, il n'y eut aucun mort sur les champs de bataille[D 25].

Nouveau millénaire

La chute du mur de Berlin en 1989 et la fin de l'URSS, deux ans plus tard, furent considérées comme liées à l'action de Jean-Paul II. Ses voyages, en Pologne notamment, avaient contribué à fragiliser le communisme.

Jean-Paul II critique alors avec plus de force les dérives du capitalisme. Au Mexique il dénonce les inégalités criantes de richesses dans le monde, du fait d'un capitalisme qui se développe sans souci du bien commun[D 26]. La même année il publie l'encyclique sociale *Centesimus Annus*[40], où il critique le néolibéralisme et sa conception capitaliste du profit qui ne tient compte ni de l'homme ni des ressources de la terre. Jean-Paul II refuse « la primauté des choses matérielles sur l'homme » et insiste sur la nécessité d'une éthique dans l'économie. Il affirme que l'exploitation du pauvre et des ignorants est « un crime contre l'œuvre de Dieu »[A 74], affirmant que les pays pauvres jugeront les

pays riches.

Lors de sa visite en Pologne à Lubaczów les 2 et 3 juin 1991, il dénonce avec force la société de consommation. Il réaffirme également dans ses homélies son opposition claire à l'avortement et appelle les Polonais à suivre leur conscience et à ne pas confondre liberté et immoralisme. Il dénonce « toute cette civilisation du désir et du plaisir qui règne désormais sur nous, en profitant des divers moyens de séduction. Est-ce de la civilisation ou de l'anticivilisation ? »[A 75].

Il proclame l'année 1994 *année de la famille*. Il fait de la lutte contre l'avortement l'une de ses priorités[D 27], luttant contre sa légalisation lors de la conférence des Nations unies au Caire[D 27]. Il dénonce alors une « culture de mort », et invite les catholiques à défendre la vie humaine face aux manipulations génétiques, à l'avortement et à l'euthanasie[A 76].

Il organise le Jubilé de l'an 2000 qui marque le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus[F 2]. Au cours de cette année, il soutient officiellement la démarche d'annulation de la dette des pays d'Afrique, initiative lancée par Bob Geldof et Bono.

Repentance de l'Église

Jean-Paul II a tenu à ce que l'Église catholique fasse acte de repentance pour les erreurs commises par les chrétiens dans l'histoire. Cela concerne :

- l'affaire Galilée : en 1992, la commission d'étude de la controverse ptoléméo-copernicienne a remis ses conclusions et a reconnu les erreurs commises par les théologiens de l'époque[41] ;
- les relations avec le judaïsme : en mars 1998, une déclaration émanant de la Commission vaticane pour les relations avec le judaïsme, comportant une introduction de la main du pape lui-même, admettait l'existence d'une culture antijudaïque diffusée par l'Église dans le passé[42] ;
- la repentance de l'an 2000 lors du Jubilé de l'an 2000, sur les erreurs commises pendant les deux premiers millénaires de l'histoire du christianisme : le pape a appelé à une purification de la mémoire[43].

Maladie, agonie et mort

L'historien Philippe Levillain estime que trop malade, Jean-Paul II « n'a pas réellement gouverné l'Église » durant les cinq dernières années de son pontificat[44].

Jean-Paul II avait réclamé dès l'ouverture de son pontificat que « les malades soient placés au premier rang »[45]. Il a lui-même subi en tout six interventions chirurgicales. Après avoir perdu trois litres de sang lors de l'opération de cinq heures qui a suivi l'attentat de 1981, il a été transfusé avec du sang contaminé par un cytomégalovirus, ce qui l'affaiblira énormément par la suite[G 16], [46]. Il a souffert de la maladie de Parkinson depuis le milieu des années 1990. Il a été victime d'une tumeur de l'intestin, suivie d'une opération en 1992. Il fit plusieurs chutes, occasionnant notamment une fracture du col du fémur et une luxation de l'épaule.

En 2005, il contracte une grippe qui se transforme en laryngotrachéite aiguë avec des crises de spasmes du larynx, ce qui l'oblige à être hospitalisé le 9 février 2005. Le 23 février, il est de nouveau hospitalisé à la suite d'une crise d'étouffement, puis on pratique une trachéotomie. Il s'était entraîné à prononcer la bénédiction *Urbi et orbi* le jour de Pâques mais reste muet à sa fenêtre, sans arriver à dire un mot. Le 31 mars, il est victime d'un choc septique, d'un collapsus cardio-vasculaire et d'une infection urinaire en même temps. Jean-Paul II refuse alors l'hospitalisation. Dans la journée du 2 avril 2005, il dit adieu à ses collaborateurs, un par un, puis écoute l'Évangile de Jean prononcé par une des religieuses qui l'avait servi pendant 25 ans.

Le pape Jean-Paul II entre dans le coma en soirée puis s'éteint au Vatican le 2 avril 2005, veille du dimanche de la divine Miséricorde, à 21 h 37, heure locale, à l'âge de 84 ans. Avec 9 673 jours, soit plus de 26 ans de règne, son pontificat est le deuxième plus long de l'histoire de l'Église. D'après le certificat du décès publié le 3 avril par le Vatican, sa mort est due à un choc septique et à

une insuffisance cardiaque. Il est enterré au Vatican le 8 avril. Le cardinal Joseph Ratzinger lui succède le 19 avril 2005 sous le nom de Benoît XVI.

Funérailles et hommages

Trois aéroports — Fiumicino, Ciampino, et l'aéroport militaire de Pratica di Mare — accueillent quelque 110 avions d'États et une soixantaine d'avions civils pour l'arrivée de ces délégations qui comprennent jusqu'à une cinquantaine de membres ; sont notamment présents lors des funérailles George W. Bush, président des États-Unis, Jacques Chirac, président de la République française, Juan Carlos, roi d'Espagne et Albert II, roi des Belges. Parmi les dignitaires religieux qui se rendent à Rome, on trouve, entre autres, Rowan Williams, archevêque de Cantorbéry et président du Conseil mondial des évêques anglicans, et Bartholomée Ier, patriarche orthodoxe de Constantinople.

Plus de 3 millions de personnes viennent à Rome, du 2 au 8 avril 2005. Celles qui vont en la basilique vaticane, saluer la dépouille du pape, défilent au rythme de 21 000 à l'heure, soit 350 personnes à la minute. L'attente va de 13 à 24 h, avec une queue maximale de cinq kilomètres.

Le jour des funérailles, 500 000 fidèles se trouvent place Saint-Pierre et Via della Conciliazione, 600 000 dans les sites urbains dotés d'écrans géants installés par la municipalité. La salle de presse du Saint-Siège et le Conseil pontifical pour les Communications sociales délivrent plus de 6 000 accréditations (journalistes, photographes, reporters de radio-télévision) pour la couverture de l'événement. 137 chaînes TV de 81 pays diffusent la messe de funérailles. On estime à deux milliards le nombre de personnes qui ont vu la cérémonie d'enterrement de Jean-Paul II à travers le monde[F 3].

La messe de funérailles est concélébrée par 157 cardinaux, en présence de 700 archevêques et évêques, 3 000 prélats et prêtres.

Au total, 58 pays décrètent une ou plusieurs journées de deuil à la suite du décès de Jean-Paul II. Certains sont à majorité catholique comme le Brésil, l'Italie, les Philippines, la Pologne. D'autres comptent en revanche une part minoritaire de chrétiens, à l'instar de l'Inde, du Tchad, de l'Albanie, etc. Dans d'autres pays, dont la France, la Suisse et la Turquie, les drapeaux sont mis en berne sur les bâtiments publics.

ADMINISTRATION ET DIPLOMATIE

Rencontres officielles et fondations

Il a plus que doublé le nombre des **nonciatures** (ambassades du Saint Siège) qui passent de 85 en 1978 (à son élection) à 174 à la fin du pontificat.

Au 16 octobre 2004, il a participé à plus de 1 475 entretiens avec des personnalités politiques, comprenant les 38 visites officielles : 738 audiences avec des chefs d'État et 246 avec des chefs de gouvernement, 190 ministres des affaires étrangères, 642 ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège. Ces chiffres ne comprennent pas les diverses rencontres qui ont lieu en clôture de cérémonies liturgiques, tant au Vatican que de par le monde.

En février 1984, il fonde l'institut Jean-Paul II pour le Sahel et, en février 1992, la Fondation *Populorum Progressio* pour les pauvres d'Amérique latine. Il a également fondé l'Académie pontificale pour la vie et l'Académie pontificale des sciences sociales.

De plus, il a institué la journée du malade (célébrée chaque année le 11 février) et les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), la journée mondiale pour la Paix, la journée mondiale pour les migrants et les réfugiés, la journée mondiale pour les communications ainsi que six autres journées mondiales.

En 1989, il rencontre le Chef Raoni afin de discuter des enjeux liés à la préservation de la forêt amazonienne.

Il a été le premier pape à tenir des conférences de presse dans des avions et une dans la salle de presse du Saint-Siège (24 janvier 1994).[pas clair]

Il a fait construire deux immenses basiliques près de Cracovie : la basilique de Nowa Huta (en tant qu'évêque de Cracovie) et le Sanctuaire de la Miséricorde Divine à Kraków-Łagiewniki (à la consécration il a fait l'Acte de la Confiance du Monde à la Miséricorde Divine).

Il a été reçu onze fois « docteur *honoris causa* ».

Curie et organisation de l'Église

L'organisation de l'Église a été profondément remaniée sous le pontificat de Jean-Paul II. Il a, au cours des 9 consistoires, créé 232 cardinaux et cherché à universaliser la Curie. Dès 1988, la majorité des cardinaux, ceux qui élisent le pape, venait des pays non européens[E 1]. Il a également convoqué 6 réunions plénières du collège des cardinaux.

Jean-Paul II a voulu rendre l'administration du Vatican universelle. Il nomma aux postes importants de la Curie des cardinaux venant du monde entier comme Francis Arinze ou François Xavier Nguyen Van Thuan, alors que l'administration était principalement italienne avant son pontificat[D 28]. Privilégiant la pastorale à la gouvernance du Vatican, il délègue une bonne partie de ses pouvoirs à son cardinal secrétaire d'État Agostino Casaroli surnommé le « vice pape »[47].

Il a nommé plus de 3 500 des 4 200 évêques encore vivants lors de son décès. Il intervient directement dans la nomination des évêques, ce qui fut critiqué comme une marque d'autoritarisme du pape[E 1]. Il n'a pas fait évoluer la pratique des synodes des évêques, et convoqua quinze synodes : six assemblées générales ordinaires (sur la famille en 1980, la réconciliation en 1983, les laïcs en 1987, la formation des prêtres en 1990, la vie consacrée en 1994 et en 2001 sur le ministère épiscopal), une assemblée générale extraordinaire (sur le concile Vatican II en 1985), sept assemblées spéciales (sur l'Europe en 1991 et en 1999, l'Afrique en 1994, le Liban en 1995, l'Amérique en 1997, l'Asie et l'Océanie en 1998) et un synode particulier (pour les Pays-Bas en 1980). Il réaffirma l'autorité du pape sur les évêques et les églises locales afin de renforcer l'universalité de l'Église[E 2].

Il a consacré environ 10 000 audiences aux évêques venus à Rome.

Il a permis l'ordination d'hommes mariés dans certains cas très précis (par ex. pasteurs protestants mariés qui se convertissent au catholicisme). Il a œuvré à la promotion du diaconat.

Il a également voulu associer davantage les femmes au fonctionnement de l'Église[D 29] « à tous les niveaux, y compris dans les processus d'élaboration des décisions »[48]. Il écrit une *lettre aux femmes* datée du 29 juin 1995[49]. Il nomme le 9 mars 2004 Mme Mary Ann Glendon (professeur de droit à Harvard, et ancienne représentante de la délégation pontificale à la conférence de Pékin sur la Femme en 1995) présidente de l'Académie pontificale des sciences sociales. Auparavant, il avait déjà nommé : sœur Sara Butler, M.S.B.T., professeur de théologie à l'université « St. Mary of the Lake » de Mundelein (Chicago), et madame Barbara Hallensleben, de l'université de Fribourg, en Suisse à la Commission théologique internationale[50].

Jean-Paul II appuiera tout au long de son pontificat l'émergence et le développement de nouvelles congrégations religieuses et les nouvelles formes de rassemblement de catholiques en dehors des structures paroissiales habituelles de l'Église. Une partie de ces communautés et associations avaient des origines pré-conciliaires. Il les avait parfois rencontrées pendant ces voyages durant le concile Vatican II. Il les appuya durant son pontificat malgré certaines réticences parmi des membres de la Curie. Il marqua son attachement à ces groupes comme Communion et Libération, le Mouvement des Focolari, la communauté de l'Arche, communauté de vie avec des personnes handicapées ; l'Opus Dei, qui favorise la sanctification sur le lieu de travail ; les légionnaires du Christ, mouvement de laïcs ; le Chemin néocatéchuménal, fondé dans les taudis de Madrid ; la communauté de l'Emmanuel, fondée par un laïc ; la Communauté de Sant'Egidio, promouvant un intense engagement social, ou Sodalitium Christianæ Vitæ, mouvement né au Pérou qui a une

mission d'enseignement[F 4]. Le pape les soutient malgré les risques de déstabilisations que ces mouvements pouvaient représenter vis-à-vis des structures traditionnelles de l'Église[F 5].

PASTORALE

Rencontres et voyages

Durant son pontificat, Jean-Paul II effectue 104 voyages, représentant 576 jours en dehors du Vatican, 143 voyages en Italie, 740 visites à Rome ainsi qu'à Castel Gandolfo. Il rend visite à 317 des 333 paroisses de Rome. Il visite 129 nations, la plupart d'entre elles accueillant un pape pour la première fois, et 614 villes. La distance parcourue lors de ses voyages apostoliques est de 1 163 835 km soit 28 fois le tour de la Terre ou presque trois fois la distance Terre-Lune.

Les trois pays les plus visités par Jean-Paul II sont : la Pologne, son pays natal (neuf fois) ; la France (huit fois, dont sept fois en métropole et une fois à La Réunion) ; et les États-Unis (sept fois). Jean-Paul II a un attachement particulier pour la France[51]. Il rappelle, lors de son premier voyage en France en 1980, qu'elle est la « fille aînée de l'Église » et demande, à la fin de son homélie au Bourget : « France, Fille de l'Église et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ? »[52]. Il effectue également deux voyages à Lourdes (1983 et 2004), un voyage « européen » à Strasbourg[53], Metz, et Nancy (1988), un voyage pour le 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis à Reims (1996), et un voyage pour les Journées mondiales de la jeunesse à Paris (1997)[54].

Durant son plus long voyage, le 32^e, qui a lieu en novembre-décembre 1986, Jean-Paul II, qui a déjà visité l'Inde du 1^{er} au 10 février de la même année, parcourt le Bangladesh, les Seychelles, Singapour, les îles Fidji, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Alors que certains de ses voyages (comme aux États-Unis ou à Jérusalem) le mènent sur les traces de Paul VI, beaucoup d'autres pays n'ont jamais été visités par un pape. Il devient le premier pape à se rendre au Royaume-Uni où il rencontre la reine Élisabeth II, gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre. Lui et l'archevêque anglican de Cantorbéry s'embrassent devant les médias dans la cathédrale de Cantorbéry.

Il est le premier pape à descendre dans un hôtel et non à la nonciature du pays visité (l'hôtel Irshad de Bakou en Azerbaïdjan, en mai 2000), à dire la messe dans un avion, à dire la messe pour la communauté catholique la plus septentrionale (à 350 km au nord du cercle polaire à Tromsø en Norvège, en 1989). Il reprend la pratique de Paul VI de baiser la terre à son arrivée sur un sol étranger[55].

Il préside 1 160 audiences générales hebdomadaires en présence de plus de 18 512 300 pèlerins provenant du monde entier, et plus de 1 500 audiences privées. Plus de 160 millions de personnes se rendent à Rome pour le voir.

Les raisons de ses nombreux voyages sont sa volonté de montrer le caractère universel de la mission du pape, qui doit parler au monde entier, et doit être un signe visible de l'universalité de l'Église[A 77]. Il veut aussi permettre aux fidèles de voir le pape, en allant lui-même, « comme le Christ », à leur rencontre[D 30], d'autant que beaucoup parmi eux n'ont pas les moyens de se déplacer à Rome[D 31].

Format des visites apostoliques

Durant ses voyages, il montre une dévotion particulière envers la Vierge Marie, visitant de nombreux lieux lui étant consacrés, dont Lourdes en France par deux fois, Notre-Dame de Banneux en Belgique, Fátima au Portugal, Guadalupe au Mexique, ou encore Notre-Dame de Šiluva en Lituanie[56]. Ces visites ont trois principales motivations : l'attachement personnel de Jean-Paul II envers la Vierge Marie, la volonté de renforcer et populariser les pèlerinages vers des sanctuaires mariaux, et le désir de rappeler la dévotion des catholiques pour la mère du Christ, dévotion qui n'est pas partagée, au même titre, par les protestants[A 78].

Ses visites ont la particularité de rassembler des foules gigantesques. Lors de grandes manifestations, comme les Journées mondiale de la jeunesse, le nombre du million de personnes présentes est souvent dépassé.

Doctrine sociale

Le pontificat de Jean-Paul II a été marqué par un profond engagement social. La dignité de l'homme est l'aspect le plus marquant de sa doctrine au cours de son pontificat[A 79].

Opposition au communisme

Le système soviétique athée a été critiqué par Jean-Paul II dès le début de son pontificat, même si le communisme avait déjà été condamné par Pie XI en 1937[E 3]. Selon le pape, la dignité de l'homme lui confère des droits inaliénables. Ce principe le conduit à critiquer les idéologies et les totalitarismes qui vont à l'encontre de cette dignité. Cette opposition au communisme sera renforcée par sa conviction que le communisme nie, selon lui, la vérité tant de Dieu, que la nature humaine[A 80]. Il affirme ainsi que « La vérité est aussi nécessaire que le charbon ». Au nom de la dignité de l'homme dans le travail, il défendit la création de syndicats libres, qui étaient interdits sous le régime communiste. Il favorisa en Pologne une résistance intransigeante au communisme. Son élection comme pape venu de derrière le rideau de fer, puis son soutien aux dissidents du bloc soviétique, en particulier au syndicat Solidarność et à Lech Wałęsa, ont joué un rôle central dans l'effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est en 1989. Il fut considéré comme l'un des acteurs principaux de la chute du communisme[E 4], ce que reconnut Mikhaïl Gorbatchev en 1992 : « Tout ce qui s'est passé en Europe de l'Est au cours de ces dernières années n'aurait pas été possible sans la présence de ce pape, sans le rôle éminent – y compris sur le plan politique – qu'il a joué sur la scène mondiale »[57].

Dénonciation de la pauvreté

Lors d'une visite à Riga en 1993, Jean-Paul II émet « des doutes sérieux sur la validité du capitalisme », et il précise quelques semaines plus tard que le programme socialiste contenait « des graines de vérité » qui ne doivent pas être oubliées, allant jusqu'à évoquer « les bonnes choses réalisées par le communisme »[58].

Le pape s'est en effet opposé aux inégalités criantes dans le monde. Il rejette l'impérialisme et toutes formes de négation de l'indépendance des nations. Dans ses discours, il s'oppose à des idéologies et politiques telles que le féminisme, l'impérialisme, le relativisme, le matérialisme, le fascisme (y compris le nazisme), le racisme, et l'ultra-libéralisme. À plusieurs reprises, il a dénoncé l'oppression des plus pauvres.

Démocratie

L'attitude de Jean-Paul II à l'égard des courants proches du marxisme, et notamment la théologie de la libération, ainsi que sa dénonciation de certains régimes dictatoriaux, tant en Amérique, qu'en Asie, ont favorisé, selon certains, la transition démocratique en Amérique du Sud et en Asie[F 6],[F 7].

À l'occasion de son voyage au Chili, Augusto Pinochet demanda au pape : « Pourquoi l'Église parle-t-elle sans cesse de démocratie ? Toutes les méthodes de gouvernement se valent. » Jean-Paul II répondit : « Non, le peuple a le droit de jouir de ses libertés fondamentales, même s'il commet des erreurs dans l'exercice de celles-ci »[59],[E 5]. Au cours de cette même visite, le pape demanda à Augusto Pinochet, lors d'un entretien en privé avec lui, de démissionner et de rendre le pouvoir à la société civile[D 19].

Pacifisme

En 1990-1991, Jean-Paul II s'est opposé à la guerre du Golfe en préparation après l'invasion irakienne du Koweït : cette opposition n'a pas été relayée par les médias[60]. En 2003, il s'est opposé à la guerre d'Irak, « une guerre d'agression » dans la mesure où l'Irak n'avait alors attaqué

aucun pays[61].

Dialogue interreligieux

Le pontificat de Jean-Paul II s'est caractérisé par une intensification des échanges avec les autres religions. Au cours de ses voyages, il a rencontré bon nombre de leurs dignitaires et a prié dans plusieurs de leurs lieux saints. Le pape Jean-Paul II a sensiblement amélioré les relations entre le catholicisme et les autres religions. À plusieurs reprises, il a invité les responsables de toutes les religions à une prière commune pour la paix à Assise : 27 octobre 1986, en 1993 pendant la guerre des Balkans et le 22 janvier 2002, quelques mois après les attentats du 11 septembre 2001[E 6].

Judaïsme

Jean-Paul II a grandi dans un contexte de culture juive florissante, son intérêt pour elle datant de son enfance[F 8],[D 32]. Il écrit un grand nombre de textes et de discours sur le sujet des relations entre l'Église et les Juifs, rendant hommage aux victimes de la Shoah[A 81]. Son premier voyage, qui est aussi le premier d'un pape en ce lieu, est à Auschwitz. Il est le premier pape à visiter une synagogue, à la Grande synagogue de Rome en avril 1986[A 82],[E 7]. Il déclare que les juifs sont « *nos frères bien-aimés et, d'une certaine manière, [...] nos frères aînés* »[62].

En 1993, Jean-Paul II décide de reconnaître l'État d'Israël, établissant pour la première fois des liens diplomatiques officiels avec l'État hébreu, et ceci malgré l'opposition de membres de la Curie qui souhaitaient le règlement de la question palestinienne avant la reconnaissance des relations diplomatiques[A 83]. Lors d'un colloque le 31 octobre 1997[63], Jean-Paul II affirme qu'un « examen lucide du passé [...] peut démontrer clairement que l'antisémitisme est sans justification aucune et est absolument répréhensible »[64].

En mars 2000, Jean-Paul II se rend au Mémorial de Yad Vashem, où il retrouve une rescapée qu'il avait secourue, et demande pardon à Dieu pour les actes antisémites commis par les chrétiens[E 6]. Dans un billet glissé dans une fente du Mur des Lamentations, il demande à Dieu de pardonner pour les torts faits au peuple juif[D 25].

La rédaction par une partie des théologiens juifs du document Dabru Emet en 2000, qui affirme qu'« un nouveau dialogue religieux avec les chrétiens n'affaiblirait pas la pratique juive et n'accélérerait pas l'assimilation des juifs » et affirme la volonté de dialogue théologique avec les chrétiens, montre, pour certains, l'impact du pontificat de Jean-Paul II qui a permis de favoriser l'émergence de ce courant juif dans le développement du dialogue inter-religieux[F 9].

Des polémiques émaillèrent le pontificat de Jean-Paul II. Un carmel s'était établi à Auschwitz. Cette fondation fut très critiquée par une partie de la communauté juive. Jean-Paul II finit, après plusieurs années, par ordonner aux religieuses de déménager, afin de pacifier les relations[A 84],[D 33]. De même la canonisation d'Edith Stein, juive convertie au catholicisme, morte à Auschwitz fut décriée, et considérée par certains comme une « récupération » de la Shoah par l'Église[G 17], alors que Jean-Paul II, lecteur d'Edith Stein, considérait celle-ci comme exemplaire et sainte.

Islam

Jean-Paul II devint le deuxième pape à avoir visité la Turquie en se rendant dans ce pays en novembre 1979[65].

Le pape effectue une visite les 18-19 août 1985[66] à Casablanca au Maroc. Il parle devant 80 000 musulmans. Au cours de cette rencontre le pape affirme « nous adorons le même Dieu »[E 8]. Des réactions négatives dans les pays musulmans suivirent cette rencontre ; l'Iran et l'ayatollah Khomeini ne reconnurent plus le titre de commandeur des croyants au roi Hassan II[D 34]. Le pape a effectué une visite d'une journée à Tunis le 14 avril 1996. L'assassinat des moines de Tibhirine en mai 1996 ainsi que celui de l'évêque Pierre Claverie ont cependant rendu les relations entre les deux religions plus difficiles[E 9].

Il encourage la construction d'une mosquée à Rome, tout en demandant plus de réciprocité dans la

liberté de culte des pays musulmans[A 82]. Les attentats du 11 septembre 2001, conduisent Jean-Paul II à condamner toute forme de violence au nom de Dieu, et affirme que ces attentats n'ont rien à voir avec le vrai islam[E 9]. Il invita alors à une journée de prière rassemblant toutes les religions et particulièrement les musulmans, voulant éviter de légitimer toute guerre des religions entre chrétiens et musulmans.

En mai 2001, Jean-Paul II est le premier pape à se rendre dans une mosquée[D 34]. Désireux de se recueillir sur le lieu où se convertit saint Paul, il entre et prie auprès des reliques de saint Jean le Baptiste à la mosquée des Omeyyades à Damas (Syrie).

Bouddhisme

Jean-Paul II a rencontré le 14^e dalaï-lama, Tenzin Gyatso au Vatican en 1980, 1982, 1986, 1988 et 1990. Plus tard, le 27 janvier 2003, après une audience avec le pape, le dalaï-lama a déclaré lors de sa rencontre avec le président du Sénat italien Marcello Pera : « J'ai dit au pape mon admiration pour ce qu'il a fait pour la paix et l'harmonie religieuse dans le monde ».

Dialogue œcuménique

Le pontificat est marqué par une volonté de rapprochement avec les églises orientales. Dès le début il se pose en avocat des églises orthodoxes en grande partie contrôlées par le régime communiste. En se proclamant le chef de l'Église silencieuse, il affirme sa défense des églises orientales et occidentales lors de sa première visite en Pologne[A 85].

En 1985, il publie l'encyclique *Slavorum Apostoli*[67] consacré aux saints Cyrille et Méthode, dans laquelle il appelle à un dialogue œcuménique.

Sur le sujet de la primauté du pape, il a proposé aux chrétiens des autres confessions de « chercher, évidemment ensemble, les formes dans lesquelles ce ministère pourra réaliser un service d'amour reconnu par les uns et par les autres » dans l'encyclique *Ut Unum Sint* (1995).

Avec les orthodoxes

En 1999, Jean-Paul II visite la Roumanie avec les personnalités locales de l'Église orthodoxe. Il est d'ailleurs le premier pape à visiter un pays à majorité orthodoxe depuis le schisme de 1054. Au cours de ce voyage, il demande pardon au nom des catholiques pour le sac de Constantinople[D 35].

Lors du Jubilé de l'an 2000, il ouvre la Porte Sainte avec le métropolite orthodoxe Athanasios et le primat anglican George Carey, marquant la volonté d'unité des différents chrétiens[D 36].

Cependant il ne put jamais se rendre en Russie, le patriarche de Moscou, Alexis II, refusant de le rencontrer[E 6].

Le 10 juin 2002, il signe avec le patriarche œcuménique Bartholomée Ier de Constantinople la déclaration de Venise « pour le bien de tous les êtres humains et pour la protection de la création », une des premières déclarations communes entre catholiques et orthodoxes depuis le schisme de 1054[68].

En 2004, lors d'un voyage en Grèce, il offre les reliques de Grégoire de Nazianze, conservées jusque-là au Vatican, au Patriarche Bartholomée Ier de Constantinople dans une logique de réconciliation[69].

Les tentatives de réconciliation avec les orthodoxes ont aussi été entravées par des conflits de juridictions et de frontières, les Églises uniates réclamant les églises confisquées par les Soviétiques au profit des orthodoxes[E 10]. Le pape fut critiqué du fait du prosélytisme des catholiques en Russie, conduisant au refus de l'épiscopat russe de le recevoir[E 11]. Enfin la reconnaissance par le Vatican de l'indépendance de la Croatie fut très mal vécue par les orthodoxes serbes qui considéraient ce pays comme lié à la Serbie[E 11].

Avec les protestants

En 1983, Jean-Paul II entre dans un temple évangélique luthérien de Rome et y prononce un sermon

en allemand, à l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance de Martin Luther. Aucun pape avant lui n'avait fait un tel geste[70].

À plusieurs reprises il demande pardon, au nom des catholiques, pour les torts infligés aux autres chrétiens[D 37]. Ainsi, lors de son voyage en Slovaquie, il se rend devant un monument commémorant l'assassinat de calvinistes par des catholiques[D 38].

En 1998, les Églises luthériennes signent avec le Vatican ensemble un texte, la Déclaration commune sur la justification par la foi[71], sur une conception commune de la « justification par la foi ». Ils parviennent ainsi à un accord sur l'un des points principaux des divergences issues de la réforme de Luther[E 12].

Théologie sur le corps et la sexualité

Jean-Paul II développa une véritable théologie du corps au cours de 129 conférences de 1979 à 1984. Cet enseignement est considéré comme une « bombe à retardement » théologique[72],[G 18]. Dans sa catéchèse, Jean-Paul II affirme, en s'appuyant sur une anthropologie biblique, que le corps, créé à l'image de Dieu, a pour vocation première de permettre la communion entre l'homme et la femme, cette communion étant à l'image de la communion des personnes en Dieu. La sexualité ne peut donc pas se réduire à une relation de plaisir, qui réduit l'homme ou la femme à un objet dont on peut se satisfaire. Cette tendance utilitariste est selon Jean-Paul II une conséquence du péché originel. Cependant selon Jean-Paul II, le Christ contribue à restaurer la sexualité à travers le mariage, qui devient donc le lieu indissociable de la sexualité. Le mariage est le lieu de la communion entre deux personnes, à l'image de Dieu. La relation du mariage conduit à une relation de soumission réciproque de l'homme et de la femme, source de sanctification. La sexualité, le don des corps selon Jean-Paul II, dans l'acte conjugal vient donc exprimer et réaliser le don mutuel que les époux font d'eux-mêmes et de toute leur vie. La sexualité exprime donc l'amour, la fidélité et l'honnêteté entre les époux.

Cette conception conduit Jean-Paul II à confirmer l'opposition de l'Église à la contraception. Celle-ci va à l'encontre de la dignité du mariage et du don véritable des époux, et empêche une communion véritable à l'image de Dieu. Dans un entretien avec des scientifiques, il affirme qu'il ne veut pas séparer la sexualité de sa « potentialité procréative », la contraception allant à l'encontre de la vocation de l'homme et de l'ordre dans lequel Dieu l'a créé. Selon Jean-Paul II l'homme n'est pas et ne doit pas être maître de la vie, mais dépositaire de la vie[E 13].

Son opposition alla aussi à l'encontre de l'avortement. La vie humaine étant présente dès la fécondation, tout avortement constitue selon lui un meurtre[E 14], constituant une atteinte fondamentale tant aux dix commandements « tu ne tueras point », mais aussi à la dignité de l'homme qui est niée.

À plusieurs reprises, il a rappelé l'enseignement de l'Église concernant l'exigence de fidélité conjugale et la recommandation d'éviter les méthodes artificielles de contraception. Ainsi quand on l'interrogea sur la possibilité d'utiliser la contraception pour éviter des avortements, Jean-Paul II affirma que la contraception et l'avortement étaient les deux fruits d'une même plante, qui conduit à nier toute la vocation à l'amour présente dans le mariage.

Il n'a jamais prononcé une seule fois le mot préservatif, mais a par contre insisté de nombreuses fois sur l'efficacité absolue de l'abstinence et de la fidélité contre les maladies sexuellement transmissibles[73]. Cette position fut très vivement critiquée, certains accusant le pape d'être responsable du SIDA en Afrique.

Il s'est fait le défenseur inlassable du droit à la vie, rappelant l'opposition de l'Église à l'avortement, l'euthanasie et à toute forme d'eugénisme. Il a également appelé à une plus ferme condamnation de la peine de mort.

Face aux nouvelles questions de bioéthique et notamment la fécondation artificielle, il publia le document *Donum Vitæ*[74]. Le document la considère comme « une technique moralement illicite

parce qu'elle prive la procréation humaine de la dignité qui lui est propre et conaturelle », ainsi le détachement de la fécondation de l'acte sexuel, tout comme la contraception est là encore critiqué[E 15]. Il s'opposa à tous les travaux sur les cellules souches embryonnaires, le clonage humain, qu'il considère comme une atteinte à la dignité humaine.

Il a également confirmé la tradition catholique sur le mariage en s'opposant au mariage homosexuel. Il a par ailleurs maintenu l'interdiction de la communion sacramentelle pour les divorcés remariés en raison de leur absence de communion spirituelle préalable avec l'enseignement de l'Église.

Abus sur mineurs commis par des prêtres

Plusieurs observateurs ont relevé que le Saint-Siège avait tardé à réaliser l'ampleur du problème des abus sexuels commis par des prêtres[75],[76]. Ces dossiers étaient traités, la plupart du temps, dans les diocèses[77], ce qui a pu empêcher une prise en compte globale de ce phénomène. Pour Bernard Lecomte, Jean-Paul II, sans être indifférent, a pu être négligent sur ce problème[76]. Les accusations en 1998 contre le père Marcial Maciel Degollado, fondateur des Légionnaires du Christ, n'ont pas été traitées avec suffisamment de moyens et de rapidité[76],[78],[79],[80]. Cette confiance excessive dans la personne du père Marcial Maciel constitue, d'après George Weigel, une erreur de gouvernement du pape[81]. Les allégations d'abus sexuels contre le cardinal Hans Hermann Groër, n'ont pas non plus donné lieu à une enquête immédiate[82],[83],[84]. L'habitude de traiter les affaires de mœurs dans la discrétion, une certaine culture du silence qui prévalait sur ces sujets, n'ont pas favorisé l'émergence de la vérité et la reconnaissance publique des souffrances subies par les victimes[75],[83]. Pour plusieurs vaticanistes, un tournant est pris en 2001, avec le motu proprio *Sacramentorum sanctitatis tutela* de Jean-Paul II et la lettre *De delictis gravioribus* (*Les Délits les plus graves*), envoyée par le cardinal Ratzinger, imposant aux évêques de faire remonter les dossiers d'abus sexuels à Rome[85],[77]. Une plus grande transparence est alors préconisée[85],[86],[87]. En avril 2002, alors que le scandale des abus sexuels de prêtres américains sur des enfants vient d'éclater, Jean-Paul II convoque onze cardinaux, tous venus des États-Unis. À cette occasion, il déclare : « les gens ont besoin de savoir qu'il n'y a pas de place dans la prêtrise et dans la vie religieuse pour ceux qui feraient du mal aux jeunes. » Il ajoute être « profondément peiné » et tient à exprimer sa « solidarité aux victimes des violences sexuelles et à leurs familles, où qu'elles soient »[88].

Béatifications et canonisations

Il a redonné une impulsion au culte des saints, en célébrant 1 338 béatifications et 482 canonisations dont 402 martyrs. Il réforme les exigences de la canonisation, en ne demandant qu'un miracle au lieu de deux pour canoniser[A 86],[F 10]. La volonté du Pape était de montrer l'universalité de la sainteté[D 39], le concile Vatican II affirmant que tous les chrétiens étaient appelés à la sainteté. Jean-Paul II voulait donc revivifier la dévotion aux saints qui avait été un peu oubliée après le concile Vatican II[F 10], la vie des saints étant souvent considérée comme exceptionnelle et éloignée de la réalité quotidienne. Il a recherché par ces nombreuses béatifications et canonisations à démontrer que tous les catholiques étaient appelés à devenir des saints, et ceci quels que soient leurs pays, leurs cultures et leurs origines, montrant par là même l'universalité de l'Église[A 86]. Ainsi, il béatifia de nombreuses personnes, tant laïcs que prêtres et religieux, montrant que tous les états de vies, le mariage comme la vie religieuse, étaient des formes possibles de la sainteté[F 5].

Catéchisme de L'Église catholique

En octobre 1986, il décide de constituer une commission de cardinaux et d'évêques pour préparer un projet de catéchisme universel romain et en confie la présidence au cardinal Ratzinger. Le cardinal autrichien Christoph Schönborn en sera l'un des principaux rédacteurs[89]. Le *Catéchisme de l'Église catholique*[90] est approuvé officiellement[91], le 11 octobre 1992, par le pape qui le considère comme un acte majeur de son pontificat[92].

La publication du catéchisme de l'Église catholique avait pour objectif de montrer que le catholicisme pouvait rendre compte de la foi, de l'amour qui sont à la base de la vie chrétienne[F 2].

Dans cet ouvrage sont expliquées la doctrine et la tradition de l'Église catholique. Il place au cœur de l'enseignement de l'Église l'enseignement de la Vérité[F 11].

Liturgie et spiritualité

Le pape a commencé son pontificat par l'écriture de deux encycliques, *Redemptor Hominis* et *Dives in Misericordia*[93], recentrant la foi catholique sur la personne du Christ rédempteur et invitant à approfondir le mystère de la miséricorde de Dieu[94]. En 1986, il complète cette trilogie par l'encyclique *Dominum et vivificantem*, consacrée à l'Esprit Saint[95],[94].

- Il a institué dans le calendrier liturgique, à partir de l'an 2000 (le jour de la canonisation de Faustine Kowalska), le dimanche de la divine Miséricorde. Celui-ci a lieu une semaine après le dimanche de Pâques[96].
- Il a ajouté, en octobre 2002, 5 nouveaux mystères à la prière populaire du rosaire. Il s'agit des mystères lumineux : le baptême au Jourdain, les noces de Cana, l'annonce du Royaume de Dieu, la Transfiguration, l'institution de l'Eucharistie[97].

Questions scientifiques

Cas de Galilée

Le 10 novembre 1979, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance d'Albert Einstein, il exprime le désir que des théologiens, des savants et des historiens, animés par un esprit de sincère collaboration, approfondissent l'examen du cas Galilée. Le 3 juillet 1981, il désigne une commission d'étude chargée de réexaminer l'affaire Galilée, afin de reconnaître les erreurs commises par l'Église[G 19]. Le 31 octobre 1992, il reconnaît les erreurs de la plupart des théologiens dans la condamnation de Galilée en 1633.

Théorie de l'évolution

Le 22 octobre 1996, il reconnaît dans un message à l'Académie pontificale des sciences que la théorie de l'évolution est « plus qu'une hypothèse », faisant allusion au qualificatif qu'avait employé Pie XII dans son encyclique de 1950, *Humani Generis*. Il précise en revanche que les théories qui verraient « l'esprit comme émergeant des forces de la matière vivante ou comme un simple épiphénomène de cette matière sont incompatibles avec la vérité de l'homme » et « incapables de fonder la dignité de la personne »[98].

Rapport entre la foi et la raison

Le 14 septembre 1998, il promulgue l'encyclique *Fides et Ratio* sur les rapports entre la foi et la raison.

Ecologie

Jean-Paul II a proclamé François d'Assise patron céleste des écologistes en 1979[99].

Il a abordé la question écologique sous un angle théologique, en associant la « structure de péché » à ce qui blesse la Création de Dieu. Ses interventions les plus remarquées en matière d'écologie sont :

- l'encyclique *Redemptor Hominis* en 1979, où il met en cause « les structures et les mécanismes financiers, monétaires, productifs et commerciaux qui, appuyés sur des pressions politiques diverses, régissent l'économie mondiale : ils s'avèrent incapables de résorber les injustices héritées du passé et de faire face aux défis urgents et aux exigences éthiques du présent. Tout en soumettant l'homme aux tensions qu'il crée lui-même, tout en dilapidant à un rythme accéléré les ressources matérielles et énergétiques, tout en compromettant l'environnement géophysique, ces structures font s'étendre sans cesse les zones de misère et avec elles la détresse, la frustration et l'amertume[100]. »
- son voyage à Récif en 1980, où, dans une homélie, il exprime son souci de l'avenir de la terre qui sera léguée aux générations futures ;

- son appel en faveur du Sahel en 1985 ;

- son allocution à un congrès de cosmologie le 6 juillet 1985, où il affirme la nécessaire prise de conscience d'une coresponsabilité à l'échelle mondiale pour la sauvegarde la planète ;

- son message pour la journée de la paix, le 1er janvier 1990, où il associe l'écologie à la sauvegarde de la paix entre les peuples[101].

Dans l'encyclique *Centesimus Annus*, en 1991, il évoque encore la question écologique :

« À côté du problème de la consommation, la question de l'écologie, qui lui est étroitement connexe, inspire autant d'inquiétude. L'homme, saisi par le désir d'avoir et de jouir plus que par celui d'être et de croître, consomme d'une manière excessive et désordonnée les ressources de la terre et sa vie même. À l'origine de la destruction insensée du milieu naturel, il y a une erreur anthropologique, malheureusement répandue à notre époque. L'homme, qui découvre sa capacité de transformer et en un sens de créer le monde par son travail, oublie que cela s'accomplit toujours à partir du premier don originel des choses fait par Dieu. Il croit pouvoir disposer arbitrairement de la terre, en la soumettant sans mesure à sa volonté, comme si elle n'avait pas une forme et une destination antérieures que Dieu lui a données, que l'homme peut développer mais qu'il ne doit pas trahir. Au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme se substitue à Dieu et, ainsi, finit par provoquer la révolte de la nature, plus tyrannisée que gouvernée par lui[102]. »

Le 12 juin 1999, dans une homélie à Zamosc (Pologne), il déclare « La beauté de cette terre me pousse à invoquer sa préservation pour les générations futures (...) Je m'adresse en particulier à ceux auxquels a été confiée la responsabilité de ce pays et de son développement, les invitant à ne pas oublier le devoir de le protéger contre la destruction écologique ! Qu'ils préparent des programmes pour la protection de l'environnement et qu'ils veillent à leur application efficace ! Qu'ils adoptent surtout des comportements de respect pour le bien commun, pour les lois de la nature et de la vie ! »[103].

En 2001, lors d'une audience générale, il a appelé à une « conversion écologique », soulignant que « Ce qui est en jeu n'est donc pas seulement une écologie « physique », attentive à sauvegarder l'habitat des divers êtres vivants, mais également une écologie « humaine » qui rende plus digne l'existence des créatures »[104].

Le 10 juin 2002, il a signé avec le patriarche œcuménique Bartholomée Ier de Constantinople la déclaration de Venise « pour le bien de tous les êtres humains et pour la protection de la création », une des premières déclarations communes entre catholiques et orthodoxes depuis le schisme de 1054[105]. Cette déclaration fixe six objectifs éthiques[68].

PROCEDURE DE BEATIFICATION ET CANONISATION

Béatification

Le 8 avril 2005, lors des funérailles de Jean-Paul II, présidées par le doyen du collège cardinalice Joseph Ratzinger, une partie de la foule scande en italien « *Santo subito!* » « saint tout de suite »[106], appuyant cette demande par des calicots écrits en grandes lettres rouges. Le futur pape Benoît XVI, alors encore cardinal Ratzinger et responsable de l'office religieux, n'a pas répondu immédiatement à ces souhaits d'autant plus que ce mouvement était mûrement préparé et non spontané : l'exécuteur testamentaire de Jean-Paul II Stanisław Dziwisz a joué un rôle non négligeable et des banderoles étaient faites par le Mouvement des Focolari[107].

Le cardinal Camillo Ruini, vicaire de l'évêque de Rome, demande que la cause de Jean-Paul II soit introduite sans attendre la fin du délai de cinq ans après sa mort. Le 13 mai 2005, soit 24 ans jour pour jour après l'attentat de la place Saint-Pierre, et seulement 41 jours après la mort du pape, son successeur Benoît XVI, élu le 19 avril, dispense la cause en béatification de Jean-Paul II du délai de cinq ans.

C'est Jean-Paul II lui-même qui avait ramené de trente ans (code de droit canonique de 1917) à cinq ans après la mort du candidat le délai requis pour l'ouverture d'une cause. Mais il avait aussi fait une exception à cette règle en autorisant, en 1999, l'ouverture du procès diocésain de Mère Teresa deux ans seulement après sa mort[108]. Antoine de Padoue a été canonisé un an après sa mort, mais depuis que le pape Sixte Quint a instauré, en 1588, la procédure moderne de canonisation, jamais aucune cause n'a été ouverte aussi vite que celle de Jean-Paul II. C'est Sławomir Oder qui est nommé postulateur de la cause en béatification du pape défunt.

Quelques théologiens s'opposent au processus de canonisation. En octobre 2007, onze théologiens parmi lesquels le jésuite espagnol José María Castillo Sánchez (**es**) et l'Italien Giovanni Franzoni, énoncent sept points d'opposition qui incluent les dernières considérations de Jean-Paul II sur la contraception et le rôle des femmes au sein de l'Église catholique[109]. On relève également des critiques concernant la couverture des affaires de pédophilie de prêtres catholiques, les négociations financières opaques avec la banque Ambrosiano et les sanctions contre une centaine de théologiens catholiques[110].

En novembre 2009, la congrégation pour les causes des saints valide « l'héroïcité des vertus » du défunt pape. Le 19 décembre 2009, le pape Benoît XVI proclame le décret reconnaissant son prédécesseur comme *vénérable*[111].

Le 14 janvier 2011, la guérison de la maladie de Parkinson d'une religieuse du diocèse d'Aix-en-Provence, sœur Marie Simon-Pierre, est reconnue comme un miracle, et le Vatican annonce sa décision de béatifier Jean-Paul II[112],[113]. La béatification a lieu le 1er mai 2011, place saint Pierre, à l'occasion du dimanche de la divine Miséricorde célébré par Benoît XVI devant plus d'un million de fidèles, parmi lesquels beaucoup de Polonais[114]. Le cercueil de Jean-Paul II, retiré de la crypte vaticane le 29 avril 2011 pour être exposé au public dans le chœur principal de la basilique Saint-Pierre de Rome, est ré-inhumé, le 2 mai 2011, dans la chapelle Saint-Sébastien de cette basilique, à la place précédemment occupée par Innocent XI[115]. La canonisation de Jean-Paul II peut donc avoir lieu si une autre guérison miraculeuse, postérieure à la béatification, est authentifiée[116],[117].

Canonisation

Le 23 avril 2013, la commission de sept médecins de la Congrégation pour les causes des saints reconnaît le caractère scientifiquement inexplicable d'une guérison attribuée à Jean-Paul II. Il s'agit de Floribeth Mora Diaz, avocate costaricienne, atteinte d'une maladie incurable, plus précisément d'une lésion cérébrale, qui aurait été guérie dans la soirée du 1er mai 2011, le jour de la béatification de Jean-Paul II[118].

La commission des théologiens a reconnu le caractère scientifiquement inexplicable de cette guérison le 18 juin 2013, selon la presse italienne.

Le 2 juillet 2013, les évêques et cardinaux membres de la Congrégation pour les causes des saints se réunissent en assemblée plénière pour évoquer différents cas de béatifications et de canonisations. Dès le 5 juillet suivant, le pape François autorise la congrégation à promulguer le décret permettant la canonisation des bienheureux Jean-Paul II et Jean XXIII. Lors du consistoire convoqué le 30 septembre 2013, le pape fixe la date de la cérémonie de canonisation de ses deux prédécesseurs au 27 avril 2014[119], dimanche de la divine Miséricorde, fête instituée par Jean-Paul II, fixée par lui au deuxième dimanche de Pâques, et au cours duquel il meurt le 2 avril 2005[120].

Le 13 avril 2014, lors de la messe des Rameaux, le pape François le nomme saint patron des Journées mondiales de la jeunesse[121].

Le 27 avril 2014, lors de la messe du dimanche de la divine Miséricorde, le pape François préside la cérémonie de canonisation conjointe des papes Jean XXIII et Jean-Paul II. C'est la première fois dans l'histoire de l'Église qu'une double canonisation de papes a lieu en présence de deux papes vivants, François, qui préside la cérémonie, accompagné de son prédécesseur Benoît XVI Jean-Paul

Il est fêté le 22 octobre, date de son intronisation pontificale.

Autres reconnaissances

En 2005, il est lauréat du prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle.

Avant son enterrement, la crypte du Vatican recevait 1 000 visites par jour. Depuis, le chiffre approche les 2 000 visites.

En France, en 2015, 11 établissements scolaires portent son nom[123].

Devant la cathédrale, la place du Parvis-Notre-Dame de Paris s'appelle depuis 2006 « parvis Notre-Dame - place Jean-Paul-II » par décision du maire de Paris Bertrand Delanoë[124].

Il en va de même pour le parvis des cathédrales de Metz, Nancy (visitée toutes les deux par le pape en 1988) et de Cambrai, et celui de l'église Notre-Dame des Mineurs à Waziers[125] et de la basilique Saint-Sernin à Toulouse[126]. La place jouxtant la cathédrale d'Évry (qu'il avait visitée le 22 août 1997), initialement appelée « clos de la Cathédrale », porte le nom de « square Jean-Paul-II »[127].

Une statue en bronze de 9 mètres de haut du pape Jean-Paul II a été offerte à la ville de Ploërmel, dans le Morbihan, par l'artiste russe Zurab Tsereteli[128], nommé citoyen d'honneur de la ville. Cette œuvre d'art, installée au centre-ville, place Saint Jean-Paul II, a été inaugurée le dimanche après-midi 10 décembre 2006 en présence de 2 000 personnes. La subvention du conseil général du Morbihan pour ce monument a été annulée par le tribunal administratif de Rennes, à la suite d'un recours de membres de la Libre Pensée du Morbihan. La même statue (mais non surmontée d'une croix) du même artiste a été inaugurée le 25 octobre 2014 à Paris près de la cathédrale Notre-Dame en présence de la maire de Paris, Anne Hidalgo, de l'ancien maire de Ploërmel, [Paul Anselin](#) et de l'artiste russe, Zourab Tsereteli.

Une autre statue en bronze de 3 mètres et de 7 tonnes de Jean-Paul II a été érigée le 5 octobre 2011 sur le parvis de la basilique de Fourvière à Lyon en mémoire de son passage le 5 octobre 1986. Elle a été intégralement financée par le mécénat et la fondation Fourvière à hauteur de 200 000 €.

La maison où il se rendait d'habitude en été pour ses vacances, aux Combes d'Introd, en Vallée d'Aoste, est devenue aujourd'hui un musée. Elle témoigne de son amour pour la montagne, qu'il considérait être l'endroit idéal pour la réflexion et la prière.

À Nice, depuis le 23 octobre 2010, la place sise devant le monastère franciscain de Cimiez porte le nom de Jean-Paul II et est ornée d'un buste le représentant.

Une rose portant son nom lui est dédiée en 2006[129].

De nombreuses reliques du pape (morceaux de soutane maculés de sang provenant de la tentative d'assassinat en 1981) sont données à des villes de pèlerinage comme Paray-le-Monial, Sainte-Anne-d'Auray ou Lourdes[130]. D'autres reliques itinérantes (morceaux de soutane, mèche de cheveux) sont soumises à la vénération ostentatoire[131].

En 2010 est fondé le sanctuaire Saint-Jean-Paul-II de Cracovie, centre religieux consacré à Jean-Paul II.

Le 18 mai 2020, jour de la réouverture du Vatican, fermé en raison de la pandémie de Covid-19, le pape François célèbre une messe pour le centenaire de la naissance de Jean-Paul II.

DIVERS

Le père Stanisław Dziwisz fut le secrétaire personnel de Jean-Paul II pendant tout son pontificat. Le pape le nomma en 1998 évêque et préfet adjoint de la maison pontificale, puis en septembre 2003 archevêque titulaire de San-Leone-en-Calabre (de).

•Le bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade, né à Périgueux (Dordogne) le 8 avril 1761 et mort à Bordeaux le 22 janvier 1850, prêtre religieux français, fondateur de la Société de Marie

(Marianistes), a été béatifié le 3 septembre 2000 par Jean-Paul II.

- La béatification du père Jacques-Désiré Laval, né à Croth en Normandie, fut la première de Jean-Paul II. Il plaça son pontificat sous la protection de cet humble missionnaire.

- Selon un article de février 2002 du *New York Post*, Jean-Paul II a procédé personnellement à trois exorcismes pendant son pontificat. Le premier exorcisme qu'il a conduit a eu lieu en 1982 sur une femme qui se convulsait sur le sol. Le deuxième a eu lieu en septembre 2000 quand il a pratiqué le rite sur une femme de 19 ans qui était devenue furieuse sur la place Saint-Pierre. Un an plus tard, en septembre 2001, il a exorcisé une femme de 20 ans.

- Jean-Paul II avait été créé cardinal par le pape Paul VI en 1967. À sa mort, il était donc le prélat le plus ancien ayant reçu la dignité cardinalice, aucun autre cardinal n'ayant alors autant d'ancienneté.

- Au début de son pontificat et conformément à l'orthographe latine, le double prénom *Jean Paul* s'écrivit quelque temps sans trait d'union. Lorsque le site du Vatican utilisa ce trait d'union sur la partie francophone de son site, cette nouvelle orthographe s'imposa peu à peu.

- La Maison-musée Jean-Paul II, située à Introd rappelle les nombreuses vacances d'été du pape dans la localité.

- Neuf jours après le décès du pape, le maire de Cholet (Maine-et-Loire), décide de renommer la rue du Commerce en rue Jean-Paul-II et ce fut la première rue à porter son nom en France.

- Le 7 novembre 1982, Jean-Paul II préside une messe au sein du Camp Nou, stade de football où évolue le FC Barcelone. À cette occasion, il devient officiellement un « socio » du club catalan[132].

OEUVRES

Jean-Paul II a prononcé 20 351 discours pendant son seul pontificat dont 3 438 hors d'Italie. Ses écrits et textes de discours représentent plus de 80 000 pages (soit environ 40 fois le volume de la Bible).

Les seuls écrits officiels de Jean-Paul II représentent 55 volumes auxquels il faut ajouter des publications à titre personnel et sans doute des milliers de lettres et documents privés divers.

Encycliques

Jean-Paul II a écrit 14 [encycliques](#) :

- *Ecclesia de Eucharistia*, 17 avril 2003, sur l'Eucharistie dans son rapport à l'Église ;
- *Fides et Ratio*, 14 septembre 1998, sur les relations entre la foi et raison ;
- *Ut Unum Sint*, 25 mai 1995, sur l'engagement œcuménique ;
- *Evangelium vitæ*, 25 mars 1995, sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine ;
- *Veritatis Splendor*, 6 août 1993, sur l'enseignement moral de l'Église (publié en France) ;
- *Centesimus Annus*, 1er mai 1991, mise à jour de *Rerum Novarum*, sur les connaissances et l'organisation sociale ;
- *Redemptoris Missio*, 7 décembre 1990, sur la valeur permanente du précepte missionnaire ;
- *Sollicitudo Rei Socialis*, 19 février 1988, sur la question sociale, à l'occasion des 20 ans de *Populorum progressio* ;
- *Redemptoris Mater*, 25 mars 1987, sur la place de la Vierge Marie dans la foi ;
- *Dominum et Vivificantem*, 30 mai 1986, sur l'Esprit Saint dans la vie de l'Église et du monde ;
- *Slavorum Apostoli*, 2 juillet 1985, sur saints Cyrille et Méthode ;
- *Laborem Exercens*, 14 septembre 1981, sur le travail humain ;
- *Dives in Misericordia*, 2 février 1980, Sur la miséricorde divine ;
- *Redemptor Hominis*, 4 mars 1979, sur la dignité humaine.

Autres écrits

Jean-Paul II a écrit :

- 15 exhortations apostoliques[\[133\]](#) ;
- 12 constitutions apostoliques[\[134\]](#) ;
- 28 motu proprio[\[135\]](#) ;
- 42 lettres apostoliques[\[136\]](#),[\[137\]](#) ;
- 26 lettres aux prêtres pour le Jeudi Saint[\[138\]](#).

BENOÎT XVI

Joseph Aloisius Ratzinger, né le 16 avril 1927 à Marktl (Bavière, Allemagne) et mort le 31 décembre 2022 au Vatican, est un prélat et théologien catholique allemand, élu pape le 19 avril 2005 sous le nom de **Benoît XVI** (en latin : *Benedictus Decimus Sextus* ; en italien : *Benedetto Sedicesimo* ; en allemand : *Benedikt der Sechzehnte*). En qualité d'évêque de Rome, il est le 265^e pape de l'Église catholique ainsi que le chef d'État du Vatican jusqu'à sa renonciation le 28 février 2013.

Fils de parents opposés au nazisme, il est enrôlé par obligation, à l'âge de quatorze ans, dans les jeunesses hitlériennes. En 1944, il refuse d'intégrer la Waffen-SS en faisant valoir son intention d'entrer au séminaire. Libéré en 1945 du camp de prisonniers de guerre de Bad Aibling où il a été interné après avoir déserté la Wehrmacht lors de son service militaire, il commence sa formation de prêtre puis est ordonné en 1951 par le cardinal Michael von Faulhaber.

Théologien reconnu, docteur et professeur à l'université, Joseph Ratzinger participe comme *peritus* au concile Vatican II, où il est considéré comme réformateur et œuvre à la réforme du Saint-Office. En 1977, il est nommé par le pape Paul VI successivement archevêque de Munich et Freising et cardinal-prêtre de *Santa Maria Consolatrice al Tiburtino*. Le pape Jean-Paul II en fait en 1981 son préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, à la tête de laquelle il reste 23 ans. Il en réforme les procédures en favorisant l'échange, mais affirme de plus en plus une ligne doctrinale conservatrice, s'opposant par exemple fermement à la théologie de la libération.

Cette réputation de théologien conservateur d'expérience, proche de la pensée de Jean-Paul II, en fait le favori pour sa succession. Le cardinal Ratzinger est élu au conclave de 2005 pour lui succéder. Il devient ainsi le premier pape allemand depuis Victor II au XI^e siècle. La priorité à laquelle il consacre son pontificat est la mise en œuvre du concile Vatican II dans la continuité de la tradition de l'Église, voyant dans le concile un renouveau dans la continuité et non une rupture. Cette vision s'exprime dans la réconciliation interne de l'Église sur la liturgie, pour lui d'une importance essentielle, à laquelle il œuvre avec son motu proprio *Summorum Pontificum*, qui déclare que la messe selon le missel romain de 1962 (pré-concile) et celle selon le missel de 1970 (post-concile) sont un seul et même rite ayant deux expressions, ordinaire et extraordinaire. Cette position conciliatrice résout en partie mais pas complètement la crise des traditionalistes et sera rejetée par son successeur, qui, en 2021, déclare : « Les livres liturgiques promulgués par les Saints Pontifes Paul VI et Jean-Paul II, conformément aux décrets du Concile Vatican II, sont la seule expression de la *lex orandi* du Rite romain ».

Pape théologien, Benoît XVI souhaite recentrer l'Église sur les vertus théologiques, et consacre ses trois encycliques à deux d'entre elles : l'espérance et la charité. Sa troisième encyclique est sociale : il y affirme le lien étroit entre l'intelligence et la charité pour le développement humain intégral, en réponse aux défis de l'époque, en particulier économiques et écologiques.

Il maintient la position ferme de l'Église sur la famille, fondée sur le mariage hétérosexuel et ouverte à la vie, prônant la fidélité et l'abstinence (notamment comme méthode de prévention du sida qu'il pense plus efficace que le préservatif), ce qui engendre de vifs débats et critiques. Pendant son pontificat, l'Église est agitée par la révélation d'abus sexuels sur mineurs contre lesquels il prend des mesures. Il poursuit aussi le dialogue interreligieux engagé par Paul VI et Jean-Paul II, ainsi que

le dialogue œcuménique avec l'Église orthodoxe.

En 2013, après un pontificat de près de huit ans, il annonce qu'il renonce à ses fonctions, ce qui constitue la première renonciation d'un pape depuis celle de Grégoire XII en 1415. Devenu pape émérite, il se retire au monastère Mater Ecclesiae où il mène une vie de silence et de prière jusqu'à sa mort en 2022.

BIOGRAPHIE

Origines et jeunesse

Joseph Ratzinger naît le 16 avril 1927 à quatre heures et quart du matin, la veille de la fête de Pâques, au numéro 11 de la Schulstraße à Marktl (ou Marktl am Inn), village de Haute-Bavière, non loin de la frontière autrichienne. Il est le troisième et dernier enfant de Joseph Ratzinger (1877-1959) et de Maria Peintner (1884-1963), après Maria (1921-1991) et Georg (1924-2020)[A 1]. Il est également le petit-neveu de l'homme politique et prêtre catholique Georg Ratzinger (1844-1899). Son baptême, où il reçoit le nom de « Joseph Aloisius », a lieu quelques heures après sa naissance, à huit heures du matin du Samedi saint : comme sa marraine, Anna Ratzinger, n'a pas pu être avertie assez vite, une religieuse nommée Adelma Rohrhirsch la remplace[3].

L'enfance de Joseph Ratzinger est marquée par son père officier de gendarmerie et fervent pratiquant catholique, viscéralement hostile aux nazis qu'il considérait comme des « criminels » En 1929, la famille déménage à Tittmoning et en 1932, à Aschau am Inn. En mars 1937, son père prend sa retraite et la famille s'installe dans une maison aux abords de Traunstein. Joseph Ratzinger entre au Gymnasium (collège et lycée) de cette ville, et y apprend le latin, le grec, l'histoire et la littérature. Cette éducation a pour effet, selon Joseph Ratzinger, de « créer une attitude mentale qui résistait à la séduction d'une idéologie totalitaire »[A 2]. Il entre ensuite au petit séminaire de Traunstein en 1939, où étudiait déjà son frère Georg.

Jeunesses hitlériennes

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il est enrôlé contre sa volonté[4] dès son quatorzième anniversaire dans les jeunesses hitlériennes[5], passage devenu obligatoire depuis décembre 1936[6] pour tous les jeunes Allemands non juifs. À l'âge de 16 ans, en août 1943, il est incorporé, avec tous ses confrères du séminaire de Traunstein, dans la lutte antiaérienne (DCA) allemande[A 3]. Joseph Ratzinger se retrouve dans la section des télécommunications[A 3] et participe à la défense d'une usine Bayerische Motoren Werke AG (BMW) des environs de Munich.

En septembre 1944, il est affecté au service du travail obligatoire. Il refuse d'entrer dans la Waffen-SS, malgré les pressions, en faisant valoir son intention de devenir prêtre[Note 3]. En septembre 1944, il atteint l'âge du service militaire[A 4], et en décembre 1944, il est affecté à la Wehrmacht, dans une unité chargée de creuser des fossés antichars à la frontière austro-hongroise[A 4]. Placé sous les ordres de la Légion autrichienne, il qualifie dans ses écrits ses instructeurs de « vieux nazis » et d'« idéologues fanatiques qui [les] tyrannisaient »[7]. Apprenant le suicide d'Hitler[8], il déserte quelques jours avant la reddition allemande[A 4]. Il est ensuite interné jusqu'au 19 juin 1945 dans un camp de prisonniers de guerre à Bad Aibling, où un autre prisonnier, Günter Grass, indique qu'il pourrait bien être le Joseph, pétri de foi, qui avait été son ami et avait joué aux dés avec lui[9]. Il est libéré après six semaines d'internement et rentre à pied chez lui[A 4].

Formation à la prêtrise

Après sa libération, il commence sa formation de prêtre. C'est à cette époque que Joseph Ratzinger commence à lire les écrivains catholiques français, Paul Claudel, Georges Bernanos, François Mauriac, dont il est resté un fervent admirateur[A 5]. Il poursuit des études de philosophie et de théologie à l'université de Munich, puis à l'École supérieure de Freising. Il étudie les ouvrages de Martin Heidegger, Karl Jaspers, Friedrich Nietzsche, Martin Buber, Henri Bergson, ainsi que la pensée d'Augustin d'Hippone qui l'avait « frappé par la puissance de toute sa passion et de sa profondeur humaine »[A 5]. Entre autres professeurs, Gottlieb Söhngen et Joseph Pascher exercent

sur lui une influence notable[10].

Au cours de sa formation, il découvre de nombreux penseurs chrétiens, comme Thomas d'Aquin, qui lui fut présenté, durant son enseignement, d'une manière qu'il qualifiera de « rigide, néo scolastique », dont il décrira qu'elle était « simplement trop éloignée de mes propres questionnements »[A 5]. Au cours de ses études, il se spécialisera dans deux aspects théologiques qui auront un impact sur sa propre théologie. Le premier est l'étude de la Bible. Il considère que le « Nouveau Testament n'est rien d'autre qu'une interprétation de "la Loi, des Prophètes et des Écritures" puisée dans l'histoire de Jésus ou contenue en elle »[A 6]. Cette théorie n'est pas nouvelle. Blaise Pascal, par exemple, défend dans les *Pensées* que l'Ancien Testament est la « figure » du Nouveau Testament.

Tout événement vétéro-testamentaire prépare, préfigure un événement néo-testamentaire correspondant. Cette conception de l'unité de la Bible sera, selon son affirmation, « le centre de sa théologie »[A 6]. Le deuxième aspect est l'étude de la liturgie, qu'il considère comme l'élément vivant du Nouveau Testament, le Nouveau Testament étant selon Joseph Ratzinger « l'âme de toute théologie »[A 6]. Cette conception de la Liturgie aura un impact pendant le Concile Vatican II au cours duquel il soutiendra la réforme de la Liturgie[A 7].

Le 29 juin 1951, il est ordonné prêtre, en même temps que son frère Georg, dans la cathédrale de Freising, par le cardinal Michael von Faulhaber[A 8]. Il célèbre sa première messe solennelle le 8 juillet 1951 en l'église Saint-Oswald de Traunstein. Après une année de ministère paroissial en la paroisse du Précieux Sang, à Munich, il est nommé professeur au séminaire de Freising, avec des missions annexes d'aumônier auprès des jeunes et du service liturgique à la cathédrale.

Poursuite de ses études

Il termine sa thèse de doctorat en juillet 1953. Elle porte sur *Le Peuple et la maison de Dieu dans la doctrine ecclésiale de saint Augustin*[11]. Joseph Ratzinger devient alors docteur en théologie et prépare sa thèse d'habilitation afin de devenir professeur d'université. Sous l'influence de Gottlieb Söhngen, il fait une thèse sur les Pères de l'Église au Moyen Âge, et particulièrement sur saint Augustin et saint Bonaventure. Dans ce travail, il développe l'idée que la révélation est « un acte dans lequel Dieu se montre », mais cette révélation ne peut se réduire aux propositions qui découlent des penseurs néo scolastiques. En effet, pour Joseph Ratzinger, la révélation a une dimension subjective ou personnelle parce qu'elle n'existe que s'il y a quelqu'un pour la recevoir : « là où il n'y a personne pour percevoir « une révélation », il ne s'est produit aucune révélation, parce qu'aucun voile n'a été ôté »[A 9].

Une partie de sa conception de la révélation est alors vivement critiquée par Michael Schmaus, théologien de l'Université qui codirigeait la thèse de Joseph Ratzinger. Cette attitude est sans doute due aux rumeurs avançant que cette thèse aspirait à la modernisation de l'enseignement[A 9]. Joseph Ratzinger doit revoir son travail, en réduisant la partie sur la révélation et en recentrant sa thèse sur la théologie de l'histoire dans l'œuvre de saint Bonaventure[12]. Le 21 février 1957, il soutient sa thèse d'habilitation, en partie révisée, intitulée : *La Théologie de l'histoire chez saint Bonaventure (Die Geschichtstheologie des Heiligen Bonaventura)*. Celle-ci est acceptée et Joseph Ratzinger est nommé maître de conférences à l'université de Munich[A 10],[12].

Travaux de théologien

En 1958, après une année de travail paroissial durant laquelle il sillonne Munich à bicyclette, il est nommé professeur en dogmatique et théologie fondamentale à l'École supérieure de Freising. Il est l'un des plus jeunes théologiens d'Allemagne[A 11]. De 1959 à 1963, il est professeur titulaire de théologie fondamentale à l'université de Bonn. Sa leçon inaugurale a pour titre *Le Dieu de la foi et le Dieu des philosophes*[13]. De 1963 à 1966, il enseigne la théologie dogmatique et l'histoire des dogmes à l'université de Münster (leçon inaugurale : *Révélation et tradition*)[14].

Il participe au concile œcuménique Vatican II (quatre sessions de 1962 à 1965) en tant que

consulteur théologique (*peritus*) auprès du cardinal-archevêque de Cologne Joseph Frings, qu'il aide à préparer ses interventions[15]. L'un de ses travaux concerne la nécessité d'entreprendre une réforme du Saint-Office, qui deviendra la congrégation pour la doctrine de la foi. Le cardinal Joseph Frings fit un discours, à l'élaboration duquel Joseph Ratzinger a participé, remarqué pendant le concile Vatican II, dénonçant avec vigueur le Saint-Office en novembre 1963 affirmant que les méthodes du Saint-Office « ne sont pas en harmonie avec les temps modernes et sont une source de scandale pour le monde entier »[A 12]. Joseph Ratzinger était considéré pendant le concile comme étant réformateur. Pour Joseph Ratzinger, l'Église devait revenir aux sources de la théologie catholique en remontant à la Bible et aux Pères de l'Église afin de pouvoir revivifier l'enseignement de la théologie et permettant de revitaliser la vie catholique[A 13]. Cette revitalisation peut alors pour Joseph Ratzinger permettre d'effectuer l'*aggiornamento*, la mise à jour des pratiques, méthodes et structures de l'Église[A 14].

Selon Joseph Ratzinger, ce retour aux sources est la seule possibilité d'un dialogue authentique avec le monde moderne, l'Église étant alors « la continuation de l'histoire de la relation de Dieu avec l'homme »[A 14]. La place du ressourcement ou retour aux sources vis-à-vis de l'« *aggiornamento* » est au cœur de la conception que se font les réformateurs du Concile Vatican II[A 15], certains ne considérant pas comme essentiel ce retour aux sources du christianisme dans la recherche de la modernité. Il soutient au cours du Concile la réforme de la Liturgie. Il voit la Liturgie comme « une question de vie ou de mort » pour l'Église. La liturgie, et principalement l'Eucharistie, est la raison de l'existence de l'Église, car elle permet aux fidèles l'adoration de Dieu[A 7].

L'importance qu'il accorde à la liturgie est pour lui essentielle à la vie de l'Église. C'est ainsi que Joseph Ratzinger a développé une véritable théologie de la liturgie, s'interrogeant notamment longuement sur la place de l'art et l'importance des notions de temps et d'espace dans la liturgie[16]. Plus tard, il considérera que la réforme mise en place ne correspondait pas à celle que les pères réunis en concile avaient voulue[A 16]. La thèse presque avortée de Ratzinger sur Bonaventure et la place de la révélation de Dieu furent en grande partie reprises par le concile Vatican II, dans la constitution *Dei Verbum*[17],[A 12], qui considère que la révélation de Dieu n'est pas une simple affirmation de Dieu, mais doit être comprise comme une rencontre de Dieu avec l'homme[A 12].

Après le concile, de 1966 à 1969, il enseigne la théologie dogmatique et l'histoire des dogmes à la faculté de théologie de l'université Eberhard Karl de Tübingen, à la demande du directeur de l'université le théologien Hans Küng[A 17],[14]. Joseph Ratzinger enseigna des cours de dogmes et entreprit un projet de cours à l'intention de tous les étudiants de la faculté intitulé « Introduction au christianisme », qui deviendra un ouvrage de référence dans l'enseignement introductif de la théologie dans le monde catholique[A 18].

Au cours de ces années, un débat important prit part au sein des théologiens de l'université sur la place à donner aux théories marxistes. Le théologien Joseph Ratzinger considérait le marxisme comme une déviation de la foi biblique qui « prenait pour base l'espérance biblique mais l'inversait en gardant l'ardeur religieuse mais en éliminant Dieu pour le remplacer par l'activité politique de l'homme. L'espérance reste, mais le parti prend la place de Dieu et, en même temps que le parti, un totalitarisme qui pratique une sorte d'adoration athée prête à sacrifier à son faux dieu tout sentiment d'humanité »[A 19].

Participant au comité de rédaction de la revue catholique libérale *Concilium* qui entend prolonger les travaux de Vatican II, il a fait partie des mille trois cent soixante théologiens qui, en 1968, signent une pétition demandant une réforme du Saint-Office de façon à donner plus de droits aux théologiens suspectés d'erreur doctrinale[18].

Face à l'augmentation des tensions, comme la pétition de l'été 1969 demandant « Qu'est-ce que la croix de Jésus sinon l'expression d'une glorification sadomasochiste de la souffrance ? », conduisant Joseph Ratzinger à considérer que « quiconque voulait dans ce contexte continuer à être progressiste était contraint de renoncer à son intégrité »[A 20], il décide donc d'enseigner dans la

nouvelle université de Ratisbonne.

En 1969, il devient titulaire de la chaire de dogmatique et d'histoire des dogmes à l'université de Ratisbonne et vice-président de celle-ci. Il aura comme étudiants en doctorat plusieurs théologiens, le futur cardinal Christoph Schönborn et le jésuite Joseph Fessio[\[A 21\]](#).

Un mémorandum signé de neuf théologiens allemands, dont fait partie Ratzinger, et daté du 9 février 1970 signale une « situation alarmante au sein de l'Église ». Adressée aux évêques d'Allemagne, cette pétition affirme que « l'Église a l'obligation de procéder à une modification » au sujet du célibat des prêtres. On peut y lire : « Notre réflexion est centrée sur la nécessité d'examiner la question du célibat sous un jour critique pour l'Église latine en Allemagne et dans le monde ». Mettant en avant le criant manque de vocations et la difficulté pour l'Église de recruter de jeunes prêtres, les signataires demandent que soit étudiée la réelle nécessité de cette règle de discipline[\[19\]](#).

En 1972, il participe à la fondation de la revue théologique *Communio*, créée par plusieurs théologiens, dont Urs von Balthasar, Henri de Lubac et Jean Daniélou. Si cette revue présente comme vocation le dépassement du clivage traditionnel des théologiens entre modernistes et traditionalistes, en permettant l'émergence d'un nouveau courant qui se veut « plus ouvert » que la revue *Concilium*[\[A 22\]](#), elle est volontiers décrite comme la publication rivale de cette dernière. Le sociologue des religions Jean-Louis Schlegel explique que *Communio* a été créée pour défendre fermement, voire « inconditionnellement », un point de vue romain[\[20\]](#). À l'instar de son aînée libérale, cette revue donne la parole aux théologiens laïcs, et s'intéresse au domaine culturel[\[A 22\]](#). Il développe alors des relations avec Henri de Lubac, Jorge Medina, Louis Bouyer et Hans Urs von Balthasar[\[A 18\]](#).

Cette même année, il est également nommé à la commission théologique internationale par le pape Paul VI[\[A 18\]](#).

Archevêque et cardinal

Le 24 mars 1977, le pape Paul VI le nomme archevêque de Munich et Freising[\[21\]](#). Le 28 mai 1977, il est consacré archevêque[\[A 23\]](#) par le cardinal Alfred Bengsch[\[22\]](#). Il choisit alors comme devise la citation de la Troisième épître de Jean : *cooperatores veritatis* (coartisans de vérité). Cette devise montre l'importance qu'il place dans la recherche de la vérité, mais aussi la façon dont il envisage sa pastorale d'évêque.

Le 27 juin, lors du dernier consistoire de Paul VI, Joseph Ratzinger est nommé cardinal-prêtre avec le titre cardinalice de *Santa Maria Consolatrice al Tiburtino*[\[A 23\]](#). À sa mort, fin 2022, il est le dernier cardinal en vie nommé par le pape Paul VI.

Lors de l'assemblée synodale sur la catéchèse de 1977, il rencontre brièvement le cardinal Karol Wojtyła[\[A 24\]](#) avec lequel il échange depuis 1974 une correspondance et des livres, dont l'Introduction au christianisme que Karol Wojtyła utilisera pour préparer sa retraite de Carême[\[A 23\]](#). Le Conclave d'août 1978 leur donne, pour la première fois, l'occasion de dialoguer un peu plus longuement. Il y eut, comme le rappelle par la suite Ratzinger, « cette sympathie spontanée entre nous, et nous avons parlé (...) de ce que nous devrions faire, de la situation de l'Église »[\[A 24\]](#). Après l'élection de Jean-Paul Ier, celui-ci le nomme envoyé spécial au IIIe Congrès mariologique international, célébré à Guayaquil (Équateur), du 16 au 24 septembre 1978.

En 1980, il est rapporteur du Ve synode des évêques, sur le thème : « Les missions de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui ».

Nommé par Jean-Paul II, le 25 novembre 1981, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi et président de la Commission biblique pontificale ainsi que de la Commission théologique internationale, il renonce au gouvernement pastoral de l'archidiocèse de Munich et Freising, le 15 février 1982.

En 1983, Joseph Ratzinger est nommé président délégué de la VIe Assemblée générale ordinaire sur

le thème de « La réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Église ».

Le 5 avril 1993, le pape le promeut au rang de cardinal-évêque en lui confiant le diocèse suburbicaire de Velletri-Segni[23].

Le 6 novembre 1998, le Saint-Père approuve l'élection du cardinal Ratzinger comme vice-doyen du Collège des cardinaux, élection pendant laquelle seuls les cardinaux-évêques sont présents. En 1999, Ratzinger est nommé envoyé spécial du pape aux célébrations qui, le 3 janvier, marquent le XIIe centenaire de la création du diocèse de Paderborn, en Allemagne. Le 30 novembre 2002, le pape approuve son élection par le Collège des cardinaux, cette fois-ci en tant que doyen ; lui conférant, en plus de cette charge, le titre d'*évêque suburbicaire d'Ostie*[23].

Préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi

Généralités

Le 25 novembre 1981, quatre ans et demi après leur première rencontre, Jean-Paul II nomme le cardinal Ratzinger préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, l'un des dicastères de la curie romaine, ce qui l'amène, le 15 février 1982, à renoncer à la charge pastorale de l'archidiocèse de Munich et de Freising.

Jean-Paul II a précisé la fonction de la congrégation pour la doctrine de la foi en 1988 par la constitution apostolique *Pastor Bonus* : « La tâche propre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi est de promouvoir et de protéger la doctrine et les mœurs conformes à la foi dans tout le monde catholique : tout ce qui, de quelque manière, concerne ce domaine relève donc de sa compétence »[24]. D'après la constitution apostolique *Pastor Bonus*, la congrégation a ainsi pour mission d'aider les évêques de l'Église catholique à remplir leurs ministères d'enseignants et de docteurs de la foi[25]. La congrégation suit les différents courants théologiques, consulte des évêques et des experts, et publie des déclarations sur des problèmes doctrinaux qui sont d'actualité dans l'Église. Elle se prononce sur les doctrines qui peuvent, selon elle, être opposées aux principes de la foi et de la morale définis par le magistère de l'Église catholique[26]. La Congrégation est composée d'une vingtaine de membres, qui sont cardinaux et évêques[27].

Le poste dont Joseph Ratzinger a la charge est un des postes capitaux de la curie, mais est aussi considéré par certains comme l'un des plus impopulaires, car son titulaire passe pour un défenseur des conservateurs, un héritier de la Sainte Inquisition, un ennemi de la créativité et de l'ouverture.

Durant 23 ans, il rencontre Jean-Paul II chaque vendredi soir, pour faire le point sur le travail de la congrégation pour la doctrine de la foi. Ils se voient aussi au déjeuner du mardi, et parfois avant, pour discuter, souvent avec d'autres, des questions théologiques relatives aux documents et interventions que prépare le pape (encycliques, audience du mercredi, discours...). Des sujets comme la bioéthique, les théologies de la libération, le dialogue œcuménique sont aussi abordés[28]. Les deux hommes ont, par ailleurs, partagé de nombreux déjeuners de travail pour préparer des documents d'enseignements. L'encyclique *Veritatis Splendor*, que Joseph Ratzinger considère comme le texte théologiquement le plus élaboré du pontificat de Jean Paul II, doit beaucoup à leur collaboration[A 25].

« Je dois le niveau théologique de mon pontificat uniquement au cardinal Ratzinger. »

— Jean-Paul II

Critiques et condamnations

Ses détracteurs l'accusent d'avoir exercé sa charge d'une façon excessivement répressive[30] au lieu de faire de la Congrégation un outil de réflexion sur la doctrine et la théologie, ou un espace de dialogue où mettre les idées nouvelles à l'épreuve et aplanir les divergences, considérant au contraire beaucoup de théologiens comme un « obstacle à l'unité nécessaire à l'accomplissement de la mission de salut de l'Église » (Joseph A. Komonchak)[31].

De nombreux théologiens catholiques de grand renom ont ainsi été condamnés[32], comme Hans Küng, Edward Schillebeeckx o.p., Charles Curran, Roger Haight s.j., Andrew Fox, Eugen Drewermann, Tissa Balasuriya o.m.i., Josef Imbach, et une grande partie des théologiens de la libération comme Leonardo Boff o.f.m. et Jon Sobrino s.j.[33] La condamnation de Jon Sobrino par la Congrégation en 2007 a causé un vif émoi et la consternation chez nombre de théologiens catholiques[34]. « Le grand public, encouragé par les fantasmes de l'antique Inquisition volontiers réveillés par les médias, a surtout retenu les innombrables condamnations ou réprobations », note à ce sujet le journaliste Michel Kubler dans le quotidien catholique *La Croix*[35] lors de l'élection de Benoît XVI.

Le cardinal Ratzinger a également pour opposant le théologien suisse Hans Küng, autre participant au concile Vatican II. Celui-ci remet en question le concile Vatican I dans ses écrits, et remet en cause le dogme de l'infailibilité pontificale proclamé en 1870 par Pie IX. Hans Küng s'était vu retirer le titre de théologien catholique, perdant sa *missio canonica* en 1979, 3 ans avant l'arrivée de Joseph Ratzinger à la tête de la congrégation pour la doctrine de la foi[36],[37], son enseignement étant alors décrété non conforme à celui de l'Eglise[38]. Hans Küng continuait d'enseigner à Tübingen, mais plus en tant que professeur de théologie catholique[39].

L'opposition de Joseph Ratzinger à la théologie de la libération repose sur le fait que, pour lui, elle est « fondamentalement une herméneutique » et « semble procéder d'une fin foncière de non-recevoir opposée à la modernité »[40] dans une attitude qui, selon Juan Luis Segundo, lui-même figure importante de la théologie de la libération, met en cause « toute l'histoire de la théologie de ces derniers temps, celle de la période post-conciliaire »[41]. Le Cardinal Ratzinger convoqua le 4 septembre 1984 le théologien de la libération Leonardo Boff, à la suite de la parution de son livre qui critique l'Eglise, la considérant comme trop hiérarchisée et comme ayant « passé un pacte colonial avec les classes dirigeantes »[42]. L'année suivante, le cardinal publie un mandement sévère critiquant les graves déviations théologiques d'une partie de la théologie de la libération.

Celle-ci est accusée de trahir la cause des pauvres et de situer le mal exclusivement dans les structures économiques, sociales et politiques, de confondre la pauvreté évangélique avec le prolétariat de Marx[43]. Il critique la conception d'une Eglise du peuple qui entre dans une logique de classe, et qui porte le danger de mener à une société totalitaire[44]. En 1986 il publie une note affirmant les aspects positifs de la théologie de la libération[42]. Une de ses dernières décisions à cette fonction sera de congédier Thomas J. Reese s.j., le rédacteur en chef de la revue jésuite américaine *America*[31], considérée comme progressiste, en délicatesse avec la Congrégation depuis plusieurs années.

Dans *Le Ministère dans l'Eglise* (1980, trad. Cerf, 1981), le théologien belge Edward Schillebeeckx défend l'idée que des communautés chrétiennes privées de prêtres pourraient, par exception, choisir en leur sein un président qui serait habilité à présider à la vie de ces communautés et donc à y consacrer l'Eucharistie, sans avoir pour autant reçu l'ordination sacramentelle sur un mode classique. Cette position est condamnée par le cardinal Ratzinger dans une lettre du 13 juin 1984[45].

Dans *Plaidoyer pour le peuple de Dieu : histoire et théologie des ministères dans l'Eglise* (1985, trad. Cerf, 1987), Schillebeeckx aborde la question de la succession apostolique (c'est-à-dire le fait que l'autorité des évêques repose sur la transmission de cette autorité, par consécration, de proche en proche depuis les apôtres). Schillebeeckx affirme qu'il y a là une donnée non essentielle pour l'exercice du ministère. Cette position est condamnée par le cardinal Ratzinger dans une notification du 15 septembre 1986[46].

Selon l'historien belge Jan Grootaers, spécialiste de l'histoire de l'Eglise catholique, du concile Vatican II et de l'œcuménisme, Joseph Ratzinger « ne supporte pas le pluralisme religieux, certainement pas à l'intérieur de l'Eglise (catholique), ni avec d'autres Eglises chrétiennes, ni finalement avec les autres religions... »[47], s'opposant sur certains points aux théologiens qui incarnent ce courant, à l'instar du jésuite Jacques Dupuis[48].

Abus sexuels au sein de l'Église catholique

La fin du pontificat de Jean-Paul II est marquée par l'émergence de scandales concernant des abus sexuels commis par des prêtres sur des mineurs. Plusieurs observateurs ont relevé que le Saint-Siège avait tardé à réaliser l'étendue de ces abus[49],[50],[51]. L'habitude de traiter ces affaires en interne, et une certaine mansuétude envers des prêtres coupables, n'ont pas favorisé la reconnaissance publique des souffrances subies par les victimes[49]. Dans ce contexte, le cardinal Ratzinger semble avoir participé, dans les années 1980, comme la plupart des évêques, à la culture de la discrétion sur ces affaires[52]. Il n'a pas immédiatement pris conscience de la gravité et de l'ampleur des faits[53]. Toutefois, il semble aussi avoir été un des premiers, au sein de la curie romaine, à avoir voulu faire preuve de plus de rigueur[52],[53].

Il a proposé, d'enquêter, en 1995, sur le cardinal Hans Hermann Groër, et en 1998 sur le père Marcial Maciel, fondateur des légionnaires du Christ, tous deux soupçonnés d'abus sexuels sur des mineurs. Ces propositions n'ont pas été retenues par une partie de la curie[51],[52],[53],[54],[55],[56],[57]. Fin 2004, peu avant la mort de Jean-Paul II, Joseph Ratzinger obtient toutefois que l'enquête sur Marcial Maciel soit rouverte[58],[59],[60].

Au XXe siècle, les dossiers sur les abus commis par des prêtres étaient essentiellement traités dans les diocèses[61],[62]. Pour plusieurs vaticanistes, un tournant est pris en 2001, avec le motu proprio *Sacramentorum sanctitatis tutela* de Jean-Paul II, décrétant que les délits les plus graves contre les mœurs, doivent nécessairement être signalés par les évêques, après enquête préliminaire, à la Congrégation pour la doctrine de la foi[49],[53],[61],[62],[63]. En tant que préfet de celle-ci, Joseph Ratzinger envoie alors aux évêques la lettre *De delictis gravioribus* (*Les délits les plus graves*)[64], leur imposant de faire remonter les dossiers d'abus sexuels à Rome[61],[65].

Une plus grande transparence et des condamnations plus fermes sont ainsi préconisées[66].

Évoquant les religieuses abusées et victimes d'agressions sexuelles, le pape François cite en exemple Benoît XVI : « Le pape Benoît XVI a eu le courage de dissoudre une congrégation féminine qui avait un certain niveau de problème parce que cet esclavage des femmes s'était installé, esclavage des femmes de la part des clercs et du fondateur. Parfois le fondateur prend la liberté, vide cette liberté à des sœurs et peut alors se produire ce genre de choses ». La congrégation évoquée par le pape est l'Institut des sœurs de Saint Jean et Saint Dominique[67].

En 2019, il publie dans la revue bavaroise *Klerusblatt* et dans le quotidien italien *Corriere della Sera* un document de douze pages sur *L'Église et le scandale des abus sexuels*. Il y analyse la crise de pédophilie qui agite l'Église contemporaine et lui voit des racines soixante-huitardes, époque d'une libération sexuelle où la pédophilie était considérée comme « permise et convenable »[68].

En janvier 2022, alors que les théologiens Bernhard Sven Anuth et Norbert Lüdecke lui reprochent de ne pas avoir informé le Vatican, en 1980, de l'arrivée dans son diocèse du prêtre pédophile Peter Hullermann, Benoît XVI adresse, selon le journal allemand Bild, un document en défense aux avocats qui enquêtent sur les allégations de dissimulations d'abus sexuels dans le diocèse de Munich[69],[70]. Le 20 janvier 2022, le cabinet d'avocats Westpfahl Spilker Wastl remet son étude intitulée « Rapport sur les abus sexuels de mineurs et d'adultes vulnérables par des clercs, ainsi que par [d'autres] employés, dans l'archidiocèse de Munich et Freising de 1945 à 2019 ». Ce document met en avant quatre dossiers, y compris celui de Peter Hullermann, considérés comme mal gérés par le futur pape[71].

Affaire judiciaire

À l'été 2022, une poursuite dite déclaratoire, au civil, est déposée contre Benoît XVI, l'archevêque de Munich et de Freising ainsi que le cardinal Friedrich Wetter pour avoir couvert les agissements d'un prêtre pédophile[72]. Le plaignant est la victime de l'affaire la plus médiatisée du rapport sur les abus sexuels dans l'archidiocèse de Munich et Freising, qui a été publié en janvier 2022. L'agresseur était un multirécidiviste transféré à chaque nouveau cas[73]. Selon le porte parole du

tribunal de Traustein, Benoît XVI a décidé de se défendre devant la justice allemande par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats[74]. En mars 2023, cette poursuite est classée « faute de preuve ou en raison d'une prescription des faits »[75].

Chronologie des prises de position

En janvier 1983, lors d'un voyage à Lyon et à Paris, il déclare que « ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme », dénonce « la grande misère de la catéchèse nouvelle », qui oublie « de distinguer le texte de son commentaire » et ajoute qu'« il faut oser présenter le catéchisme comme un catéchisme », phrase qui semble alors s'appliquer directement au catéchisme français *Pierres vivantes*. Les évêques expliquent que le cardinal n'entend nullement « s'ingérer dans les affaires françaises mais traiter globalement de la situation de la catéchèse ». En 1983, il préside le VI^e synode sur le thème « réconciliation et pénitence dans la mission de l'Église ».

Son ouvrage *Entretien sur la foi* (1985) expose sa vision du catholicisme après Vatican II et notamment de ce qu'il considère comme les dérives politiques de certains courants, notamment la [théologie de la libération](#), qui justifient les mouvements révolutionnaires par des arguments religieux, ce qu'il réproche sans appel : « Certains sont tentés devant l'urgence du partage du pain, de mettre entre parenthèses et de remettre à demain l'évangélisation : d'abord le pain, la parole plus tard[76]. » Cette théologie, qui fait du message évangélique le fondement d'une lutte aux côtés des plus pauvres en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie matérielle, a souvent été perçue par le Vatican comme le résultat d'une infiltration des thèses marxistes au sein de l'Église catholique[77]. Il défend aussi les positions de l'Église sur le refus de la contraception, sur le célibat des prêtres et sur le non-accès des femmes au sacerdoce. Il a aussi développé l'idée qu'aucun [œcuménisme](#) ne saurait se construire sur la base du plus petit dénominateur commun.

En octobre 1986, le pape Jean-Paul II décide de constituer une commission de cardinaux et d'évêques pour préparer un projet de *catéchisme universel romain* et en confie la présidence au cardinal Ratzinger. Le 22 février 1987, en tant que préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, il signe l'Instruction romaine *Donum Vitae* qui affirme la position de l'Église sur les méthodes de procréation artificielles : insémination et fécondation *in vitro* et donne des critères éthiques de réflexion en la matière.

Le 27 novembre 1999, le cardinal Ratzinger participe au colloque *2 000 ans après quoi ?* [78] organisé par la Sorbonne à l'occasion des festivités du passage au XXI^e siècle. Les larges extraits de son discours *Vérité du christianisme*[79] reproduits dans le journal *La Croix* suscitent une vive réaction dans les colonnes du même journal de la part du cardinal archevêque de Bordeaux Pierre Eyt, président de la Commission doctrinale de la conférence des évêques de France, qui lui reproche de ne pas assez tenir compte des problèmes structurels de l'Église. Le 26 juin 2000, il signe un document donnant l'interprétation officielle du message de Fatima[80].

Le 6 août 2000, il publie la déclaration *Dominus Iesus* dans laquelle est affirmée la supériorité du catholicisme sur les autres confessions chrétiennes et non chrétiennes[81],[82], semblant prendre ainsi le contre-pied des efforts d'œcuménisme mis en acte avec la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* cosignée l'année précédente par le conseil (du Saint-Siège) pour l'unité des chrétiens et la Fédération luthérienne mondiale. Cinquante-trois théologiens catholiques belges protestent contre cette déclaration envisagée comme un véritable retour pré-conciliaire[83]. Une lettre envoyée en juin de la même année aux présidents des conférences épiscopales[84] présentant l'Église catholique comme l'« Église mère de toutes les Églises particulières » plutôt que comme « Église sœur », remettant en cause la déclaration de Balamand[85] avait déjà troublé le dialogue œcuménique.

Le 24 janvier 2001 la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, décide de rédiger une notification, qu'il signe, « dans le but de sauvegarder la doctrine de la foi catholique d'erreurs, d'ambiguïtés ou d'interprétations dangereuses » qu'elle a relevées dans le livre *Vers une théologie chrétienne du*

pluralisme religieux[86]. Lors d'une interview donnée à l'agence Zenit le 3 mai 2003[87], il réaffirme l'opposition du Vatican à la guerre d'Irak menée par les États-Unis, impossible d'après lui à justifier selon la doctrine de la guerre juste.

En janvier 2004, à l'occasion d'un débat avec le philosophe Jürgen Habermas à l'Académie catholique de Bavière, il reconnaît, à l'heure de la mondialisation, la « non-universalité de fait des deux grandes cultures de l'Occident, celle de la foi chrétienne et celle de la rationalité séculière[88] ».

Après avoir été perçu comme un théologien progressiste durant sa participation au concile, le cardinal Ratzinger est au moment de son élection réputé pour ses vues conservatrices sur la foi et les mœurs, sur des sujets comme l'interruption volontaire de grossesse ou l'œcuménisme. Il est parfois surnommé par les médias, de manière en réalité insultante pour lui-même et pour l'Allemagne moderne, « le Panzerkardinal »[89], allusion à son intransigeance supposée et à sa nationalité allemande[90]. Selon son biographe Peter Seewald, ce cliché est d'autant plus absurde que le cardinal Ratzinger « se considérait tout sauf comme un persécuteur ». Ainsi, immédiatement après la prise de fonction de Ratzinger, les évêques, théologiens et prêtres contestés n'auraient plus été rabroués, comme c'était le cas auparavant, mais ont été invités à Rome dans les cas importants afin de se confronter personnellement à leurs divergences d'opinion. Ratzinger aurait renforcé les droits des auteurs et donné pour la première fois aux théologiens accusés de déviation dogmatique le droit de se défendre[91].

Il est connu pour avoir une position traditionnelle vis-à-vis des pratiques homosexuelles et de l'avortement direct. Il soutient le pape Jean-Paul II contre l'avis d'une majorité d'évêques allemands, dans sa décision à la fin des années 1990 de faire fermer quelque 260 centres de « conseil pour les grossesses conflictuelles » administrés par l'Église catholique allemande. Ces centres doivent se réorganiser sous une forme associative non reconnue par l'Église.

Selon le spécialiste de l'histoire de l'Église Philippe Levillain — membre du Comité pontifical des sciences historiques et enseignant à l'université de Nanterre —, Benoît XVI est un « pape de restauration »[92], suivant le terme qu'il avait déjà utilisé en 1985 tandis qu'il était préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et qui avait été vivement critiqué alors par les défenseurs de Vatican II[93] dont, devenu pape, il appelle à une « relecture » qui vise à replacer le concile dans la continuité de la « tradition »[94].

Le 12 décembre 2012, Benoît XVI lance le premier compte Twitter du Vatican, *@pontifex*[95].

Conclave de 2005

En septembre 2005, la revue de géopolitique italienne *Limes* publie un texte présenté comme le *Journal du conclave* d'un cardinal ayant pris part au vote[97],[98]. Ce texte affirme que le cardinal argentin Jorge Mario Bergoglio aurait été son plus sérieux rival[99]. Ces chiffres auraient dû rester secrets, d'autant plus qu'avant d'entrer en conclave les cardinaux électeurs ont tous solennellement juré de ne jamais violer le secret de l'élection, sauf autorisation papale[100]. Or, dès la sortie du conclave, plusieurs cardinaux n'ont pas manqué de raconter quelques confidences et anecdotes, comme celle des difficultés de faire fonctionner le vieux poêle en fonte prévu pour brûler les bulletins, les feuilles de décompte et annoncer l'élection d'un nouveau pape grâce à une fumée blanche[101].

Au premier tour, le cardinal *papabile* Carlo Maria Martini, jésuite de 78 ans, ancien archevêque de Milan et chef de file du camp dit « progressiste », connu pour sa rigueur doctrinale mais surtout pour ses positions novatrices sur les questions sociales et pastorales et donné favori par les journalistes vaticanistes, n'aurait recueilli que 9 voix, le cardinal Jorge Mario Bergoglio, 10 et le cardinal Ratzinger, 47.

Au deuxième tour, le lendemain matin, le cardinal Carlo Maria Martini n'aurait recueilli aucune voix, le cardinal Jorge Mario Bergoglio en aurait recueilli 35 et le cardinal Joseph Ratzinger en

aurait réuni 65. Au déjeuner, le cardinal Bergoglio, par des gestes, aurait fait comprendre à ses partisans qu'il ne voulait pas être élu. Au troisième tour, le cardinal Bergoglio n'aurait recueilli que 40 voix et le cardinal Ratzinger 72, ce qui permettait d'obtenir la minorité de blocage (il faut deux tiers des voix pour être élu). Au quatrième tour, le cardinal Bergoglio, qui refusait ce blocage, n'aurait recueilli que 26 voix et le cardinal Ratzinger aurait obtenu 84 voix sur 115 cardinaux, soit 7 de plus que la majorité requise pour être élu pape. Selon le journal, l'annonce des résultats aurait été suivie d'un long silence puis saluée « d'un long et cordial applaudissement ».

Election

Après un conclave d'à peine plus de vingt-quatre heures, le 19 avril 2005, la fumée blanche apparaît sur le toit de la chapelle Sixtine à 17 h 56. À 18 h 35, le cardinal protodiacre chilien Jorge Arturo Medina Estévez annonce publiquement sur la place Saint-Pierre le traditionnel *habemus papam* et l'élection du cardinal Ratzinger comme successeur de Jean-Paul II en tant que 265^e pape sur le trône pontifical[102].

Lors de sa première apparition publique ce 19 avril 2005, avant la première bénédiction *Urbi et orbi* de son pontificat, le nouveau pape, sous le nom de Benoît XVI, prononce les mots suivants :

« Chers frères et chères sœurs, après le grand pape Jean-Paul II, Messieurs les Cardinaux m'ont élu moi, un simple et humble travailleur dans la vigne du Seigneur. Le fait que le Seigneur sache travailler et agir également avec des instruments insuffisants me console et surtout, je me remets à vos prières, dans la joie du Christ ressuscité, confiant en son aide constante. Nous allons de l'avant, le Seigneur nous aidera et Marie, Sa Très Sainte Mère, est de notre côté. Merci[103]. »

Après Albino Luciani (Jean-Paul Ier) et Karol Wojtyła (Jean-Paul II), c'est le troisième cardinal nommé par Paul VI à devenir pape. Pourtant, sur les cent quinze cardinaux ayant pris part au conclave, seuls deux n'avaient pas été nommés par Jean-Paul II.

À 78 ans, il est le pape le plus âgé au jour de sa prise de fonctions depuis Clément XII en 1730. Il s'agit du premier pape d'origine germanique depuis Victor II (1055-1057), originaire de la Souabe, et Adrien VI (1522–1523), originaire d'Utrecht (Pays-Bas espagnols, alors relevant du Saint-Empire romain germanique)[104]. La messe d'inauguration du pontificat a lieu le 24 avril 2005 en présence de nombreux hauts dignitaires de la planète. La France est représentée par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, et les États-Unis par leur président George W. Bush et ses deux prédécesseurs Bill Clinton et George Bush père. Dans sa première homélie, le pape Benoît XVI précise qu'il ne va pas livrer de « programme ». On note toutefois que, contrairement au dialogue avec le monde juif et l'œcuménisme, le dialogue avec l'islam n'est pas cité parmi ses priorités[105].

Au cours des mois qui ont suivi, le pape a mis en pratique un dicton bavarois qui recommande à un évêque d'observer pendant au moins un an et de ne rien toucher à l'administration de son diocèse. Depuis lors, le pape a renvoyé le président du conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, Michael Louis Fitzgerald, « promu » nonce apostolique en Égypte, alors qu'on le donnait comme pouvant être promu au rang de cardinal, et fusionné ce conseil avec celui de la culture[106].

Choix du nom de règne

Au cours de l'audience générale du mercredi 27 avril 2005, le pape a expliqué, en français, les raisons de son choix : « J'ai voulu m'appeler Benoît XVI pour me rattacher en esprit au vénéré pontife Benoît XV, qui a guidé l'Église au cours d'une période difficile en raison du premier conflit mondial. [...] C'est sur ses traces que je désire placer mon ministère au service de la réconciliation et de l'harmonie entre les hommes et les peuples »[107].

Mais Benoît XVI se réfère également à saint Benoît de Nursie, patron de l'Europe, fondateur de l'ordre des Bénédictins : « Le nom de Benoît évoque aussi le père du monachisme occidental, copatron de l'Europe, particulièrement vénéré dans mon pays et surtout en Bavière. Saint Benoît de Nursie avait inscrit dans sa règle de ne rien mettre au-dessus du Christ. Nous lui demanderons donc

de nous aider à rester le regard fixé sur le Christ »[108].

Armoiries et devise

Le blason figurant sur les armoiries papales, rendues publiques le 26 avril 2005, est une simplification de celui qu'il utilisait en tant qu'archevêque de Munich et de Freising, puis de préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi. Le reste du dessin présente cependant une innovation : la tiare papale qui, en signe d'humilité, n'était plus portée par les papes depuis les premières années du règne de Paul VI, mais qui restait représentée sur les armoiries papales, est désormais remplacée par une simple mitre d'évêque. La dignité papale est représentée par l'ensemble de la mitre à trois bandes, des clés de saint Pierre et du pallium archiépiscopal pendant sous le blason.

Le blason est de type « écu à calice », de gueules chapé d'or. À gauche se trouve le « Maure de Freising », une tête d'Éthiopien couronnée qui figure depuis l'évêque Conrad III en 1316 sur les blasons de l'évêché-principauté de Freising. Au centre, une coquille Saint-Jacques évoque notamment le monastère Saint-Jacques de Ratisbonne, où se trouve le séminaire de prêtres du diocèse où Joseph Ratzinger a enseigné la théologie. Elle évoque également, entre autres, les pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle et l'œuvre de saint Augustin[Note 4]. À droite figure « l'ours de saint Corbinien », l'évêque de Freising qui au VIII^e siècle a converti la Bavière païenne au christianisme[109].

Sur certains ornements liturgiques portés par le pape et sur la bannière déployée à la fenêtre de son bureau pour l'angélus dominical à partir du 10 octobre 2010, les armes papales sont représentées avec la tiare au lieu de la mitre[110],[Note 5].

Lors de la messe inaugurale du 24 avril 2005, Benoît XVI a longuement insisté sur le rôle donné au pallium[Note 6].

Benoît XVI a choisi pour devise une parole extraite de la troisième épître de saint Jean (3Jo 1. 8 [archive]) : « *Nos ergo debemus sublevare huiusmodi, ut cooperatores simus veritatis.* » (« Nous devons servir de cette manière, et être coopérateurs de la vérité[1]. »).

Pape de l'Église catholique

Organisation du Saint-Siège

Élection des papes

Le 26 juin 2007, Benoît XVI a changé les règles d'élection du pape, revenant à celles d'avant la modification décidée en 1996 par Jean-Paul II. Jean-Paul II avait en effet permis, dans le cas où aucun candidat n'aurait obtenu, au bout de 34 tours de scrutin, la majorité des deux tiers plus une voix, d'élire le nouveau pape à la majorité simple[A 26]. À la suite de la décision de Benoît XVI, le prochain souverain pontife devra donc à nouveau recueillir les deux tiers des voix des cardinaux réunis en conclave pour être élu, quel que soit le nombre de scrutins[111].

Collège cardinalice

Le 22 février 2006, il crée 15 cardinaux et le 17 novembre 2007 lors d'un nouveau consistoire, il ajoute 23 nouveaux cardinaux au collège cardinalice. Le 20 octobre 2010, il annonce la tenue d'un consistoire le 20 novembre 2010 pour créer 24 nouveaux cardinaux.

Le 6 janvier 2012, il annonce pour le 18 février 2012 un consistoire pour la création de 22 nouveaux cardinaux, dont 18 âgés de moins de 80 ans, portant à 125 le nombre des cardinaux électeurs et dépassant pour la première fois de son pontificat, de manière significative[Note 7], le nombre de 120 cardinaux électeurs qu'a fixé Paul VI. Le 24 octobre de la même année, au cours du synode sur la Nouvelle évangélisation, il annonce un nouveau consistoire pour créer six cardinaux un mois plus tard, aucun de ces cardinaux n'étant européen.

Curie

Depuis le début de son pontificat, Benoît XVI a renouvelé un grand nombre des responsables

des dicastères (équivalent des ministères) de la Curie romaine. Il a manifesté une volonté de réduire la Curie[112], volonté qui s'est concrétisée par le rapprochement sous une présidence commune de plusieurs instances. Ainsi, le président du conseil pontifical pour la culture prend également la présidence des commissions pontificales pour l'héritage culturel de l'Église et pour l'archéologie sacrée.

Il revient en revanche rapidement sur le rapprochement entre les conseils pontificaux pour la culture et pour le dialogue interreligieux engagé en 2006. De même, les conseils pontificaux « Justice et Paix » et pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement placés sous présidence commune en 2006 sont à nouveau dissociés en 2009.

Le 28 juin 2010, il annonce la création à venir d'un nouveau dicastère : le conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation[113].

Il promeut au sein de la curie plusieurs de ses anciens collaborateurs au sein de la congrégation pour la doctrine de la foi, au premier rang desquels le cardinal Tarcisio Bertone, ancien secrétaire de la congrégation, nommé secrétaire d'État et camerlingue ou Angelo Amato, également ancien secrétaire de la congrégation appelé à la tête de la congrégation pour les causes des saints. De même, le cardinal Antonio Cañizares Llovera, nommé préfet de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, et Zygmunt Zimowski, nommé président du conseil pontifical pour la pastorale des services de la santé, ont travaillé à ses côtés au sein de la congrégation pour la doctrine de la foi. Des sources vaticanes pointent que le souverain pontife se serait contenté de s'entourer de ses anciens collaborateurs sans qu'ils en aient nécessairement les compétences[92].

Benoît XVI place ainsi des hommes de confiance, mais selon le journaliste vaticaniste Sandro Magister, des secteurs entiers de la curie vont « à la dérive », notamment celui de la communication, « modèle d'improductivité[114] ». Certains analystes décrivent par ailleurs les nominations comme une prise de pouvoir des traditionalistes et des intransigeants[115] tandis que certains affirment que Benoît XVI serait *incapable de gouverner*, pointant les rapports avec les schismatiques lefebvristes dont la gestion serait tombée aux mains de l'extrême droite de la curie[92].

Benoît XVI nomme comme sous-secrétaire de la commission des ordres religieux, une femme, sœur Nicoletta Vittoria Spezzati, contribuant à féminiser la hiérarchie de l'Église catholique[116].

Accession au sacerdoce et orientations sexuelles

L'homosexualité est réprouvée dans le judaïsme comme dans le christianisme, en raison de la Bible (Lévitique). L'attitude de l'Église, surtout depuis Vatican II, consiste à écarter du sacerdoce de futurs prêtres éventuellement homosexuels tout en évitant d'avoir une attitude de rejet à l'égard des homosexuels.

Benoît XVI a entériné le 31 août 2005 les dispositions de la lettre de la Congrégation pour l'Éducation et les a rendues effectives à la date du 4 novembre 2005. Ce texte, tout en réitérant la nécessité d'éviter « à l'égard des homosexuels toute marque de discrimination injuste », stipule que les séminaristes se verront dorénavant soumis, au cours de leurs études, à une enquête en vue de déceler s'ils « pratiquent l'homosexualité, ou s'ils présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou s'ils soutiennent ce qu'on appelle la [culture gay](#)[117] ». Cette enquête sera réalisée sous l'autorité de la hiérarchie[118],[119].

Le 17 avril 2008, Benoît XVI fait une distinction nette entre pédophilie et homosexualité[120].

Pourtant, le 12 avril 2010, Tarcisio Bertone, cardinal secrétaire d'État du Saint-Siège, déclare que les scandales de pédophilie qui secouent l'Église sont liés à l'homosexualité : « De nombreux psychologues et psychiatres ont démontré qu'il n'y avait aucun lien entre le célibat et la pédophilie, et beaucoup d'autres, m'a-t-on dit récemment, qu'il y avait une relation entre l'homosexualité et la pédophilie ». Il précise que « le pape prendrait bientôt des initiatives audacieuses sur les affaires de pédophilie dans l'Église »[121]. Le 14 avril, le Vatican indique qu'il n'est « pas compétent pour faire

des affirmations psychologiques ou médicales[122],[123] », mais publie dans le même temps des chiffres appuyant la position de Tarcisio Bertone[122].

Action pastorale

Béatifications et canonisations

Le 13 mai 2005, il annonce le début du procès en béatification de Jean-Paul II, en exerçant sa prérogative de ne pas tenir compte du délai de cinq ans après la mort normalement requis par le droit de l'Église.

Contrairement à Jean-Paul II, mais conformément à l'usage ancien, Benoît XVI ne préside pas lui-même les cérémonies de béatifications, à l'exception de celles de Jean-Paul II et de John Henry Newman. Dans la lignée de son prédécesseur, le pape Benoît XVI continue, mais à un rythme beaucoup plus lent, de canoniser les chrétiens et chrétiennes qui peuvent être considérés comme modèles de vie évangélique.

Exhortations publiques

En mai 2005, il réduit et fait contrôler les initiatives œcuméniques des franciscains d'Assise[124].

Dans son premier message de Noël, adressé au monde depuis la loggia centrale de la basilique Saint-Pierre de Rome, le 25 décembre 2005, le pape Benoît XVI appelle l'humanité du 3^e millénaire à un « réveil spirituel », sans lequel a-t-il dit « l'homme de l'ère technologique risque d'être victime des succès mêmes de son intelligence ».

Le 22 février 2007, il publie une exhortation apostolique post-synodale du nom de *Sacramentum Caritatis* qui vise à défendre la beauté et la nécessité du culte eucharistique, central dans la liturgie chrétienne.

En juin 2008, d'après une dépêche de l'AFP[125], reprise par certains journaux[126], le pape lance un mouvement de réhabilitation de la communion à genoux, dans les mots comme dans les faits, déclarant[125] vouloir « revenir à la génuflexion » et évoquant « l'urgence de donner à nouveau l'hostie aux fidèles directement dans la bouche », ce qu'il a effectué lors d'une messe à Brindisi le 15 juin 2008[127]. Il apparaît toutefois, d'après le journal *La Croix*, que les propos « l'urgence de donner à nouveau l'hostie aux fidèles directement dans la bouche » n'ont pas été tenus en juin 2008 par le pape, mais ont été prononcés en février 2008 par Malcolm Ranjith, secrétaire de la Congrégation pour le culte divin. Quant au passage sur la génuflexion, il ne concernait pas la communion mais l'adoration du Saint-Sacrement (homélie de Benoît XVI du 22 mai 2008)[128].

Le 30 septembre 2010, il signe l'exhortation *Verbum Domini* dont le but est de réaffirmer le lien profond entre l'Esprit saint et la parole de Dieu ainsi que de clarifier la position de l'Église face à celle-ci[129]. Le 19 novembre 2011 paraît l'exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, dans laquelle le pape Benoît XVI insiste sur le rôle de chaque membre de la famille, mais aussi et surtout sur le rôle de l'Église en Afrique et sur la vision africaine du monde et de la religion[130].

Le 14 septembre 2012, le Saint-Père publie la quatrième et dernière exhortation de son pontificat, intitulée *Ecclesia in Medio Oriente* et dans laquelle il défend l'œcuménisme, le rôle de l'Église au Moyen-Orient ainsi que les relations entre l'Église catholique romaine et les Églises catholiques orientales[131].

Voyages et pèlerinages

Lors de son pontificat, Benoît XVI effectue de nombreux voyages hors d'Italie : en Allemagne, Pologne, Espagne, Turquie, Brésil, Autriche, États-Unis, Australie, France, Cameroun, Angola, Terre sainte, Jordanie, Tchèque, Malte, Portugal, Chypre, Grande-Bretagne, Croatie, Bénin, Mexique, Cuba et au Liban[132].

Il réalise également une trentaine de voyages en Italie. En 2005, il se rend à Bari pour la clôture du XXIV^e Congrès eucharistique national italien, en 2006 à Manoppello afin de visiter le sanctuaire

de la Sainte-Face et à Vérone pour le IVe Congrès ecclésial national de l'Église italienne. En 2007 il se rend à Vigevano, à Pavie, à Assise pour célébrer le 7e centenaire de la conversion de saint François, à Lorette pour la rencontre Agora 2007, à Velletri et à Naples pour la rencontre internationale pour la Paix. En 2008, il effectue un voyage à Savone et Gênes puis en Sardaigne et à Pompéi pour se rendre au sanctuaire pontifical.

En 2009, il se rend dans la région italienne des Abruzzes touchée par un puissant séisme, à Cassino et au Mont-Cassin, à San Giovanni Rotondo, Viterbe et Bagnoregio et enfin à Brescia et Concesio pour l'inauguration du nouveau siège de l'Institut Paul-VI. En 2010, il visite les villes de Turin, Sulmona, Carpineto Romano et Palerme.

En 2011, il exécute quatre déplacements officiels en Italie : à Aquileia et Venise, Saint-Marin-Montefeltro, Lamezia Terme et Serra San Bruno et enfin à Assise. En 2012, il se rend à Arezzo, La Verna et Sansepolcro, puis organise les visites pastorales à l'occasion de la VIIe Rencontre mondiale des Familles à Milan ainsi que pour se rendre sur les zones frappées par les tremblements de terre en Émilie-Romagne.

Pour le dernier voyage officiel de son pontificat, le 4 octobre 2012, il se rend à Lorette pour célébrer le 50e anniversaire du voyage de Jean XXIII dans cette ville[133].

Journées mondiales de la jeunesse

Après la disparition de Jean-Paul II, plusieurs commentateurs doutent du fait que son successeur maintienne ce type de rencontres, dont le format paraissait taillé sur mesure pour le pape défunt. Benoît XVI participe cependant aux JMJ de Cologne en 2005, puis établit de nouveaux rendez-vous en 2008, 2011 et 2013. Il introduit ses propres innovations : adoration eucharistique à partir de 2005, et confession sacramentelle de quelques jeunes par le pape en personne à partir de 2011[134].

Mesures concernant les abus sexuels sur mineurs

Le pontificat de Benoît XVI est marqué par la révélation de plusieurs scandales concernant des abus sexuels commis par des prêtres sur des mineurs. Si la plupart de ces faits se sont surtout produits dans les décennies précédentes, leur mise au jour a lieu essentiellement dans les années 2000. En 2002, ces affaires avaient déjà fait grand bruit aux États-Unis et amené les évêques américains à prendre des mesures importantes pour limiter les risques d'abus[62].

D'après Henri Tincq, le pape Benoît XVI a, à plusieurs reprises, manifesté son intransigeance concernant les affaires d'abus sexuels[135]. Peu avant son élection en 2005, il dénonce les « souillures dans l'Église » et particulièrement parmi les prêtres[136],[135]. Dès le début de son pontificat, il a des mots de compassion à l'égard des victimes[135]. À bord de l'avion qui le conduit à Washington, le 15 avril 2008, le pape se dit particulièrement honteux de tous les cas relevés dans l'Église, ajoutant « qu'un pédophile ne peut pas être prêtre »[135]. Au cours de ce voyage aux États-Unis, il rencontre des victimes de prêtres, geste qu'il renouvellera en Australie, en juillet 2008[135], au Vatican, en avril 2009, où il reçoit des Amérindiens venus du Canada[137] et à Malte, en avril 2010[65]. Pour le journaliste vaticaniste Giancarlo Zizola, Benoît XVI « a prôné la tolérance zéro, engagé les évêques à dénoncer les prêtres fautifs et permis une assistance matérielle aux victimes »[66].

En 2009 et en 2010, c'est en Europe que les affaires sont révélées, essentiellement en Irlande, en Allemagne, Autriche, Pays-Bas et en Belgique[62],[138]. Benoît XVI remet en cause collectivement les épiscopats des pays concernés par les scandales[135]. En février 2010, il convoque, de manière exceptionnelle, l'ensemble des évêques catholiques irlandais, ceux-ci étant accusés par les rapports Murphy et Ryan[135]. Le mars 2010, le pape rend publique la *Lettre pastorale aux catholiques irlandais*[139], où il aborde ces questions douloureuses[140],[136],[61]. Il y redit sa compassion pour les victimes. Il comprend qu'il leur soit difficile de pardonner ou de se réconcilier avec l'Église[139]. Le pape reconnaît la responsabilité des évêques et condamne vivement les prêtres coupables[140],[139]. Benoît XVI identifie plusieurs facteurs à cette crise : des

procédures inadéquates pour évaluer les candidats au sacerdoce et à la vie religieuse, des manquements dans la formation des séminaristes, une tendance à favoriser, dans la société, le clergé et d'autres figures d'autorité, une « préoccupation déplacée » pour la réputation de l'Église, la non-application des peines canoniques en vigueur[139],[Note 8]. Il demande aux évêques « d'appliquer les normes du droit canonique en affrontant les cas d'abus sur les enfants » et de « continuer à coopérer avec les autorités civiles »[139]. Il encourage les prêtres et les religieux innocents qui sont parfois perçus comme « coupables par association » en raison de la faute de leurs confrères[139].

En mai 2010, lors de son voyage vers le Portugal, le pape répond à une question d'un journaliste à propos des abus sexuels commis par des prêtres et religieux. Benoît XVI déclare « que la plus grande persécution de l'Église ne vient pas d'ennemis extérieurs mais naît du péché de l'Église. » Pour le pape, l'Église a donc un profond besoin de réapprendre la pénitence et d'accepter la purification. Il rappelle l'importance du pardon dans l'Église, tout en insistant sur la nécessité de la justice, soulignant que « le pardon ne remplace pas la justice »[141],[Note 9].

Enseignements

Vision de Vatican II

Benoît XVI a été l'un des acteurs du concile Vatican II. Il déclare : « J'ai vécu, moi aussi, l'époque du concile Vatican II. J'étais dans la basilique Saint-Pierre avec beaucoup d'enthousiasme ». Il raconte ainsi sa vision de l'après-concile, qui est selon lui toujours difficile et faite de crises, dans un entretien avec des prêtres lors de ses vacances le 24 juillet 2005[142].

Le lendemain de son élection en tant que pape, il affirme que « la mise en œuvre du concile Vatican II » est sa priorité « en continuité fidèle avec la tradition bimillénaire de l'Église », phrase qui a été très commentée. Benoît XVI critique ainsi la vision du concile Vatican II qui serait une rupture dans l'histoire de l'Église. Il y voit au contraire non pas une rupture radicale, mais un « renouveau dans la continuité » de l'Église. Benoît XVI dans une intervention du 22 décembre 2005 s'explique plus longuement[143] ; il dénonce une vision du concile Vatican II qu'il nomme un certain « esprit du concile », qui opposerait « la lettre et l'esprit du Concile », un débat central qui divise l'intérieur de l'Église depuis quarante années entre ceux qui se réjouissent de voir que l'Église catholique romaine s'est « ouverte au monde » (l'esprit du concile) et ceux qui déplorent sa perte de substance et appellent à un nouvel enracinement (ceux qui ne voient que la lettre du concile). Benoît XVI considère donc que l'Église a, avec le concile Vatican II, « maintenu et approfondi sa nature intime et sa profonde identité ». Il affirme ainsi que « Ceux qui attendaient avec ce “oui” fondamental à l'époque moderne (du concile Vatican II) que toutes les tensions disparaissent, et que l'ouverture au monde se transforme en une pure harmonie ont sous-évalué les tensions intérieures et aussi les contradictions de cette époque moderne[144] ».

Le théologien Hans Küng, qui fut une cheville ouvrière du concile en même temps que Joseph Ratzinger, estime en 2009 que les enseignements du concile sont mis à mal par ce qu'il considère comme étant différentes erreurs de Benoît XVI, notamment dans les relations interreligieuses en soulignant que les dignitaires juifs ou musulmans ont perdu confiance à ce sujet. Il estime par ailleurs que le type de gouvernement absolutiste de l'Église est anachronique et que celle-ci s'engage à nouveau dans la voie de la « réaction », de l'anti-modernisme et du retour « vers le Moyen Âge »[145].

Benoît XVI revient une dernière fois sur sa vision des difficultés de réception du concile, peu après avoir annoncé sa renonciation. Selon lui, les médias ont véhiculé une image déformée, une « traduction banalisante » de la réalité du concile, ramenée à des questions de luttes de pouvoir (par exemple à sa répartition entre pape, évêques et laïcs), ou à des lectures purement profanes, comme dans le cas des questions de liturgie. Selon Benoît XVI, cette « herméneutique politique », sans rapport avec le « concile réel » vécu par les Pères, est celle qui s'est longtemps imposée. Il conclut cependant : « 50 ans après le concile, nous voyons ce concile virtuel se perdre et le vrai concile apparaître avec toute sa force spirituelle »[1]

Encycliques

Deus Caritas Est

Le **25 janvier 2006**, il publie sa première encyclique *Deus Caritas Est, Dieu est amour*. Dans cette encyclique le pape tente d'expliquer le sens chrétien de l'Amour, critiquant le fait que le nom de Dieu soit associé à la vengeance ou la violence. Pour cela il parle de l'Amour que l'Église doit transmettre. L'encyclique obtient un succès éditorial (vendue à plus de 1,45 million d'exemplaires).

Spe Salvi

Le 30 novembre 2007, Benoît XVI publie sa seconde encyclique : *Spe Salvi* (Sauvés par l'Espérance) qui est une réflexion sur le thème de l'espérance chrétienne, prenant comme référence la Lettre de Saint Paul aux Romains, « c'est en espérant que nous avons été sauvés » (chapitre VIII verset 24).

Caritas in Veritate

Une encyclique consacrée aux problèmes sociaux[149] intitulée *Caritas in Veritate (L'amour dans la Vérité)* signée par le pape le 29 juin 2009 a été rendue publique le 7 juillet[150]. Elle traite du développement humain intégral, et aborde notamment la question de la fraternité et du développement économique en liaison avec la société civile, ainsi que le développement des peuples et le respect de l'environnement.

Ces questions sont abordées d'une façon globale, comme le montre cet extrait de l'encyclique :

« La faim ne dépend pas tant d'une carence de ressources matérielles, que d'une carence de ressources sociales, la plus importante d'entre elles étant de nature institutionnelle. Il manque en effet une organisation des institutions économiques qui soit en mesure aussi bien de garantir un accès régulier et adapté du point de vue nutritionnel à la nourriture et à l'eau, que de faire face aux nécessités liées aux besoins primaires et aux urgences des véritables crises alimentaires, provoquées par des causes naturelles ou par l'irresponsabilité politique nationale ou internationale. Le problème de l'insécurité alimentaire doit être affronté dans une perspective à long terme, en éliminant les causes structurelles qui en sont à l'origine et en promouvant le développement agricole des pays les plus pauvres à travers des investissements en infrastructures rurales, en systèmes d'irrigation, de transport, d'organisation des marchés, en formation et en diffusion des techniques agricoles appropriées, c'est-à-dire susceptibles d'utiliser au mieux les ressources humaines, naturelles et socio-économiques les plus accessibles au niveau local, de façon à garantir aussi leur durabilité sur le long terme. Tout cela doit être réalisé en impliquant les communautés locales dans les choix et les décisions relatives à l'usage des terres cultivables »[

Dialogue œcuménique

Relations avec les orthodoxes

Le 1er mars 2006, Benoît XVI prend la décision de renoncer au titre de « patriarche de l'Occident »[152]. Ce renoncement a deux objectifs, le premier est de ne retenir que le titre universel du pape et non plus que celui de patriarche de l'Occident, la deuxième raison vise à se rapprocher des chrétiens orthodoxes, car le titre de patriarche de l'Occident a été créé en grande partie par opposition au patriarche d'Orient, et donc orthodoxe[153].

Des échanges de lettres entre Benoît XVI et le patriarche de Moscou Alexis II sont publiés le 16 mars 2006. Cet échange montre un début de rapprochement, Benoît XVI voulant « une collaboration plus intense dans un esprit de vérité et de charité » ; le patriarche quant à lui affirme que l'Occident « est confronté à de graves défis qui exigent des engagements communs ». Les relations entre Jean-Paul II et Alexis II étaient beaucoup plus tendues[154].

Le 28 juin 2008, le patriarche œcuménique de Constantinople, Bartholomée Ier, assiste à Rome, aux côtés de Benoît XVI, à l'ouverture de l'année paulinienne commémorant le deuxième millénaire de la naissance de [Paul](#)[155].

Relations avec les anglicans

Le 23 novembre 2006, le pape et l'archevêque de Canterbury Rowan Williams, chef de l'Église anglicane, ont reconnu l'existence dans une déclaration commune de « sérieux obstacles au progrès œcuménique ». Ils s'engagent cependant à « poursuivre le dialogue ». Les deux chefs religieux ont aussi appelé leurs fidèles à témoigner et agir ensemble pour « la paix au Proche-Orient et dans d'autres parties du monde »[156].

Durant le pontificat se poursuit le dialogue avec la Communion anglicane traditionnelle, fondée en 1991 à la suite de divergences au sein de la Communion anglicane. Elle revendique plusieurs centaines de milliers de fidèles[157] répartis en 33 évêchés dans 44 pays, parlant plus de sept langues. La Communion anglicane traditionnelle formule, le 5 octobre 2007, une demande de « rattachement » à l'Église catholique romaine sur le principe d'une communion « pleine, entière et sacramentelle »[158]. Cette demande a été prise en considération par le Saint-Siège, en octobre 2009[159], avec l'annonce de la publication de la constitution apostolique *Anglicanorum Coetibus* destinée à faciliter la communion entre Rome et les groupes anglicans[160].

Le 4 novembre 2009, Benoît XVI signe la constitution apostolique *Anglicanorum Coetibus* (*À des groupes d'anglicans*)[161] qui fournit un cadre dans lequel des groupes de fidèles anglicans peuvent rejoindre la communion catholique. Cette constitution crée une structure canonique spécifique destinée à accueillir et intégrer des institutions et groupes anglicans au sein de l'Église catholique romaine, tout en assurant « que soient maintenues au sein de l'Église catholique les traditions liturgiques, spirituelles et pastorales de la Communion anglicane, comme un don précieux qui nourrit la foi des membres de l'ordinariat et comme un trésor à partager » (AC, iii). La Constitution est signée par le pape Benoît XVI le 4 novembre 2009, et publiée le 9 novembre[162]. Elle avait été annoncée conjointement le 20 octobre 2009[163], à Rome, par le cardinal William Levada, et à Londres, par Rowan Williams (archevêque de Canterbury) et Vincent Nichols (archevêque catholique de Westminster). Le 15 janvier 2011, pour permettre l'application de la constitution apostolique *Anglicanorum Coetibus*, la congrégation pour la doctrine de la foi érige *l'ordinariat personnel de Notre-Dame de Walsingham* destiné aux anglicans qui veulent entrer dans la communion catholique. Son territoire correspond à celui de la Conférence épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles. Cette structure canonique donne la possibilité aux ex-anglicans d'être en pleine communion avec l'Église catholique tout en conservant au sein de celle-ci des traditions liturgiques, spirituelles et pastorales anglicanes[164].

Relations avec le judaïsme

Le 29 mai 2006, au cours d'un voyage en Pologne, pays de son prédécesseur, le pape Benoît XVI se rend à Auschwitz, visite hautement symbolique du fait de sa nationalité allemande[165]. En février 2008, le pape Benoît XVI, dans sa volonté de permettre l'ancien rite de la messe en latin, a décidé de maintenir, avec quelques modifications, une prière pour la « conversion des juifs » contenue dans le missel en latin pour le Vendredi saint. Cette autorisation suscite alors des protestations de la part de membres de la communauté juive[166]. En avril 2008, lors de son voyage aux États-Unis, le pape — lors d'une visite initialement non prévue — a rencontré la communauté juive, et visité une synagogue à New York, adressant un message à la communauté juive[167]. À cette occasion, il a affirmé vouloir « réitérer l'engagement de l'Église au dialogue qui, en quarante ans, a conduit à changer fondamentalement, et à améliorer, nos relations ».

Au printemps 2009, Benoît XVI s'est rendu en Israël et en Jordanie. Au mémorial de Yad Vashem, il a prononcé le mot de « Shoah » dans son discours et parlé sans ambiguïté des « six millions de Juifs » assassinés par les nazis. En août 2009, Benoît XVI affirme que les camps d'extermination nazis sont des « symboles de l'enfer sur la terre »[168].

Le 17 janvier 2010, Benoît XVI renouvelle la visite que Jean-Paul II avait faite, 23 ans plus tôt, à la synagogue de Rome ; le contexte en est plus difficile, à la suite du projet de béatification de Pie XII[169]. Lors de son discours, le pape rappelle que Pie XII a sauvé des Juifs

« de façon souvent cachée et discrète » et le président de la communauté juive de Rome, Riccardo Pacifici répond que « le silence de Pie XII durant la Shoah » demeure douloureux[170].

Après sa renonciation, le 11 février 2013, le grand rabbin ashkénaze d'Israël, Yona Metzger, affirme que son pontificat a permis « une diminution des actes antisémites dans le monde »[171].

Relations avec l'islam

Discours de Ratisbonne et ses conséquences

Le 12 septembre 2006, dans son discours à l'université de Ratisbonne, le pape déplore énergiquement toute violence commise pour des desseins religieux. Dans son discours, le pape signifie que Dieu est le Verbe, le Logos, la Raison primordiale. Or, la raison s'oppose à la violence et aux passions.

Dans ce discours, il cite notamment l'empereur byzantin Manuel II Paléologue (1391-1425) : « (...) l'empereur, avec une rudesse assez surprenante qui nous étonne, s'adresse à son interlocuteur simplement avec la question centrale sur la relation entre religion et violence en général, en disant : « Montre-moi donc ce que Mahomet a apporté de nouveau, et tu y trouveras seulement des choses mauvaises et inhumaines, comme son mandat de diffuser par l'épée la foi qu'il prêchait ». L'empereur, après s'être prononcé de manière si peu amène, explique ensuite minutieusement les raisons pour lesquelles la diffusion de la foi à travers la violence est une chose déraisonnable. La violence est en opposition avec la nature de Dieu et la nature de l'âme. »[172]. Cette citation des propos de Manuel II dans son discours déclenche de vives réactions politiques et religieuses dans le monde, majoritairement négative dans les pays à majorité musulmane, plutôt positive dans les pays occidentaux prenant la défense du pape au nom du dialogue religieux et de la liberté d'expression. Les réactions prennent la forme de manifestations populaires et parfois d'actes violents allant jusqu'aux meurtres de chrétiens dans des pays à majorité musulmane comme l'Irak et la Somalie[173],[174].

Une annonce officielle du Vatican le 16 septembre, et Benoît XVI lui-même le lendemain, soulignent que cette citation de l'empereur Manuel II ne représentait pas les convictions personnelles du pape[175],[176]. Ces déclarations et une initiative diplomatique du Vatican apaisent en partie les critiques, dont celles venant d'Iran et de Malaisie[177].

Le 20 septembre, lors de l'audience générale à Rome, le pape revient à nouveau sur le discours qu'il a tenu à Ratisbonne. Il rappelle son « profond respect » pour les grandes religions, « et donc aussi pour les musulmans qui "adorent le Dieu unique". » Il insiste sur l'idée centrale de son discours : « Ce ne sont pas la religion et la violence qui vont ensemble, mais la religion et la raison ». Il souhaite aussi que ce discours et le débat qui a suivi puissent « constituer une impulsion et un encouragement à un dialogue positif, même autocritique, aussi bien entre les religions qu'entre la raison moderne et la foi des chrétiens »[178]. Cette invitation au dialogue est entendue par des personnalités musulmanes. Un mois après le discours de Ratisbonne, 38 savants musulmans écrivent une lettre ouverte au pape, en vue « de parvenir à une compréhension mutuelle »[179]. En octobre 2007, 138 personnalités musulmanes envoient au pape, et aux responsables des autres confessions chrétiennes, une lettre ouverte intitulée *Une parole commune entre vous et nous*[180], [181]. Cette initiative est suivie de la création d'un *forum permanent de dialogue catholico-musulman* dont la première session se tient à Rome, du 4 au 6 novembre 2008[180].

Rencontre avec des responsables musulmans

Le 6 novembre 2007, le pape reçoit Abdallah Ier, roi d'Arabie saoudite. C'est la première fois qu'une rencontre a lieu entre un pape et un souverain de ce pays, gardien des lieux saints de l'islam. L'entrevue a pour objet le dialogue interreligieux, avec en toile de fond la question de la liberté religieuse pour les chrétiens présents en Arabie saoudite[182].

En mai 2009, lors de son voyage en Jordanie, précédant son séjour en Israël, le pape rencontre le prince Ghazi Bin Muhammad Bin Talal, cousin du roi Abdallah II, et inspirateur de la lettre *Une*

parole commune entre vous et nous. Ce dernier rappelle la blessure qu'a représentée pour les musulmans la citation de Manuel II dans le discours de Ratisbonne. Il remercie le pape d'avoir exprimé des regrets après son discours et note que « les musulmans ont aussi particulièrement apprécié l'éclaircissement donné par le Vatican, selon lequel ce qui a été dit à Ratisbonne ne reflétait pas l'opinion de Votre Sainteté, mais était simplement une citation dans un discours académique »[180].

Pistes dans le dialogue avec l'islam

Dans l'**exhortation apostolique** post-synodale *Verbum Domini*, parue en novembre 2010, le pape souhaite que « les rapports inspirés par la confiance, qui se sont instaurés depuis plusieurs années entre chrétiens et musulmans, se poursuivent et se développent dans un esprit de dialogue sincère et respectueux ». Il retient aussi les pistes de dialogue proposées par les évêques présents au Synode comme « le respect de la vie en tant que valeur fondamentale, et celui des droits inaliénables de l'homme et de la femme et de leur égale dignité » et la « contribution des religions au bien commun ». Le Synode envisage aussi de favoriser des rencontres entre chrétiens et musulmans afin qu'ils se connaissent mieux mutuellement[183].

Les conditions de ce dialogue sont celles qui, pour le pape, prévalent dans le dialogue entre les différentes religions, comme « la nécessité que soit assurée de manière effective à tous les croyants la liberté de professer leur propre religion en privé et en public, ainsi que la liberté de conscience ». Benoît XVI rappelle ainsi les paroles de Jean-Paul II aux musulmans à Casablanca, lors de son voyage au Maroc en août 1985 : « le respect et le dialogue requièrent la réciprocité dans tous les domaines, surtout en ce qui concerne les libertés fondamentales et plus particulièrement la liberté religieuse. Ils favorisent la paix et l'entente entre les peuples »[183].

Relations avec le bouddhisme

Le **13 octobre 2006**, le pape Benoît XVI reçoit le 14^e dalaï-lama, chef spirituel bouddhiste du Tibet dans le cadre d'une « rencontre privée, de courtoisie, aux contenus religieux »[184]. Le **13 décembre 2007**, il devait également recevoir le dalaï-lama au Vatican[185]. Cependant, à la suite d'une pression du gouvernement chinois, le Vatican déclare que le pape n'envisage pas de rencontrer le dalaï-lama à cette date, soulevant une critique[186]. Le dalaï-lama a déclaré qu'il était désolé de ne pas voir le pape pendant sa visite de 10 jours en Italie[187].

Relations avec les Amérindiens

Le 13 mai 2007, dans son discours d'ouverture de la Cinquième Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et caribéen, à Aparecida, au Brésil, Benoît XVI nie que « l'annonce de Jésus et de son Évangile ait comporté une aliénation des cultures précolombiennes ou cherché à imposer une culture étrangère ». Il affirme ensuite que « sans le savoir, les Indiens cherchaient le Christ dans leurs riches traditions religieuses. Le Christ était le sauveur auquel ils aspiraient silencieusement. Avec l'eau du baptême (...), l'Esprit saint est venu féconder leurs cultures, les purifiant et développant les nombreuses semences que le Verbe incarné avait mises en eux »[188]. Il cite alors la doctrine catholique sur les religions non chrétiennes, provoquant la protestation de responsables religieux ainsi que d'historiens, de théologiens, d'associations et d'experts des communautés amérindiennes[189]. Plus tard, il déclare que les Conquistadores ont commis de graves crimes que l'Église a déjà dénoncés par le passé[190].

Le 21 octobre 2012, il canonise l'agnière Kateri Tekakwitha qui devient alors la première sainte amérindienne[191].

Écologie et environnement

Comme son prédécesseur, Benoît XVI a pris position à de nombreuses reprises sur les problèmes d'écologie et d'environnement - la sauvegarde de la Création - tout au long de son pontificat[192].

Dans l'encyclique *Caritas in veritate* sur le développement humain intégral (2009), il consacre un chapitre entier aux « devoirs des peuples, droits et devoirs, environnement » (chapitre IV). Il alerte

sur les devoirs qu'engendre le rapport de l'homme avec l'environnement naturel : « Le thème du développement est aussi aujourd'hui fortement lié aux devoirs qu'engendre le rapport de l'homme avec l'environnement naturel. Celui-ci a été donné à tous par Dieu et son usage représente pour nous une responsabilité à l'égard des pauvres, des générations à venir et de l'humanité tout entière » (§ 48). Il identifie les relations entre l'environnement et le social : « Toute atteinte à la solidarité et à l'amitié civique provoque des dommages à l'environnement, de même que la détérioration de l'environnement, à son tour, provoque l'insatisfaction dans les relations sociales » (§ 51)[193].

Dans son message pour la journée mondiale de la paix 2010, il a exprimé sa préoccupation pour la destruction de l'environnement de nombreuses régions de la planète du fait de l'action de l'homme, d'une façon qui compromet sérieusement l'écosystème. Le pape a relié un appel moral fort à la solidarité, sur la base de la reconnaissance de la destination universelle des biens de la Création, qui concerne aussi les pauvres et les générations à venir. Lors des Journées mondiales de la jeunesse de Sydney en juillet 2008, Benoît XVI a expliqué quels sont les fondements d'une écologie humaine qui tienne compte aussi bien de l'environnement naturel que social. Il a affirmé que cette crise de l'écologie naturelle et de l'écologie sociale est due au fait que « la liberté et la tolérance sont très souvent séparées de la vérité »[194]

La notion d'écologie humaine (ou écologie de l'Homme), énoncée lors des vœux de Noël 2008 du pape, a provoqué selon *Le Journal du dimanche* « la colère des associations homosexuelles »[195].

Un ouvrage rassemblant les textes clés de Benoît XVI sur l'écologie intégrale est paru en 2024 : *L'homme au cœur de la création* [19]

Autres prises de position publiques

Politique

D'une façon générale, le pape n'a pas pris autant que son prédécesseur part au débat politique. Certains choix religieux ont cependant des échos politiques lisibles – ainsi, la canonisation de religieux espagnols tués au cours de la guerre d'Espagne au moment où le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero reconnaissait les combattants républicains.

Son enfance et l'arrivée d'Hitler au pouvoir démocratiquement sont analysées par Joseph Ratzinger comme la perte en Allemagne des convictions chrétiennes, qui disparaissaient et n'ont pas su faire face à l'idéologie nazie. La foi d'une communauté robuste et orthodoxe, comme celle de son père, est, selon lui, plus à même de résister aux idéologies[A 27]. La faiblesse de la démocratie malgré la république de Weimar conduit à développer une conception de la démocratie à qui il faut, pour bien fonctionner, de la vertu[A 28].

Relations internationales

Le **1er janvier 2006**, au cours de la messe célébrée au Vatican, à l'occasion de la Journée mondiale de la paix, Benoît XVI a appelé l'Organisation des Nations unies (ONU) à une conscience renouvelée de ses responsabilités pour promouvoir la justice, la solidarité et la paix dans le monde.

Sur l'épidémie de sida en Afrique

Le 17 mars 2009, dans l'avion qui l'amène en [Afrique](#)[197], Benoît XVI déclare : « Je dirais qu'on ne peut pas vaincre ce problème du sida uniquement avec de l'argent, qui est nécessaire. S'il n'y a pas l'âme, si les Africains ne s'aident pas, on ne peut le résoudre en distribuant des préservatifs. Au contraire, ils augmentent le problème[Note 10]. »[198]. Il ajoute que la solution au problème de l'épidémie ne peut se trouver que dans l'« humanisation de la sexualité » et un « nouveau spirituel » des relations humaines d'une part, et d'autre part dans un dévouement total envers les personnes qui souffrent[199].

Ces propos sont très critiqués par des organisations s'occupant de la lutte contre le sida, à l'instar du Fonds mondial de lutte contre le sida et d'ONUSIDA[200], et par divers gouvernements ou personnalités politiques, notamment en Belgique, aux Pays-Bas et en France[201],[202].

L'immunologiste Quentin Sattentau, de l'université d'Oxford, parle d'un « grand pas en arrière en matière d'éducation sanitaire » et redoute une augmentation des contaminations[201] tandis qu'un chercheur, Edward Green, directeur du AIDS Prevention Research Project Harvard Center for Population and Development Studies de l'université Harvard, affirme dans un éditorial[203] que des « preuves empiriques » donnent raison au pape, mettant en exergue que l'usage du préservatif n'est pas efficace lorsque l'épidémie de sida touche l'ensemble de la population, tout en confirmant son efficacité dans d'autres situations[204],[205].

Plusieurs personnalités de l'Église catholique relativisent les propos de Benoît XVI, tel l'évêque français Jean-Michel di Falco qui affirme qu'« on ne doit être ni criminel, ni suicidaire, et on doit utiliser le préservatif », le prêtre Guy Gilbert exprimant son sentiment d'avoir sauvé plusieurs vies en distribuant des préservatifs, ou l'évêque auxiliaire de Hambourg expliquant que toute personne séropositive ou sexuellement active « doit protéger les autres et [elle-même][201] ».

Plusieurs évêques français[206] et africains appuient quant à eux les propos du pape, affirmant, comme l'archevêque de Kinshasa, Laurent Monsengwo, que le préservatif aggrave le problème en « donnant une fausse sécurité[200] ».

Peu après, l'*Osservatore Romano* reconnaît une « certaine efficacité » au préservatif dans le cadre de campagnes de lutte contre le sida fondées prioritairement sur la fidélité et l'abstinence (Stratégie ABC), par exemple en Ouganda[207].

À la suite de ce discours à l'arrivée à l'aéroport de Yaoundé, le pape demande la gratuité des soins et la facilitation de l'accès aux hôpitaux pour les personnes atteintes de cette maladie[208],[209].

En novembre 2010, dans un livre d'entretiens avec Peter Seewald (*Lumière du monde*) [210], Benoît XVI revient sur son discours prononcé un an et demi plus tôt[211]. Il dit avoir alors voulu affirmer avec force que le problème du sida ne pouvait se résoudre par la seule distribution de préservatifs. La prévention, par l'abstinence et la fidélité, ainsi que le refus de la banalisation de la sexualité sont à ses yeux beaucoup plus déterminants pour la lutte contre le sida. Toutefois, le pape tient compte aussi dans cet entretien avec Peter Seewald de situations exceptionnelles où des relations sexuelles peuvent s'avérer dangereuses pour la vie de l'autre. Sans approuver ces relations et l'exercice désordonné de la sexualité, le pape estime que l'utilisation du préservatif pour diminuer le danger de contagion est, dans ces situations, « un premier acte de responsabilité », « un premier pas sur le chemin vers une sexualité plus humaine »[212],[213]. D'après le père Lombardi, directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, des théologiens et des membres du clergé ont déjà soutenu des analyses similaires. Le père Lombardi observe cependant, comme l'ont fait de nombreux observateurs, que c'est la première fois qu'un pape donne son avis de cette façon sur ce sujet[212]. Enfin, à la suite des diverses interprétations erronées qui ont été diffusées à l'occasion de la publication du livre, la Congrégation pour la doctrine de la foi a publié une note qui précise : « En réalité, les paroles du Pape qui font allusion en particulier à un comportement gravement désordonné, en l'occurrence la prostitution (cf. *Lumière du monde*, p. 159-161), ne modifient ni la doctrine morale ni la pratique pastorale de l'Église. Comme il ressort de la lecture du passage en question, le Saint-Père ne parle ni de morale conjugale, ni même de norme morale sur la contraception. [...] L'idée qu'on puisse déduire des paroles de Benoît XVI qu'il est licite, dans certains cas, de recourir à l'usage du préservatif pour éviter les grossesses non désirées, est tout à fait arbitraire et ne correspond ni à ses paroles ni à sa pensée. [...] le Saint-Père se référerait au cas totalement différent de la prostitution »[214].

Relations avec les traditionalistes

Le *motu proprio* *Summorum Pontificum*

Le samedi 7 juillet 2007, Benoît XVI publie le *motu proprio* *Summorum Pontificum*[215], permettant la célébration de la messe de 1962 (forme tridentine du rite romain dans sa version révisée par Jean XXIII) par tous les prêtres sur simple demande des paroissiens, accompagnée d'une lettre aux évêques[216].

Le pape déclare dans sa lettre que la messe de 1962 et celle de 1970 ne sont qu'un seul et même rite ayant deux expressions différentes (cette appréciation est critiquée par les traditionalistes et les progressistes). De plus, il dénonce les excès « insupportables » de la réforme liturgique post-conciliaire et appelle à « une réconciliation interne » au sein de l'Église catholique, ainsi qu'à l'unité des chrétiens ayant suivi Marcel Lefebvre après les sacres de 1988[pas clair]. Ce texte a été salué comme une victoire pour ces fidèles[217], mais Benoît XVI réaffirme la validité de la messe de Paul VI comme expression ordinaire du rite, alors que la messe de Pie V est reconnue mais comme l'expression extraordinaire[216].

En effet la publication du *motu proprio* est apparue dans le contexte d'une tentative de « réintégration » de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX) dans la pleine communion ecclésiale. Fellay avait présenté deux conditions préalables : a) la reconnaissance du droit de tout prêtre catholique de célébrer la messe tridentine, et b) la levée de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité[réf. nécessaire]. Par un décret du 21 janvier 2009, le préfet de la Congrégation pour les évêques Giovanni Battista Re, agissant au nom du pape Benoît XVI, lève l'excommunication des quatre évêques de la FSSPX. Parmi eux se trouve Richard Williamson, qui a fait publiquement des déclarations négationnistes[218].

Par *Summorum Pontificum*, Benoît XVI déclare que dans les messes célébrées sans le peuple, tout prêtre catholique de rite latin, tant séculier que religieux, peut utiliser le Missel de 1962 et que les groupes n'ont besoin que de l'autorisation du curé, et non de l'évêque, pour leur usage public. Il a également déclaré qu'outre la messe de rite romain promulguée conformément aux directives du Concile Vatican II (appelée par lui la forme ordinaire), la révision de Jean XXIII de la messe tridentine doit encore être considérée comme une expression extraordinaire du même rite romain.

Au sein de la FSSPX, une forte opposition au projet de rapprochement avec le Saint-Siège s'est manifestée et aucun accord n'a été trouvé, mais après l'annonce de la démission de Benoît XVI, le 11 février 2013, Fellay lui a déclaré sa gratitude pour avoir affirmé que la « messe traditionnelle » n'avait jamais été abrogée et pour avoir levé l'excommunication des évêques[219].

La position conciliatrice de Benoît XVI sera rejetée par son successeur, qui, en 2021, déclare avec *Traditionis Custodes* : « Les livres liturgiques promulgués par les Saints Pontifes Paul VI et Jean-Paul II, conformément aux décrets du Concile Vatican II, sont la seule expression de la *lex orandi* du Rite romain[220] ». Selon son secrétaire particulier Georg Ganswein et son biographe Peter Seewald, Benoît XVI découvrit *Traditionis Custodes* en lisant *l'Osservatore Romano* et cela lui « brisa le cœur » (Peter Seewald affirme que la santé de Benoît XVI ne s'en est pas remise)[221], [91].

Affaire Williamson

Quelques mois avant la levée de l'excommunication, Richard Williamson a en effet tenu des propos négationnistes dans un entretien diffusé par une chaîne de télévision suédoise. Il reprenait ainsi des affirmations qu'il avait faites à Sherbrooke, au Québec, en avril 1989[223], déclarant alors que les Juifs étaient les « ennemis du Christ » et que la Shoah était une falsification mise en œuvre par les sionistes en vue de la création de l'État d'Israël[224].

La levée de l'excommunication de ces quatre évêques suscite alors une vive polémique médiatique[225]. Quelques centaines de catholiques allemands, hostiles à ce décret, engagent une procédure officielle pour se faire radier des registres de l'Église[225]. Dans un entretien au journal *Le Monde*, le grand rabbin de France, Gilles Bernheim s'interroge :

« Comment le pape pouvait-il ignorer le négationnisme de Mgr Williamson ? Si la levée de l'excommunication est une invitation à la réconciliation, comment se réconcilier avec celui qui s'est exclu de la chrétienté par ses propos ? Comment dialoguer avec cet autre qui voit dans la négation de la Shoah une opinion personnelle ? Et que se passera-t-il si les quatre évêques qui ne sont plus excommuniés continuent de refuser Vatican II et

Nostra Aetate ? Ces questions m'inquiètent. Comme beaucoup de chrétiens et de juifs, j'attends des réponses claires[226]. »

Face à la polémique, le Vatican précise que le pape ignorait les déclarations négationnistes de Richard Williamson et que l'évêque devra prendre « sans équivoque et publiquement ses distances » avec les propos précédemment tenus pour « être admis aux fonctions épiscopales dans l'Église[225] ». Dans le même document[227], le Vatican indique que « la pleine reconnaissance du concile Vatican II » est « indispensable à la reconnaissance future de la FSSPX ». Pour Angela Merkel, ces demandes du pape à l'encontre de l'évêque négationniste sont saluées comme « un signal important et positif »[228].

Quelques jours plus tard, Benoît XVI reçoit les présidents de plusieurs communautés juives américaines et leur confirme sa totale condamnation du négationnisme[229]. Il juge « inacceptable » et « intolérable » de vouloir nier ou minimiser la Shoah, « crime contre Dieu et contre l'humanité ». Reprenant les paroles prononcées par Jean-Paul II à Jérusalem en mars 2000, il déclare à cette occasion : « J'ai fait mienne sa prière. “Dieu de nos pères, qui as choisi Abraham et ses descendants pour porter ton Nom aux nations, nous sommes profondément attristés par le comportement de ceux qui au cours de l'histoire ont causé de la souffrance à tes fils et, en demandant pardon, nous voulons nous engager dans une authentique fraternité avec le Peuple de l'Alliance.” » L'Église catholique, précise-t-il ensuite, est « profondément et irrévocablement engagée dans le refus de tout antisémitisme », fidèle en cela aux enseignements de Vatican II, « pierre milliaire » des relations entre juifs et chrétiens.

Dans sa réponse, le rabbin Arthur Schneier indique que ces relations, « basées sur les solides fondations de Vatican II », « peuvent survivre à des rechutes périodiques » d'où juifs et chrétiens ressortiront « plus forts pour travailler ensemble ». Il exprime la « souffrance » causée aux Juifs par les propos négationnistes de Williamson et souligne que la « fermeté » de la condamnation de la Shoah par Benoît XVI représente un « encouragement »[229].

Le 12 mars 2009, Benoît XVI publie une *Lettre aux évêques de l'Église catholique*[230], dans laquelle il exprime ses regrets à propos des maladroites de communication ayant entouré cette affaire, et expose les raisons qui l'ont conduit à prendre cette mesure de levées d'excommunication et les raisons doctrinales qui, selon lui, empêchent la FSSPX d'accéder à un statut canonique dans l'Église et ses ministres d'y exercer légitimement un ministère.

Les négociations (2009-2012)

Publié le 8 juillet 2009 par le pape, le *motu proprio Ecclesiae unitatem* précise les relations entre le Vatican et la FSSPX. En vertu de ce décret, la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, instituée par Jean-Paul II en 1988, est désormais rattachée « de façon étroite » à la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Pour Benoît XVI, le différend de la FSSPX avec Rome est d'ordre « essentiellement doctrinal »[231] et porte notamment sur l'acceptation par la FSSPX « du concile Vatican II et du magistère post-conciliaire des papes ». Tant que cette question n'est pas résolue, la FSSPX « n'a pas de statut canonique dans l'Église », « ses ministres ne peuvent exercer légitimement aucun ministère » et elle n'est pas dans la pleine communion de l'Église catholique[232].

Les négociations durent trois ans. Quand le cardinal William Levada atteint l'âge de la retraite, Benoît XVI le remplace, le 2 juillet 2012, par l'un de ses proches collaborateurs, Gerhard Ludwig Müller, évêque de Ratisbonne. Celui-ci devient donc préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi[233]. En tant que tel, il est également président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, de la Commission biblique pontificale et de la Commission théologique internationale. C'est Gerhard Ludwig Müller qui déclare, en septembre 2012, que, après une dernière discussion avec les traditionalistes, les négociations ont abouti à un échec ; elles ne reprendront pas[234].

Renonciation

Annnonce de son départ

Le 11 février 2013, à l'issue d'un consistoire public ordinaire convoqué pour valider des propositions de canonisations, le pape annonce, en latin, sa renonciation pour le 28 février à 20 heures (heure de Rome), la justifiant par la « vigueur qui, ces derniers mois, s'est amoindrie en moi d'une telle manière que je dois reconnaître mon incapacité à bien administrer le ministère qui m'a été confié. »[235],[236],[237]. Il se retirera au monastère Mater Ecclesiae. Selon le quotidien *La Repubblica*, cette renonciation serait liée au résultat de l'enquête interne dont Benoît XVI avait chargé les cardinaux Julián Herranz Casado, Jozef Tomko et Salvatore De Giorgi[238]. Jean-Marie Guénois, chroniqueur religions du journal français *Le Figaro*, démonte les allégations de *La Repubblica*, « construction [...] aussi absurde que fausse ». Selon lui, le pape a pris la décision de démissionner en avril 2012, à l'issue d'un voyage au Mexique et à Cuba dont il est sorti épuisé, et n'en a informé qu'un cercle extrêmement restreint pour se ménager le temps de mener à bien certains chantiers[239].

Question de la légalité

Sa renonciation est conforme au Code de droit canonique de 1983 régissant les activités du Saint-Siège : « S'il arrive que le Pontife romain renonce à sa charge, il est requis pour la validité que la renonciation soit faite librement et qu'elle soit dûment manifestée, mais non pas qu'elle soit acceptée par qui que ce soit »[240].

Il est le premier pape à renoncer à la poursuite de son mandat depuis Grégoire XII[241],[242], contraint à la démission lors de la poussée conciliariste du concile de Constance en 1415, à l'instar de l'antipape Jean XXIII[243]. Mais déjà en 1294, Célestin V, un ermite proche des franciscains élu à 85 ans, avait abandonné sa charge après cinq mois de pontificat[244], tandis que Grégoire VI, parfois cité, fut déposé en 1046 pour simonie à l'instigation du roi des Romains Henri III[245]. Philippe Levillain souligne que la majeure partie de ces démissions étaient « liées (...) à la pression de factions rivales, qui contestaient la légitimité du pape élu »[246].

Derniers actes du pontificat

Les derniers messages de Benoît XVI portent notamment sur l'intégrité morale et religieuse de l'Église. Il dénonce ainsi dans un sermon l'hypocrisie religieuse et les divisions au sein du corps ecclésiastique[247],[248],[249]. Lors de l'angélus du premier dimanche de Carême, il rappelle que l'Église appelle chacun de ses membres à « se renouveler dans l'Esprit et à se réorienter vers Dieu en reniant l'orgueil et l'égoïsme »[250],[251].

Le dernier angélus du pontificat, le 24 février, est suivi par une foule nombreuse de plus de 100 000 fidèles rassemblés place Saint-Pierre[252]. Le lendemain est rendu public le *motu proprio Normas Nonnullas* daté du 22 février précisant un certain nombre de points pour l'organisation du conclave[253].

Le 27 février, Benoît XVI donne sa 384e et dernière audience, devant 150 000 fidèles, sans cérémonie particulière, hormis un discours d'adieu, dans lequel il évoque les « eaux agitées de son pontificat », et la présence de presque tous les cardinaux du monde, prêts à entrer en conclave[254],[255].

Le lendemain, après une cérémonie de congé en présence des cardinaux présents à Rome en fin de matinée, Benoît XVI se rend à Castel Gandolfo où son salut à la foule depuis le balcon du palais apostolique constitue le dernier geste du pontificat. À 20 heures, les gardes suisses ferment les portes du palais. Le pontificat est terminé et commence la période de vacance du siège apostolique.

Après le pontificat

***Sede vacante* et élection du pape François**

Le 28 février 2013 à 11 heures, l'anneau du pêcheur, symbole du pouvoir pontifical, est biffé par le cardinal camerlingue Tarcisio Bertone. À 16 heures, après avoir salué une dernière fois les

cardinaux, les employés du Vatican et les Gardes suisses dans la cour San Damaso, Benoît XVI embarque à bord d'un hélicoptère blanc de l'armée de l'air italienne à destination de Castel Gandolfo où il s'installe pour une durée de deux mois[256], tandis que les appartements pontificaux du Vatican sont scellés[257]. À partir de 20 heures, il devient officiellement « Sa Sainteté Benoît XVI, *pape émérite* » ou « Sa Sainteté Benoît XVI, *pontife romain émérite* »[258], bien que, lors de sa première apparition publique après le conclave sur le balcon de Saint-Pierre de Rome, son successeur François, se nommant lui-même évêque de Rome plutôt que pape, appelle à prier pour son prédécesseur qu'il qualifie d'« évêque émérite ». Le pape émérite conserve sa soutane blanche, mais abandonne la ceinture et le camail[259], symbole des responsabilités pesant sur les épaules du souverain[260] et remplace les chaussures rouges, rappelant le sang des martyrs, par de simples mocassins marron que lui ont offerts des artisans mexicains lors de sa visite au Mexique en 2012[261].

Relations avec le pape François et retraite au Vatican

Selon Peter Seewald, biographe de Benoît XVI, « dès le premier jour de son pontificat, le pape François a tenté de prendre ses distances avec son prédécesseur »[91].

Le 23 mars 2013, le nouveau pape François vient rendre visite, 10 jours après son élection, au pape émérite Benoît XVI à Castel Gandolfo et prier avec lui[262]. Le jeudi 2 mai 2013, Benoît XVI revient au Vatican, accueilli par son successeur, pour entrer au monastère Mater Ecclesiae situé dans les jardins de la cité-État[263], [264]. Le 5 juillet 2013, il inaugure une statue de l'archange saint Michel avec le pape régnant[265], événement lors duquel ce dernier publie *Lumen fidei*, encyclique largement préparée par Benoît XVI avant sa renonciation[266].

Bien que sa santé s'amenuise, le pape émérite Benoît XVI continue de recevoir des visites ; d'après l'agence en ligne Zenit, qui publie ces propos le 19 août, il aurait évoqué à un visiteur anonyme une « expérience mystique » à l'origine de son départ, et qui se serait poursuivie au cours des mois suivants, le confortant dans son choix. Il aurait ajouté que, plus il constatait le grand « charisme » de son successeur, le pape François, plus il se rendait compte que sa décision avait été la « volonté de Dieu »[267]. Cette information est ensuite démentie le 25 août, à la télévision italienne, par son secrétaire personnel Georg Gänswein[268].

Quelques mois après le conclave qui l'a élu, dans l'avion le ramenant à Rome après les Journées mondiales de la jeunesse à Rio, le pape François (qui n'a que 9 ans d'écart avec lui) affirme que Benoît XVI est comme un « grand-père à la maison », qu'il consulte régulièrement et que, s'il avait une difficulté ou une chose qu'il n'aurait pas comprise, il lui demanderait conseil[269]. Le pape François rend d'ailleurs visite à son prédécesseur au monastère Mater Ecclesiae où celui-ci vit depuis sa renonciation, à l'occasion des fêtes de fin d'année, puis l'invite le 27 décembre 2013 pour un déjeuner à sa résidence de Sainte-Marthe.

Au cours de l'année 2014, le pontife émérite assiste à quatre rencontres publiques. Il se rend d'abord à la basilique Saint-Pierre lors du consistoire du 22 février 2014 qui voit la création des 19 premiers cardinaux de François. Il est chaleureusement accueilli par le pape en exercice. C'est la première apparition de Benoît XVI lors d'une cérémonie officielle depuis la fin de son pontificat[270]. Il assiste également à la messe de canonisation des papes Jean XXIII et Jean-Paul II[271] le 27 avril 2014, avec une fraternelle accolade entre les deux pontifes. Sans être placé aux côtés du pape François, mais parmi les cardinaux pour ne pas créer de confusion, le pape émérite concélèbre la messe[272]. C'est alors la première fois de l'histoire de l'Église catholique que deux souverains pontifes sont présents lors d'un tel événement, surnommé ici le « dimanche des quatre Papes »[273], [274]. Benoît XVI est ensuite convié le 28 septembre 2014 à la première partie de la rencontre avec les personnes âgées aux côtés de François[275], et le 19 octobre 2014 à la cérémonie de béatification de Paul VI.

En 2015, Benoît XVI est convié au deuxième consistoire du pape François qui voit la création de 20 nouveaux cardinaux le 14 février 2015. Il reçoit la visite du pape François au monastère Mater

Ecclesiae le 30 juin 2015, avant d'aller se reposer quelques semaines dans la résidence d'été de Castel Gandolfo[276]. C'est pendant ce séjour estival en dehors de Rome qu'il reçoit un doctorat honoris causa de l'Université pontificale Jean-Paul-II et de l'Académie de musique de Cracovie, le 4 juillet 2015, des mains du cardinal Stanisław Dziwisz[277]. Il est présent ensuite à la cérémonie d'ouverture de la Porte Sainte marquant le début du Jubilé de la Miséricorde[278] le 8 décembre 2015, la franchissant immédiatement après le Pape François. C'est la dernière apparition publique officielle du pape émérite.

À partir de l'année 2016, les célébrations ou rencontres avec Benoît XVI se font en privé. Il célèbre ses 65 ans de sacerdoce le 28 juin 2016 en présence du pape François[279] dans la salle clémentine du palais apostolique. Le 19 novembre 2016, le pape François et les 16 nouveaux cardinaux du troisième consistoire se rendent auprès du pape émérite au monastère Mater Ecclesiae[280], ce qui signifie que contrairement aux deux précédents consistoires de 2014 et 2015, Benoît XVI n'assiste pas à leurs créations dans la basilique Saint-Pierre. Il fait de même pour les consistoires suivants du 28 juin 2017[281], du 28 juin 2018[282], du 5 octobre 2019[283], du 28 novembre 2020[284] et du 27 août 2022[285].

Moins d'un mois après la polémique sur la participation de Benoît XVI à un livre du cardinal Robert Sarah, le Saint-Siège a confirmé, mercredi 5 février 2020, la limitation des responsabilités de Georg Gänswein, à la fois préfet de la Maison pontificale et secrétaire particulier de Benoît XVI[286].

En 2021, François abroge, avec *Traditionis Custodes*, l'œuvre de réconciliation que Benoît XVI avait cherché à établir avec *Summorum Pontificum*. Selon le secrétaire particulier du pape émérite Georg Gänswein et son biographe Peter Seewald, Benoît XVI découvrit *Traditionis Custodes* en lisant *l'Osservatore Romano* et cela lui « brisa le cœur » (Peter Seewald affirme que la santé de Benoît XVI ne s'en est pas remise)[221],[91].

Participations à des ouvrages

Benoît XVI publie un livre entretien le 9 septembre 2016, intitulé *Dernières conversations*, avec le journaliste allemand Peter Seewald. Il revient sur son pontificat, sa renonciation et le pontificat de son successeur, le pape François[287].

En 2017, il préface les versions allemande et italienne du livre d'entretien *La Force du silence* du cardinal Robert Sarah, ce qui est analysé comme un soutien discret à cet ecclésiastique conservateur[288].

En janvier 2020, en collaboration avec le cardinal Robert Sarah, Benoît XVI s'exprime dans le livre *Des profondeurs de nos cœurs* sur le maintien du célibat du clergé au sein de l'Église catholique, précisément à la lumière du récent débat sur la question[289].

Relations avec son frère

Le pape émérite recevait régulièrement la visite de son frère aîné, Georg Ratzinger, qui restait au Vatican quelques semaines à chacune de ses venues.

Du 18 au 22 juin 2020, Benoît XVI se rend à Ratisbonne pour rendre une dernière visite à son frère qui est gravement malade. Lors de ce premier voyage international du pape émérite depuis son abdication, il est notamment accompagné par son secrétaire particulier Georg Gänswein, un médecin, une infirmière, et le commandant adjoint de la gendarmerie vaticane.

Georg Ratzinger décède quelques jours après la visite de son frère le 1er juillet 2020 à l'âge de 96 ans. Le pape François adresse en cette occasion ses condoléances à son prédécesseur : « vous avez eu la délicatesse de m'informer en premier lieu de la nouvelle du décès de votre frère bien-aimé, Mgr Georg. Je tiens à vous renouveler l'expression de ma plus profonde sympathie et de ma proximité spirituelle en ce moment de tristesse. Je vous assure de ma prière de suffrage pour le défunt, afin que le Seigneur de la vie, dans sa bonté miséricordieuse, l'introduise dans la patrie du ciel et lui accorde la récompense préparée pour les fidèles serviteurs de l'Évangile. Je prie aussi

pour vous, Votre Sainteté, en invoquant du Père, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, le soutien de l'espérance chrétienne et la tendre consolation divine. Filialement et fraternellement »[290].

Les obsèques de Georg Ratzinger se tiennent le 8 juillet 2020 en la cathédrale Saint-Pierre de Ratisbonne. Benoît XVI est représenté par Georg Gänswein qui lit une lettre du pape émérite rendant hommage à son frère disparu[291].

Mort et funérailles

Le 28 décembre 2022, le pape François annonce que Benoît XVI est gravement malade[292].

Après plusieurs jours de détérioration de son état de santé, le pape Benoît XVI meurt à 9 h 34 le matin du 31 décembre 2022, à l'âge de 95 ans, dans le monastère Mater Ecclesiae, au Vatican. Un communiqué du Vatican annonce « avec douleur » la mort du souverain pontife émérite. C'est la première fois depuis 1417 que la mort d'un pape ne signifie pas la fin d'un pontificat[293]. Plusieurs chefs d'État rendent hommage au pape émérite à l'annonce de sa mort. Le président français Emmanuel Macron salue les « efforts du pape émérite pour un monde plus fraternel », alors que le président russe Vladimir Poutine rend hommage à la mémoire d'un « défenseur des valeurs traditionnelles chrétiennes »[294],[295]. Le roi du Royaume-Uni et gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre, Charles III, adresse un message de condoléances au pape François, saluant les « efforts constants » de Benoît XVI pour rapprocher les catholiques et les protestants[296].

Le corps de Benoît XVI est exposé à partir du 2 janvier 2023 dans la basilique Saint-Pierre de Rome, afin que les fidèles puissent venir lui rendre hommage avant ses funérailles[297]. La messe de ses obsèques se déroule le 5 janvier sur la place Saint-Pierre, sous la présidence du pape François. Plusieurs observateurs notent une « volonté évidente de rendre la cérémonie discrète », et une homélie impersonnelle du pape François[298].

Une journée de deuil national est décrétée au Portugal le 5 janvier, jour des funérailles de Benoît XVI[299].

Records de longévité

Lorsqu'il meurt le 31 décembre 2022, Benoît XVI est âgé de 95 ans, 8 mois et 15 jours : il est donc depuis 1 400 ans celui qui, ayant exercé la fonction de pape, est mort le plus vieux. Cependant, comme il avait renoncé à sa charge le 28 février 2013, à l'âge de 85 ans, 10 mois et 12 jours, c'est **Léon XIII** qui reste le pape mort en fonction le plus vieux, à l'âge de 93 ans, 4 mois et 18 jours.

Benoît XVI est également le seul pontife dont la durée de l'éméritat, qui est le plus long de l'histoire de la papauté (9 ans, 10 mois et 3 jours), a dépassé celle du pontificat (7 ans, 10 mois et 9 jours)[300].